

**TRANSCRIPTION DE LA RENCONTRE DU  
CONSEIL QUÉBÉCOIS D'UNIFOR**



**Les 30 avril, 1<sup>er</sup> et 2 mai 2014**

**Hôtel Le Centre Sheraton Montréal**



## Conseil québécois d'Unifor

Du 30 avril au 2 mai 2014

**Marcel Rondeau** : Un, deux, un, deux... Si vous voulez prendre place, on va débiter s'il vous plaît... Chers délégués, si vous voulez prendre place on va débiter. Est-ce qu'on m'entend bien dans la salle? On m'entend pas bien dans la salle... Un, deux, un deux, est-ce qu'on m'entend mieux maintenant? Oui? Parfait! Merci...

Alors, bonjour tout le monde. Je vous souhaite la bienvenue au premier, à la première réunion régulière du Conseil québécois. Vous m'entendez bien? Non? La technique... hello, hello... Est-ce qu'on m'entend bien? Bon, ça s'en vient tranquillement. Écoutez, vous voyez en avant de nous ou en avant de la salle, il y a des gens de l'hôtel. Alors, sans plus tarder, je vais laisser la présidente de l'unité Sheraton, syndiquée Unifor, venir vous adresser le mot de bienvenue. (Applaudissements).

**Nicole Jacques** : Bonjour tout le monde, confrères, consœurs. C'est avec un immense plaisir que tous les salariés du Centre Sheraton vous souhaitent la bienvenue au congrès Unifor à Montréal au Centre Sheraton. Donc, si vous avez besoin de quoi que ce soit, vous avez des gens dévoués ici pour vous-mêmes. Si vous avez des questions, vous pouvez leurs poser des questions. Alors, j'aurais un autre petit mot à vous dire ici, dans les chambres, vous avez des petits cartons « Plan vert ». Donc, pour les gens qui séjournent à l'hôtel, ça serait important de ne pas utiliser ce carton-là puisque ça fait mettre des mises à pied pour nos préposés aux chambres. Donc, quand vous mettez le petit carton « Plan vert », c'est des préposés aux chambres qui ne travaillent pas. Quand, vous ne demandez pas de service, on n'a pas de préposé pour travailler. Donc, je demanderais votre collaboration à cet effet.

Et j'aimerais spécialement dire un gros merci à notre représentant de l'hôtellerie, François Beaudoin. On vient de terminer une grosse négociation ici trois (3) semaines passées. On a eu un super de bon règlement. Tout le monde, on est content pis tout ça, ça se fait avec un représentant qui nous a donné un excellent service avec un syndicat fort, uni. On est content d'être avec Unifor. Alors, nous tous, ici, nous vous souhaitons la bienvenue pis on est content de vous accueillir au Centre Sheraton. Merci beaucoup. (Applaudissements).

**Marcel Rondeau** : Merci beaucoup Nicole. Alors merci beaucoup à vous et compte sur votre générosité dans la salle, s'il y a des pourboires à donner, n'oubliez pas. Merci. (Applaudissements).

Alors en débutant, je me dois de vous aviser, c'est quelque chose qu'on avait oublié au dernier Conseil québécois. Toutes les interventions au micro sont enregistrées, on les garde en archive. Et on faisait, anciennement, le procès-verbal avec ça. Et quand on a discuté de ça avec l'exécutif, on a réalisé qu'on ne pouvait pas le faire sans au moins vous aviser. Ça avait été un oubli. Et c'est une des raisons pourquoi vous ne pourrez pas adopter le procès-verbal de la réunion du 11 et 12 février qui sera fait en fin de compte pour le prochain Conseil québécois. On adoptera les deux (2) réunions. Alors, comme je vous dis, toutes les interventions au micro sont enregistrées. Fait que ça va pour ça? Tout le monde est au courant. Fait que là, on peut procéder avec ça, fait que c'est enregistré maintenant.

Alors, j'en viens à vos trousseaux parce qu'il y a des procédures qui étaient différentes dans les deux (2) organisations et pour être sûr qu'il n'y ait pas de conflit, je veux juste vous ramener à vos trousseaux où vous allez trouver là, à part des belles photos des membres de l'exécutif là, vous allez trouver votre ordre du jour bien sûr, comme ça. Vous avez la politique d'Unifor sur le harcèlement, il y a le rapport financier, y a les hôtels, y a les règlements du Conseil et il y a d'autres choses aussi. Mais entre autres,

je vous ramène surtout aux rapports des différents services. Pour ceux et celles qui ne sont pas familiers avec ça, si vous cherchez le rapport de ce qui s'est passé dans votre unité, les informations se retrouvent dans ce cahier-là sous le nom de votre représentant. Alors, si vous avez envie discuter par rapport à ce qui s'est passé dans vos négos, ou ce qui se passe dans votre unité, vous devez vous référer à ce cahier-là et on va discuter de ce rapport-là vendredi matin. Alors on va discuter du rapport de Michel à l'avance mais pour les unités, tout ce qui se rapporte à ce cahier-là, ça va être discuté vendredi matin. C'est clair pour tout le monde? Juste préciser parce que je sais que c'est un changement de procédure pour en fin de compte, pour les deux (2) groupes parce qu'au lieu d'être discuté tout au long des trois (3) jours, ça va être discuté seulement vendredi matin.

Je veux prendre ce moment-ci aussi pour, en fin de compte, faire mention de certaines personnes qui sont dans la salle. Je ne sais pas où ils sont mais, c'est des membres, en fin de compte, il y a des membres de l'exécutif, il y a Penny Fawcett qui devrait être dans la salle, membre de l'exécutif, je ne la vois pas mais... ah! Parfait! Penny Fawcett. (Applaudissements). Y a aussi Lan Hope, ah, ils sont tous à ma gauche là-bas, à la droite de tout le monde. Andrea McBride (applaudissements), Joey Warlock (applaudissements), y a aussi Robert Dean qui est dans la salle. Je l'ai vu tout à l'heure, en arrière là-bas (applaudissements), Luc Desnoyers et Jean-Pierre Fortin qui sont des anciens directeurs québécois (applaudissements) et on a aussi un étudiant aujourd'hui seulement qui étudie, son nom, c'est Jean-Sébastien Ranger, si vous le voyez, il va peut-être vous poser des questions. Il est en avant ici. (Applaudissements). Jean-Sébastien étudie en sociologie et il fait sa maîtrise sur la démocratie dans les syndicats. Il doit remettre son mémoire vendredi, fait que ça adonne bien. Il a pu passer aujourd'hui fait qu'il va peut-être se permettre de vous poser des questions sur certaines choses. On a discuté ce matin, alors, ne soyez pas surpris si vous avez des questions de la part de Jean-Sébastien.

Je commence aussi tout-de-suite avec le déroulement concernant les interventions au micro. Pis je vous réfère aux statuts et règlements qu'on a adoptés lors du dernier Conseil québécois. Je vous réfère à l'article 4.11 et 12. Et pourquoi, je vous réfère à ça, c'est juste pour s'assurer qu'il n'y aura pas de mal entendu. Ce qu'on dit là-dedans, c'est que tout le monde a le droit de parler une fois. Et si vous avez une autre question à poser ou une intervention à faire, vous la faites en deuxième tour quand tout le monde aura fait son premier tour. Alors, plus concrètement, si on ne parle pas du règlement en tant que tel, juste en langage plus clair, quand vous-vous approchez pour faire votre intervention, vous intervenez, quand vous cessez de parler et la personne vous répond, vous-vous retirez du micro. Si vous n'êtes pas satisfaits soit de la réponse ou la réponse doit être clarifiée, vous revenez en deuxième tour. Ceci dit, ça veut dire qu'on ne pose pas les questions une en arrière de l'autre. On s'est entendu avec Michel sur son rapport pis on va le faire pour le restant aussi des invités et de la procédure qu'on va répondre aux questions au fur et à mesure, à moins que ce soit un invité qui veut prendre deux (2), trois (3) questions. Est-ce c'est clair? On n'aura pas de mal entendu? Tout le monde comprend? On est capable de passer à un deuxième tour, de reposer ou de re-clarifier la question. Je pensais que c'était important ce matin, en commençant de mentionner ça.

Je vous fais aussi mention qu'on est arrivé, on a reçu toutes les informations, le Conseil québécois Unifor-Québec va donner cinq (5) bourses d'étude pour les enfants qui sont aux études post-secondaires et les informations pour les bourses d'étude vont quitter, toutes les informations vont être envoyées aux présidents et présidentes des sections locales et aux archivistes dans les prochaines semaines. Et ça va être remis au Conseil québécois du moins de novembre où on va demander aux récipiendaires de venir ici en avant pour accepter les bourses et nous dire ce qu'ils vont faire avec ces belles bourse-là. Alors tous les détails vont vous parvenir mais je voulais, parce que je le sais qu'il y a déjà des questions qui ont été posées dans les sections locales, on n'a pas eu les informations pour les

bourses. Les bourses, les informations vont quitter et ça va être remis pour le prochain Conseil québécois. Ça va pour ça? Good!

À ce moment-ci, je vous demanderais de vous lever et observer un moment de silence en mémoire de nos membres décédés ou pour l'ensemble des travailleuses et travailleurs qui ont été blessés ou décédés au travail.

### Moment de silence

**Marcel Rondeau** : Je vous remercie. Recommandation d'accepter les sections locales délinquantes. Je vous réfère aux statuts et règlements pour ceux qui ne sont pas familiers à l'article 2.5. Ce que ça dit, c'est que pour que les gens, pour que les sections locales puissent siéger au Conseil québécois, elles ont l'obligation d'avoir payé leurs cotisations, elles ne peuvent pas être en arriérage de plus de soixante (60) jours d'arriérage dans leur capitation qu'elles ont versées au syndicat national. En ce moment, on n'a aucune section locale présente qui sont délinquantes alors on n'a pas besoin de faire adopter. Si jamais il y avait des sections locales délinquantes, on devrait en faire une proposition pour qu'elles puissent siéger et on devrait avoir un vote au deux tiers (2/3) des délégués dans la salle.

Je regarde en avant, tout mon monde est là. Je vais vous présenter les membres de l'exécutif du Conseil québécois, les gens avec qui je travail et qui travaillent très fort pour s'assurer que le Conseil québécois est un succès et que l'amalgame des deux (2) syndicats fondateurs fonctionne bien et qu'on progresse là-dedans. Alors, je commence avec la vice-présidente, de la section locale 522, Sophie Albert (applaudissements); la secrétaire-archiviste, de la section locale 1044, Cathy St-Amand (applaudissements); membre directeur, section locale 8284, Richard L'Heureux (applaudissements); membre directeur, de la section locale 184, Jean Simoneau (applaudissements); membre directeur, section locale 689, François Arseneault (applaudissements) et je termine avec mon acolyte, on est devenu des grands amis. On se dit des fois qu'on se parle probablement plus souvent nous-deux qu'on parle avec nos conjointes, le secrétaire-trésorier, de la section locale 648, Daniel St-Pierre (applaudissements). Je peux vous dire que l'exécutif travaille très fort. C'est pas une mince tâche de faire l'amalgame des cultures, des différences et tout ça, de mettre tout ça ensemble. On a de très bonnes discussions et je peux vous dire que ça travaille fort pour, en fin de compte, cheminer dans la bonne direction pis ça, je pense que c'est très important de savoir que votre exécutif travaille pour que ça fonctionne et non-pas que ça s'arrête. Alors, c'est pour ça qu'on a créé Unifor. C'est pour s'assurer qu'on allait de l'avant.

À ce moment-ci, on va adopter l'ordre du jour. Vous avez tous reçu l'ordre du jour. J'ai besoin d'un « proposeur ». Je ne sais pas les noms mais en autant que quelqu'un lève la main. J'ai un « proposeur ». J'ai quelqu'un qui appuie? J'ai un appuieur. Est-ce qu'il y a des discussions sur l'ordre du jour? J'ai une main levée là-bas. Micro numéro deux s'il vous plaît.

**Charles Saumure** : Oui bonjour, Charles Saumure, section locale 81. Simplement vous mentionner que j'ai, je ne sais pas si je suis le seul mais j'ai des délégués spéciaux. Ils n'ont pas d'ordre du jour, ils n'ont pas eu de sac, peut-être parce qu'on pensait qu'il en manquerait. Je trouve ça un peu dommage là, ils ont droit de parole, pas le droit de vote mais ils n'ont aucun crayon, absolument rien. Je ne sais pas si ça peut être corrigé?

**Marcel Rondeau** : Ben écoute, on va essayer de voir si ça peut être corrigé mais je pense que le problème qu'on a eu finalement, c'est qu'on a eu beaucoup de personnes qui se sont présentées aussi à la dernière minute, ce qui fait en sorte qu'on avait préparé pour un nombre de trousse, là. Mais Daniel a peut-être une réponse, là, plus adéquate.

**Daniel St-Pierre** : Effectivement, en date d'hier, on avait trois cent vingt-deux (322) inscriptions, trois cent cinquante (350) trousse ont été faites mais beaucoup d'entre vous ne vous êtes pas inscrit. Alors, on a la problématique qu'on connaît aujourd'hui. Alors, on va tenter à tout le moins s'il n'y a pas de trousse de photocopier les documents. Alors, on pourra corriger la situation là, dans les prochaines heures.

**Charles Saumure** : Merci.

**Marcel Rondeau** : Merci confrère. Est-ce qu'il y a d'autres discussions sur l'ordre du jour? Pas d'autres discussions, je veux juste vous demander votre indulgence là, pour le président, pour le bon déroulement de l'assemblée, il va peut-être avoir des changements que je vais faire pour, si on est à l'avance ou trop en retard pour déplacer des choses. Fait que je vous demande votre indulgence à ce niveau-là. Alors je vais demander aux gens, pis il y a un petit carton rouge aussi pour voter qui est dans votre trousse. Alors, quels sont ceux et celles qui sont en faveur? Contres? Adopté! Je vous remercie.

Je demanderais maintenant à Sophie Albert de venir lire la déclaration contre le harcèlement. Micro à la table.

**Sophie Albert** : Oui. Donc, ceux qui voudraient suivre en même temps, je crois que vous l'avez dans vos kits, vos trousse, Pardon! J'ai un collègue qui va me placer. Donc, déclaration de principes : Unifor croit que chaque personne a droit à la dignité et au respect tant au sein du syndicat que dans son milieu de travail. La création et la préservation d'un environnement sûr et exempt de harcèlement sont une responsabilité collective assumée par tous les membres d'Unifor. Unifor fait tout son possible pour montrer l'exemple en établissant des normes de comportement qui témoignent de notre engagement à l'égard de l'égalité. Unifor ne tolère aucune forme de harcèlement, d'intimidation ou de violence en milieu syndical, que ce soit au niveau local, régional, provincial ou national. Les actes de cette nature peuvent donner lieu à des sanctions prises contre un membre conformément à la procédure établie dans la politique d'Unifor contre le harcèlement en milieu syndical destiné aux membres d'Unifor. Pour le Conseil québécois, vos responsables seront Diane Mimeault, représentante nationale, je ne sais pas si Diane est dans la salle? Il semble que non... Et Alain Portelance, est-ce qu'Alain est dans la salle? Ah! Alain est derrière dans la salle. Et soyez assurés, évidemment que tous les renseignements qui seront recueillis seront traités avec la plus stricte confidentialité.

**Marcel Rondeau** : Merci beaucoup Sophie. L'adoption du procès-verbal de la dernière réunion. Comme je vous ai expliqué, la situation, on n'adoptera pas le procès-verbal de la réunion du 11 et 12 février. On va le faire au prochain Conseil québécois. On aura les deux (2) procès-verbaux à adopter. Je demanderais à Cathy St-Amand de faire le rapport sur les présences s'il vous plaît.

**Cathy St-Amand** : Alors, bon matin. En date du 30 avril 2014, ce matin, nous étions cent quatre-vingt-dix (190) délégués de cent cinq (105) sections locales. De plus, il y avait trente-quatre (34) représentants et représentantes nationaux, vingt délégués spéciaux avec droit de parole mais sans droit de vote et il y avait également six (6) suppléants, deux (2) invités spéciaux, quatre-vingt (80) observateurs, observatrices et cinq d'autres, du personnel. Aucun représentant des médias présent, pour un total de vingt-huit (28) femmes, deux cent dix-sept (217) hommes délégués pour un total des présences de trois cent quarante-deux (342). Naturellement, il y avait encore des gens qui n'étaient pas

inscrits quand on a fait le décompte. C'est pour ça qu'on disait tantôt qu'il... qu'on n'avait tous les kits pour toutes les personnes. Merci beaucoup.

**Marcel Rondeau** : Merci Cathy. Alors, avant de céder la parole à Michel, le directeur québécois pour son rapport, je veux juste vous faire mention parce que là aussi, y a une particularité. De la façon qu'on va procéder pour l'adoption du rapport et l'adoption des recommandations du directeur québécois. Ce ne sera pas échelonné sur trois (3) jours, pour ceux qui connaissent cette méthode-là. Tout va se faire, l'adoption du rapport du directeur québécois et l'adoption des recommandations vont se faire tous cet après-midi. Ça veut dire que si vous avez à parler sur le rapport du directeur ou sur les recommandations du directeur, vous devez le faire cet après-midi parce que demain, il va être trop tard et vendredi aussi. Alors tout le monde est au courant. Soyez avisés. Alors, sans plus tarder, je cède la parole à Michel Ouimet. (Applaudissements).

**Michel Ouimet** : Bonjour tout le monde. Bienvenu à ce premier Conseil québécois, conseil régulier puisqu'on a eu la création de notre Conseil québécois au mois de février. Ça me fait vraiment plaisir de tous vous revoir. J'espère d'être capable de passer à travers mon rapport debout, cette fois-ci au complet.

Alors, mon rapport va vous être distribué tantôt. Il s'agit de mon premier rapport depuis la création d'Unifor depuis le mois de février. Au mois de février, c'était plus un état de la situation qu'un rapport détaillé. Or, mon rapport va être assez exhaustif, puisqu'il va comprendre tous nos dossiers depuis la création d'Unifor, depuis le mois de septembre. Y aura aussi une présentation un peu spéciale pour cette fois-ci, pour le premier conseil pis en même temps, il va pouvoir vous servir de document de référence sur différents sujets que je vais aborder durant mon rapport mais principalement aussi comme document de référence pour les dossiers qui touchent le gouvernement Harper et principalement notre campagne membre à membre.

J'aimerais débiter par un rappel de nos objectifs lorsque nous avons décidé de nous lancer dans le processus de création de notre syndicat Unifor. On a voulu se donner de nouveaux moyens pour mieux représenter nos membres et nous démarquer comme étant un syndicat pour tout le monde. Le Congrès de fondation du syndicat Unifor à Toronto, à la fin d'août 2013 a jeté les bases d'une nouvelle organisation qui joue déjà un rôle influent dans notre société, non-seulement au niveau des relations de travail mais aussi sur la sphère politique et syndicale.

On doit être fier de ce qu'on a bâti jusqu'à maintenant mais par contre, redoubler d'ardeur pour la suite car si on veut demeurer à l'avant-scène, on ne doit pas ralentir la cadence. Il faut bien faire la distinction entre fusionner deux organisations et créer un nouveau syndicat. Il s'agit de deux (2) tâches distinctes dont la dernière nécessite beaucoup plus de temps et d'énergie. On s'est donné tous ensemble un syndicat plus grand et plus fort mais ça ne s'est pas fait tout seul. Nous avons énormément de travail et en ce sens, je tiens à remercier premièrement, vous, les dirigeants et les dirigeantes des sections locales et représentants et représentantes, les adjointes administratives pour leur travail et leur engagement. Je dois aussi souligner l'énorme travail que les membres de l'équipe de direction ont fait puis je les en remercie. L'objectif de nos syndicats fondateurs avec la création d'Unifor, est de se doter d'une nouvelle approche. Ainsi, nos organisations se sont engagées à créer un syndicat fort et efficace qui respecte les objectifs suivants : Assurer des milieux de travail sécuritaires, protéger les emplois, les salaires, protéger les avantages sociaux qui permettent un niveau de vie décent ainsi que le respect et la dignité au travail. Unifor entend aussi participer activement au processus politique dans nos communautés. Nous-nous associons ainsi à ceux et celles qui travaillent à rendre la société québécoise plus juste et équitable.

Notre nouveau syndicat se compose de plus de trois cent milles (300 000) membres à travers le pays, au Québec, cinquante-cinq milles (55 000) membres dont cinquante-et-un mille cent (51 100) cotisants et cotisantes. Vous trouverez dans mon rapport la répartition de ces membres selon les secteurs d'activité et les principaux employeurs. On a préparé pour vous comme document de référence, pour le Québec, les vingt-cinq (25) employeurs les plus importants qui représentent à peu près trente-neuf (39) pour cent de notre « membership » au Québec. Alors, vous les avez par lettres alphabétiques et ils seront dans mon rapport, comme j'ai dit, qui vous sera distribué tantôt comme document de référence. Vous allez aussi trouver dans le rapport, un autre diagramme sur les secteurs d'activité. Alors ces secteurs-là sont divisés en cinq (5). Alors, le premier secteur qui représente trente-quatre (34) pourcent de notre « membership », c'est l'industrie manufacturière; le deuxième, les ressources pour quatorze mille trois cents (14 300) membres pour vingt-huit (28) pourcent; le troisième secteur, les communications pour dix-sept (17) pourcent; le quatrième secteur, les services pour douze (12) pourcent et les transports pour neuf (9) pourcent. C'est des documents qui vous sont utiles comme référence comme je vous l'ai mentionné tantôt.

Maintenant, j'aimerais faire un lien entre nos structures et nos entités décisionnelles. Je veux faire un retour là-dessus parce qu'après, on va discuter avec quelque uns d'entre vous. Ça ne semble pas très clair, les structures décisionnelles, comment se joignent les conseils industriels, le Conseil québécois pis le Conseil canadien qui va nous amener à notre Congrès national. Alors, je fais un retour là-dessus sur nos entités décisionnelles. Alors, premièrement, évidemment, je commence par le Conseil québécois. Alors, la fondation du Conseil québécois qui a eu lieu les 11 et 12 février dernier s'est déroulée rondement alors que nous avons réussi, en une journée et demie, à adopter les règlements du Conseil et à élire les membres du comité exécutif du Conseil et des comités permanents.

Il est important de souligner le rôle décisionnel de notre nouvelle instance au Québec dont les résolutions dirigeront nos actions et fixeront nos lignes directrices afin d'assurer leur traitement, l'exécutif du Conseil a nommé le Comité de résolution qui reçoit avant chaque rencontre les résolutions des sections locales. Nous aurons d'ailleurs l'occasion de traiter des résolutions au cours de présente assemblée. Depuis février dernier que nous avons tenu trois rencontres du Comité exécutif du Conseil québécois pour jeter les bases de son fonctionnement mais aussi d'organiser la présente rencontre d'aujourd'hui. Dans un contexte où la majorité en est à sa première expérience comme membre exécutif et que plusieurs n'étaient pas familiers avec cette structure, il s'est agi d'un réel apprentissage. Je tiens à souligner leur engagement, leur temps et leur dévouement pour l'organisation de ce Conseil québécois.

Finalement, on a affecté des représentants et représentantes nationaux à chacun des comités permanents à titre de personne-ressource. Alors, tous les comités ont déjà tenu une première rencontre et ont fixé leurs rencontres à venir. Vous aurez d'ailleurs durant la rencontre du Conseil québécois un rapport de chacun des comités permanents. On se doit de souligner tout le travail qui a été réalisé en moins de deux (2) mois et demi depuis la fondation du conseil. Alors, félicitations à l'exécutif du conseil et à tous les membres des comités permanents et à tous ceux et celles qui ont répondu à l'appel des différents comités.

Quelques mots sur le Conseil canadien. On l'a assez répété, nos deux (2) syndicats prédécesseurs n'ont pas voulu simplement se fusionner, mais bien créer un nouveau syndicat avec de nouvelles instances. Maintenant, il y a des conseils régionaux partout à travers le Canada et il y a le Conseil canadien pour l'ensemble du syndicat. Ainsi, le Conseil canadien est prévu comme l'instance décisionnelle et intermédiaire entre le Conseil exécutif national et le Congrès. Le Conseil canadien a lieu une fois par année à divers endroits au pays. Cette année, il se tiendra du 12 au 14 septembre à Vancouver et l'an

prochain, du 21 au 23 août à Montréal. La délégation au Conseil canadien provient des sections locales, des exécutifs des conseil régionaux et du Conseil québécois, des comités permanents de chacun des conseils, des exécutifs des conseil industriels et de l'exécutif national. Les comités permanents du Conseil canadien sont composés à la base des membres des comités des conseils régionaux et québécois. Le Conseil canadien joue un rôle similaire à celui du Conseil québécois mais à un niveau pancanadien. Alors l'ensemble des sections locales y sont conviées.

Finalement, je vous précise un des article de la constitution, l'article 17, paragraphe 6 des statuts d'Unifor qui stipule que le Conseil canadien a le pouvoir suivant : Le Conseil canadien, par une majorité des deux tiers (2/3) des votes exprimés sur une base de per capita, peut modifier l'article 16, c'est-à-dire, les cotisations nationales des présents statuts s'il est établi que des cotisations extraordinaires sont nécessaires pour renforcer la caisse de grève et de défense. Pourquoi je vous en parle? C'est parce que vous voyez le pouvoir important qu'a, le rôle du Conseil canadien. Évidemment, si ça viendrait à arriver, où on devrait renflouer la caisse de grève, ce que je pense qu'il n'est pas près d'arriver, justement parce que notre caisse de grève est en très bonne situation financière, évidemment, vous seriez convoqués et informés d'avance que l'article 16 pourrait être modifié.

Les conseils industriels. Les conseils industriels sont le regroupement local au sein d'un même secteur économique. Notons que nos syndicats fondateurs avaient des regroupements similaires mais avec des appellations différentes. Dorénavant, ces regroupements se font sous la forme de conseils industriels. Leurs mandats et activités se décideront au sein même des structures et selon ce que les sections locales désirent. C'est vous qui allez en peaufiner les règles. Les statuts reconnaissent que les mandats des conseils industriels sont, entre autres, de mettre en candidature des personnes pour siéger à l'exécutif national. Et ça, c'est important; faire la promotion des affaires d'intérêt commun des membres du secteur économique; discuter, formuler et coordonner les stratégies industrielles; aider à la coordination des demandes et des programmes de négociation collective et par la formulation de politiques, de traiter avec les employeurs du secteur économique d'une manière stratégique; d'aider au recrutement de nouvelle unités de négociation au sein de ce secteur économique et de partager des informations et d'établir des réseaux de communication entre vous.

Le Conseil exécutif national, je ne m'y attarderai pas longtemps, je pense que vous avez tous vu les statuts. Il y a vingt-cinq (25) personnes sur le Comité national. Le comité se rencontre trois (3) fois par année. J'attire plutôt votre attention que sur le Conseil national, y a onze (11) représentants et représentantes qui viennent des conseil industriels. On le comprend, sur les vingt-cinq (25) postes, le Québec en obtient donc deux (2) automatiquement. Par ailleurs, si on tient compte de la possibilité qu'offrent les onze (11) postes réservés aux conseils industriels, il faut noter que nous avons l'opportunité d'augmenter la représentativité du Québec. C'est d'ailleurs le cas actuellement, alors que nous avons Jean-Pierre Lafont comme représentant du Conseil industriel de la foresterie et Marc Rousseau du Conseil industriel des télécommunications alors que tous deux (2) siègent sur l'exécutif en plus des deux (2) postes de base qu'occupent le directeur québécois et le président du Conseil québécois. Je pense que c'est tout à l'honneur de Jean-Pierre et de Marc de représenter toutes les sections locales du Canada de leur secteur d'activité. En ce sens, il est important que les sections locales participent autant que possible aux activités des conseils industriels dont plusieurs vont sûrement profiter du Conseil canadien pour se rencontrer. J'en rassure quelques-uns, parce qu'ils m'ont dit bah, le Conseil canadien, des dépenses supplémentaires pour nous. Je veux vous rassurer que ça ne sera pas toujours nécessairement lors des conseils canadiens puisque deux (2) exemples que je peux vous donner récentes, les Conseil de l'énergie va se rencontrer le 28 mai ici à Montréal et



le Conseil des télécommunications, le 18 juin, aussi à Montréal. Alors, vous voyez que ça ne sera pas toujours nécessairement lors des conseils canadiens. Donc, voilà pour nos structures.

Maintenant, j'aimerais vous parler des élections québécoises. Même si les sondages nous l'annonçaient, la défaite cinglante du Parti québécois a été stupéfiante alors que même la première ministre Pauline Marois s'est fait battre dans sa circonscription. Bien des hypothèses ont été avancées pour expliquer cette débâcle. Le projet de souveraineté, l'arrivée de Pierre-Karl Péladeau, la Charte des valeurs, les débats des chefs, les médias, etc. Je me contenterai pour ma part de déplorer le ton négatif de cette campagne peu reluisante. Le Parti québécois, le Parti libéral et la CAQ ont passé beaucoup plus de temps à se narguer et se dénigrer et ont eu de la difficulté à passer leur message. Nous sommes particulièrement déçus du peu d'importance qui a finalement été accordé aux enjeux pourtant majeurs comme ceux que nous avons énoncés dans notre plate-forme d'Unifor sur laquelle je reviendrai. Quoi qu'il en soit, on doit prendre acte du résultat et nous retrousser les manches afin de travailler nos dossiers avec un gouvernement majoritaire libéral. Nous devons aussi maintenir les liens avec l'ensemble des élus dont les membres de l'opposition officielle. Même si la campagne est derrière nous, il est important de revenir sur la plate-forme que nous avons développée afin d'en saisir toute la dimension mais surtout, l'importance des valeurs que nous défendons. À cet effet, vous trouverez dans votre trousse d'information, le dépliant que nous avons alors produit et largement distribué au sein des sections locales durant la campagne électorale. C'est le dépliant qu'on a mis dans vos trousse. Je tiens tout d'abord à souligner la qualité de ce document tant pour son contenu que sa présentation. Je tiens aussi à souligner que bien peu de syndicats ont développé ce genre de document pis c'est tout à l'honneur d'Unifor de l'avoir fait. On vous avait dit qu'en créant Unifor, on ferait des choses différemment, pis ça, je pense que c'en est un exemple. Finalement, rappelons que cette plate-forme a été adoptée à l'unanimité lors de la rencontre des présidents et présidentes des sections locales d'Unifor le 18 mars dernier à Trois-Rivières.

Ainsi, nous avons quatre (4) grands sujets et préoccupations : l'emploi, les régimes de retraite, la santé et l'éducation. Vous savez, les questions politiques, ça nous concerne directement. C'est pourquoi il importe de nous impliquer, de nous assurer de nous faire entendre tant au sein des partis politiques que dans notre structures sur cette question. En tant que syndicaliste et comme organisation syndicale, on peut faire une différence. C'est un de nos rôles de faire avancer les débats sociaux pour améliorer les services à la société et rendre notre monde d'aujourd'hui et de demain meilleur. Le gouvernement de Steven Harper et les François Legault de ce monde, n'ont qu'une chose en tête, nous faire taire et détruire le pouvoir d'influence qu'on s'est donné. Pis ils nous attaquent de toutes parts. Je peux vous dire une chose, ils vont trouver Unifor sur leur chemin pis on ne se laissera pas faire! On verra ensemble plus tard notre plan d'action. Je remercie toutes les sections locales qui se sont impliquées dans la dernière campagne électorale que ce soit sur la pose de pancarte, que ce soit sur le pointage, sur les sondages, sur le Jour « J » pis j'avais mis un « runneur » je ne savais pas comment traduire ça mais en tous cas, en terme électoral, je pense que vous savez ce que je veux dire. Il est important de s'impliquer pis je vous remercie de l'avoir fait.

Maintenant, dans nos dossiers plus spécifiques d'Unifor. Je vais commencer par le dossier de la forêt. Nos préoccupations sont toujours aussi vives dans ce dossier alors qu'au moment de mettre sous presse, rien n'était encore réglé. Il faut comprendre que la mise en vigueur du nouveau régime forestier a créé de nouveaux concepts, c'est-à-dire, ceux de la forêt aux mises en chères et la forêt de proximité. Le problème est qu'aucune harmonisation ou concordance a été apportée au Code du travail qui contenait des dispositions particulières quant aux exploitations forestières ce qui a créé un vide juridique pour l'application des accréditations et des conventions collectives sur ces territoires. Concrètement, ce

que ça veut dire, nos membres se retrouvent donc à travailler parfois sous l'égide d'une convention collective pis parfois sans aucune protection. Depuis l'entrée en vigueur du régime, il y a eu plusieurs répercussions désastreuses sur les conditions de travail. Pourtant, pourtant, on avait bon espoir à l'automne dernier, au lendemain du rendez-vous sur la forêt qui s'est tenu à Saint-Félicien alors que le gouvernement péquiste allait finalement régler le problème. Il faut rappeler à ce sujet qu'on s'est assuré de se faire entendre sur nos revendications, non-seulement à l'intérieur du rendez-vous, mais aussi à l'extérieur alors que plus d'une centaine de nos membres de la forêt mais aussi du secteur de l'aluminium ont manifesté bruyamment. Nous avons alors, réussi à obtenir un engagement clair de la première ministre Pauline Marois et de la ministre des ressources naturelles, Martine Ouellet qui avaient promis toutes deux d'apporter les mesures correctrices pour assurer la protection des droits des travailleurs et des conditions de travail décentes. Au moment de la rédaction de mon rapport, le gouvernement libéral venait tout juste d'être élu ce qui menace de retarder le dossier. Nous allons cependant redémarrer les démarches de représentations dans ce dossier pis Renaud pourrait vous en parler peut-être plus tantôt lors des rapports des directeurs. Mais on a passé des années à travailler notre lobbying politique auprès du gouvernement pour essayer de corriger cette lacune-là au Code du travail.

**Je recommande** donc que le Conseil québécois appuie les revendications d'Unifor afin que les droits syndicaux et des travailleuses et travailleurs de la forêt soient protégés et reconnus légalement.

Le secteur de l'aluminium. Nos membres du secteur de l'aluminium ne sont pas en reste alors que leur emploi est aussi menacé si des modifications majeures dans leur usine ne sont pas apportées. En raison des nouvelles exigences environnementales, de nouveaux procédés de production sont en effet nécessaires, ce qui implique du même coup des investissements majeurs. Nous avons encore là, pris les devants en étant proactif. Déjà, nous travaillons en partenariat avec des acteurs-clé de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean afin d'élaborer une politique Unifor de l'aluminium. Depuis longtemps et comme c'est le cas aussi dans d'autres secteurs liés à l'exploitation des ressources naturelles, nous privilégions le développement des industries de deuxième et de troisième transformation qui sont les meilleurs moyens pour attacher les industries au Québec et du même coup, préserver les emplois. Le secteur de l'aluminium est un fleuron québécois et est primordial pour l'économie du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Malheureusement pour nous, cette industrie est trop souvent victime de la fluctuation des prix sur le marché rendant les investissements dans les nouvelles technologies de production beaucoup plus difficiles. C'est pourquoi je pense qu'il est important que nous développions une position Unifor qui propose des manières concrètes de soutenir et d'assurer la protection des emplois dans ce secteur. La politique que nous voulons ainsi développer vise à établir des liens entre la matière première et les besoins de productions québécois et ce, autant dans les créneaux et les produits existants que dans des nouveaux. Cette politique devrait vous être présentée pour adoption lors de notre prochain Conseil québécois à l'automne.

Maintenant pour une stratégie nationale de l'énergie et de l'environnement. Unifor a demandé au gouvernement fédéral de développer une stratégie nationale de l'énergie et de l'environnement pour l'ensemble du pays afin que nos ressources énergétiques soient développées de façon à maximiser le développement durable de l'environnement et la création d'emplois stables et de qualité. La position d'Unifor énonce plusieurs principes pour une stratégie nationale progressiste en matière d'énergie et d'environnement dont :

- Premièrement, la nécessité de gérer le futur développement de l'énergie tout en mettant en place des limites claires et contraignantes sur les émissions de gaz à effet de serre.

- Deuxièmement, les exigences pour que la valorisation et le raffinage des produits pétroliers soient fait au Québec et au Canada.
- Troisièmement, une plus grande utilisation d'intrants et de services faits au Québec et au Canada.
- Quatrièmement, l'achèvement d'un réseau énergétique pancanadien.

La demande d'Unifor a pour objectif de lancer un dialogue national auquel participeront tous les intervenants, c'est-à-dire, les travailleurs, travailleuses, les entreprises, les organisations environnementales, les premières nations, les gouvernements fédéral et provinciaux.

**Je recommande** que le Conseil québécois appuie la campagne d'Unifor pour une stratégie nationale de l'énergie.

Chaque conseil régional au Canada a adopté en passant, cette campagne d'Unifor.

Toujours dans la même lignée, le renversement du flux de la ligne 9-B. Je vous en ai parlé déjà à quelques occasions quand j'ai eu la chance de prendre la parole dans différentes instances. Y a quelques développements là-dessus. À l'automne dernier, on est intervenu en commission parlementaire dans cet important dossier et on a appuyé le projet lors du dépôt d'un mémoire commun avec la FTQ. Nous l'avons cependant appuyé avec d'importantes conditions liées notamment à la protection de l'environnement et des communautés qui vivent à proximité de l'oléoduc. Nous demandons au gouvernement du Québec de poursuivre malgré tout, ses efforts de luttes aux gaz à effet de serre. Pour Unifor, cet appui s'inscrit dans le cadre de renforcements de la sécurité énergétique et il s'agit de réduire notre dépendance au pétrole qui provient de l'extérieur du continent.

Finalement, on a émis des demandes précises afin que les normes les plus élevées soient appliquées à ce pipeline pour assurer son intégrité structurelle, c'est-à-dire, sa solidité dont plusieurs en questionnait la solidité. Ils craignaient qu'il y ait des fuites dues à l'usure ou à la vieillesse du pipeline. Que l'entreprise démontre qu'elle peut intervenir rapidement et efficacement en cas de déversement; que l'entreprise se dote d'une couverture d'assurance adéquate pour couvrir toutes les conséquences d'un accident de pipeline. Par ailleurs, il fait aucun doute pour nous que le transport par oléoduc, s'il répond à certaines exigences de sécurité comme spécifié dans notre mémoire soit de loin le transport le plus sécuritaire du pétrole en comparaison aux camions, aux bateaux ou aux trains. Est-il besoin de rappeler la tragédie du Lac Mégantic où il y a eu quarante-sept (47) décès et où nous avons perdu deux (2) de nos dirigeants d'unités de la section locale 299. Tout récemment, l'Office national de l'énergie a approuvé le projet. Il reste maintenant à savoir si le gouvernement du Québec sera en mesure de s'assurer que Cambridge respecte les conditions additionnelles édictées dans le rapport rendu par la commission parlementaire de l'Assemblée nationale qui s'était penchée là-dessus à l'automne dernier.

Au-delà de ces considérations, nous appuyons aussi ce projet puisqu'il consolidera les emplois de nos membres dans les raffineries de Montréal, Suncor, anciennement Pétro-Canada et de Lévis, Valéro, anciennement Ultramar. Si le projet se concrétise, des investissements de plus d'un (1) milliard de dollars vont être possibles à l'usine de Montréal dans un projet d'implantation d'une unité de cokéfaction. Rappelons combien ces milieux offrent des emplois de qualité, bien rémunérés et dont dépendent aussi des milliers d'emplois indirects. Il ne reste que deux (2) raffineries au Québec alors qu'on en avait déjà six (6). On a certainement pas envie de revivre la fermeture de la raffinerie Shell survenue il y a une « couple » d'années où des centaines de nos membres ont perdu leur emploi tout en privant la métropole de milliers d'emplois indirects de qualité.

Maintenant, j'aimerais vous parler de la politique d'achat de produits de fabrication québécoise. On a applaudi l'initiative du gouvernement Marois qui a présenté une politique économique priorité-emploi

dont l'une des principales mesures concernait l'électrification des transports. Cependant, nous avons rappelé qu'une telle politique doit être basée sur l'achat de produit de fabrication québécoise. Nous avons indiqué que les politiques nationale en recherche et innovation industrielle, en développement du commerce extérieur et celle de stratégie d'électrification du transport doivent absolument être appuyés par une politique d'achat responsable qui favorise prioritairement nos industries québécoises. Il est opportun de rappeler à cet égard, le dossier de General Câbles qui fabrique des câbles spécialisés principalement pour Hydro-Québec et pour lequel nous avons dû nous battre il y a une « couple » d'années pour forcer l'achat de produits québécois. En effet l'usine qu'on représentait à Saint-Jérôme était menacée de fermeture parce qu'Hydro-Québec voulait changer de fournisseur de câble pour en prendre un des États-Unis. Nous avons effectués de nombreuses représentations auprès des divers partis politiques et du gouvernement tant et si bien que la même journée, nous étions face à l'Assemblée nationale pour manifester. À l'intérieur, les députés adoptait une motion à l'unanimité prônant une politique d'achat québécois. Ainsi nous avons obligé Hydro-Québec à réviser sa position et on a réussi à maintenir l'usine de Saint-Jérôme en marche. Je pense que v'là une illustration sans équivoque que notre influence auprès des gouvernements peut donner des résultats concrets et qu'une politique d'achat québécois renforce l'économie et la protection des emplois ici chez-nous au Québec. Sur une note plus large encore, nous pensons que cette politique devrait non-seulement s'appliquer au gouvernement et aux sociétés d'État mais aussi à nous, personnellement et au sein de nos organisations syndicales. Nous devons privilégier l'achat de matériel de fabrication québécoise et syndiqué et encourager des entreprises québécoises avant n'importe quelle autre entreprise.

**Je recommande** donc que le Conseil québécois soutienne une politique d'achat de produits de fabrication québécoise et appuie nos revendications auprès des gouvernements.

**Je recommande** aussi que nos instances syndicales à tous les niveaux respectent dans la mesure du possible, une politique d'achat de produits de fabrication québécoise et prioritairement syndicale.

Maintenant, le projet d'implantation de cimenterie à Port-Daniel. Nous avons exprimé nos inquiétudes quant au projet d'implantation d'une nouvelle cimenterie à Port-Daniel en Gaspésie. Il faut être clair, bien qu'on soit d'accord pour des projets créateurs d'emplois dans une région aussi durement frappée par le chômage, on a cependant de nombreuses réserves sur les répercussions de ce projet sur les autres cimenteries québécoises. Sachant que la production de ciment au Québec est déjà en surcapacité par rapport aux besoins du marché, l'annonce a de quoi inquiéter. C'est pourquoi nous avons demandé au gouvernement de démontrer et de garantir que sa participation et son soutien à la cimenterie de Port-Daniel ne causera aucune délocalisation d'emplois. À défaut, il devrait retirer sa participation de deux cent (200) millions et son prêt de deux cent cinquante (250) millions de dollars. Il y a une distinction à faire dans ce dossier-là entre une compagnie privée qui déciderait de s'installer à Port-Daniel et la même compagnie subventionnée par le gouvernement à coup de quatre cent cinquante (450) millions. Ce que j'ai dit dans les communiqués de presse, c'est qu'on n'habillera pas Jean pour déshabiller Jacques. Mais dans ce cas-ci, Jacques, c'est nos membres. Alors on a fait plusieurs représentations à cet égard, notamment pendant la campagne électorale alors qu'une manifestation s'est tenue en marge de l'un des débats des chefs. Nous avons aussi eu une rencontre avec la ministre péquiste de l'époque, Véronique Hivon, députée de la circonscription de Joliette où nous représentons les membres de la cimenterie Olseem. On représente aussi les membres de la cimenterie Kalasam à Kilmar Greneville-sur-la-Rouge. Précisons finalement que même si le projet avait été annoncé par Pauline Marois avant les élections, le Parti libéral maintenant au pouvoir ne s'y était pas opposé.

**Je recommande** que le Conseil québécois appuie la position présentée par Unifor afin d'obtenir les garanties que le projet n'entraînera pas de mise à pied ou de perte d'emplois dans les autres cimenteries québécoises déjà en activité.

White Birch, le fameux dossier White Birch. Je ne sais pas à combien de reprises on en a parlé. Vous n'avez pas fini d'en entendre parler non-plus. Cette saga qui n'en finit plus nous demande énormément de temps et met la patience de plus d'un à l'épreuve. J'ai justement rencontré une « couple » de gars de White Birch à matin pis je leurs parle à l'occasion pis encore une fois, c'est un dossier que Renaud est dedans depuis des années qu'on aimerait un règlement bien différent. Ce dossier-là est extrêmement complexe mais rappelons simplement que depuis 2010, la compagnie White Birch s'est placée sous la protection de la loi sur les arrangements avec les créanciers LACC. Elle alors vendu ses trois (3) usines québécoises à un consortium mais un consortium formé par elle-même, White Birch et Black Diamond lavant au passage toutes les créances des usines dont principalement celles dues aux régimes de retraite qui se chiffraient à plus de deux cent (200) millions de dollars. C'est immoral mais malheureusement pas illégal. On les a traités sur la place publique de bandit à cravates. Le nouvel acquéreur, Black Diamond voulait au départ abolir le régime de retraite. On a plutôt réussi à imposer des mesures de compensation par la mise en place de trois (3) régimes à prestations cibles dans chacune des trois (3) usines.

Le problème est que la compagnie, durant toute la période de transition entre la fin des régimes précédents et la mise en place des nouveaux, refuse d'assumer le paiement des prestations complémentaires qui privent ainsi les retraités de cinquante (50) pourcent. Cinquante (50) pourcent de leurs prestations à l'usine de Masson et Rivière-du-Loup et de dix (10) pourcent à l'usine de Québec! On poursuit nos efforts dans ce dossier-là et nous demanderons d'ailleurs, au juge à la reprise des audiences dans quelques jours, d'imposer un échéancier serré à White Birch Black Diamond afin que nos retraités puissent finalement être payés. En effet, maintenant, il n'y a plus aucune contestation des autres intervenants soit, les cadres et les non-syndiqués en ce qui concerne le paiement qui est dû aux retraités. C'est pourquoi nous voulons que le dossier puisse procéder même s'il reste d'autres questions à débattre.

Nos dossiers d'Unifor plus au quotidien. Outre les dossiers énumérés, plusieurs autres responsabilités accaparent mon temps, dont l'administration d'Unifor-Québec, les dossiers de la FTQ et du Fonds de solidarité, l'administration du Fond régional des sections locales du Québec, le FRSQ qui est le fond d'arbitrage et de négociation. Mais je suis aussi intervenu dans plusieurs dossiers en soutien aux représentantes et représentants nationaux et aux sections locales dont entre autre, la Coop fédérée pour la fermeture, CAE pour les mises à pied, Rio Tinto, congédiement de deux (2) dirigeants syndicaux, Bell personnel de bureau, sur les rétrogradations et la sous-traitance. Plainte au Conseil canadien des relations industrielles suite à la négo de Bell Bureau, Bell Alliant la sous-traitance, Bell Solution technique, sous-traitance, Purolator contre le maraudage, White Birch dont je viens de vous parler, Résolu, quelques négos dans les hôtels, dossier des cimenteries, négociation des téléphoniste de Bell, plainte à la Commission canadienne des droits de la personne suite aux négos des téléphonistes de Bell, l'Expert tec Techniciens pour les retraites anticipées, Projistix accréditation; CN Via Rail, plainte des membres avec la section locale; (Inaudible), deux (2) congédiements de dirigeants syndicaux; Bathium, en passant, j'étais avec le représentant national au téléphone. Je vous annonce que nos membres de Bathium sont sortis en grève hier sur la fin de la journée; Bombardier, plainte de membres et rencontre avec la section locale; CTV Bell Média, la négo; Silicium, le règlement du conflit; campagne électorale provinciale; recrutement de différents dossiers avec Sylvain; exécutif du Conseil québécois; déménagement des bureaux; Service des accidentés du travail; Conseil industriel des

communications; Conseil québécois des retraités et les règlements de divers dossiers d'arbitrage. Vous voyez que ce n'est pas les dossiers qui manquent. Vous trouverez, comme Marcel l'a dit tantôt, plus d'information dans chacun de ces dossiers dans les rapports des représentants et représentantes ainsi que des directeurs-adjoints et de la directrice-adjointe. Pourquoi je les ai énumérés? C'est parce que pour l'ancien groupe SCEP, ils avaient l'habitude de me voir à chaque réunion annuelle faire un rapport détaillé et précis de tous leurs dossiers. Maintenant, comme on l'a mentionné, ces rapports-là, détaillés, sont dans vos trousseaux dans les rapports des représentants et représentantes et directeurs-adjoints.

Les communications médiatiques d'Unifor. De nombreux communiqués de presse ont été émis dans les dossiers mentionnés par exemple, pour les élections, le dossier de l'électrification des transports, le projet de la cimenterie à Port- Daniel, le dossier de la forêt, White Birch, renversement de la ligne 9, le Fond de justice sociale et plusieurs négociations dans plusieurs de nos unités. Quand on a une unité qui conclue une entente, normalement, on émet toujours un communiqué de presse. Des fois il est publié, des fois, il ne l'est pas mais je peux vous dire une chose, Unifor-Québec, on a été très présents sur la scène médiatique.

Je vous l'avais dit au début, j'ai besoin de votre patience parce que mon rapport est un peu long.

Maintenant, au niveau de la politique, en marche vers les élections fédérales, le lourd bilan du gouvernement conservateur et laissez-moi vous dire, même si on pense qu'il est lourd, à la préparation de mon rapport, je pense que quand on dit qu'on est attaqué de plein fouet par le gouvernement Harper, vous allez en réaliser tout l'impact dans mon rapport. Depuis trop longtemps maintenant, le gouvernement de Stephen Harper est au pouvoir. Les dégâts sont de plus en plus lourds et dans certains cas, vont être très difficiles à corriger. Il importe que nous amorcions immédiatement le travail en vue des élections fédérales qui se tiendront le 19 octobre 2015. D'autant plus qu'il y a des rumeurs qui circulent que des élections pourraient plutôt être devancées au printemps 2015. Alors vous voyez que Harper qui avait établi des dates fixes pour les élections, déroge de ses propres règles. Il faut absolument, absolument qu'on se débarrasse une fois pour toutes de ce gouvernement rétrograde et de droite. Ces dernières années, comme je l'ai dit tantôt, jamais le mouvement syndical n'a été attaqué de façon aussi directe et systématique. Examinons ensemble quelques-uns des méfaits des conservateurs et de la droite en général. Le saccage de l'Assurance-emploi, un triste deuxième anniversaire le 29 mars dernier. Le deuxième anniversaire de la réforme honteuse de l'Assurance-emploi a été souligné. Tout au long de la semaine qui a suivi, diverses manifestations ont été tenues pour rappeler autre gâchis du gouvernement Harper. Il importe de poursuivre notre travail de dénonciation sur ce sujet. D'ailleurs, la FTQ a participé avec les autres membres de la Coalition contre le saccage de l'Assurance-emploi au mois de mars dernier à une rencontre à Ottawa afin de discuter d'un plan pour intensifier et étendre la lutte contre la réforme. Il a notamment été question des moyens d'action qui devraient se mettre en place pour culminer lors des élections de l'automne 2015. Sans contredit, la réforme telle qu'entamée par le gouvernement Harper sera un enjeu lors des élections alors que le moment coïncidera avec le soixante-quinzième anniversaire de l'adoption de la loi sur l'Assurance-chômage de 1940. Cette réforme a une fois de plus créé une rare unanimité à Québec alors que les chambres de commerce, les employeurs ont vertement critiqué le projet.

L'abolition de la caisse de l'Assurance-emploi. Alors, via la FTQ, on conteste la décision du gouvernement d'abolir purement et simplement la caisse de l'Assurance-emploi faisant disparaître d'un seul coup la réserve de cinquante-sept (57) milliards de dollars accumulés entre 96 et 2008. Il faut rappeler que cet argent provient des cotisations des travailleuses et des travailleurs et des employeurs uniquement. Il n'appartient pas au gouvernement et pourtant, pourtant, il s'en est purement et simplement approprié, pratiquement ainsi un réel détournement de fonds. C'est du vol pur et simple!

C'est honteux et c'est inacceptable! Si au moins, cet argent-là avait servi à financer le régime et à le bonifier, mais non! Les conservateurs l'ont fait disparaître tout en augmentant en plus les cotisations au régime. À l'heure actuelle, on attend la décision de la Cour suprême qui doit se prononcer sur une objection préliminaire. Si elle nous donne raison et rejette le recours, le dossier va retourner sur le fond à la Cour supérieur. Dans le cas contraire, le dossier va être clos.

Maintenant, regardons ensemble les projets de loi et les mesures antisyndicales. Toutes les raisons sont bonnes pour attaquer les syndicats. Je vais les réviser avec vous sans aller dans tous les détails, mais en même temps comme je vous ai dit tantôt, mon rapport va vous servir de guide pour la campagne membre à membre. Alors, on fait état des projets de loi antisyndicaux du gouvernement Harper. Je commence par le projet de loi C-377. Dans l'état qu'il était au moment de son dépôt, ce projet avait pour but de forcer les organisations syndicales à dévoiler publiquement leurs finances et incluant toutes dépenses supérieures à cinq (5) mille dollars, le salaire de ses employés ainsi que la répartition de ses dépenses entre les activités politiques de lobby et les relations de travail. Pis vous savez pourquoi, c'est là-dessus qu'ils veulent nous « pogner »? C'est-à-dire qu'ils veulent contrôler, ils veulent vérifier l'argent qu'on dépense en lobbying politique et ils veulent faire une division entre le lobbying politique et les négociations et notre travail de relations de travail. Tout ça au nom de la transparence comme si nos organisations syndicales n'avaient aucune règle d'imputabilité auprès de leurs membres. Et qu'on se le dise, le seul but visé par ce gouvernement de droite, c'est d'anéantir les groupes d'opposition. Ils n'ont pas lésiné à couper les budgets de nombreux organismes non-gouvernementaux qui défendaient les droits de la population afin de faire taire toute critique. Ils s'attaquent maintenant aux syndicats en toute connaissance de cause et en visant ce qui est le plus important pour nous, le nerf de la guerre, c'est-à-dire, nos ressources financières. Car précisons-le, ce projet de loi vise uniquement les organisations syndicales. Il est présentement sur la glace alors que le sénat a suspendu les débats sur le projet en deuxième lecture. Mentionnons qu'il a été sévèrement amendé par les sénateurs. Il a tellement été modifié, tellement été charcuté que le projet de loi ne voulait plus rien dire. C'est rendu que c'est les sénateurs conservateurs qui défendent les intérêts des travailleurs. On aura tout vu!

C-525. Voilà un autre projet de loi déposé par un député conservateur de l'Alberta qui s'attaque cette fois-ci aux droits d'association dans les juridictions fédérales en imposant un vote obligatoire lors du dépôt d'une requête en accréditation. Ainsi un vote devrait être tenu automatiquement et ce, même si les adhésions sont majoritaires laissant toute la place aux campagnes d'intimidation des employeurs. Comme nous le savons, toutes les juridictions où un vote obligatoire a été imposé, on a vu le taux de réussites de ses campagnes de recrutement chuter de façon drastique. Pire encore, le projet facilite le mécanisme de désyndicalisation alors que le processus aurait été amorcé à la demande d'une pétition d'employés qui représenteraient seulement quarante (40) pourcent des membres de l'unité. On imagine l'influence que serait du même coup donnée aux employeurs pour manipuler les travailleuses et les travailleurs. Ce projet a été adopté en douce à la mi-avril et doit maintenant passer le processus législatif du sénat.

Crédits d'impôts aux fonds de travailleurs. Voilà une autre attaque qui vise principalement le Québec alors que c'est ici que nous avons les deux plus importants fonds de travailleurs au pays, c'est-à-dire, le Fonds de solidarité FTQ et celui de la CSN, Fondations. Avec un actif net de neuf point cinq (9.5) milliards, il est clair que la force et l'influence du Fonds de la FTQ en dérange plus d'un et je vous en ai parlé souvent. Ainsi, lors du dernier budget fédéral de 2013, le gouvernement Harper a réussi encore une fois à braquer une bonne partie du Québec en annonçant les coupures des crédits d'impôt de quinze (15) pourcent aux fonds de travailleurs crédits qui disparaîtront graduellement et complètement

d'ici 2017. En 2014, le quinze (15) pourcent est maintenu, en 2015, il va être baissé à dix (10), en 2016 il va être baissé à cinq (5) pour s'effacer complètement en 2017. Tant les centrales syndicales que les organismes communautaires en passant par les chambres de commerce et plus largement, le Québec Inc., imaginez-vous, le Québec Inc., ont dénoncé cette mesure. Il faut savoir que cette annonce affecte directement et majoritairement les gens de la classe moyenne qui verront leur capacité à épargner pour leur retraite amputé. Pour les personnes qui cotisent au Fonds de solidarité, cette mesure constituera dans les faits, une hausse d'impôt de plusieurs centaines de dollars. En effet, les spécialistes du Fonds ont calculé qu'une personne qui contribue annuellement deux mille huit cent (2800) dollars aura une hausse moyenne de ses impôts de quatre cent vingt-cinq (425) avec l'élimination du crédit d'impôt en 2017. En plus d'être un instrument incomparable qui encourage les économies en vue de la retraite, le Fonds de solidarité est aussi un levier économique majeur partout au Québec alors qu'il a contribué à la création et au maintien de plus de cinq cent mille (500 000) emplois. Finalement, il est faux de prétendre que le crédit d'impôt représente un coût pour les gouvernements. Il a été démontré clairement que les retombées économiques, les emplois créés et sauvegardés permettent au gouvernement de récupérer ces crédits d'impôt-là dans un délai de trois (3) ans. Malgré les demandes répétées de plusieurs intervenants, rien n'y fait et Harper s'entête toujours au détriment de la population québécoise et de son économie.

Le projet de loi C-4. Voilà un autre projet de loi qui menace les droits syndicaux, notamment en ce qu'il donne le pouvoir au Conseil du trésor, donc au gouvernement Harper de décider de ce qui constitue un service essentiel ce qui risque de priver des milliers de fonctionnaires de leur droit de grève. Le gouvernement Harper pourra aussi décréter qu'une convention collective sera établie par arbitrage plutôt que par négociation. De plus, le projet donne à la ministre du travail l'autorité de rejeter tout refus de travail par un employé qui juge une tâche dangereuse. Ainsi, celles et ceux qui refusent de faire un travail dangereux vont être sujet à des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au congédiement. Il faut comprendre que cette nouvelle mesure s'appliquera à l'ensemble des travailleuses et travailleurs de juridiction fédérale et ça touche des milliers de nos membres.

L'abolition de la formule Rand. De plus en plus discutée, on entend les politiciens de droite parler de l'abolition de cette règle de droit qui rend obligatoire le paiement et le prélèvement des cotisations syndicales. C'est ça le but que s'est donné la droite canadienne et québécoise. Affaiblir les syndicats en s'attaquant à la source même qui nous permet d'exister. Il s'agit d'une action bien concertée de toute la droite au pays à laquelle les porte-paroles usuels comme l'Institut Fraser et l'Institut économique de Montréal font écho. Y a fort à parier qu'en 2015, il en soit question lors de la campagne électorale ou encore qu'un projet de loi à cet effet soit initié par un député d'arrière banc comme ce fut le cas avec d'autres projets de lois antisyndicaux. À ce sujet, il faut souligner la campagne exemplaire qu'a menée Unifor et plus spécifiquement notre président Jerry Dias contre le chef du Parti progressiste conservateur de l'Ontario, Tim Hudak. Celui-ci avait promis de mettre en place les fameuses clauses de « right to work » comme aux États-Unis et qui auraient notamment eu pour conséquences d'abolir le paiement obligatoire des cotisations syndicales. Rien n'a été épargné pour faire connaître notre opposition à ce projet : campagne publicitaire, lettres ouvertes, etc. Notre confrère président a même invité le politicien à débattre publiquement de la question. Finalement, le politicien a changé d'idée et a retiré cet engagement de ses promesses. Il s'agit d'une belle victoire dont je suis sûr, Jerry va nous parler un peu plus tard dans son allocution. (Applaudissements).

Bien peu de considération pour les femmes. On oublie souvent cet aspect-là et j'en parlais hier à l'exécutif du Conseil québécois en préparation pour mon rapport, les projets de loi dont je viens de vous parler, on en a entendu parler souvent pis on va continuer d'en entendre parler parce que c'est ça qui



va être le cœur des élections à l'automne 2015 ou au printemps 2015. Mais en faisant ma recherche sur les attaques de Harper, trop peu souvent, on entend parler des attaques qu'ils font aux femmes. Le gouvernement Harper n'est pas en reste avec le dossier des femmes alors qu'il les a attaquées à de nombreux égards. Que l'on pense aux projets de lois et autres motions rétrogrades présentées par des conservateurs afin d'abolir directement ou indirectement le droit à l'avortement et le droit pour la femme de disposer librement de son corps. Le gouvernement Harper s'est aussi empressé de couper le budget de Condition féminine du Canada de trente-sept (37) pourcent. Trente-sept (37) pourcent! Et de fermer douze (12) des leurs seize (16) bureaux régionaux comme ils l'ont fait aussi pour d'autres groupes de pression, ils ont éliminé les programmes d'aide aux groupes qui se spécialisaient dans les questions de droits des femmes. Le gouvernement conservateur a aussi coupé dans le programme de contestation judiciaire qui permettait aux organismes de femmes de contester les dispositions législatives inéquitables. En matière d'équité salariale, le gouvernement conservateur a toujours refusé de mettre en place une loi proactive en la matière et ce, contrairement aux recommandations d'un groupe de travail sur cette question. Pis là-dessus aussi, vous le savez, ça fait combien d'année qu'on frappe sur le clou au Québec auprès du gouvernement fédéral pour qu'il établisse une loi proactive comme celle qu'on a au Québec. Pire encore, ils ont modifié les lois de telle sorte qu'il est devenu impossible maintenant pour les fonctionnaires fédéraux de porter plainte à la Commission des droits de la personne pour iniquité salariale. Ces questions doivent être résolues à la table de négociation alors que l'employeur nie qu'il y ait iniquité salariale. Il existe de nombreuses illustrations du peu de considération de ce gouvernement-là envers la cause des femmes et même si elles ne sont pas spécifiques à elles, elles les affectent directement dont le resserrement des règles de l'Assurance-emploi qui pénalise notamment la clientèle des femmes, l'abandon du programme national des garderies, etc.

L'interventionnisme à outrance dans les relations de travail. Ça aussi, ça nous touche de près et ça a touché des membres d'Unifor. On ne peut pas passer sous silence les nombreuses interventions de ce gouvernement conservateur qui a bafoué les règles de négociation en imposant des lois pour régler des négociations de conventions collectives. Que l'on pense à Air Canada, où le gouvernement a invoqué l'urgence d'agir parce qu'il s'agissait d'un service essentiel ou encore le conflit du Canadian Pacific alors qu'il imposait une loi spéciale pour forcer le retour au travail. Ils sont aussi intervenus à Poste Canada en imposant des conditions de travail, imaginez, inférieures à celles qui avaient été faites par la partie patronale. Et finalement, dans le dossier de Via Rail, la menace d'une loi spéciale qui a plané tout au long des négociations qui se sont finalement réglées à minuit moins une.

Le mépris des règles parlementaires et de la démocratie, le gouvernement Harper est aussi maître dans les projets de loi de plusieurs centaines de page noyant des mesures importantes dans un flot de modifications législatives. Comment débattre sérieusement et en profondeur et s'assurer d'un processus législatif sain si les dispositions sont enfouies et camouflées au travers d'un projet de loi aux centaines de pages? Ça n'a aucun bon sens! Le gouvernement Harper agit au mépris des règles démocratiques et de celles du parlement canadien ainsi que les vrais débats et empêchant que les vrais débats ne se tiennent. D'ailleurs à ce propos, le gouvernement conservateur a profité d'une de ces lois mammoth pour modifier les règles de la protection concernant la propriété étrangère dans les télécommunications sans que les membres du parlement n'aient pu en débattre sur le fond. C'est d'autant plus révoltant que récemment, nous apprenions qu'en raison des négociations que les conservateurs ont conclues pour l'accord de libre-échange en Europe, nous en pourrions même plus revenir en arrière quand ils ont accepté que les télécommunications n'en soient plus exclues comme c'était initialement prévu afin notamment de permettre des mesures protectionnistes contre la propriété étrangère. Et ça, ça touche encore une fois plusieurs milliers de nos membres. Dorénavant, tout ce que le gouvernement fédéral peut faire en vertu de cet accord, c'est de maintenir les règles existantes ou de

permettre une plus grande dérèglementation. Un constat s'impose. Même si un gouvernement libéral ou NPD prenait le pouvoir, nous aurions les mains attachées par cet accord et serions donc dans l'impossibilité de corriger le tir à moins de renégocier complètement l'entente. C'est d'un tel mépris pour la démocratie alors qu'il s'agit d'enjeux cruciaux pour notre économie, notre avenir, nos emplois, la protection de notre vie privée et j'en passe.

Et ce sujet m'amène à vous parler plus précisément du secteur des télécommunications et de la propriété étrangère. On diffuse depuis quelque temps, à la télé, une publicité dans laquelle le gouvernement fédéral se vante d'avoir réussi à faire disparaître les contrats de trois (3) ans des compagnies de téléphone. Ça, c'est vrai que c'est un « bug » pis c'est vrai qu'ils ont réglé ce problème-là. Ils prétendent aussi dans ce message qu'en permettant plus de compétition dans ce secteur, la qualité des services va être accrue. Dans un premier temps, il est clair pour moi que ça, c'est une tentative de riposte à notre campagne sur cette question concernant la propriété étrangère mais plus particulièrement aux revendications qu'on a faites valoir dans le dossier de Verizon. Alors ceux qui étaient au Congrès de fondation à Toronto, on a eu une super-belle manif avec nos chandails rouges et nos drapeaux justement pour contester l'arrivée potentielle de Verizon au Canada. Et finalement, je ne suis pas sûr que c'est juste à cause de notre manif, mais en tous cas, dans les jours qui ont suivis, Verizon a annoncé publiquement qu'ils ne venaient pas s'établir au Canada pis c'est une bonne affaire. En fait, il s'agit là d'une belle manipulation qui s'inscrit dans la propagande réalisée par le gouvernement Harper dont l'objectif est d'ouvrir le marché de la téléphonie aux compagnies étrangères en prétextant qu'à terme, cela profitera aux consommateurs en faisant baisser les prix. Rien n'est moins sûr! Car dans les faits, l'entrée des géants des communications étrangers sur le marché canadien risque bien plus d'entraîner des répercussions négatives dont notamment, une atteinte à la culture québécoise et canadienne en permettant un plus grand contrôle étranger de la programmation et du contenu. Je ne pense pas qu'ils se « bodreraient » ben, ben, des émissions francophones si une compagnie étrangère s'appropriait les communications au Canada et au Québec. Une menace à la sécurité nationale en détournant nos lois en matière de respect de la vie privée et de l'accès à l'information, ce qui nous touche de plus près, la diminution des emplois en permettant aux entreprises étrangères de tout transférer des tâches qui peuvent se faire à distance dans leur structure d'entreprise qui serait déjà en place ce qui réduirait le nombre d'emplois disponibles au Québec et au pays. De plus, il n'y a aucune preuve que de permettre une plus grande propriété étrangère va permettre de réellement réduire les coûts pour les consommateurs ou améliorer les services. Il faut bien se le dire, ces compagnies-là viennent ici pour faire de l'argent. C'est pas vrai qu'elles viendront ici dans le seul but de nous faire économiser. À notre avis, plutôt que de permettre la propriété étrangère, nous avons besoin d'une stratégie nationale des télécommunications qui présente une vision à long terme en promouvant les intérêts des consommateurs et des travailleurs tout en protégeant la sécurité et la culture québécoise et canadienne.

Attaque contre les travailleurs et travailleuses de Poste Canada. Le gouvernement Harper a approuvé le plan de Poste Canada qui prévoit la fermeture de bureaux et qui planifie de cesser la distribution du courrier à domicile. Le tout, assorti d'une hausse importante des coûts car le prix du timbre va augmenter significativement. Une campagne de sensibilisation auprès de la population est d'ailleurs en cours du côté de nos consœurs et confrères du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes, le STTP. Nous vous invitons à consulter leur site internet [www.sttp.ca](http://www.sttp.ca) qui nous renseigne sur plusieurs actions qui peuvent être faites pour les soutenir. Ils ont une affiche, une grosse affiche « Sauvons la livraison à domicile » à mettre dans les fenêtres de votre maison, ils ont une lettre en ligne et plusieurs autres outils.

**Je recommande** que les sections locales d'Unifor encouragent les membres à appuyer la campagne du STTP pour sauver les emplois chez Poste Canada.

Est-ce qu'il faut en rajouter? Quand on dit que ces attaques sont sans précédent, je pense que ce résumé est sans équivoque. Même si vous pensez qu'il a été long, il y en a que je n'ai même pas couvert comme le contrôle des armes à feu, les coupures chez Radio-Canada, les coupures dans les organismes internationaux. Comme on peut le constater, nous avons plus d'une raison de nous occuper de l'élection fédérale de 2015. Il en va de nos emplois, de nos conditions de travail, de la survie de nos organisations syndicales et de nos conditions de vie en général. Je vous le répète, c'est primordial! Primordial qu'on débarque ce gouvernement à la prochaine élection.

Maintenant, comment on va s'y prendre? Ce qui m'a mène à vous parler du sujet suivant, la campagne membre à membre. Après avoir fait ce tour d'horizon de nombreux dossiers politiques tant fédéral que québécois, que nous avons menés et pour lesquels nous devons continuer à nous battre, on comprend aisément que sans nos membres, rien n'est possible. C'est pour cette raison que notre campagne membre à membre est si importante. Car elle vise à les reconquérir les mobiliser, les sensibiliser à l'importance des nombreux débats que nous devons mener.

Ces dernières années, on a connu un rare ressac antisyndical qui s'est répandu dans la population en général, mais il ne faut pas se le cacher, parmi nos membres aussi. Ils ont tellement entendu de négatif sur les syndicats qu'ils ont oubliés que leurs conditions de travail et leur sécurité d'emploi sont le résultat des actions syndicales. Je dois vous dire qu'au Québec, on n'a pas été ménagé avec la Commission Charbonneau pis ça, ç ne nous a pas aidé non-plus. Je vous ai promis la dernière fois que je ne reviendrais pas là-dessus. Il faut rappeler à nos membres et à l'ensemble de la population que les mesures sociales que nous-nous sommes données au Québec et au Canada ne sont pas arrivées par magie ou parce que les gouvernements l'ont bien voulu. Non! Ce sont plutôt nous, les syndicats qui à force de revendications ont entraîné la mise en place de nombreuses mesures de protection dont bénéficie maintenant l'ensemble de la population. Qu'on pense à l'Assurance-chômage, les régimes d'Assurance-maladie, la loi anti-briseur de grève, les garderies à sept (7) dollars, bien que Pauline voulait les augmenter, le Régime québécois d'assurance-parentale, les lois en matière de Santé et sécurité au travail, l'équité salariale, etc... Nous avons le devoir, si nous voulons réellement mener la charge de convaincre nos membres à nouveau, de les re-convaincre du rôle essentiel que nous jouons dans la société. Il en va de l'avenir même de nos organisations.

Si cette campagne-là, c'est d'abord mise en branle du côté du Congrès du travail du Canada, la FTQ l'a aussi faite sienne, en développant notamment un site internet exclusivement à la campagne membre à membre. Le site s'appelle [unmondeplusjuste.org](http://unmondeplusjuste.org). Vous y trouverez beaucoup d'information, des suggestions et des outils dont plusieurs développés par notre propre syndicat, Unifor. Vous allez avoir cette semaine des ateliers. Il va être question de la campagne membre à membre. On va avoir vendredi, une présentation complète du site de la FTQ. Vous allez voir les outils sur le site. Donc, vous allez pouvoir profiter pour sensibiliser vos membres dans les milieux de travail.

Je recommande que les sections locales appuient la campagne membre à membre en participant activement aux activités qui vous seront proposées.

Campagne pour des emplois de qualité. Au Canada la qualité et la sécurité d'emploi s'effrite de plus en plus. De toutes les offres d'emploi, le travail à temps partiel représente un emploi sur cinq (5). Le nombre d'emplois à temps partiel croît à un rythme deux (2) fois plus élevé que le nombre d'emploi à temps plein et la plupart sont à court terme et contractuels. Nous sommes nous-même témoins de ce phénomène dans plusieurs de nos unités d'accréditation. De manière générale, les travailleuses et

travailleurs temporaires gagnent soixante-dix (70) pourcent du salaire de leurs consœurs et confrères qui ont des emplois à temps plein. Ils ne bénéficient d'aucun avantage social, ils sont moins susceptibles d'être protégés par une convention collective. Y a pas un secteur de notre économie dans lequel les travailleurs et les travailleuses ne sont pas menacés justement par l'impartition de leur emploi. Je travaille justement sur plusieurs dossiers d'impartition pour nos membres actuellement, principalement dans le secteur des communications. C'est pourquoi Unifor a exigé que le gouvernement fédéral convoque un sommet pour des emplois de qualité avec tous les intervenants concernés intéressés pour entamer une discussion sur la création d'emplois décents et durables. Ce sommet se voulait non-pas une solution, mais plutôt un début de réponse. Malheureusement, le gouvernement n'a pas répondu. Alors, nous avons décidé d'organiser notre propre forum pour des emplois de qualité qui se déroulera les 4 et 5 octobre 2014 à Toronto. Ce forum sera précédé par la tenue d'activités régionales partout à travers le pays. Il est important que nous y participions en grand nombre.

**Je recommande** que les sections locales assurent une participation aux activités régionales et au forum national d'Unifor sur les emplois de qualité.

Du côté de la FTQ, nos priorités à venir, voici les dossiers prioritaires qu'on s'est donnés, qu'on s'est fixé au sein de la FTQ. Le premier, je viens de vous en parler longuement, la défense des droits syndicaux contre les attaques de Harper. Tout ça via le site « Un monde plus juste » dont je vous ai parlé dans la section précédente, la protection des régimes de retraite menacée par les faillites et autres difficultés financières ainsi que la bonification des régimes publics notamment, via la campagne « Une retraite à l'abri des soucis », la protection des services publics et le plein contrôle du Québec sur ses ressources et le développement économique régional et plusieurs autres. Soulignons aussi la tenue du Conseil consultatif de la FTQ qui a eu lieu la semaine dernière et qui était à propos des prochaines élections fédérales. Il marquait une première activité parmi plusieurs qui se tiendront d'ici les élections fédérales de 2015 et en voici les principales étapes : La campagne membre à membre dont je viens de vous parler qui elle, s'échelonne en 2014 et en 2015; le Congrès du CTC qui a lieu la semaine prochaine à Montréal; le Forum social des peuples en août 2014 à Ottawa; la tenue de réflexion avec les militants et militantes lors de la tournée des dirigeants de la FTQ lors de laquelle je participerai en partie à l'automne 2014; la campagne de publicité grand-public du CTC qui elle, va se dérouler automne 2014, hiver 2015; les états généraux sur le syndicalisme au printemps 2015 et enfin, la mobilisation pour les élections fédérales à l'été et l'automne 2015.

Je reviens sur le Conseil consultatif auquel, de la FTQ auquel on a assisté la semaine dernière. On a eu une présentation d'une firme de communication et de recherche qui nous a tracé un portrait vraiment intéressant de la tendance politique fédérale, non-pas juste au Québec mais pour tout le Canada. Il y avait des comparatifs qui remontaient à deux (2) ou trois (3) élections précédentes et c'était vraiment intéressant. La présentation qu'on a eue, ils établissaient les comtés sur lesquels on devrait travailler à l'automne 2015 pour débarquer le maximum de députés conservateurs. Au total, selon eux, à travers le Canada, soixante-et-un (61) comtés sur lesquels on devrait axer notre travail dont sept (7) au Québec. Je pensais qu'ils auraient dit cinq (5) parce qu'on a cinq (5) députés conservateurs au Québec. On a Bernier, Blainey, Gord, Lebel et Paradis en Beauce, Mégantic et dans la région de Québec. Mais selon eux, leur vision est qu'il y aurait peut-être un risque de deux (2) comtés qui pourraient aussi être pris par les conservateurs. Ils nous disaient qu'ils escomptaient une hausse, une faible hausse du Bloc québécois. Je parlais à mon « chum » Luc tantôt, pis Luc a des prévisions optimistes pis je l'espère mais enfin, on verra d'ici ce temps-là en espérant que le Bloc québécois pourra reprendre un peu du poil de la bête comme on dit. Alors, c'était intéressant de voir les enjeux et les comtés sur lesquels on devait travailler. Mais aussi, on est allé jusqu'à regarder les possibilités d'un vote plus que stratégique,

un vote très stratégique. C'est-à-dire de regarder les comtés un par un partout où on aurait une chance de débarquer les conservateurs et il faudrait se faire un choix qui ne serait peut-être pas nécessairement le Bloc ou le NPD dans le reste du Canada, pis ne sautez pas en bas de vos chaises mais peut-être même d'aller appuyer des libéraux si ça prenait ça pour être capable de débarquer les députés conservateurs. Évidemment, son constat est le même que nous, depuis fort longtemps, le gros du travail devrait être fait en Ontario. Au Québec, comme j'ai dit, on a cinq (5) députés conservateurs. L'ouest canadien est une région difficile à attaquer. Donc, leurs conclusions est que les comtés qui peuvent faire une différence se retrouveraient en Ontario. Au prochain Conseil québécois, j'ai l'intention justement, d'inviter le jeune qui nous a fait la présentation sur la possibilité de débarquer des différents députés conservateurs pis si j'attends au prochain Conseil québécois, comme j'ai dit tantôt, si la tendance se maintient et que Harper décrète des élections fédérales au printemps, notre prochain Conseil québécois est tard au mois de novembre, on serait à cinq (5), six (6) mois de l'élection fédérale. Alors on réinviterait cette firme-là. Les statistiques pourraient changer d'ici ce temps-là et ce serait intéressant qu'au prochain Conseil québécois, on puisse regarder ça avec lui. On va faire tous les efforts comme je l'ai mentionné tantôt au Québec et comme je l'ai mentionné aussi au Congrès de la FTQ, premièrement de s'assurer de débarquer les cinq (5) députés conservateurs qui reste pis s'assurer qu'il n'y en a pas d'autres d'élus dans d'autres comtés.

Toujours au niveau de la FTQ, au niveau des comités permanents de la FTQ du Conseil général, on a revu la liste des délégués sur les différents comités permanents de la FTQ puisqu'à un moment donné, on a roulé à deux (2), anciens SCEP, TCA sur tous nos comités. Mais à un moment donné, on n'est pas pressé de le faire mais on a reçu un petit « call » de la FTQ pis dire bon ben, essayez donc de réviser vos choses. Alors, c'est ça qu'on a fait. Alors là, toutes les personnes qui siègent sur les comités ou qui ne siègent plus, ils ont tous été avisés. Puis on a aussi revu la liste des membres du Conseil général de la FTQ.

Congrès du travail du Canada. Je veux souligner la tenue du Congrès du CTC qui se tiendra à Montréal au cours de la semaine prochaine. Je me dois de vous parler de l'élection qui va se dérouler le 8 mai prochain alors que l'actuel secrétaire-trésorier, Hassan Yussuff, issue d'Unifor briguera la présidence contre Ken Georgetti, l'actuel président qui se représente pour une énième fois depuis environ quinze (15) ans. Alors le confrère Yussuff a reçu l'appui unanime du Conseil exécutif national et Unifor fait activement campagne pour le faire élire. Bien que normalement nos sections locales ne participent pas au Congrès du CTC, puisqu'on travaille plutôt avec la FTQ qui agit comme le CTC pour nous au Québec, exceptionnellement, cette fois-ci, nous vous demandons de participer en grand nombre à l'événement. Nous avons mis en place les modalités pour faciliter votre participation. Fait que lisez entre les lignes, surtout les sections locales de Montréal et les environs, je vous demande de faire un effort. Je vous demande aussi de communiquer avec le confrère Sylvain Martin qui vous donnera toutes les informations et les instructions pour la participation au vote de jeudi. Je tiens à remercier aussi, Sylvain a beaucoup travaillé sur cette mise en place de la campagne. Je tiens à souligner aussi Jean-Pierre Lacoste, un de nos bons permanents à qui j'ai fait appel. Il est à la retraite, il est venu nous donner un coup de main pour faire des téléphones pour appeler les sections locales. Il y en a plusieurs hier qui me taquinaient un peu avec ça. T'as repris Jean-Pierre dans tes rangs. Mais Jean-Pierre a fait ça bénévolement pour nous. Je l'en remercie. Souhaitons la meilleure des chances au confrère Yussuff et j'encourage les sections locales d'être présentes lors du vote du 8 mai.

Le Fonds de solidarité. Beaucoup de travail a été fait au niveau du Fonds de solidarité de la FTQ afin de modifier ses règles de gouvernance et ainsi cesser de prêter flanc aux critiques. Nous avons choisi d'être proactif et de ne pas attendre que d'autres nous imposent leurs changements et il semble que

cette stratégie-là ait porté fruit. Je vous en ai parlé en détails lors du dernier Conseil québécois. Mais rappelons simplement que plusieurs règles ont été modifiées de même que la composition des membres du CA. Juste avant l'élection, le rapport remis par le comité qui a élaboré ces nouvelles règles-là avait d'ailleurs été bien reçu tant par les partis politiques que par les analystes financiers et les journalistes spécialisés. Le gouvernement de Pauline Marois s'apprêtait d'ailleurs à modifier la loi constitutive du Fonds en ce sens avant les élections. Il s'agit maintenant de voir comment le gouvernement libéral va traiter ce dossier. Contrairement à ce que plusieurs pensaient, la campagne de souscription 2013-2014 a été la troisième meilleure campagne de toute notre histoire et ce, peu importe le contexte difficile de cette année en raison de la Commission Charbonneau et aussi du fait que Fondation de la CSN bénéficie d'un crédit d'impôt de quarante (40) pourcent. Nous sommes donc très fiers de ces résultats. On aura une présentation vendredi matin par notre confrère Guy Trépanier qui est notre coordonnateur d'Unifor où on aura une meilleure idée de nos propres résultats statistiques d'Unifor. Je tiens à remercier les responsables locaux, nos RL. Je sais qu'il y en a plusieurs dans la salle, vous remercier pour ce succès parce que c'est grâce à leur fidélité, leur loyauté et leur engagement indéfectible envers le Fonds qu'année après année, nos campagnes sont aussi fructueuses.

Maintenant, dans les affaires internes, dans les affaires internes et l'intégration des ressources de nos syndicats. Je vous en ai parlé un peu au dernier Conseil québécois, certains trouvent que les choses n'avancent pas assez vite, mais je vous l'assure encore une fois, nous mettons tous les efforts pour que les services et les ressources tant matérielles qu'humaines soient maximisées. Il faut comprendre que la création de notre syndicat est un vaste projet. Comme je vous l'ai indiqué en introduction, fusionner deux (2) organisations est une chose. Bâtir un nouveau syndicat en est une autre pis ça demande beaucoup de temps pour bien le faire. Ainsi, dans un premier temps au niveau des services aux sections locales, il faut souligner le départ à la retraite de plus d'une dizaine de représentants et représentantes national au cours des derniers mois. Bien évidemment, nous les remercions sincèrement de leur engagement au sein de notre organisation et nous leurs souhaitons à tous une très bonne retraite. D'ailleurs, lundi, on a eu... lundi soir, on a eu un petit événement de cinq (5) à sept (7) justement avec nos retraités qui ont quitté dernièrement pour souligner leur départ. Plus concrètement cependant, ces nombreux départs ne se sont pas faits sans répercussion sur la répartition du travail entre les représentants et représentantes qui restent de même que sur les nouveaux représentants embauchés. Je vous rappelle à cet égard l'embauche de Martin Dugas dans le Bas du fleuve, de Steve St-Pierre à Trois-Rivières et de Ronald Nantel à Rouyn-Noranda.

Santé et Sécurité. Au dernier Conseil québécois, je vous ai dit qu'on travaillait à mettre sur pied le nouveau département de Santé et sécurité. Alors, j'ai assigné le représentant national Daniel Cloutier à ce nouveau service. Un comité de travail qui est composé d'Alain Bernaquez, actuel responsable du Service des accidentés du travail, de Serge Dupont qui est responsable de l'Éducation et du Service de Santé et sécurité et des plaideurs, de Daniel Cloutier et de Joseph Gargiso, directeur-adjoint qui se penchent actuellement sur l'intégration de nos services en matière de Santé et sécurité qui étaient différents dans nos deux (2) syndicats fondateurs. Nous planifions d'offrir ce service à compter de juin prochain. Nous vous tiendrons informés des développements.

Au niveau de l'Éducation, le travail d'intégration de nos programmes de formation et des contenus est aussi en voie d'être complété. Nous-nous fixons comme objectif de vous faire parvenir le nouveau programme de formation Unifor au début de l'été. Vous avez d'ailleurs tous reçus les documents au sujet de la tournée de consultation et d'explication des différents programmes d'éducation. C'est cette tournée et vos réponses qui vont aider Serge Dupont à bâtir le programme en fonction de vos besoins. Serge, Stéphane Isabelle, Joseph Gargiso et Marie-Andrée L'Heureux travaillent sur ce dossier.

Congé d'éducation payé, on m'a demandé d'y revenir pis je vais y revenir souvent. Je vous en avais parlé lors du dernier Conseil québécois. Le dossier de l'éducation est un élément central pour nos syndicats. Les clauses pour les Congés d'éducation payés sont primordiales afin d'assurer et de développer nos propres programmes de formation destinés aux militantes et militants. Le message a été passé à toutes les représentantes et les représentants et je le réitère aujourd'hui. Nous devons nous efforcer d'inclure ces clauses dans le plus grand nombre de nos conventions collectives possible. Le confère Serge Dupont, responsable de l'Éducation aura d'ailleurs l'occasion de vous parler du programme d'éducation et de faire le point sur ce dossier au cours de la rencontre cette semaine.

Embauche. Comme vous l'avez vu, un nouveau poste est affiché au bureau de Montréal pour desservir entre autres les membres des unités suivantes : Via, CN, CP et la Voie maritime. J'ai eu plusieurs discussions avec Jerry sur ce sujet et on a conclu qu'il serait dans le meilleur intérêt des membres d'être maintenant desservis une représentante ou un représentant national du Québec plutôt que de Toronto. Je demande à l'avance aux dirigeants et aux dirigeantes de ces unités d'accréditation leur collaboration et leur patience pendant la procédure de transfert des dossiers de Toronto vers Montréal. Nous procéderons à l'annonce de la nouvelle embauche aussitôt que le processus de sélection va être complété.

Maintenant, au niveau des bureaux. Je l'ai mentionné au dernier Conseil, Jonquière, c'est fait. On est regroupé dans un seul bureau. Maintenant, ce qui est différent, le bureau de Gatineau. Alors, j'ai réussi à trouver un bureau dans l'édifice de la FTQ et du Fonds à Gatineau dans un local qu'on loue à la FIPO. Nous les remercions d'ailleurs de nous avoir fait une place pour nous accommoder. C'est Carl Proulx, représentant national qui a été transféré dans la région pour donner le service aux sections locales qui occupera notre nouveau bureau. À Drummondville, je parlais avec Martin Lambert qui s'occupe de notre bureau de Drummondville, les travaux sont en cours, c'est presque terminé. On est au stade de la peinture. Alors, on aura un bureau bien situé à Drummondville avec une belle affiche sur la rue principale. Le Bureau de Québec, ça, c'est un peu plus long. On est encore à finaliser le projet, moi et Martin au bureau de Québec. On travaille sur ce dossier-là pis on espère avoir une conclusion bientôt. Bureau de Montréal, pour ceux qui ne le savent pas, je vous l'annonce, c'était pas dans les cordes encore au dernier Conseil québécois, mais maintenant ça l'est. Le bureau de Montréal va être aménagé au cours des prochains mois. Et dès le mois de septembre, on va tous être réunis dans l'immeuble de la FTQ, au neuvième et dixième étage. Le confère Sylvain Martin et la consœur Lyne Brisson s'occupent de ce dossier. Quand je regardais ça en préparant mon rapport, des petits souvenirs me revenaient. Quand on a bâti l'édifice du Fonds, tous les syndicats s'étaient en allés dans l'édifice du Fonds de solidarité. Ensuite, le Fonds avait besoin de la place, on est tous déménagés dans l'édifice de la FTQ. Ensuite, quand on a eu la fusion avec l'ACET, le syndicat des employés de bureau de Bell, on n'avait plus assez de place dans notre édifice FTQ, nous, on est re-déménagé dans l'édifice du Fonds de solidarité. Et maintenant, avec notre projet d'Unifor, on re-déménage, une quatrième fois dans l'édifice de la FTQ. Hé, j'espère que ça va être notre dernier déménagement ou si on est pour en faire un autre, que ce soit après un gros projet de fusion avec un autre syndicat.

Mise à jour des accréditations. Je vais être rapide là-dessus. Du côté des TCA, je vous l'avais dit la dernière fois, pour les anciennes unités d'accréditation, tout est complété. Lyne, Catherine et Hélène à nos bureaux travaillent fort là-dessus pour régler les autres. C'est beaucoup plus long qu'on ne pensait. Mais il y a quatre-vingt-six (86) pourcent des unités d'accréditation qui sont maintenant réglées.

En conclusion, nous voici maintenant à une autre étape historique du processus de mise en place de nos structures et de notre syndicat alors que nous tenons notre premier Conseil québécois régulier, après en avoir établi les bases en février dernier. Je vous remercie, vous, les dirigeantes et dirigeants

des sections locales pour votre implication, votre compréhension et votre collaboration. On doit continuer à travailler ensemble. On doit être fier de notre syndicat Unifor pis moi je suis fier et honoré de vous représenter comme directeur québécois pis je vous souhaite un excellent, bon Conseil québécois. Je vous remercie beaucoup. (Applaudissements).

**Marcel Rondeau** : Merci Michel. Juste avant de débiter, je sais qu'on avait prévu de commencer les discussions sur le rapport du directeur québécois et ses recommandations en après-midi, mais on va peut-être commencer plus tôt. Michel a devancé dans l'ordre du jour. C'est son privilège. C'est tout-de-même le directeur québécois là! Je vais quand-même vous ramener juste à l'ordre du jour avant, à l'heure du midi, il y a un caucus, il y a une invitation du caucus des alliés du Comité LGBT qui va se tenir au salon 8. Vous sortez de la salle à gauche complètement, vous traversez où est-ce qu'il y a les ascenseurs. C'est une petite salle qui est là. Il y a peut-être de la place pour une dizaine, une quinzaine de personnes. Le Comité LGBT est intéressé à savoir qu'est-ce qu'on peut faire de plus dans nos sections locales. Alors, je vous invite fortement à y participer. Ça devrait durer un quinze (15), vingt (20) minutes, une demi-heure au plus.

Ensuite de ça, ce soir, je vous rappelle le cocktail du Fonds de solidarité à dix-huit (18) heures qui va se tenir si je ne me trompe pas, ici en avant dans le foyer, Daniel? Ça va se tenir dans le foyer. Alors, on vous a remis des petits coupons. C'est avec ça que vous avez des petits, des petits « drinks » gratuits.

Demain, demain, on vous a mis dans vos kits, c'est le confrère Richard L'Heureux qui m'a transmis ça et j'ai pris la peine de le faire imprimer pour tout le monde, un peu, ce que c'est, d'où ça vient, la Fête du 1<sup>er</sup> mai. Et avec ça, demain, à dix-huit (18) heures trente (30), y a une marche. Vous avez les informations mais avant l'ajournement demain, on va en parler, où on va se rencontrer. On a des drapeaux, on va aller tous ensemble faire la marche, Ça va être une marche qui va représenter vraiment Unifor. Alors, je veux juste d'y être, de ne pas planifier rien d'autre.

Et juste pour revenir sur la situation des inscriptions tardives, ce que ça a causé là. Pis c'est pas, c'est pas un problème en soit pour les gens, c'était juste un problème d'organisation. Fait que je vous rappelle d'essayer de vous inscrire le plus tôt possible. Et on va vous envoyer une liste aussi ou une lettre parce que je pense que ça a été mal compris ce qu'est un délégué, un délégué spécial et ainsi de suite. Alors, on va vous envoyer une liste ou une feuille explicative pour bien comprendre ça. Et, ce que je vous demande aussi, c'est de vous assurer que quand les feuilles d'inscription nous parviennent, qu'elles soient signées par la présidente ou le président de la section locale. Parce que nous, quand la personne arrive à la table d'inscription, on ne peut pas vraiment s'obstiner. Si le président ou la présidente de la section locale ne l'a pas autorisé, on ne le sait pas tant et aussi longtemps que vous n'avez pas pris la place de quelqu'un d'autre. Fait qu'on vous demande de faire attention quand vous remplissez et on va vous demander, assurément que les inscriptions, quand vous faites l'inscription, que ce soit fait de façon à ce qu'on puisse savoir ou qu'on sache que la section locale l'a autorisée.

Il va aussi y avoir une boîte à l'avant durant le Conseil, là, si les gens quittent un peu plus avant ou sinon vendredi, pour ramasser les cocardes. On s'est dit qu'au lieu d'en acheter continuellement, on pourrait là, t'sais, qui c'est qui va faire quoi avec ça de toute façon, là? Moi j'en ai chez-nous là, pis je vais les ramener. On les prend, on le laisse dans la boîte ici pis le prochain Conseil québécois, ben on va avoir les mêmes cocardes. Fait que ça va éviter des coûts par rapport à ça.

Je veux aussi remercier de tout cœur pis l'exécutif se joint à moi, pour remercier l'équipe, le personnel qui a travaillé à l'inscription depuis hier. Encore ce matin, ils ont travaillé excessivement fort et les gens



qui ont préparé, les représentants qui ont préparé les kits, c'est énormément de travail, alors, j'aimerais ça qu'on les applaudisse. Il y en a dans la salle, il y en a d'autres qui ne sont pas dans la salle... (Applaudissements). Et je tiens à faire une précision aussi là. Parce que quand vous regardez ici en avant, on est tous d'un bord, pis y a Richard L'Heureux qui est tout seul. C'est pas parce qu'il est malcommode, c'est ça! (Rires). C'est parce qu'on lui a demandé d'accompagner Michel. (Rires). Comment? Il est son Chiro. Et l'autre petit point, là, je veux juste confirmer, tout-à-l'heure, j'ai parlé de Daniel, j'ai dit qu'il était mon acolyte et no-pas un alcoolique! (Rires). Parce que là, il y a du monde qui dit : « Y a tu dit alcoolique ou acolyte? » (Rires). Alors, c'est mon confrère de travail, ça va simplifier les choses! (Rires).

Alors, dans ce cas-ci, on va prendre le rapport de Michel, on va commencer les discussions. Alors, comme Michel l'expliquait, je vais vous l'expliquer à nouveau. On va passer le rapport en blocs. Alors, ce qu'on va faire, on va passer le rapport de Michel que vous avez tous maintenant de la page 1 à 17. Est-ce que les gens sont à l'aise de le faire tout-de-suite? Est-ce que vous avez besoin d'un peu plus de temps pour regarder le rapport ou on est à l'aise de discuter là-dessus tout-de-suite? Parce que je le sais que je devance un peu. S'il y a des gens qui ne sont pas à l'aise, je vais permettre qu'on le fasse en après-midi ou on peut ajourner un peu plus tôt sinon. Est-ce que j'ai l'approbation de la salle?

**De la salle :** Oui!

**Marcel Rondeau :** Oui pour tout-de-suite? D'accord! Je vais quand-même céder la parole au micro numéro deux (2). Vous avez sur vos tables des cartes postales qui ont été déposées qui parlent de la campagne, de ce qui se passe chez Via Rail. Alors, j'ai une intervention au micro numéro deux s'il vous plaît.

**Nom Inaudible :** Alors, mon nom est (Inaudible) du local 4004. On a lancé une campagne : « Montez à bord » pour contrer toutes les coupures qu'on a subies récemment, les mises à pied. Alors, vous allez trouver sur vos tables, la carte postale. Si vous voulez bien la remplir pour nous appuyer et on va les ramasser, juste les mettre vers le milieu de la salle et je peux peut-être vous lire la carte postale. Est-ce qu'on m'entend bien?

**Marcel Rondeau :** Oui, oui! On t'entend.

**Nom Inaudible :** Bon! Alors, c'est dirigé au premier ministre Stephen Harper (Houhou! Suivi de rires)... et madame la ministre Lisa Raitt. Alors, ça se lit comme suit : « Le Canada a besoin d'un système ferroviaire voyageur rapide, fiable et pratique. Des dizaines d'années de compressions chez Via Rail et chez d'autres lignes ferroviaires locales ont cependant mené à une diminution du service de train et considérablement moins de service. Partout dans le monde, les gouvernements investissent dans les services ferroviaires. Il est temps que le Canada rattrape le temps perdu. Mettre en œuvre une stratégie pour le service ferroviaire voyageur y compris un service à grande vitesse stimulerait l'économie et permettrait à des milliers de canadiens de retourner au travail tout en procurant aux collectivités un moyen de transport moderne, pratique et abordable. Le gouvernement fédéral doit s'engager à augmenter l'étendue, la fréquence et la vitesse du réseau actuel y compris à investir dans Via Rail. Il n'y a aucune raison que le Canada soit si loin derrière d'autres pays développés lorsqu'il s'agit de service ferroviaire voyageur ». Alors, si vous voulez bien inscrire votre nom, vos adresses, on apprécierait beaucoup. Merci. (Applaudissements).

**Marcel Rondeau :** Merci beaucoup consœur. Et absolument, je pense qu'il est de notre devoir au moins pour tous et chacun dans la salle qu'on remplisse cette carte-là. Moi, j'aurais la question suivante : Est-ce que vous avez des cartes supplémentaires s'il y a des sections locales qui veulent en ramener et les

faire signer dans leur sections locale, est-ce que vous en avez des supplémentaires? OK, vous les avez avec vous? OK. Fait qu'il y en a, fait que si jamais, les sections locales sont intéressées, vous pouvez aller voir la consœur, elle va vous en donner plus et on va mettre une boîte ou deux (2) boîtes là dans la salle pour qu'on puisse effectivement, la signer et participer à cette campagne-là qui est effectivement importante pour Via Rail.

Alors, je vous explique le processus. On va maintenant discuter et éventuellement voter le premier bloc du rapport du directeur québécois qui va aller de la page 1 à 17. On va adopter le rapport sans les recommandations et ensuite, on adoptera chacune des recommandations une après l'autre. Alors, dans le moment, on va discuter sur le rapport de la page 1 à 17 en excluant les quatre (4) recommandations qui sont, la recommandation 1, 2, 3, 4 à la page 13, 14, 15, 16. Ceux-là, on n'en parlera pas tout-de-suite, on va les passer séparément. Alors, j'ouvre les micros pour les discussions sur le bloc, ben pas le bloc, mais le rapport du directeur québécois, le bloc de la page 1 à 17 et je vais demander aux intervenants pour que tout le monde puisse suivre, quand vous référez à une partie du rapport, vous nous dites pour que tout le monde sache, sur quelle page vous parlez fait que comme ça, même Michel est capable de passer à cette étape-là. Alors, micro numéro deux.

**Marc Paquet** : Moi, c'est Marc Paquet, section locale 2889, sur le point 5, page 15, « pour une politique d'achat de produits de fabrication québécoise ».

**Marcel Rondeau** : Veux-tu patienter? Juste une petite minute?

**Marc Paquet** : Oui, certainement!

**Marcel Rondeau** : Pour les techniciens en avant, nous, on entend très, très mal quand ça vient de la salle.

**Marc Paquet** : OK.

**Marcel Rondeau** : Non, mais c'est pas de ta faute, je pense qu'il n'y a pas de...

**Marc Paquet** : On a tu compris le début?

**Marcel Rondeau** : Oui. Vas-y! Vas-y!

**Marc Paquet** : Moi, je voulais revenir sur le rapport de Michel sur l'économie pis la fermeture des usines. Unifor peut demander aux gouvernements pis il peut demander aux membres de faire des achats locaux, peut faire des recommandations pis des lettres de communiqués à la presse, il peut faire toutes sortes de démarches qui demande des changements. Pour changement réel Michel, ça prend qu'au Québec en partant, qu'Unifor a besoin d'un leadership qui prenne l'avant pis qui fasse un programme spécial. C'est de mettre sur pied un programme spécial qui va faire en sorte qu'il va y avoir des actions au lieu de parler. C'est demander à toutes nos sections locales de prendre certaines démarches qui vont être construites par le leadership pour bâtir l'économie. Pis ensuite, le leadership, il faut qu'il se vire au gouvernement provincial ou fédéral pis d'exiger un programme franc, un programme d'arrêt. C'est pas pour tuer l'importation mais c'est pour établir un équilibre ici dans le pays, un équilibre de marché juste et équitable pour tout le monde. Au lieu d'avoir une fabrication de quatre-vingt (80) pourcent qui est à l'extérieur du pays, c'est de remettre une équilibre pis de revenir en arrière un peu de quarante (40), cinquante (50), soixante (60) pourcent. Pis à défaut, ben il va falloir qu'Unifor prenne le devant pis fasse des gestes de moyens de pression, des actions avec les citoyens, qu'il exerce des moyens de pression qui vont faire en sorte que ça bouge. Comme dans les années 70 où est-ce que c'est à cette époque-là qu'on a bâti nos avantages sociaux, les années 60.

Pour finir, il faut arrêter les fermetures d'usine pis pour arrêter, ces fermetures-là, il faut arrêter de demander. Il faut exiger ça pis il faut exiger ça avec de la passion pis un feu ardent. Pour rebâtir une économie, là, il faut que ça bouge! Donc, il faut demander à nos membres de base, il faut exiger qu'ils achètent local, il faut exiger le gouvernement pis il faut agir si ces gens-là ne bougent pas. Il faut arrêter de fermer des usines, il faut commencer à en ouvrir! Merci. (Applaudissements).

**Marcel Rondeau** : Merci confrère. Micro numéro trois s'il vous plaît.

**Martin Lambert** : Martin Lambert, directeur local, bureau de Québec. Michel, félicitations pour avoir inclus dans ton rapport une partie sur la politique d'achat de produits québécois. Je pense que c'est une initiative pis c'est une question qui se mérite qu'Unifor, un nouveau syndicat, un syndicat bâti pour plus de gens aient une politique clair pis une position claire sur cette question-là. Dans un des... Pardon? Oui! Pardon, je réfère à la page 15 puis, en même temps, si c'est nécessaire, à mon rapport page 61 parce que je veux aborder quelques unités dont je suis responsable.

Donc, effectivement, Michel, t'as parlé de politique d'achats québécois pis de produits fabriqués au Québec. C'est une chose qui est importante. Dans le syndicat prédécesseur des TCA, on avait l'année dernière, débuté une campagne avec les gens de chez Paccar, l'unité Paccar qui fabrique, qui la seule usine, la dernière usine de fabrication de camions au Canada. Avec les gens de chez Volvo, autant Saint-Eustache, pour le transport en commun, les gens de chez Prévost Car dans le coin de Québec, on avait rassemblé ces gens-là sous justement, une politique d'achats québécois pis on a essayé de mettre de l'avant des revendications claires. Ce qu'on a fait dans un premier temps et je suis content que tu l'ais mis dans ton rapport parce que ça va nous permettre de donner suite à ça. C'est qu'avant de partir dans le champ, avant d'aller voir les politiciens, avant d'aller voir les décideurs, ce qu'on a fait, c'est qu'on a rencontré nos membres avec cette politique-là. Et on a parlé à nos membres de l'importance de soutenir notre industrie, l'importance de, entre guillemets, vendre nos produits à nos propres décideurs. Et ça a eu un effet positif sur tout le monde. Moi, j'ai fait des assemblées avec des gens où les gens étaient étonnés de voir que le syndicat se portait à la défense de leur propre produit auprès de leurs propres gouvernements pis ça a donné un regard nouveau sur le syndicat. Et donc, comme je disais, cette politique-là, malheureusement, a pris du retard pour deux (2) choses. On a créé Unifor, donc, elle a flotté pendant quelques temps mais elle a aussi flotté à cause du contexte politique des derniers mois où le gouvernement du Parti québécois vers qui on avait dirigé nos principales recommandations, ben on connaît le paysage aujourd'hui. Donc, je vous dirais qu'à toutes fins pratiques, tout est à refaire avec les nouveaux décideurs politiques. Et le fait d'avoir ça dans ton rapport, Michel, va nous donner le levier, si bien sûr elle est adoptée comme recommandation, mais ça va nous donner le levier de poursuivre notre bataille. J'ai parlé de Paccar tantôt, j'ai parlé de Nova Bus, il y a plein de projet sur la table actuellement qui avaient été mis de l'avant au niveau du transport collectif par le gouvernement du Parti québécois, au niveau de l'électrification des transports collectifs. Ben moi, je pense qu'il faut taper aussi sur le clou pour s'assurer que ces améliorations-là, ces évolutions technologiques-là se fassent avec toujours la préoccupation d'encourager la fabrication de produits québécois. Faut pas, pis je partage tout le virage environnemental qu'on veut faire, mais il faut s'assurer qu'on diversifie aussi notre propre industrie pis qu'on fait travailler nos propres membres de notre syndicat.

Donc, félicitations encore une fois Michel, d'avoir retapé un clou, d'avoir une position claire là-dessus. Je veux inviter éventuellement les délégués bien entendu, à voter cette recommandation-là mais je vais inviter les délégués aussi à aller plus loin que simplement voter une recommandation, mais qu'au jour le jour, il y ait des actions concrètes qui se passent pour un, promouvoir les produits qu'on fait mais aussi comme membre, pis comme consommateur, d'acheter les produits qu'on fait. Je sais qu'il y a des

choses qui se trament là-dessus, je sais qu'il y a des gens qui jour après jour exigent qu'on ait une liste de ce qu'on fabrique comme produits Unifor, je pense pis je sais que ce n'est pas un produit mais il y a des services, il y a des produits qui sont fabriqués ici, donc, comme membre Unifor, il faut d'abord nous, encourager nos propres membres. Pis à toutes les fois où on a une chance d'intervenir comme délégué, comme officier de section locale auprès des décideurs politiques, ben de leurs rappeler qu'on a une maudite bonne main-d'œuvre pis on fabrique des maudits bons produits au Québec!  
(Applaudissements).

**Marcel Rondeau** : Merci Martin. Michel. Micro à la table en avant s'il vous plaît.

**Michel Ouimet** : Merci Martin, merci de tes commentaires. Mais en fait, pour l'info des délégués, dans mon rapport, je me suis justement inspiré de ce que j'avais vu dans un des conseils québécois où j'avais trouvé l'initiative. Martin parlait de Paccar, mais les détails, c'est qu'à un moment donné, ces usines-là, pour sensibiliser leurs membres, ce qu'ils avaient décidé de faire, c'était de faire signer des grosses banderoles justement qui développaient la question des produits québécois pis d'essayer de mousser les produits qu'eux-mêmes fabriquaient. Moi, j'avais été pas mal impressionné dans le Conseil québécois où les trois (3) grandes banderoles avaient été affichées sur les murs avec les signatures de presque tous les membres de l'usine. Fait que quand il a été question par la suite comme mentionné dans mon rapport, de Pauline Marois sur l'électrification des transports, ben évidemment, ça touchait les usines de fabrication justement où on a des membres d'Unifor pis j'avais en tête justement, les fameuses banderoles. Fait qu'éventuellement, ça peut être des activités qui peuvent être mises de l'avant là, comme le confrère précédent qui disait que ça prend des actions au niveau local. C'est des choses qui peuvent être faites dans ce sens-là.

**Marcel Rondeau** : Alors micro numéro deux, je vous demande de citer encore une fois la page pour qu'on puisse suivre tout le monde.

**Pierre Parent** : Toujours dans le même ordre d'idée, Pierre Parent, 9114. Je voulais juste vous parler par exemple, c'est-à-dire, vous expliquer que chacun des membres ici peuvent en faire des petits pas quand vous êtes à l'épicerie, exemple, pis qu'il y a des tomates qui viennent du Mexique pis que vous avez des tomates qui viennent du Québec. Même si elles sont un petit peu plus chères, je pense qu'il faut faire cette application-là pour se rendre compte que quelque part on aide à ce que nos produits du Québec soient consommés pis je pense que c'est pas juste une question de prix. C'est une question aussi, si vous le comparez, la qualité est là. J'incite les gens, c'est beau de le demander à tous les gens autour de nous, de faire des efforts, mais nous-autres là, en tant que délégués, on peut le faire cet effort-là. (Applaudissements).

**Marcel Rondeau** : Good! Merci confrère. Micro numéro trois s'il vous plaît.

**Johanne Duplantie** : Johanne Duplantie, section locale 728. Je me réfère, Marcel, aux pages 13, 14, 15, 16... D'abord, je... merci Michel pour ton rapport. C'était excellent. J'ai tout-de-même un commentaire. Si on avait eu ces documents-là dans les mains, on aurait pu te suivre et se prendre des notes, ce qui fait que j'aurais peut-être été moins mêlée là, ce matin. On a plusieurs recommandations, dans le fond, ma référence fait rapport aux quatre (4) recommandations qui sont là. Moi, je suis une fille d'action. Ma section locale est une fille d'action...

**Marcel Rondeau** : Johanne, excuse-moi! Tu veux parler des recommandations?

**Johanne Duplantie** : Oui.

**Marcel Rondeau** : On n'aura pas, les recommandations, on va les faire à la suite. Là, on va juste parler du contenu sans les recommandations pis les recommandations, on va les faire une après l'autre.

**Johanne Duplantie** : Ah! OK. Parfait! Alors, à ce moment-là, au niveau du contenu, dans le rapport, souvent, on dit « La position d'Unifor énonce... », « La position d'Unifor énonce... », « Notre position »... Moi là, je fais partie d'Unifor. Donc, j'ai l'impression, en tous cas, je m'attendais que la position d'Unifor soit aussi ma position si on accepte les recommandations pis là, j'ai un petit peu de difficultés. Donc, je vais poser les questions. On parle de stratégies nationales de l'énergie et de l'environnement. Y a la position d'Unifor. J'aurais peut-être aimé, Michel, que tu me donnes plus de détails sur cette position-là parce que je ne la connais pas. On, j'aurais aimé, on a entendu, j'ai eu la chance d'assister à plusieurs rencontres où on a parlé de toutes les problématiques des travailleurs de la forêt mais là aussi, on nous recommande d'appuyer ces revendications d'Unifor. J'aimerais ça faire miennes les revendications d'Unifor dans tous les secteurs qu'on parle comme ça. Et là, j'ai l'impression qu'on a juste effleuré. Remarquez que je viens d'avoir le rapport, fait que peut-être que j'aurai plus de détails en le lisant. Mais j'aurais aimé qu'on m'en parle un petit peu plus de la campagne sur la stratégie nationale d'énergie, sur la forêt. Tant qu'à la politique d'achat québécoise, naturellement, pour y avoir travaillé beaucoup, donc, celle-là, je la connais. Et je veux juste vous citer peut-être un exemple de mes actions. C'est que durant la campagne électorale provinciale, j'ai eu, je ne dirais pas la chance, là, mais disons que j'ai rencontré Pierre-Karl Péladeau et ça m'a fait plaisir de lui parler de la problématique de Général Câbles et de la politique d'achats québécoise. Et que n'eût été de l'intervention du député de l'époque, nos collègues auraient plus de travail aujourd'hui. Alors, ce genre d'actions que moi, je privilégie et quand j'accepte ou quand ma section locale adopte une recommandation, on ne fait pas juste adopter pour adopter, mais on va faire sienne, pis on va faire des actions pour les mettre en place. Alors, tout ça pour dire que j'aurais aimé avoir un petit peu plus de détails pour pouvoir faire miennes les recommandations que ce soit dans l'énergie ou pour les travailleurs de la forêt. Merci.  
(Applaudissements).

**Marcel Rondeau** : Merci Johanne. Micro à l'avant s'il vous plaît.

**Michel Ouimet** : Quelques points. Alors, quelques points, Johanne. Pour premièrement, le rapport, j'ai mentionné que pour cette fois-ci, on procédait comme ça parce qu'il est un peu différent de ceux que vous allez recevoir dans le futur. De un, comme vous pouvez le voir, il est pas mal imagé puis on avait conclu que ça aurait peut-être été mieux de le distribué à la fin du rapport. Y a tout le temps différentes méthodes de l'avoir avant, dans les trousse, de l'avoir juste avant le rapport comme de l'avoir après. Dans plusieurs instances, comme vous le savez, le rapport du président au congrès, rapport du président de la FTQ lors du congrès aussi, sont distribués après pis pour celui-là justement, on voulait éviter que les délégués feuilletent le rapport étant donné qu'il était beaucoup imagé. Il n'est pas dit que ça va être comme ça à chaque fois. C'est pour ça que j'ai mentionné que c'était plutôt pour cette fois-ci. De faire tiennes les différentes recommandations quand dans le rapport, il est utilisé « C'est la position d'Unifor », sur au moins, deux (2), peut-être trois (3) sujets, il faudrait que je les feuillète. Quand j'ai préparé mon rapport, il y en a quelques-uns, la politique nationale de l'énergie, c'est une politique qui a été adoptée par l'exécutif national d'Unifor. Ça a été voté comme je l'ai dit tantôt, dans les conseils régionaux à date où il y a eu des tenues de conseils régionaux en Ontario, dans les maritimes, parce qu'on reçoit le *Uniforum* Alors, ils ont déjà entériné ces rapports-là. Pis effectivement, peut-être que les détails sur certains sujets se retrouvent plus dans le rapport. Et puis, si vous l'aviez eu avant, évidemment, peut-être que les détails sont là.

Dans des gros dossiers d'achat de politique québécoise, comme je l'ai mentionné, je savais déjà qu'il y avait beaucoup de travail de fait dans l'ancien organisation des TCA. Mais qu'on prenne la politique,

quand on dit nous, on fait sien de par exemple, la cimenterie à Port Daniel, c'est parce qu'on a dénoncé ça. En dénonçant ça, à chaque fois où on sort un communiqué de presse, on consultera pas nos trois cent cinquante (350), quatre cent (400) délégués qui sont ici à chaque Conseil québécois. On va sortir une position contre un tel projet ou pour un tel projet. C'est notre rôle comme dirigeant de se commettre là-dessus pis s'il y a des choses sur le rapport sur lesquelles vous êtes en désaccord, ben je pense que le Conseil québécois est là pour le faire. La même chose au niveau de la forêt, ça fait six (6), sept (7), huit (8) ans qu'on a des dossiers qui traînent au niveau de la forêt pis on avait fait, à tout le moins, nous, on avait fait sien de tous ces dossiers-là pis toutes les démarches qu'on fait, que ce soit ce que j'ai mentionné sur la proximité de la forêt, ben je suis sûr que Renaud va nous en parler tantôt ou sur le dossier White Birch.

**Marcel Rondeau** : Merci. Juste une précision avant de poursuivre là, Michel va répondre aux questions au fur et à mesure. C'était peut-être pas clair, là, je veux juste vous le préciser. Fait que quand il y a quelque chose à répondre, Michel va répondre après l'intervention. Micro numéro quatre s'il vous plaît.

**Renaud Gagné** : Oui, Renaud Gagné, directeur-adjoint. Je veux vous parler de la page 12 et 13 concernant le dossier de la forêt. C'est un dossier, Michel l'a indiqué, c'est un dossier qui est très complexe qui, lorsqu'on change le régime forestier pis qu'on prend trois (3) ans à discuter avec toutes les parties prenantes du secteur et qu'on met cette loi-là en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> avril 2013, on a vu les conséquences. C'est pas parce qu'on n'a pas travaillé parce que lorsqu'on était à Québec, à la fondation du conseil, on a eu plusieurs rencontres avec la ministre Ouellet durant le meeting. Je peux vous dire aussi que cette information-là, quand Michel dit qu'on va continuer le travail, ben c'est ben clair qu'il y a eu une rencontre des présidents à Trois-Rivières où on a déposé carrément la plate-forme qu'on souhaitait dans la forêt, c'était quoi les problèmes qu'il y avait depuis le début de la mise en place de cette loi-là et c'était quoi les solutions qui avaient été discutées avec le gouvernement suite à l'engagement au Sommet forestier à Saint-Félicien. Donc, c'est sûr que ça pourrait être plus étoffé, plus détaillé. On pourrait mettre trente (30) pages sur la forêt facilement. C'est un dossier qui est très complexe mais quand on est sorti de la salle de réunion, les présidents à Trois-Rivières, les gens avaient la politique ou les revendications du secteur de la forêt au Québec. On a fait le tour de tous les candidats de toutes les régions au Québec pour leurs présenter nos revendications. On s'est fait, on a reçu un engagement de la première ministre durant la campagne qu'elle allait maintenir son engagement si elle était réélue. Et pour votre information, on a déjà avisé Monsieur Couillard qui est très actif dans le dossier de la forêt, là. C'est pas le petit quarante-deux (42) millions qu'il a annoncé hier qu'il va régler les problèmes de la forêt, là! C'est des « pinottes » dans la forêt. Donc, oui, si on bonifie, mais quand on fait l'annonce de deux cent vingt-sept (227) millions, on ajoute quarante-deux (42) millions sur ce qui était prévu sur plusieurs années. Donc, il ne faut pas penser que parce qu'il vient d'arriver que tout est beau là! Mais pour le bénéfice des sections locales, on a déjà adressé au ministre Lessard et au premier ministre. On demande une rencontre pour poursuivre la défense des droits des travailleurs. Il y avait des engagements qui ont été pris par le gouvernement précédent et on veut que ça se réalise. Sinon, on va aller les visiter. Merci. (Applaudissements).

**Marcel Rondeau** : Merci confrère. Dans un deuxième tour, micro numéro trois s'il vous plaît. Toujours sur le document?

**Johanne Duplantie** : Toujours sur le document.

**Marcel Rondeau** : Merci.

**Johanne Duplantie** : Johanne Duplantie, section locale 728. Merci Renaud des précisions. Je vais peut-être aller plus loin dans mon idée. Là, je suis à la page 15, je vais vous parler de la politique

d'achat de produits de fabrication québécoise. C'est une campagne qu'on a travaillée vraiment de concert avec plusieurs autres sections locales et vous comprenez qu'on s'adressait surtout au gouvernement parce que c'est les marchés publics. Donc, ce que les achats du gouvernement font avec nos impôts, avec nos taxes. On pense qu'on devrait encourager dans un premier temps les entreprises québécoises donc les travailleurs québécois. Alors, on a travaillé beaucoup là-dessus. Et parallèlement avec le travail qui a été fait que Martin vous a expliqué auprès de nos membres, moi, je suis partie avec mon bâton de pèlerin là, et je suis allée voir tous les députés de ma région pour essayer de les sensibiliser au fait que d'abord, le meilleur exemple que je vous donnais, c'est Paccar. On est la seule usine de camion au Québec et je ne comprends pas comment ça se fait qu'Hydro-Québec achète ses camions aux États-Unis, que le ministère des transports, les sociétés d'état, etc., alors qu'on est la seule usine de fabrication au Québec. Moi, j'ai fait ça dans mon secteur. Si tout le monde avait fait pareil dans tous leurs comtés ou aurait été voir tous leurs députés ou aurait pris la peine d'en parler, pouvez-vous imaginer l'influence qu'on aurait pu avoir? Moi, j'appelle ça de l'action syndicale. Et mon intervention tantôt était dans le même sens. On est maintenant Unifor, on est cinquante-cinq mille (55 000) au Québec, on est incontournable. On est dans toutes les régions du Québec et si chacun d'entre nous qui feront sienne et qui adopteront les recommandations de notre directeur québécois, prenait les mêmes actions, pouvez-vous imaginer l'influence qu'on aura? Ils pourront pas passer à côté de nous-autres. Y a beaucoup de travail qui s'est fait dans la forêt mais ça s'est fait juste dans le secteur de la forêt. Si on s'était mis tous ensemble pour appuyer le travail qui se fait au Saguenay, ailleurs, imaginez l'influence qu'on aurait eu! Si on travaille en vases clos chacun de notre bord, pensez-vous qu'on va avoir le même poids? Alors, je pense que c'est ça unis et forts. Il faut travailler tous ensemble, ramer dans le même bateau pour qu'on devienne incontournable. Merci. (Applaudissements).

**Marcel Rondeau** : Merci Johanne. Micro numéro quatre s'il vous plaît.

**Benoit Lapointe** : Bonjour, Benoit Lapointe, section locale 2002, unité Air Canada. Moi, je voudrais parler un petit peu, y a personne qui est venu en parler probablement parce qu'on est tellement comme tanné d'entendre parler de ça parce que ça s'est plutôt mal passé, les élections. Excuse-moi, j'ai pas la page en tête parce que ne l'ai pas amenée. Je pense que c'est la page 15, quand tu parles des élections provinciales, du résultat. Moi, ce qui me fait le plus peur là-dedans pis je pense que tout le monde, on est en train de le constater, c'est un mouvement vers la droite qui est en train de se faire au Québec mais pas non-seulement parce que les libéraux sont là mais au sein même du Parti québécois, ce qui risque d'arriver dans les prochaines années, c'est un tournant de plus en plus vers la droite parce qu'on a tous vu notre ami Péladeau qui est arrivé là. Puis, en passant, je pense que ça a été, bon, on le sait, tu l'as dit je pense, Michel pis je suis tout-à-fait d'accord avec toi, c'est multifactoriel qu'est-ce qui s'est passé. Pourquoi la campagne en entier était mauvaise? Pis l'arrivée de Péladeau, c'est sûr que ça a créé un gros malaise chez plusieurs des militants. Puis, entre autres, nous-autres personnellement, moi, ça m'a complètement écœuré pis j'ai décidé de voter complètement ailleurs. J'ai voté pour Québec solidaire cette fois-ci dans un comté où de toute façon, ça ne changeait absolument rien. C'est les libéraux qui rentrent tout le temps. Madame Veil est toujours là. Alors, mais ce que je veux dire là-dedans, c'est que ce qui risque de se produire au niveau du Parti québécois bientôt, c'est peut-être que Péladeau va réussir à faire son chemin jusqu'à la présidence du parti. On ne sait jamais. Je pense que ça va être important dans les prochaines années, on a du temps, là, de toutes façons, on est « pogné » avec les libéraux pour longtemps. Mais va falloir qu'on investisse peut-être ce parti-là pour s'assurer que ça n'arrive pas. Parce que c'est quand-même grave là. Il va rester quoi? Pour qui on va pouvoir voter dans le futur si le Parti québécois tourne de plus en plus vers la droite? On a les libéraux qui le sont sans contredit. La CAQ bon, c'est encore pire que ça. Donc, où on va se situer par rapport à ça? Je trouve ça très déplorable qu'est-ce qui est en train de se passer au Québec au niveau de l'image

politique, de tout ce qui reste. Donc, va falloir vraiment que peut-être qu'on investisse ce parti-là pis qu'on devienne membre pour tout simplement s'assurer qu'il reste un groupe important de gauche au sein de ce parti-là. Sinon, va falloir réfléchir à des nouvelles stratégies dans le futur. Mais je pense que c'est quelque chose à quoi il faut réfléchir dans les prochaines années parce qu'on a du temps pour le faire pis c'est pas quelque chose qui se fait à la dernière minute. Mais tu parlais entre autres bon, de la formule Rand, c'est vrai que c'est au programme en fait de la CAQ pis ça risque de sortir à un moment donné. C'est pas sûr que les libéraux n'iront pas dans cette direction-là éventuellement. Fait qu'il va y avoir un travail vraiment à faire au niveau de changement de mentalités au Québec pis de s'assurer que ces choses-là sont dites en quelque part pis qu'on réussisse à ramener un petit peu plus un mouvement de gauche au Québec.

Pis juste en finissant, moi, ça m'a vraiment allumé une lumière quand Péladeau est arrivé dans le portrait. Je ne sais pas si vous-vous rappelez, pour ceux qui viennent des TCA pis qu'on avait eu au Conseil québécois il y a quelques années, on avait invité Jean-François Lysée. Pis il était venu nous faire toute sa présentation pis il nous avait dit entre autres à un moment donné, il avait dit «Vous savez, la souveraineté, on la fera pas juste avec des gens de gauche. Il va falloir aller chercher des gens de droite qui sont souverainistes. Donc, prenez quelqu'un comme Péladeau ... ». On avait tous dit « bouhou »! Pis on était tous en « tabarouette » pis on disait... C'est sûr qu'il n'avait peut-être pas tort. Si un jour, on veut toujours faire la souveraineté, il va falloir aller chercher tant les gens de gauche que de droite. Mais reste que j'ai l'impression que lui a eu pas mal à dire dans cette campagne-là parce qu'il nous en avait déjà parlé pis il va falloir aller chercher ces gens-là pour réussir à faire la souveraineté éventuellement. Le problème, c'est que tu ne fais pas une campagne sur la souveraineté comme ça, improvisée à la dernière minute. Si tu veux faire un référendum sur la souveraineté, ça se prépare de longue haleine pis c'est quelque chose... t'sais, c'était vraiment arrivé à brûle pour point. Mais en tous cas, ça m'a juste frappé de voir que ce qui est en train de se passé, c'était un peu ce dont Jean-François Lysée nous avait parlé au moment où il était venu faire sa présentation. Alors, c'est tout ce que j'avais à dire. Merci beaucoup. (Applaudissements).

**Marcel Rondeau** : Merci confrère. Michel.

**Michel Ouimet** : Ben Benoit, t'as totalement raison pis je ne veux pas comme re-commenter chacun des intervenants mais dans mon rapport, évidemment, je trouvais qu'il était déjà pas mal long ce matin. Fait que j'ai essayé sur certains enjeux de couper court. C'est pour ça que j'ai énuméré plusieurs conséquences qui sont arrivées au Parti québécois. Je pense que les opinions de tout le monde sont certainement bonnes pour ceux qui sont souverainistes. T'as raison d'investir le parti, c'est important. Je parlais justement lundi soir à un gars que je considère un assez bon stratège au niveau du Parti québécois pis lui, ce qu'il me disait, c'est qu'on ne peut plus jouer sur le bout des lèvres de ce qu'on veut parce que quand ça fait notre affaire de jouer la souveraineté pis là tout d'un coup, quand on voit que la population arrive proche d'une élection, là, tout d'un coup, ça fait plus l'affaire. Pis, t'sais, ça devait être planifié, le bras en l'air de Pierre-Karl Péladeau pis c'est peut-être ça qui a fait peur à la population. Mais n'en demeure pas moins, il va y avoir une réflexion en profondeur à faire au niveau du Parti québécois. Moi, ce qui me fait peur, je l'ai dit ouvertement, j'ai encore ma carte du Bloc québécois en règle pis ma carte du Parti québécois en règle. Pis je pense que je n'ai jamais caché mes opinions politiques. Mais ceci étant fait, souvent, on le dit comme ça, comme dirigeant de syndicat, investir pour moi un parti, ça veut dire participer à toutes les réunions, aller au Conseil national, aller faire valoir nos points, T'as raison, c'est ça qu'il faut faire. Peut-être qu'on ne le fait pas assez. Y a des gens qui sont beaucoup plus politisé ou qui ont beaucoup plus de temps pour le faire, mais c'est ça qu'il faut faire.



T'as totalement raison. Fait qu'encore une fois, Lysée, j'étais là à votre Conseil québécois quand Lysée est venu vous parler pis je me souviens aussi qu'il a dit aussi : « La politique occupez-vous en parce que si vous ne vous en occupez pas, elle va s'occuper de vous! » au niveau des lois pis de nous passer n'importe quoi. C'était dans sa même allocution qu'il était venu vous faire à votre Conseil québécois. Moi je pense qu'effectivement, le Conseil québécois va, le Parti québécois va devoir faire une réflexion de fond. Ce qui nous fait peur aussi, c'est la question de la chefferie. Pierre-Karl Péladeau. Moi je vous dis qu'à un bureau de la FTQ à un moment donné, plusieurs même des dirigeants syndicaux souverainistes ont dit ouvertement qu'ils se sentaient orphelins maintenant à l'intérieur du Parti québécois à cause de la tendance du parti de ne pas mettre suffisamment de l'avant la souveraineté et à cause de la décision du parti de s'en aller centre-gauche mais surtout à cause de l'arrivée de Pierre-Karl Péladeau. Si toutefois, il prenait la chefferie du Parti québécois, je ne suis pas sûr qu'il y aurait autant de monde en tous cas, certainement des membres de la gauche comme nous auraient à faire une réflexion aussi à ce moment-là. Mais je pense que ton évaluation de ce qui se passe actuellement au parti est bonne. Pis encore une fois au niveau de la chefferie, vous avez lu tout comme moi le soir de la démission de Pauline, en tous cas, moi, j'étais assis dans mon salon pis je sais que ça a été dans les médias là, pis moi, je ne l'ai pas pris dans les médias, j'ai dit à ma blonde, c'est dégueulasse ce que je vois là du parti québécois. Que déjà trois (3), quatre (4) candidats, « ostie » en arrière d'elle les bras croisés se voyaient déjà chef du Parti québécois. Pis à quel moment ils vont mettre ça sur la table, moi, je pense que c'est pas le temps. Il y en a qui disent que c'est le temps tout-de-suite. Ben encore là, ça va être ceux qui vont militer à l'intérieur des instances qui vont probablement en décider. Encore là, il risque d'y avoir des conséquences majeures à cause justement du choix qui pourrait arriver à la chefferie ou une bataille. Parce qu'il y a des bons hommes au niveau du Parti québécois, des bonnes femmes au niveau du Parti québécois qui s'enlignent peut-être à la chefferie. Mais vous savez ce que ça fait quand il y a une course. Déjà que le Parti québécois n'est pas solide, d'il faut qu'il y ait une course à la chefferie... En tous cas, je souhaite que ça se passe correctement pis encore une fois, on devrait investir le parti si on veut vraiment y changer les choses.

**Marcel Rondeau** : Merci Michel. Messieurs aux micros, président et adjoint. Étant donné qu'on est quasiment à midi moins cinq, on va ajourner maintenant pis on reviendra avec d'autres discussions après dîner. Ça vous va? Fait qu'on ajourne pour l'heure du midi. Oui! Pour les animateurs et animatrices des ateliers, vous êtes convoqués à l'ajournement soit immédiatement au salon Musset au sous-sol numéro 1.

### Pause-Dîner

**Marcel Rondeau** : Je demanderais à mon exécutif de venir s'asseoir en avant et aux délégués de prendre place pour qu'on reprenne s'il vous plaît...

Alors on va reprendre. Alors, le prochain point à l'ordre du jour, ben avant, juste confirmer que les personnes, je vais reconnaître, au moment où on va reprendre les discussions sur le rapport du directeur québécois, je vais reconnaître le confrère Martin au micro trois et le confrère Gallant au numéro deux en priorité. Ensuite, on poursuivra avec les autres. Mais on doit poursuivre avec l'ordre du jour maintenant. Alors, sans plus tarder, je demande au président national, Monsieur Jerry Dias de venir s'adresser à l'assemblée. (Applaudissements).

**Jerry Dias** : Bon après-midi confrères et consœurs. (Applaudissements). C'est un honneur pour moi d'être ici. J'apprécie partager la scène avec quelqu'un de plus petite taille que moi! (Rires). I'll give this to Michel, so he...

**Voix de l'interprète** : Je vais donner ça à Michel pour qu'il puisse l'encadrer et le mettre dans son bureau! (Rires). Alors, bon après-midi tout le monde. Comme vous pouvez le voir, il y a beaucoup d'entre nous dans cet hôtel. Pas uniquement à cause de la réunion du Conseil québécois, mais à cause des négociations qui se passent avec Resolute et ça, c'est une négociation très importante parce les négociations avec Resolute, c'est vraiment la première négociation sectorielle que nous connaissons depuis la formation d'Unifor. Nous avons eu beaucoup de négociations de conventions, nous avons négocié dans différentes industries. Mais ça, c'est une énorme négociation. L'impact pour huit mille (8000) de nos membres dont deux mille (2000) travaillent pour Resolute. Donc, de dire que la négociation est difficile, ce serait trop simple. Mais on fait des progrès. Je compare la négociation avec Resolute, c'est de commencer à donner du *Pablum* au bébé. On va lui en donner un petit peu, il le recrache, on lui en donne un petit peu plus, il le recrache, tu lui en donne encore plus pis finalement, il finit par l'avaler, au moins y goûter. Donc, c'est un peu comme les propositions qu'on leurs a donné sur la sécurité d'emploi. Il faut commencer par quelque chose de petit, il faut qu'il l'avale et ce sera déjà un bon progrès. Resolute, c'est le symbole des défis que nous avons à relever dans notre syndicat d'un océan à l'autre, à l'autre. Resolute, c'est le symbole des défis que nous avons eus en 2008-2009 lorsqu'on a eu la restructuration de l'économie. Parce qu'en 2010, lorsque nos membres étaient en négociation, Resolute était sous la protection de la LACC, la compagnie était en faillite et nos membres ont fait, ont pris des décisions extrêmement difficiles. Il y a quatre (4) ans qu'ils ont donné une réduction de salaire de dix (10) pourcent à la compagnie, ils ont donné certains avantages qui voulaient dire dix (10) à douze (12) pourcent. Et à la suite de ce dix (10) à douze (12) pourcent de réduction d'avantages (inaudible)... plus dix (10) pourcent de salaire, ils ont dû trouver quatre (4) pourcent d'épargne. Au lieu... (Inaudible)... ils ont parlé d'impartition, ils ont amené des contracteurs, des entrepreneurs. Donc, ce qui s'est passé en 2010, c'est extrêmement difficile, c'est le moins qu'on puisse dire.

Mais ce n'est plus 2010. Depuis 2010, l'année suivante, le PDG s'est donné une augmentation de vingt-deux (22) pourcent, l'année passée, quatre-vingt-quinze pourcent d'augmentation de salaire. En trois (3) ans, il a reçu six (6) millions de dollars. Il vient de se négocier des conditions qui vont lui donner sept (7) millions de dollars de cessation d'emploi lorsqu'il va partir. Donc, il s'est négocié quarante-cinq (45) pourcent d'augmentation de salaire et les officiers, les dirigeants sont à la table de négociation en demandant plus. Il voulait plus de temps hors du travail, plus de réductions de salaires, ils voulaient éliminer les primes de surtemps et voulaient retirer ceci, ceci et cela de la convention collective. Donc, confrères, consœurs, je suis là pour vous dire comme on l'a dit au comité de négociation de Resolute, ils sont soixante-cinq (65) en tout et soixante-dix (70) dix dans cet hôtel, on leurs a dit à de nombreuses reprises ce qui suit : Non seulement ils ne recevront pas une autre concession dans cette période de négociation, nos membres vont retourner au travail avec des augmentations de salaire, augmentation des avantages sociaux, sécurité d'emploi. Ils ont investi dans leurs emplois en 2010 et en 2014, c'est le temps pour Resolute de les rembourser! (Applaudissements). J'envisage avec plaisir cette situation.

Comme vous le savez, en terminant la réunion du Conseil québécois, nous allons ensuite passer au Congrès du CTC. Et je sais que Michel vous en a parlé mais je voudrais passer un peu de temps à en parler moi aussi parce que le Congrès du CTC, c'est vraiment la raison pour laquelle Unifor a été bâti, a été créé. Pas pour aller à ce congrès mais ça a été conçu pour secouer les choses. Le mouvement syndical canadien avait besoin d'être un peu secoué. Nous avons le président actuel qui est là depuis quinze (15) ans et je n'ai rien de personnel contre Ken Georgetti, ce n'est pas de lui dont il s'agit. C'est

de savoir si c'est une corporation ou pas. C'est une vision pour un nouveau mouvement. C'est à nous de créer un mouvement qui va tenir compte du fait qu'il faut aller de l'avant, qu'il faut aller de l'avant de façon plus agressive. Les faits sont que depuis quinze (15) ans, si on analyse là où on était en tant que mouvement, il faut analyser le résultat de Stephen Harper. Parce qu'en 2002, il avait environ cent trente-deux (132) sièges avec trente-six (36) pourcent du vote populaire. Quatre (4) ans plus tard, il a cent quarante-cinq (145) sièges et environ trente-sept (37) pourcent du vote populaire. Aujourd'hui, il est un gouvernement majoritaire avec presque trente-huit (38), presque trente-neuf (39) pourcent du vote populaire. C'est pas bien difficile de comprendre que les politiques vont dans le mauvais sens au Canada. Les travailleurs se font frapper, se font attaquer et d'accepter le statuquo n'est pas un bon service à rendre, non-seulement aux membres d'Unifor mais à tous les travailleurs du pays. Donc, le CTC et son congrès, ce congrès sera probablement le plus animé qu'on n'a vu depuis une quinzaine d'années. Et on devrait en être très heureux parce que ça aurait été facile pour nous, en tant qu'Unifor de dire bon très bien, on va garder le statuquo, on va accepter ce que font les autres grands syndicats, on va accepter que pas de changement, c'est bien. Eh ben non! On ne va pas accepter le fait que le statuquo est acceptable. Nous pensons que les travailleurs méritent beaucoup mieux que ça et nous espérons qu'au Congrès du CTC, à la fin de ce congrès, ils obtiendront davantage. (Applaudissements).

On ne va pas au CTC et à son congrès pour engager une bataille. J'ai rencontré les chefs des autres syndicats, j'ai parlé au chef Paul Moist, chef du SCFP, (inaudible)... je leurs ai parlé du fait que les membres de la base et les militants sont frustrés par ce que fait le CTC tel qu'il existe maintenant. Moi, je leurs ai parlé, je leurs ai dit, il y a beaucoup de dissension. Dissension, ça veut dire que le chef, le leader doit prendre des décisions. Pourquoi ne pas agir en tant que mouvement élargi et faire des recommandations sur ce que devrait être le leadership, pas à court terme seulement, mais à long terme. Eh ben, je n'ai jamais rien reçu. Tout le monde m'a dit non, non, non, tout va bien comme ça. Ben c'est pas du tout vrai! Les choses ne vont pas bien du tout. Le gouvernement fédéral qui pousse, qui attaque les travailleurs, nous avons un gouvernement fédéral qui nous présente un projet de loi pour un autre... réduisant nos droits et la seule façon de changer la politique au Canada, c'est lorsque nous changerons nous-mêmes et que nous bâtirons un mouvement qui sera prêt à se battre. Et la façon de bâtir un mouvement de ce genre, c'est de régler nos propres problèmes internes en changeant la politique du CTC et en faisant une entité qui est prête à se battre pour les travailleurs. Donc, le congrès commence la semaine prochaine et j'envisage avec plaisir les discussions qu'on aura parce qu'il est temps de les avoir. Nous aurions fait, rendu de très mauvais services à nos membres, Ça aurait été un très mauvais service à rendre aux travailleurs du pays si on demeurait silencieux et si on acceptait de suivre la masse. Donc, nous voulons, nous avons été créés pour remettre en question, pour mener, diriger, c'est ce que nous allons faire. Nous allons mener le bal, nous allons nous lancer des défis à nous-mêmes d'abord et ensuite, le CTC et ensuite les politiques du Canada. Non-seulement nous ne serons pas très populaire, c'est-à-dire personnellement, moi-même au Congrès du CTC, moi, ça ne me dérange absolument pas!

Demain, le gouvernement de l'Ontario va présenter un budget. Et dans ce budget, je m'attends à ce qu'on ait des gains assez progressistes pour les travailleurs finalement. Parce qu'on pousse. Notre syndicat pousse sur le gouvernement. Notre syndicat a poussé le gouvernement lorsqu'il voulait présenter un régime de retraite de l'Ontario. On les a rencontrés, on leurs a dit, le régime de retraite de l'Ontario, si vous mettez ça dans le budget, il faut tenir compte du régime de retraite du Canada. Donc, il faut avoir un gouvernement, au fédéral, il faudrait avoir un gouvernement qui va augmenter le régime de retraite de tous les canadiens. Le gouvernement de l'Ontario pourra l'augmenter dans son régime de retraite comme ça se passe au Québec. Donc, on suit la politique à travers le pays, on suit les élections à travers le pays. On vient de voir ce qui s'est passé ici au Québec. Je le sais que Michel a passé

beaucoup de temps à en parler dans ses commentaires. Mais il y a aucun doute, que ce soit Christy Clark au gouvernement de Colombie Britannique, Brad Wall en Saskatchewan, le gouvernement conservateur en Alberta, que ce soit le gouvernement MacLean en Nouvelle-Écosse, le fait est que ce pays s'en va vers la droite. Et vous voyez simplement l'élection des libéraux au Québec. Donc, s'il y a un moment pour les travailleurs d'être unis, c'est bien maintenant! Même si plusieurs des gouvernements à travers le pays sont de droite, je peux vous dire, confrères, consœurs que je crois fermement que les canadiens sont des socialistes. Il faut s'assurer que les citoyens canadiens aient confiance de voter avec leur cœur et non-pas par la crainte. Les gens vont voter avec espoir lorsqu'ils pensent qu'il y a une alternative et celle-ci, c'est Unifor, l'alternative. C'est une structure de travailleurs qui permettra à ceux-ci de se sentir fort.

Donc, je parle du budget de l'Ontario et je vous en parle parce que certains enjeux qui doivent être discutés. La question des pensions doit être discutée au Canada. Il faut y penser. Tous les premiers ministres du pays ont appuyé l'augmentation du Régime de retraite du Canada, Régime de pension du Canada. Celui-ci, le maximum qu'on peut recevoir, c'est onze milles (11 000) dollars par an. Le retraité reçoit six mille cinq cent (6500) dollars par an. Soixante-dix (70) pourcent de nos personnes âgées qui reçoivent la pension du Canada, soixante-dix (70) pourcent, c'est leur seule pension. Il y a un autre trente (30) pourcent qui reçoivent une autre retraite d'ailleurs. Ça veut dire que nos parents et nos grands-parents vivent en deçà du seuil de pauvreté. Huit cent cinquante milles (850 000) canadiens vont aux banques alimentaires. Des centaines de milliers sont des enfants. Il y a des milliers à tous les mois qui vont à une banque alimentaire différente et la plupart d'entre eux sont des personnes âgées. Ça ne va pas changer lorsque la personne âgée moyenne reçoit six mille cinq cent (6500) dollar par an du Régime de pension du Canada. Et tous les premiers ministres des provinces ont appuyé un ajustement important au Régime de pension du Canada et Harper pourtant a dit non. Nous avons donc un gouvernement qui non-seulement attaque le mouvement syndical, qui attaque le mouvement civique mais attaque également les personnes âgées de ce pays.

Donc, il y a une autre façon de faire les choses, de faire les choses différemment et ça ne se produit que lorsqu'on pousse assez fort. Donc, le gouvernement de l'Ontario va présenter son budget demain. Bon, je vais recevoir une idée de ce que ce sera plus tard aujourd'hui. Je sais qu'il y aura des gains pour les travailleurs du point de vue du Régime de pension. Hier, le gouvernement de l'Ontario a augmenté de quatre (4) dollars l'heure ce qui fait que les travailleurs... donc quinze (15) dollars, le salaire minimum est maintenant à quinze (15) dollars cinquante (50). Donc, il y aura quelque chose pour le mouvement syndical et je pense que ça nous facilitera la vie pour syndiquer les non-syndiqués. Je parle d'un gouvernement qui va améliorer la façon de faire une première convention collective pour que l'employeur de puisse pas empêcher les travailleurs de voter. Donc, on s'attend à des lois plus progressistes. Mais en Ontario, nous avons, les politiciens et les banques qui disent, on veut renverser le gouvernement parce que le gouvernement qu'on a en Ontario est idéal parce que c'est un gouvernement minoritaire. C'est le NPD qui a la balance du pouvoir. Donc on peut avoir des lois tout à fait progressistes. Donc, le NPD provincial pousse les libéraux en place et nous avons un gouvernement qui peut fonctionner pour nous. Mais demain lorsqu'on n'aura pas le gouvernement et lorsque le gouvernement NPD décide de renverser le gouvernement, alors, nous aurons peut-être un problème. Parce qu'en Ontario, il y a Tim Hudak qui mène le Parti conservateur de l'Ontario. Et ça, c'est extrêmement important, non-seulement à cause de la taille de l'Ontario mais ce qui se passe « provincialement » en Ontario peut se répandre à travers le pays. Parce que fait Tim Hudak, sa plateforme, c'est de faire un état de « droit au travail », travailler pour moins, aucun droit au travail qu'on dit nous. Et nous savons ce que font ce type de lois. Ça rend impossible de créer des syndicats. Ils vont retirer les cotisations obligatoires. On voit ce qui se passe dans les différents états américains. Aux

États-Unis, dans ces états-là, plus de vingt-sept (27) pourcent de tous les emplois sont des emplois précaires. Ils vont passer trois milles (3000) dollars de moins par enfant sur l'éducation. Il y a moins d'argent dépensé pour les infrastructures, trente-six (36) pourcent de taux de fatalité plus élevée dues aux accidents de travail, l'économie est un véritable désastre et c'est le genre de province que voudrait créer Tim Hudak en Ontario. Donc, on a fait une bataille sérieuse. Votre syndicat se bat, se bat, se bat. Donc, peu importe ce qui se passe avec le budget de demain, peu importe ce qui va se passer si les conservateurs et le NPD veut renverser le gouvernement, nous aurons une sérieuse bataille sur les bras. Nous avons à battre la vision de Tim Hudak. Vous devez savoir ce qui s'est passé. Il y a eu neuf (9) élections complémentaires et Tim Hudak et son parti en ont gagné deux (2). Son parti mène les sondages et l'élection-clé, c'était à Niagara Falls il y a environ trois (3) ans, trois mois (3), pardon trois semaines! Bon, c'est important parce que c'est la ville, la tale de Tim Hudak. Niagara Falls, c'est là où ses parents vivent encore, c'est là où il est né. Ses parents sont des enseignants à la retraite. Même s'il critique les travailleurs qui ont un régime de pension et que les employés du gouvernement aient un régime de pension, il ne critique pas que ses parents qui sont deux (2) enseignants à la retraite et qui ont une pension négociée par leur syndicat. Au cours de la campagne électorale, il a dit : « Ah! Niagara Falls, c'est là où je suis né, c'est ma ville, c'est là où mes enfants sont allés à l'école, c'est là où ma famille se trouve, ce sont mes racines ». Et qui avons-nous présenté? C'est quelqu'un, le président Wayne Gates de la section locale 199 de Unifor. C'était un débat finalement entre sa vision : détruire la classe ouvrière et notre vision : syndicat fort et rôle important que doivent jouer les syndicats dans notre économie. Vous devez savoir qu'il y a trois (3) ans, lorsqu'on a tenu des élections, les libéraux ont gagné, les conservateurs étaient cinq cent (500) et quelques votes de plus que le NPD et le NPD était trois milles (3000) votes derrière les conservateurs. Donc on a mis l'armée au complet dans cette circonscription. Nous avons sept (7) ou huit (8) personnes qui travaillent à temps plein. Nous avons cinquante (50) ou soixante (60) personnes qui travaillent le jour des élections. On a inondé la communauté de carte postales avec des portraits de jeunes enfants qui disaient « nous voulons de bons emplois, ne ruinez pas notre avenir! » et on avait des annonces pages complètes dans les journaux trois (3) jours avant les élections. Des annonces d'une page complète conçues comme une invitation à un mariage. Et qu'est-ce que ça disait? « Le président national d'Unifor Jerry Dias met au défi le leader du Parti conservateur et l'invite à une discussion, un débat. Nous voulons une économie forte où? Partout! Quand? N'importe quand! » Donc, ça a été dans tous les grands journaux de Niagara Falls. Bien sûr les médias ont contacté Tim Hudak et ont dit ben quand est-ce que tu vas avoir un débat avec Jerry Dias? Il a dit jamais! Je vais discuter avec le premier ministre, le chef du NPD mais je ne vais certainement pas avoir un débat avec Jerry Dias. Le lendemain, deux (2) jours avant les élections, (inaudible)... comme étant un peureux. Et c'est vrai! (Applaudissements). Les résultats des élections et Wayne Gates a gagné de plus de mille (1000) votes, c'est une extraordinaire victoire pour les travailleurs! (Applaudissements).

Donc, je soulève tout cela parce qu'on peut gagner lorsqu'on s'implique en politique. Il faut être stratégique, il faut être là mais surtout, il faut parler aux gens. Et c'est le grand défi dans nos lieux de travail également. Alors, quand on y pense bien, on voit qu'on discute de la campagne sur le droit au travail dans notre syndicat, c'est-à-dire que nous voulons penser parler, communiquer avec tous nos membres comment bâtir le soutien à l'intérieur de nos propres lieux de travail. Il y a beaucoup d'excuses pour ne pas le faire. Et je pense que beaucoup de ces excuses sont légitimes. Oui mais les membres ne travaillent pas sur un poste de travail, ils sont, ils viennent travailler et ils repartent tout-de-suite après le travail. Après une semaine de travail, ils rentrent chez eux. Le fait est que si on trouve difficile de communiquer avec nos membres de nos jours, ben imaginez ce qui se passe si ces gouvernements de droite commencent à éliminer nos droits, à éliminer la formule Rand. Et si on parle à

nos membres avec le chapeau dans la main pour recueillir les cotisations syndicales. Si vous pensez qu'on a des défis maintenant, imaginez ce que pourraient être les défis si on n'arrête pas ce qui se passe dans ce pays. Donc, on a beaucoup de rencontres avec le gouvernement fédéral. On a eu certaines pertes mais beaucoup de succès. Mais je dois vous dire, confrères, consœurs que le 377, (inaudible)... et après ça, on s'est arrangé pour qu'elle ne quitte pas le sénat.

Donc, on a eu de nombreuses discussions. On s'est dit qu'on ne voulait pas de bataille, c'est le projet de loi 377 qui était la transparence sur les syndicats. Ça n'a rien à voir avec la transparence. Mais ça a beaucoup à voir à nous lier les mains, à nous amener dans la bureaucratie la plus totale. (Applaudissements).

525, les changements litigieux dont j'ai parlé à la dernière rencontre du Conseil québécois, ça, le 525, c'est un projet de loi qui veut dé-certifier, « désaccréditer » le syndicat et amener les travailleurs sous juridiction fédérale. La loi, le projet de loi veut dire que si y a cent une (101) personnes et cinquante (50) pourcent ont signé des cartes pour se joindre à un syndicat, maintenant, il faut passer au vote. Donc, on a le vote, cinquante (50) pourcent votent « oui », zéro vote « non ». D'après le projet de loi 525, les cinquante-et-une personnes qui n'ont pas voté sont considérées comme ayant voté « non ». Donc, pas de syndicat! Après avoir argumenté, beaucoup de discussions dans les médias également, le gouvernement conservateur a retiré cette partie du projet de loi 525 même s'il continue de le présenter parce que ça aurait rendu beaucoup plus facile la « désaccréditation ». Est-ce qu'on a perdu la signature de cartes dans le secteur fédéral? Oui! Mais ça aurait été beaucoup pire si ça n'avait pas été du mouvement, particulièrement de notre syndicat.

On a beaucoup de défis à relever, donc, je ne vais pas passer beaucoup plus de temps mais si vous voyez ce qui se passe à travers le pays, il y a des possibilités d'apporter des changements. Et ça, je le crois fermement. Les travailleurs n'en veulent plus, commencent à protester, les travailleurs, cherchent les champions, les jeunes sont bien fatigués de se faire fourrer. J'ai regardé ce qui s'est passé avec les étudiants au Québec, il n'y a aucun doute et il y a deux (2) élections ce ça, c'est le groupe qui a défait le gouvernement Charest, aucun doute là-dessus! Donc, les jeunes plus le mouvement syndical comprennent que si on est prêt à mettre au défi, on est prêt à apporter des changements, il n'y a aucun doute que les jeunes de ce pays voient ce qui s'est passé avec le mouvement étudiant au Québec, ils comprennent que la seule façon d'obtenir la justice, c'est de se battre pour l'obtenir. On leur a tous dit aux jeunes, allez à l'école! Obtenez votre diplôme et les emplois vous attendent. Ben le fait est que les emplois ne sont pas là pour eux. Et il y a vingt (20) ans, vingt (20) pourcent des enfants, des jeunes adultes de vingt-un (21) ans ou moins vivaient à la maison, maintenant c'est quarante-trois (43) pourcent des gens qui ont cet âge-là qui habite chez leurs parents. Quarante-trois (43) pourcent qui vivent avec leurs parents! Pensez-y une minute. Les jeunes, après avoir obtenu leur éducation rentrent chez Maman. Je ne sais pas vous, mais j'aime pas ça lorsqu'ils reviennent à la maison, les jeunes. Je m'en étais finalement débarrassé pis maintenant, lorsqu'il rentre à la maison, il ne vient pas tout seul. Il amène les enfants. Et donc, vous êtes deux (2) à la maison à six (6) tout d'un coup. Bon c'est ma blague pour la journée mais c'est pas quand-même très drôle. Bon, c'est peut-être pas ce qui vous arrive mais, c'est un problème dans le système. Et ce n'est pas nécessaire que ce soit comme ça. Et ce ne sera pas comme ça si on peut continuer d'être engagé.

Donc, je veux conclure en vous parlant du défi que nous avons à relever à cause du gouvernement fédéral. C'est un gouvernement qui est dans les scandales. Il n'y a aucune personne au Canada qui croit qu'il ne savait pas qu'il avait donné quatre-vingt-dix milles (90 000) dollars à Nigel Wright.

Franchement! Vous avez le scandale des appels robotisés, vous avez l'élimination du recensement, vous avez la loi sur les élections juste qui s'appelle élection non-juste. Quel gouvernement mettrait en place les lois pour que ce soit plus difficile pour les canadiens d'aller voter? Plus difficile pour les étudiants, plus difficile pour les personnes âgées, plus difficile pour les femmes et les hommes autochtones. Quel type de gouvernement ferait ça? Ben c'est le gouvernement qui veut retirer le droit démocratique des gens de voter parce qu'ils pensent que ça va les aider. C'est le gouvernement qui a déjà commencé à changer le système des travailleurs étrangers temporaires. L'enjeu, c'est pas le programme, c'est de permettre aux travailleurs d'être payés quinze (15) pourcent de moins que le salaire minimum. Donc, ces (inaudible)... millions de travailleurs étrangers temporaires devraient être accueillis au Canada pour qu'ils y restent et devraient être payés le salaire normal pour le type de travail qu'ils font parce que c'est le genre de nation que nous méritons et c'est le type de nation que nous devrions avoir.

Donc, je voudrais féliciter Michel et les adjoints, le personnel et les dirigeants et bien sûr, vous tous, les militants pour vous assurer qu'Unifor soit une présence forte au Québec. Je sais qu'on peut apporter des changements, confrères, consœurs, je sais qu'au Québec, vous êtes le gouvernement qui va s'assurer que Stephen Harper n'ait pas de gouvernement majoritaire en 2015.

Donc, au nom du reste du Canada, je vous remercie d'avance pour ce que vous allez faire l'année prochaine. J'espère que le reste du Canada va bien comprendre et puis vous rattraper dans vos politiques parce que vous êtes sûrement à la fine pointe et je vous en remercie. Bonne journée et merci beaucoup. (Applaudissements prolongés).

**Marcel Rondeau** : Merci Jerry pour un excellent rapport encore une fois. Écoutez, comme vous le savez, le rapport du président national n'est pas un rapport à être adopté, c'est un rapport informatif mais y a quand-même des questions qui peuvent être posées. Et la façon que Jerry a décidé de recevoir les questions, il va toutes les prendre en rafale. Alors, si vous avez une question en trois (3) volets, profitez-en, demandez vos questions parce qu'un coup que vous allez avoir terminé votre question, Jerry va répondre en bloc et ensuite il doit quitter, il a un train à prendre à quatre (4) heures. Alors, ça vous va? C'est clair? Micro numéro deux s'il vous plaît. Micro numéro deux s'il vous plaît?

**Martin Lambert** : Ouais, c'est ça. Martin Lambert, directeur local. Jerry, je veux profiter de ton rapport pour souligner une importante campagne qui a été faite oui, à l'extérieur du Québec depuis quelques mois mais qui va avoir des répercussions dans les prochaines semaines au Québec, à Québec même. C'est la campagne sur les travailleurs dans le secteur des véhicules blindés, c'est-à-dire, les Brinks, les Garda de ce monde qui transportent des valeurs mobilières, de l'argent, des métaux précieux, etc. Donc, entre les institutions financières. Vous savez qu'actuellement, y a peu pour ne pas dire pas de règles qui régissent cette industrie-là ce qui fait que des travailleurs pis des travailleuses sont amenés à se promener avec plusieurs millions voire même des fois centaines de millions de dollars dans leur cargaison et la réaction des employeurs pour rester compétitifs, c'est de réduire les équipages. Donc, on avait, on a déjà eu pas deux (2) mais trois (3) personnes par équipage, on est rendu à deux (2) pis on voit même depuis quelque temps des personnes se promener seules dans des véhicules même plus blindés, c'est dans des caravanes tout court, aller faire les petits guichets ATM qu'on voit dans les centres d'achats. Donc Unifor depuis quelques mois a mis en place une campagne pour sensibiliser les gouvernements pour adopter des règles à cet égard-là. Et cette campagne-là a été soutenue beaucoup par les gens, nos membres Unifor de Brinks notamment à Ottawa mais de d'autres sections locales aussi et d'un autre syndicat qui est présent quand-même à l'occasion mais essentiellement, la bataille a été faite par Unifor. La raison pour laquelle ça va se transposer au Québec, en fait il y en a deux (2). On mène actuellement une campagne de syndicalisation chez Brinks à Montréal. C'est pas une cachette,

c'est ouvert. Dany Pilote du Service de recrutement est dans le dossier depuis déjà un bon bout. On tente d'organiser ces gens-là. Et la deuxième raison pour laquelle cette campagne-là va se transposer au Québec, c'est qu'on a un ministre de la sécurité publique qui s'appelle Monsieur Steven Blaney, député du comté de Lévis-Bellechasse qui est responsable de ce dossier-là. Et Jerry a fait une quantité innombrable de lettre, une quantité et j'ose espérer que le nombre d'appel qu'il a dû faire surpasse le nombre de lettres qu'il a envoyées à Monsieur Blaney pour avoir qu'un rendez-vous. Ce qu'on veut faire, c'est de le rencontrer pour le sensibiliser à la question pis de lui demander d'intervenir comme ministre de la sécurité publique. Malheureusement, jusqu'à date, c'est resté sans réponse. Jerry m'a demandé il y a quelques semaines vu que c'est à Québec, c'est un comté que je connais bien de tenter une intervention avec le ministre. J'ai usé de ce que j'avais comme contact et encore une fois la réponse a été silencieuse. Donc, ce qu'on fait, ce qu'on organise, c'est à l'attention de tout le monde en particulier tous membres Unifor qui sont dans la région de Québec, le 24 mai prochain, c'est un samedi à treize (13) heures, on va organiser une manifestation devant les bureaux de Monsieur Blaney à Lévis pour aller essentiellement leur porter un seul message, ça fait drôle, mais on va lui laisser une note dans sa porte d'essayer de nous rappeler lorsqu'il rentrera au bureau. On va sûrement l'attachée avec des chaînes après la poignée de porte, je ne sais pas ce qu'on va faire. On va s'organiser pour qu'il ait le message, Unifor veut lui parler, veut l'entretenir. Donc, le 24 mai, treize (13) heures, je le répète pour tous les gens qui vont être dans la région de Québec, les coordonnées, les détails vont sortir prochainement. On est à travailler ça. Mais joignez-vous à nous, je pense que c'est, je pense que c'est Johanne Duplantie ce matin qui disait tous ensemble on peut faire en sorte qu'Unifor devienne un incontournable. Ça serait vraiment plaisant que sur la rive sud de Québec, dans des comtés conservateurs qu'on puisse faire en sorte qu'Unifor soit présent haut et fort. Donc, je sollicite, en fait je remercie Jerry pour avoir supporté cette campagne-là, la transposer au Québec. Je sollicite tout le monde, votre appui de vous rendre disponibles, les sections locales de la région de Québec même ceux qui seraient pas de la région de Québec de le faire aussi. Juste pour vous souligner que la « gang » d'Ottawa va descendre, Donc y ont monopolisé un autobus qui va partir d'Ottawa le samedi matin, qu'ils vont venir à une (1) heure à Québec, à Lévis, pardon pour qu'on puisse faire cette manifestation-là et qu'enfin, Monsieur Blaney puisse au moins seulement que nous rappeler. Merci. (Applaudissements).

**Marcel Rondeau** : Merci confrère. Est-ce qu'il y a d'autres interventions, commentaires? Pas d'autres interventions ou commentaires? Jerry...

**Jerry Dias** : For the purpose of time...

**Voix de l'interprète**: Dans l'intérêt du temps, je voulais commencer par vous dire qu'une des choses les plus importantes qui s'est passée dans les derniers mois, c'était lorsque David Letterman a pris sa retraite de son programme David Letterman Show. Alors, j'allais vous parler, ensuite parler des chevaux les plus importants, des leaders incluant Lisa Raitt, ministre des transports. Je vais vous parler de tout ce qu'elle a fait incluant de prolonger la grève au port de Vancouver ceci au coût de cent trente (130) millions par jour pour une semaine additionnelle juste parce qu'elle ne voulait pas retourner un appel. Le numéro deux sur ma liste de priorités, c'est Steven Blaney parce qu'en tant que ministre responsable de la sécurité, le ministre responsable de cette industrie des chars blindés, c'est mystérieux qu'il soit aussi silencieux. Et il y a eu plus de soixante-dix (70) incidents les quatre (4) dernières années, des incidents où nos membres se font tuer. Des gens innocents qui se font tuer à cause de l'endroit où les tueries se font. Et ce sont des choses qui se passent dans des endroits très occupés, dans des centres d'achats, des plazzas. Alors, il y a énormément des questions d'ordre sécuritaire qu'il faut adresser. Pensez-y, une des industries à profit, enfin, Brinks, quand ils ont commencé, c'est parce qu'ils voulaient faire du profit. Mais pas assurer la sécurité pour ainsi dire. Et pour pouvoir faire des profits et déréglementer



l'industrie, ils ont passé l'équipe de trois (3) personnes à deux (2) personnes. Et quand vous êtes deux (2), c'est dangereux. Pas besoin de vous dire! Alors, qu'est-ce qu'ils font? Ben ils ne donnent pas de formation pour sauver des sous. Ils ne font pas de réparations qui s'imposent, ils n'ont pas les bons véhicules. C'est une industrie où il manque de réglementation. Et le gouvernement ne s'implique pas. Donc, le fait que Blaney ne s'intéresse même pas à nous voir, ça veut dire qu'il faut attirer son attention. La première fois, ça va être le 24 mai. Alors, il est à souhaiter qu'on fasse beaucoup plus qu'une manifestation. Mais il faut attirer l'attention de Blaney à tout prix. Et Blaney doit répondre. Il doit se tenir responsable de ces événements qui se sont produits. Il y en a eu un au Québec et un en Ontario, pardon. Deux (2) incidents importants où deux (2) personnes ont été tuées. Alors, il y a beaucoup de travail à faire, que ce soit dans l'industrie des chars blindés, que ce soit dans l'industrie ferroviaire, pour Via, si oui ou non, on peut trouver un meilleur mécanisme pour régler des tas de problèmes. Notre syndicat s'implique dans toutes ses questions. On siège sur beaucoup de comités permanents à Ottawa. On parle avec les bureaucrates. J'étais à Ottawa hier soir, j'ai rencontré Ken Leitch, le ministre fédéral du travail et je lui ai dit maintenant ces projets 525, 377, C-4, à quel moment est-ce qu'on peut s'attendre à un autre projet de loi de la part de Stephen Harper qui essaie de miner la classe ouvrière? Mes confrères, mes consœurs, je vous dis, il reste encore une autre année avec ce gouvernement fédéral. Encore une année d'arrogance! Encore une année où on peut en fait les faire débarquer et il faut qu'on le fasse ensemble. Merci. Il faut que je retourne à Ottawa encore, je dois rencontrer encore d'autres gens qui ne m'aiment pas mais ça me fait plaisir de le faire de votre part. Alors, merci beaucoup. (Applaudissements).

**Marcel Rondeau** : Alors on va reprendre, je vais laisser la priorité aux deux (2) occupants de micros. Confrère Martin au micro numéro trois et confrère Gallant au micro numéro deux s'ils veulent en prendre le privilège et on reprend sur le rapport du directeur québécois de la page 1 à 17 en excluant les recommandations. Alors micro numéro trois. Et tout le monde peut se mettre au micro aussi là. Alors, micro numéro trois s'il vous plaît.

**Sylvain Martin** : Merci confrère président. Sylvain Martin, directeur-adjoint. Je me lève en référence de la page 10 du rapport du directeur québécois, les élections provinciales. J'écoutais un petit peu ce qui se disait ce matin, là, Benoit, toute la question d'investir un parti politique. C'est clair qu'éventuellement pis quand je dis éventuellement, c'est un avenir très rapproché, il va falloir qu'on se questionne comme syndicat pis pas juste nous, Unifor. À mon sens, c'est le mouvement syndical qui va devoir se questionner sur comment qu'on agit au niveau des différentes campagnes électorales. Si je regarde celle qu'on vient d'avoir au niveau provincial, juste la question de PKP, parce que tu peux comme ne pas en parler. Ça a été une véritable bombe. Quand c'est arrivé, moi, je me souviens quand ça a sorti, le même jour, je recevais des textos des présidents, présidentes de sections locales qui capotaient pis ça n'a pas de « crise » de bon sens! Pis c'est quoi cette histoire-là? Pis le monde virait fou pis avec raison là! Pis pas longtemps après, j'avais une rencontre en Ontario au Comité de planification stratégique pis nos confrères, consœurs de l'Ontario, c'était les mêmes questions. Personne comprenait ce qui se passait pis tout le monde se questionnait. C'est clair, la venue de, si je prends l'exemple de PKP, si on met un chapeau de souverainiste, parce qu'on est un paquet de progressistes qui sont souverainistes, tu dis regarde, c'est tel que tel parce que moi, je me mets dans une optique qu'on est dans un référendum, t'as un Pierre-Karl Péladeau qui se prononce en faveur de la souveraineté du Québec, tous les fantômes économiques qu'on entend tout le temps pendant une campagne électorale, ils viennent de prendre un « câlisse » de débarque là! T'sais? Parce que t'as un des grands dirigeants d'entreprises québécoises qui dit moi, ça ne me dérange pas que mes entreprises soient au batte. Dans un Québec souverain, tous les autres qui veulent nous faire peur économiquement là, t'as besoin d'avoir des « ostie » de bons argument là! Fait que de ce point de vue-là, de cet œil-là, c'est tel que tel.

Si je le regarde d'un œil de travailleur, c'est l'enfer. Voyons « câlisse » là, je veux pas avoir quelqu'un comme ça dans mon parti. T'sais, tu regardes ça pis ça n'a pas de maudit bon sens pis c'est pas acceptable! Pis si on se remet dans le contexte de la campagne électorale pis que le PQ a choisi, parce que ça a été choisi, t'sais il s'est pas imposé lui-là, ils sont allés le chercher. Ça a été choisi, c'était purement stratégique. T'sais, une campagne électorale, c'est pas dur, ce coup-là, tous les partis politiques pendant trente-trois (33) jour, ce qu'ils avaient à faire, c'est convaincre un maximum de monde de l'appuyer pour éventuellement former le gouvernement. Stratégiquement, ils ont dit regardes, si on va chercher quelqu'un comme ça, ça va nous aider. Ç ne s'est pas avéré. Tant qu'à moi, la campagne qu'ils ont fait, c'est une campagne à chier. Mais ça, c'est une autre histoire. Mais si on revient à toute la question d'investir les partis politiques pis d'être présent, t'sais, le PQ il va aller où est-ce que ses militants vont l'amener. Pis moi, je fais souvent des analogies avec nous comme syndicat, t'sais, si on a du monde dans nos membres qui participent à rien, vont jamais dans nos assemblées, ne participent à aucune instance, pis ils viennent dire je ne suis pas d'accord vers où mon syndicat s'en va, ben souvent, on va y dire ben commence par participer pis venir dire ce que t'as à dire, pis peut-être que les choses vont changer. Fait que nous, comme syndicat, il faudrait peut-être se la poser, la question. Qu'est-ce qu'on fait comme syndicat au niveau des partis politiques? Jusqu'à quel point on participe à ce qui se passe dans les partis politiques? Pis quand on aura fait cette réflexion-là, pis de se dire ça, c'est mon point de vue à moi là, mon point de vue, nos « jobs » syndicales, t'sais on est tous du monde « icitte », là, qui négocie des conventions collectives. Il y en a qui ont plus un rôle au niveau de la Santé et sécurité, il y en a, c'est plus les droits de la personne, il y en a, c'est plus du recrutement, mais ça devrait faire partie de nos « jobs » syndicales d'être actif politiquement, d'être un activiste politique pis de représenter notre syndicat dans les instances d'un parti politique pour s'assurer que le parti politique, que ce soit le PQ ou un autre, qu'il s'en aille où on veut aller. Sinon, si on n'est pas là, ben on va avoir le parti qu'on mérite. On n'était pas là. On l'a laissé aller. On l'a laissé aller où est-ce qu'il voulait pis regarde, on vivra avec pis c'est tout! Fait que ce questionnement-là, cette réflexion-là va falloir qu'à se fasse. Unifor, on dit depuis le début que nous, on est là pour faire les choses autrement, faire des changements majeurs, peut-être que ce serait à nous d'initier ce mouvement-là, ce questionnement-là pis de dire quelle place les syndicats vont prendre à l'intérieur des partis politiques pour faire sûr qu'on a des partis politiques qui nous ressemblent et non qui ressemblent à nos ennemis. Merci. (Applaudissements).

**Marcel Rondeau** : Merci confrère. Juste mes yeux t'ont fait comprendre que tu devais conclure? (Rires). Micro numéro deux s'Il vous plaît.

**Jean-Pierre Gallant** : Oui, Jean-Pierre Gallant, représentant national. Mon intervention, c'est en référence avec un commentaire d'une déléguée ce matin qui en lisant le rapport de Michel disait que quand il faisait référence à des politiques d'Unifor, qu'on l'abordait un peu de façon superficielle, qu'elle aurait aimé en connaître plus. Moi, je pense qu'une bonne idée, une bonne façon de répondre à cela, c'est si on pouvait via le site Unifor-Québec, avoir accès aux différentes politiques qui sont en vigueur. Actuellement, on va sur le site et on ne peut pas y avoir accès. Ce serait intéressant, non-seulement pour les militants qui veulent approfondir des questions, qui veulent avoir des réponses à leurs questions, mais pour l'ensemble de la population : les professeurs, les chercheurs... Et c'est politiques-là, dans le fond, ça vient définir concrètement ce que l'on est dans des sujets bien spécifiques. Et je me rends compte que oui, on a eu des politiques qui ont été adoptées, on a des documents mais beaucoup de délégués qui sont ici, s'ils le sont pour la première fois, ils n'ont pas nécessairement en main ces documents-là et ça serait bien qu'ils y aient accès facilement. On peut les trouver sur internet. Tu vas sur Google, tu cherches la politique de l'énergie du SCEP, tu vas trouver le texte. Je l'ai trouvé. Mais, va

pas sur le site, tu ne le trouveras pas. Fait que je pense que ce serait une suggestion à vous faire. (Applaudissements).

**Marcel Rondeau** : Merci confrère. Michel. Micro à la table en avant s'il vous plaît.

**Michel Ouimet** : Ben, Jean-Pierre, coïncidence parce qu'à midi, il y a quelqu'un qui m'a fait la même suggestion, justement suite aux commentaires de Johanne. Peut-être question de transition de communication parce que des anciens SCEP comme j'ai répondu à matin à Johanne, nous, on avait des politiques sur lesquelles on travaille depuis des années. Là, on arrive dans Unifor, comme elle l'a dit elle-même pis je suis sûr que c'est la même chose pour l'ancien groupe des TCA, vous aussi, moi, je suis au courant au moins des dernières parce que j'ai suivi vos derniers conseil québécois mais on prend pour acquis que tout d'un coup tout le monde connaît nos politiques pis nos enlignements qu'on a eu depuis des années. Mais c'est pas le cas pis c'est normal. Pis à matin déjà ça a été soulevé. Fait que quelqu'un me suggérait, il dit justement de mettre nos politiques accessibles sur le site d'une façon clair que nos dirigeants et dirigeantes de sections locales pourront y accéder que ce soit sur l'énergie, sur les télécoms, sur l'action politique, sur le papier, etc., sur l'aluminium, on va s'en doter une pour le prochain Conseil québécois. Comme j'ai dit à matin, ben on va faire ça, on va mettre ça sur le site.

**Marcel Rondeau** : Merci Michel. D'autres interventions sur ce bloc de la page 1 à 17 qui exclut les... excusez! Micro numéro quatre s'il vous plaît.

**Luc Deschenes** : Luc Deschenes, représentant national, bureau de Trois-Rivières. Avant d'intervenir sur le dossier Michel, j'avais une intervention, j'ai pris la parole au Congrès de création en fin de compte, là, du Conseil québécois sur justement sur l'intervention, de manière que ça se déroulait au micro pis je voudrais féliciter tout le conseil en avant d'avoir changé la formule où est-ce que les gens peuvent venir aux micros parler avoir des réponses pis on peut revenir un deuxième tour. Je pense que c'est une belle preuve d'ouverture de la part du comité pis je pense que c'est réconfortant pour les gens qui viennent assister à ces rencontres-là de pouvoir échanger. Pis ça, je vous en remercie.

Sur le rapport de Michel, moi, je voulais amener un point à la page 15 sur le dossier des cimenteries. Vous savez que j'avais intervenu là-dessus. Peut-être faire le point, remercier les gens qui sont venus, la manif, on a organisé ça à trois (3) jours d'avis à peu près pour la manifestation à Montréal. Fait que les confrères pis les consœurs qui sont venus nous appuyer là-dedans, je les remercie beaucoup. Peut-être faire un point sur en fin de compte, ce qui s'est passé depuis l'annonce du gouvernement pis l'élection pis tout ça. Y une autre tuile qui nous est tombée dessus. C'est que l'annonce de fusion de Holcim et de Lafarge. Lafarge qui était numéro un mondial et Holcim qui était numéro deux mondial. Un et deux ont annoncé qu'ils se fusionnent ensemble. Et maintenant qu'est-ce que ça va faire ça sur les emplois au Québec? Je ne sais pas ce que ça va faire mais c'est rien pour nous aider.

Et deuxième point, suite à l'élection du nouveau gouvernement, je pense que le gouvernement, quand ils ont rentré en poste, c'est pas nouveau là, y ont appris qu'il y avait un déficit supplémentaire de six cent (600) millions. Je ne sais pas si on peut envoyer nous-autres, le Conseil québécois « icitte », faire une résolution, envoyer de quoi au premier ministre pis y dire écoute, tu mets quatre cent (400) millions dans une cimenterie où est-ce que t'es même pas sûr que ça va... pour couper les « jobs » existantes. Y a tu moyen de revoir ça malgré que dans sa campagne électorale y avait dit ben, écoute moi, je ne suis pas contre le projet? Y a tu moyen de se rassoir, de faire plus de pressions sur ce gouvernement-là, dire écoute, t'as un déficit de six cent (600) millions, t'en prend quatre cent (400) millions pis « t'envoyes » ça en Gaspésie pour couper des « jobs ». Je ne sais pas si nous-autres on a le pouvoir ici de faire des propositions pour envoyer une lettre en tant que membre du Conseil québécois aujourd'hui.

Ce n'est pas une résolution d'urgence mais les élections viennent d'avoir lieu. Le six cent (600) millions, il vient de l'annoncer. Ça, c'est un point.

Deuxième point, je voulais juste faire un autre suivi sur le dossier de la Coop. On ne les a pas oubliés, les deux (2) gars sont « icitte ». André, pis y a Luc. Sur l'annonce des fermetures, vous savez qu'ils avaient pris le micro au Congrès de fondation. Où est-ce qu'on en est aujourd'hui, y a aucune mise à pied présentement qui sont effectuées encore, on est encore à s'obstiner avec l'employeur pour établir un vrai comité de reclassement. Fait que si vous avez des contacts avec des gens de la Coop fédérée en quelque part, si quelqu'un peut faire pression sur cette entreprise-là, pour qu'on puisse avoir un moins un vrai comité de reclassement parce que l'employeur tarde à envoyer des avis de licenciements collectifs. Fait là, il joue sur les nerfs de tout le monde en dedans. Je t'annonce que tu vas perdre ta « job ». Sauf qu'il y a des lois au Québec. Il ne veut pas annoncer l'avis de licenciement collectif qui va donner droit au comité de reclassement sur lequel les travailleurs vont pouvoir « s'assir » pis choisi ce qui est mieux pour les travailleurs. Merci. (Applaudissements).

**Marcel Rondeau** : Merci confrère. Micro sur la table en avant s'il vous plaît.

**Michel Ouimet** : Oui salut Luc. En tous cas merci de tes commentaires, ça me donne justement peut-être l'opportunité de suivre. Honnêtement, ça, ça m'avait échappé dans le rapport. La fusion, je l'avais vu dans les médias. J'aurais dû l'inclure dans mon rapport. Remarque que ce n'est pas fait encore mais, y a un risque. La fusion de justement, d'Holcim avec Lafarge. Pis je sais pas juste la résolution, comment tu veux faire ça? Mais ma recommandation numéro quatre, si ça peut te rassurer, c'est exactement ça qu'on a l'intention de faire. Ça dit que : « Le Conseil québécois appuie la position présentée par Unifor... » C'est-à-dire, ce qui est contenu dans mon rapport... « Afin d'obtenir des garanties que le projet n'entraînera pas de mises à pied ni de perte d'emploi dans les autres cimenteries québécoises ». Pour moi, ça en découle continuer conjointement avec les Métallos et avec la FTQ d'aller rencontrer les intervenants en même temps du Parti libéral, aller représenter nos revendications qu'on avait déjà présentées au Parti québécois. Fait que ma recommandation est spécifiquement dans ce sens-là.

Dans le dossier de la Coop, ça a été assez émouvant pour André et son équipe au dernier Conseil québécois. Mais... émouvant aussi pour Daniel Boyer je dois dire, quand-même, et le Fonds mais j'avais dit à André qu'on ne lancerait pas la serviette là-dessus, qu'on continuerait à y travailler. Pis je pense qu'il pourra venir vous le confirmer que depuis, ils m'ont demandé de les libérer pour aller rencontrer les marchands de la région, les marchands sur la bannière Unimat. Ils se sont préparé un plan d'action au niveau de la section locale. Ils sont allés rencontrer tous les marchands d'Unimat pour aller faire valoir leur position, allés vanter leurs services. J'irai pas plus loin parce que si il veut venir vous en parler, je veux pas lui couper en fait, toutes les bonnes choses qu'ils ont faites. Moi de mon côté, moi de mon côté, j'ai reparlé avec la direction du Fonds. J'ai reparlé avec Daniel Boyer après le Conseil québécois, j'ai fait des contacts avec le Fonds régional où on a mis nos analystes financiers à la recherche de potentiel investisseur ou de promoteur qui pourrait repartir l'entrepôt ou à tout le moins utiliser l'entrepôt. J'ai parlé aussi à Normand Chouinard du Fonds de solidarité pour parler des partenaires du...on appelle ça le gros Fonds, mais en tous cas, pas le Fonds régional mais le Fonds de solidarité à Montréal, on a regardé avec des partenaires comme le groupe de transport Robert et le groupe de transport Transforce pour essayer de voir avec eux s'il n'y avait pas moyen de relancer l'entrepôt. On n'a pas fini de travailler sur le dossier. Tant mieux! Comme Luc dit, y a pas eu encore de mise à pied. On travaille encore, hier j'ai reçu un courriel du Fonds régional disant on cherche encore des partenaires. J'ai parlé avec Guy Trépanier, notre coordonnateur du Fonds hier, il me disait justement aussi qu'ils ont été approché par un futur acheteur mais, ça, ça n'aiderait pas nos membres. Ils

voulaient s'accaparer le terrain et pis l'entrepôt. Alors, quand-même, il y a des démarches qui se font à ce niveau-là encore une fois pour essayer de sauver nos membres dans la région de Trois-Rivières.

**Marcel Rondeau** : Merci Michel. Micro numéro quatre s'il vous plaît.

**André Dufresne** : Oui bonjour, mon nom est André Dufresne, président du local 178, justement président de la Coop fédérée à Trois-Rivières. Je voudrais juste dire merci pour la dernière assemblée qu'on a eue, pour l'appui que j'ai eu au nom de tout le monde, la force. Bon suite à la tournée, mais on n'a pas tout fait les magasins, vous savez que le Québec, c'est assez grand. On en a fait du kilométrage pas è peu près. Bon premièrement, les magasins, ils nous mettent, tous les dirigeants n'étaient pas au courant du « deal » avec BMR. Personne n'était au courant. Ils ont tous appris par les journaux. Pis nous autres, on a sensibilisé les magasins. On a dit écoutez ben, à la table, ça va tu bien dans vos commandes, tout? Même les dirigeants ils disaient, on est surpris, on est surpris comment que la qualité de travail que vous avez fait présentement. On était sûr, sûr, sûr qu'il y aurait du boycott pis tout ça. J'ai dit non, j'ai dit à mes membres c'est pas à vous-autres à payer. C'est le siège social de Montréal qui a pris cette décision-là avec le Fonds. C'est à eux-autres à aller voir pis à travailler dessus. Merci Michel pour ton effort avec le Fonds, tout. Je remercie Unifor aussi. Moi, en tant que président, ça va être mon dernier probablement. Je souhaite à tout le monde de ne pas vivre ça. Je vous le dis, c'est pas un cadeau de vivre dans l'entrepôt avec une ambiance quand tu ne sais pas quand est-ce que tu finis. Tu ne sais pas, pas en tout! Tout le monde te met en doute. Ils disent tous que c'est à cause du syndicat, à cause qu'on est trop payés ou ben donc à cause que BMR payent moins cher que nous-autres, à cause qu'on a trop d'expérience, nous-autres à Trois-Rivières. On est victime de ça. Je vous souhaite pas de vivre ça. Continuez de faire votre bon ouvrage. Je sais qu'Unifor, vous êtes en train de vous former, va être un syndicat national québécois fort, uni. Je vous souhaite très bonne chance pis bon congrès à tout le monde. Merci! (Applaudissements).

**Marcel Rondeau** : Merci confrère. Merci confrère! Alors, il n'y a plus d'autres interventions au micro. Alors, on va passer au vote pour la partie de la page 1 à 17 sans les recommandations. Alors quels sont ceux et celles qui sont en faveur? Contres? Adoptée à l'unanimité! Alors, on va maintenant procéder aux recommandations.

Alors je lis les recommandations, recommandation numéro un à la page 13 : « Que le Conseil québécois appuie les revendications d'Unifor afin que les droits syndicaux des travailleuses et travailleurs de la forêt soient protégés et reconnus légalement ». J'ouvre maintenant els discussions sur la recommandation numéro un à la page 13. Personne au micro? Quels sont ceux et celles qui sont en faveur? Contres? Adoptée!

Recommandation numéro deux qui se trouve à la page 14 : « Quel le Conseil québécois appuie la campagne pour une stratégie nationale de l'énergie ». J'ouvre maintenant les micros pour des discussions. Pas de discussions? Quels sont ceux et celles qui sont en faveur? Contres? Adoptée!

Recommandation numéro trois à la page 15 : « Que le Conseil québécois soutienne une politique d'achats de produits de fabrication québécoise et appuie nos revendications auprès des gouvernements, que nos instances syndicales à tous les niveaux respectent dans la mesure du possible une politique d'achat de produits de fabrication québécoise et prioritairement syndicale ». J'ouvre maintenant les micros pour les discussions. Quels sont ceux et celles qui sont en faveur? Contres? Adoptée!

Recommandation numéro quatre qui se trouve à la page 16 : « Que le Conseil québécois appuie la position présentée par Unifor afin d'obtenir les garanties que le projet n'entraîne pas de mises à pied ou

de pertes d'emploi dans les autres cimenteries québécoises déjà en activité ». Michel l'a mentionné, ça fait exactement partie de ce que notre confrère parlait tout-à-l'heure. Alors, j'ouvre les discussions sur cette recommandation. Pas de discussions? Quels sont ceux et celles qui sont en faveur? Contres? Adoptée!

Je pense qu'on va ajourner pour une petite pause de quinze (15) minutes et on reprend ensuite. Alors, tout le monde à la pause!

## Pause

**Marcel Rondeau** : Un, deux... un, deux, un, deux, un, deux... Je vais demander aux délégués de prendre place. On va reprendre parce qu'il y a une réunion du FRSQ à seize (16) heures alors, il va falloir quitter la salle. Alors si Martin Labonté veut bien faire entrer les gens qui sont à l'extérieur pour me rendre service... Y a Éric Boudreault qui peut se joindre à lui par exemple pour faire entrer les gens...

Alors, si Éric Titley veut s'asseoir, on va reprendre...

Alors, on reprend ça. Alors, on va maintenant traiter de la partie de la page 18 à la page 30 en excluant les recommandations 5, 6, 7 qu'on va traiter après. Alors j'ouvre maintenant les discussions entre la page 18 et la page 30 sur le rapport du directeur québécois. Ah! J'ai une intervention au micro numéro un s'il vous plaît.

**Marie-France Florentin** : Ce serait pour un point d'information.

**Marcel Rondeau** : Allez-y consœurs.

**Marie-France Florentin** : Marie-France Florentin, section locale 62...

**Marcel Rondeau** : Excuse-moi Marie-France. S'il vous plaît dans la salle, s'il vous plaît... Je vous remercie. Allez-y!

**Marie-France Florentin** : Merci beaucoup. Je suis Marie-France Florentin, section locale 62, unité Bombardier je suis une membre élue du Conseil québécois sur le Comité de la condition féminine. J'aurais une petite demande à vous faire, chers confrères, consœurs. Pour tous ceux qui restent à l'hôtel présentement, ce serait un appui qu'on vous demanderait au nom du comité de pouvoir ramasser tous vos savons, lotions et tout ce que vous n'allez pas utiliser. Nous, ce qu'on désire faire, c'est pouvoir aller porter tous ces biens à un organisme qui aide les femmes battues. Vous comprenez que quand il arrive quoique ce soit à ces femmes, elles doivent quitter, ben elles quittent avec pas grand-chose. Alors, nous-autres, peu importe où est-ce qu'il y a des conseils, que ce soit au Québec, à Québec ou à Montréal, on choisit un organisme dans la région et on offre ces choses à ces gens. Ce serait une manière de pouvoir contribuer. Alors, je demande votre appui s'il vous plaît. Merci. (Applaudissements).

**Marcel Rondeau** : Parfait consœur! Absolument! Alors, j'espère que le message est compris, cessez de vous laver, n'utilisez pas vos savons, vous les amenez demain matin. On va avoir des boîtes ici en avant tout de suite en arrivant demain matin. Il y a déjà une boîte là. On va mettre les savons, les lotions, les shampoings, tout ça là-dedans et elles vont choisir justement une maison quelconque pour

aller les porter là pour aider aux femmes qui sont en difficulté dans ces maisons-là. Merci beaucoup de l'initiative.

Alors, là, on reprend sur le rapport du directeur québécois de la page 18 à 30. Je vous demande encore une fois, en plus de vous identifier, d'identifier à quelle page vous référez pour que tout le monde puisse bien suivre. Micro numéro deux s'il vous plaît.

**Nicolas Lalonde** : Bonjour, Nicolas Lalonde, section locale 698, unité Gate Gourmet, préparation de repas pour les passagers trains et avions. Je vous réfère à la page 27 du rapport du directeur parce que vendredi, j'ai vu sur l'ordre du jour, on a Guy Trépanier, coordonnateur, nouveau... ben pas nouveau mais nouveau pour nous-autres, les TCA là. Je tiendrais juste à souligner l'excellent travail que Jean-Pierre Guay a fait au niveau des organisations de blitz au sein de notre section locale, les anciennes, les autres locaux des TCA là. Jean-Pierre a toujours été disponible pour nous-autres. On a mis en place une grosse structure où est-ce qu'on fonctionne dans les unités. On a plusieurs RL maintenant ce qui veut dire, ça l'a augmenté le nombre d'actionnaires du Fonds de solidarité parce qu'on est très présent avec la façon qu'on a fonctionné avec Jean-Pierre. Et ben c'est ça, c'était juste ça, je voulais juste souligner pis remercier Jean-Pierre de son excellent travail et sa collaboration avec nous-autres parce qu'on ne le reverra pas d'après moi là, pour le prochain conseil. Merci. (Applaudissements).

**Marcel Rondeau** : Merci confrère. Micro à la table en avant s'il vous plaît.

**Michel Ouimet** : Oui Nicolas, t'as bien fait de le souligner. Moi, je l'avais fait à la réunion, je pense que j'étais à la réunion des RL qu'on a eue cette année quand on a fait le transfert de... en fait, ça ne s'est pas fait tout-de-suite. Après cette réunion-là, parce que Jean-Pierre est demeuré en poste jusqu'à la tournée régionale qui vient de terminer. Fait que moi, je l'avais remercié lors de cette rencontre-là auprès de tous les RL mais c'est bon que tu le soulignes devant tous les délégués. Alors, merci beaucoup Jean-Pierre.

**Marcel Rondeau** : Est-ce que Jean-Pierre est dans la salle? Je l'ai vu tout-à-l'heure. Il est à l'extérieur, il est encore au café? Parfait! OK. Fait que quand il sera dans la salle, on fera mention pendant qu'il sera là du remerciement. Alors, d'autres interventions sur les pages 18 à 30? Micro numéro deux s'il vous plaît.

**Stéphane Rochard** : Bonjour Stéphane Rochard, unité Pratt, section locale 510. Moi, j'aimerais faire référence à la campagne électorale fédérale qui s'en vient. Tu nous a parlé de votes stratégiques, même de faire un vote stratégique très, très stratégique. Depuis bon nombre d'années, on parle de voter stratégiquement. Voter stratégiquement, ça implique de voter contre un parti. Moi là, j'aimerais ça qu'on vote pour un parti à un moment donné. Moi là, le NPD, c'est un parti de travailleurs qui représente mes valeurs en tous cas à moi pis à celles de mes travailleurs, de ma famille. J'aimerais ça qu'on se mobilise pis qu'on vote pour un parti. Merci. (Applaudissements).

**Marcel Rondeau** : Merci confrère. Michel. Micro à la table s'il vous plaît.

**Michel Ouimet** : Ben moi aussi, j'aimerais ben ça qu'on vote pour un parti. D'ailleurs, la dernière fois, au niveau de la FTQ, j'avais mentionné au bureau que notre plate-forme était plutôt fragile mais, je te parle au niveau des élections, les dernières élections provinciales. Mais ça a été ça qui a été le consensus au niveau de la FTQ et aussi par la suite à la réunion de nos présidents et présidentes le 18 mars à Trois-Rivières. Pour la prochaine élection fédérale, si j'ai dit plus que stratégique, très stratégique, c'est parce qu'il va y avoir un seul but, c'est dans tous les comtés possible, ça va être de comme ils disent en anglais, c'est « Anybody but Harper ». Ça veut dire, on vote stratégiquement pour

s'assurer que ce ne sera pas un conservateur. Fait qu'évidemment, si le Bloc québécois peut évidemment reprendre du poil de la bête, on verra pour quel parti on pourrait s'enligner pis il y aura le choix entre le NPD. Mais encore là, la prochaine fois, si on y va sur un vote stratégique, c'est-à-dire si on va sur un vote où on appuyait un parti politique, ce que ça veut dire, c'est que ça va complètement détruire la stratégie qu'on va s'être donnée parce dans certains comtés, si on appuyait par exemple, un parti politique précis, ça risquerait justement de faire passer le Parti conservateur entre les deux (2) autres partis. C'est ça qui est le risque. C'est pour ça qu'aux prochaines fédérales, sur les cinq (5) comtés qui nous restent, on veut s'assurer de les débarquer les cinq (5). Ça ne sera pas une grosse « job » à faire pour nous, le Québec comme j'ai mentionné dans mon rapport à matin parce que le gros travail va être beaucoup plus dans le reste du Canada pis j'avais oublié de vous dire à matin que la présentation qu'on va vous faire de la firme qui a été super-intéressante au Conseil consultatif de la FTQ qu'on veut vous faire au prochain Conseil québécois, on va la faire mettre à jour. Je vais vous dire ben franchement, moi, je l'ai dit au consultatif, cette présentation-là devrait être traduite pis nos collègues anglophones dans le reste du Canada devraient s'en servir parce qu'elle va justement comté pas comté pis elle couvre tout le Canada. Fait qu'elle pourrait devenir un outil intéressant pour eux-autres aussi. Encore là, je suis un peu d'accord avec toi. Des fois, on aimerait ça comme on l'a déjà fait dans le temps, supporter un parti politique. Je veux juste vous rappeler que les deux (2) dernières fois à la FTQ qu'on a supporté un parti politique, on s'est fait lavé complètement, particulièrement aux dernières fédérales quand on avait demandé de supporter le Bloc, on a vécu la vague orange. Fait qu'il y a des fois que ça ne nous sert pas tout le temps, pis l'autre argument aussi que je pourrais vous donner là-dessus, c'est que bien souvent, nos membres n'aiment pas se faire dire pour qui voter, disent laisse-moi le choix, Je ne me laisserai pas dicter par mon syndicat pour qui je vais aller voter. On passe nos message, on l'explique pourquoi on va stratégique mais en bout de ligne, c'est nos membres qui votent.

**Marcel Rondeau** : Merci Michel. Micro numéro trois s'il vous plaît.

**Daniel St-Louis** : Daniel St-Louis, représentant national. Je vous amène à la page 18 de ton rapport au niveau de l'Assurance-emploi. On parle du vol de l'Assurance-emploi. C'est la deuxième fois qu'on se fait voler, correct! Sauf qu'il y a un élément qu'on oublie aussi, c'est tout le processus d'appel qui a été éliminé. Tous les conseils arbitraux qui n'existent plus. Avant ça, on pouvait, quelqu'un qui faisait un appel au niveau du Conseil arbitral avait une audition entre trente (30) et quarante-cinq (45) jours. À cette heure, ça prend des mois et des mois et des mois et des mois. Et c'est juste une autre façon que le gouvernement a trouvé de ne pas payer, point à la ligne! C'est aussi simple que ça! Pis ça, c'est malheureux parce que le monde ne peut plus parler à personne. C'est des boîtes téléphoniques. Ils ne rappellent plus. Même au niveau des congédiements, des ententes de renonciation d'emplois où c'est que c'est encore valide, le processus de traiter les demandes est reculé de deux (2) mois plus loin. Fait que tu fais une demande, normalement t'as la réponse en six (6) semaines, là, t'es rendu à dix (10) et douze (12) semaines avant d'avoir la réponse. Tout est fait pour justement, ne pas payer. Et c'est malheureux mais c'est les conséquences du gouvernement Harper. Merci!

**Marcel Rondeau** : Merci Daniel. D'autres interventions? Micro numéro trois s'il vous plaît.

**Sylvain Martin** : Merci Monsieur le président. Sylvain Martin, directeur-adjoint. Je fais référence à la page 24 du rapport de notre directeur québécois, la campagne membre à membre. En fait, c'est un peu une annonce que je veux faire. On a notre Comité d'action politique, on a élu à la dernière rencontre au mois de février. On s'est rencontré pour une première rencontre pour former notre comité pis on a jeté les bases de travail qu'on voulait faire, entre autres, cette campagne-là, inévitablement, c'est quelque chose que le comité va devoir adresser pis faire des activités. Dans le rapport à Michel, pis je ne



parlerai pas sur la recommandation parce qu'on va revenir un peu là-dessus tantôt. On parle de participer à des activités. On en a organisé une, activité, pendant le Conseil québécois. Demain, on a un kiosk où Jacques Ouimet devrait être revenu, le président du comité. On l'attend ce soi. Véronique du local 6002, je ne sais pas elle est où, Véronique là? En tous cas, elle va être là. Elle est où? 6000? En tous cas, Véronique. Pis Philippe Lavoie...

**Marcel Rondeau** : Là-bas, là-bas, là-bas!

**Sylvain Martin** : ... Qui est sur le comité dans le coin. Ils vont être installés au kiosk dehors pis on fait une activité concernant la campagne des emplois de qualité. On va vous distribuer un pamphlet qui explique les grandes lignes de ce qui est la campagne pour maintenant parce qu'il faut savoir, c'est que cette campagne-là, elle est en progression. Ultimement, le Sommet des bons emplois va avoir lieu en octobre 2014. Fait qu'on a le temps d'en reparler un peu mais on est en train de bâtir les choses. L'une des choses qu'on est en train de faire, c'est toute la question qu'on se prononce sur les emplois de qualité, définir c'est quoi, un emploi de qualité, qu'est-ce que ça veut dire pour les jeunes, les emplois de qualité. Pis on a aussi un thème qui s'appelle : « Un million d'idées, un million de bons emplois ». Pis c'est là-dessus qu'on veut vous interpeller comme délégués au Conseil québécois. C'est qu'on voudrait que vous veniez nous voir à notre kiosk. Il va y avoir deux (2) façons de le faire. La première des choses, c'est un témoignage. Vous allez nous expliquer qu'est-ce c'est que vous avez déjà fait dans votre section locale soit au niveau de la négociation collective, soit au niveau des représentations auprès du politique. Mais quelque chose de concret que vous avez fait pour des bons emplois, soit d'en créer ou d'en maintenir. Puis, vous pouvez également le faire sur un témoignage qui va être filmé, c'est-à-dire, qu'on va filmer ce que vous allez nous dire pis on va banquer toutes ces informations-là qui vont nous servir ultérieurement dans notre campagne pour justement, bâtir l'histoire « d'Un million d'idées, un millions de bons emplois ». Ce qu'on se dit, c'est que déjà, y a un paquet de choses qu'on a faites ou qu'on fait dans notre quotidien qui sont en lien avec l'idée d'avoir de bons emplois dans nos sections locales. Pis on pourrait recueillir vos bons témoignages. Fait que je vous invite tous à participer en grand nombre là. Ça va être une des activités qu'on va faire ici. Pis y en a d'autres qui vont s'en venir, qu'on va vous parler ultérieurement concernant ce dossier-là. Merci. (Applaudissements).

**Marcel Rondeau** : Merci confrère Martin. D'autres interventions? Micro numéro trois s'il vous plaît.

**Martin Labonté** : Martin Labonté, section locale 761. Je vais faire référence à la page 18 pour ce qui est du saccage de l'Assurance-emploi. Ça ne sera pas long là. C'est juste qu'il y avait déjà eu des pourparlers je pense que le Parti québécois aurait été réélu là, pour essayer de rapatrier l'Assurance-emploi au Québec. Ce serait peut-être le « fun » là, de trouver un moyen de faire des pressions auprès du Parti libéral pour qu'ils continuent à faire des démarches pour qu'on puisse la rapatrier. Je ne sais pas comment qu'On pourrait faire ça? Si y en a qui ont des idées là, mais je pense qu'il faudrait faire de la pression sur le Parti libéral pour que ça revienne tout simplement.

**Marcel Rondeau** : Merci Martin. Michel. Micro à la table en avant s'il vous plaît.

**Michel Ouimet** : Ben Martin, on a regardé ça aussi au niveau de la FTQ pis je me souviens à un de vos conseil québécois, il y a eu, je pense que c'est peut-être Pierre, son petit nom, Pierre Céré qui était venu nous faire une présentation. Lui aussi, il avait parlé du rapatriement de l'Assurance-emploi. Il y avait des pours, il y avait des contres parce qu'on est un peu au dépend du reste du Canada. Est-ce qu'il y aurait suffisamment d'argent au niveau de l'Assurance-emploi strictement administrée par le Québec? Y a ça à peser dans la balance mais oui, y a encore des discussions au niveau de la FTQ, en tout cas du moins avec le Parti québécois avant le changement. Je suis sûr que c'est pas relancé encore parce qu'on aurait été mis au courant au niveau de la FTQ. Mais oui, y a des discussions avec le

Parti québécois qui eux, semblaient aussi tenter à, je pense que c'est Marceau qui avait le dossier, là, tentait de ramener l'Assurance-emploi au Québec. C'est toujours dans les cordes politiques de nos interventions avec la FTQ.

**Marcel Rondeau** : Merci Michel. D'autres interventions sur la partie de la page 18 à 30 excluant les recommandations? Alors, quels sont ceux et celles qui sont en faveur? Contres? Adoptée!

Alors, on passe maintenant aux recommandations. La recommandation numéro cinq qui se trouve à la page 24 : « Que les sections locales d'Unifor encouragent leurs membres à appuyer la campagne du STTP pour sauver les emplois et Poste Canada » J'ouvre maintenant les discussions sur cette recommandation. Étant donné qu'il n'y a pas beaucoup d'interventions à ce niveau-là, j'imagine que le monde va participer en grand nombre et qu'on va avoir un grand succès là comme Johanne l'a mentionné un peu plus tôt. Faut pas juste adopter les recommandations pour les adopter mais il faut y participer. Fait qu'on s'attend à ce qu'au prochain Conseil québécois à ce qu'on ait vraiment des bonnes nouvelles de toutes ces recommandations-là qu'on a appuyées. Alors quels sont ceux et celles qui sont en faveur? Contres? Adoptée!

Recommandation numéro six à la page 25 : « Que les sections locales appuient la campagne membre à membre en participant activement aux activités qui sont proposées ». J'ouvre maintenant les discussions sur cette recommandation du directeur québécois. Est-ce que j'ai une intervention au micro numéro trois? Non? Pas d'intervention? Quels sont ceux et celles qui sont en faveur? Contres? Adoptée!

Et la dernière recommandation à la page 25. Recommandation numéro sept : « Que les sections locales assurent une participation aux activités régionales et au Forum national d'Unifor sur les emplois de qualité ». Alors, j'ouvre les discussions sur la recommandation numéro sept du directeur québécois. Micro numéro trois.

**Johanne Duplantie** : Johanne Duplantie, section locale 728. Moi, j'ai juste un questionnement. Que les sections locales assurent une participation aux activités régionales, donc, j'imagine qu'il va y avoir des activités ici au Québec et au forum national. Est-ce qu'on peut avoir une petite idée de ce qui va être, de ce que ça implique comme recommandation? Quelles sont les activités qui vont être organisées? Est-ce qu'on va organiser nous-mêmes ici au Québec un forum sur les emplois de qualité?

**Marcel Rondeau** : Merci Johanne. Micro numéro un, confrère Martin va répondre à la question. Micro numéro trois, pardon!

**Sylvain Martin** : Merci confrère président. Pour répondre à ta question, Johanne là, ça relève un peu de ma taille, parce que c'est dans l'action politique. Comme j'ai dit tantôt, c'est quelque chose qu'on est en train de bâtir là, ce forum-là. Pour ce qui est des activités régionales, c'est surtout des dossiers sur lesquels on travaille là. Actuellement, pis j'étais pour revenir là-dessus en discussion sur mon rapport vendredi matin, je ne veux pas être mis hors d'ordre parce que je vais parler de mon rapport, mais dans mon rapport, tu regarderas, il y a deux (2) dossiers sur lesquels on travaille activement. C'est tout le dossier de développer le secteur de l'aluminium au Québec là, je vais revenir vendredi matin. Pis on a toute la « gang » de l'aérospatiale qu'on s'est rencontré cette semaine, qui aussi, c'est un dossier sur lequel on travaille pour développer le secteur de l'aérospatiale. Pis y aurait Renaud qui pourrait vous parler du secteur de la foresterie pis Joe avec le renversement de la ligne 9, tout le secteur de l'énergie. L'idée, c'est qu'on fait des activités qui font en sorte qu'on travaille à avoir des meilleurs emplois ou des bons emplois au Québec. Pis je vais aller plus en détail vendredi. Pis ce matin, quand il y a eu les discussions au niveau de la politique d'achats responsables où est-ce qu'on demande au gouvernement

de faire des achats responsables en achetant des produits faits au Québec, ça pourrait rentrer dans le cadre d'une activité pour le forum de bons emplois. C'est de ça qu'on parle quand on parle d'activités pis on est en train de le bâtir. Fait qu'à mesure où ça va avancer, les sections locales concernées qui vont être interpellées par les, soit Michel, le directeur québécois, les adjoints au directeurs québécois pis peut-être des représentants et représentantes nationaux concernés pis on va créer des activités pis des dossiers dans des secteurs pour vraiment favoriser pis travailler vers le développement de ces secteurs-là pis vers la création de bons emplois.

Pour ce qui est du forum, en octobre, ça, c'est autre chose. Ça, c'est un happening qui va être fait par Unifor. Michel l'a ben dit dans son rapport, quand il disait qu'on, que les gouvernements ont été interpellés pour créer un forum parce qu'on disait, c'est votre « job » entre autres comme gouvernement de faire en sorte, pis là, ils parlaient plus au niveau du Canada là, que les canadiens pis les canadiennes aient accès à de bonnes « jobs ». Pas n'importe quelles « jobs ». Le ministre Flaherty, vous-vous souvenez, il a déjà dit qu'une « job », c'est une « job »! Peu importe c'est quoi là! C'est pas de ça qu'on parle. On pare vraiment de bons emplois. Pis Michel en a parlé dans son rapport que, pis c'est pas surprenant là, regarde, les ministres conservateurs n'ont pas levé le petit doigt. Fait qu'on a dit, c'est correct. Tu veux pas le faire? Nous autres on va le faire, Unifor. Pis là, c'est là-dessus qu'on est pis ça va avancer pis vous allez avoir à mesure que ça va avancer, vous allez être interpellés. Merci confrère.

**Marcel Rondeau** : Merci. Micro numéro deux s'il vous plaît.

**François Arseneault** : François Arseneault, section locale 698. Je suis probablement hors d'ordre mais je veux poser la question quand-même. Michel, c'est quoi la différence dans tes recommandations en général entre : « Que le Conseil québécois soutienne ou appuie », versus une section locale? Pourquoi est-ce que les recommandations sont comme « splitées » ? Ya tu une différence entre les deux (2) ou tes propositions ne devraient pas s'appliquer à toutes les sections locales ou que les sections locales fassent un effort dans les recommandations que tu demandes? Merci.

**Michel Ouimet** : J'ai pris le même modèle que sur d'anciens rapports de directeurs québécois. (Rires) Pour te dire franchement... moi, je ne vois pas de différence vraiment d'appuyer la campagne, honnêtement, dans la recommandation numéro sept, les discussions qu'on avait eu avec l'équipe de direction, quand j'ai énuméré toutes les activités qui s'en viennent en 2014-2015, c'est sûr que nos sections locales, vous comme dirigeants, vous allez être essouffés tout-à-l'heure. Pis honnêtement, vous ne serez pas capables de participer à toutes parce qu'il y a des déplacements là-dedans, j'entends des sections locales, on vous l'avait dit au dernier Conseil québécois, on a toute une panoplie de réunions cette année. Plusieurs m'ont indiqué que pour des raisons financières, leur section locale, écoute Michel, on va peut-être y aller mais ça ne sera certainement pas en pleine délégation pis y en a probablement qu'on va sauter. Quand j'ai préparé mon rapport, même si dans la recommandation numéro sept, ça dit de participer aux activités régionales, forum national, au début, y avait pas d'activités régionales. C'était le Forum national. Le Forum national, il va se tenir à l'extérieur. Avec Sylvain, on a dit, OK, ce qu'on ferait d'abord, au Québec, on va mettre en place des activités régionales, ça va faciliter la tâche à nos sections locales. Fait que s'ils ne sont pas capables de se déplacer pis d'aller à Toronto, ben au moins, ils auront eu, on aura eu leur pouls dans les activités régionales que nous, on pourrait ramener au Forum national qui va avoir lieu au mois d'octobre. Mais entre François, assurer une participation, je voulais le mettre comme ça pour laisser ça un peu plus large aussi parce qu'encore une fois, pour moi, c'est transitionnel aussi. Je comprends que la recommandation, vous faites des efforts pour les respecter mais y a des fois que vous êtes pas capables de le faire pis on va comprendre ça pour toutes sortes de raisons qui vous appartiennent. Fait que t'sais, on ne peut pas

mettre, je ne voulais pas mettre moi, nous obligeons les sections locales à une participation aux activités régionales au Forum. Je l'ai laissé un peu plus large pour vous donner une certaine latitude. Mais, si vous préférez, les prochaines fois que j'utilise toujours, les mêmes termes, « appuyer » telle chose ou « assurer d'une participation », en tous cas, je pourrai revoir dans les prochains rapports du directeur québécois d'avoir une meilleure uniformité sur les recommandations.

**Marcel Rondeau** : Merci Michel. Pis je pense sans me tromper là, quand on parle de toutes façons qu'on demande au Conseil québécois d'appuyer, si y a pas personne dans la salle ici, le Conseil québécois, c'est pas Michel pis l'exécutif. Fait qu'on s'attend à ce que les gens qui participent au Conseil québécois, les élus, les délégués, quand on appuie ça, on s'attend à ce que ça revienne dans les sections locales de cette façon-là. Fait que... Oui!

Micro numéro deux s'il vous plaît.

**Nicolas Lalonde** : Nicolas Lalonde, unité Gate Gourmet, local 698. Je me lève en faveur de la recommandation. C'est ça qu'on va faire nous-autres, chez Gate Gourmet, le comité de négociation. On va se battre pour des bons emplois. Parmi les demandes qu'on a là-dedans, la clause de sous-traitance. On n'aura pas le choix de se battre juste pour avoir juste ça. Parce que si on regarde comment Gate Gourmet traite ses travailleurs dans le reste du monde, là, soit en Belgique et Genève où est-ce qu'ils les ont « câlissés » dehors, les aides-généraux. Y a une grève en rotation, on ne comprend pas trop le système l'autre bord là. On a essayé de rentrer en contact avec eux-autres, on n'a jamais été capable là. Mais, ils traitent mal leurs employés pis ils rentrent des sous-traitants dans la place. Ils ont fait la même chose à Toronto il y a à peine, dans le courant de l'été. Ils ont pris les nettoyeurs, eux-autres, ils les ont mis en mises à pieds pis ils les ont remplacé par des gars d'agences. Ils ont fait la même chose dernièrement, je pense un petit peu avant Noël où est-ce que Toronto, c'est les Teamsters qui sont là, ont décidé qui sortaient pour appuyer les travailleurs qui étaient en mises à pied. Pis ils les ont remplacés par des gars d'agence. Ça, c'est pourquoi? Parce qu'ils n'ont pas été fins au dernier contrat avec eux-autres. Ce qui veut dire par « pas être fins », mais c'est de faire des concessions comme nous-autres on a faites pour les aides-généraux pis les nettoyeurs, des baisses de deux (2) piastres et quelques de l'heure, laisser tomber des vingt-cinq (25) minutes de pauses payées, du temps double le weekend et etc., etc. Là, on avait fait plusieurs concessions.

Demain, vous allez le voir, la délégation du 698 vont tous avoir leur chandail de négociation. Dans le dos, c'est marqué : « C'est à notre tour! ». Fait que nous-autres, on appuie cette recommandation-là pis on va se battre pour maintenir des bons emplois de qualité. Qu'est-ce qui reste de qualité? Parce que le climat est vraiment malsain dans cette « shoppe-là ». On a un gros travail à faire. On a déposé un bon cahier. Jean-Rod Morin qui est impliqué nouvellement dans le dossier fait une « crise » de bonne « job » à la table. J'aime ça comment qu'il parle à l'avocat. Fait que c'est ça. Fait que... je recommande d'appuyer cette recommandation du directeur. Merci. (Applaudissements).

**Marcel Rondeau** : Merci Nicolas. Je ne vois pas personne d'autre aux micros. Alors quels sont ceux et celles qui sont en faveur de la recommandation numéro sept? Contres? Adoptée! Je vous remercie.

Écoutez, on devait faire l'ajournement à seize (16) heures, on a écoulé l'ordre du jour. Y a une réunion du FRSQ et on me dit qu'on pourrait faire la réunion du FRSQ pour les gens qui sont concernés qui sont dans la salle, la réunion va se tenir ici. Les autres personnes devront quitter mais j'ai un point d'information au micro numéro trois.

**Richard L'Heureux** : Oui Bonjour, Richard L'Heureux, local 284. C'est juste pour réitérer l'invitation qu'on vous a faite pour la marche du 1<sup>er</sup> mai demain. Amenez vos imperméables, vos « shoe-claques »

et puis quelque chose de chaud. Mais, ça va se faire. Fait que ce serait le « fun » qu'Unifor soit bien représenté à cette marche-là. Merci.

**Marcel Rondeau** : Merci Richard. Oui, effectivement, pis on va avoir des drapeaux pour tout le monde. Fait qu'on ajourne pour aujourd'hui. Oubliez pas pour demain matin, c'est à neuf (9) heures et non-pas à neuf (9) heures trente (30) et il y a le coquetel à dix-huit (18) heures. Et pour les savons, il va y avoir deux (2) boites dans les coins... Ah! Elles sont déjà là pour les savons, si vous voulez aller les chercher pis revenir. Demain matin, on reprend à neuf (9) heures comme je viens de le dire. Oui, le coquetel va se dérouler juste en arrière aussi ou en face de la salle dans le foyer. Merci et bonne soirée. On se voit au coquetel.

**Fin de la journée du 30 avril 2014.**

**Début de la journée du 1<sup>er</sup> mai 2014.**

**Marcel Rondeau** : Alors bonjour tout le monde. On va débiter... Allo, allo, le son? Bon! Bonjour tout le monde. On va débiter. Alors j'espère que tout le monde a bien profité du coquetel hier. Ça a été une belle soirée pour fraterniser. Et pour ceux qui ont trop fraternisé, j'ai, la Fondation du Dr Benoit Deshaies qui a un kiosk à l'extérieur qui nous ont fourni les Advils ce matin. Fait que je vais les mettre en avant ici, si vous voulez venir vous en chercher. C'est sûr que vous allez vous identifier pour avoir trop célébré mais c'est correct comme ça quand-même.

La Polyclinique médicale populaire, la Fondation du Dr Benoit Deshaies, je vous disais qu'il y a un kiosk ici juste en avant de la salle. Il se spécialise dans la médecine du travail pour les accidentés du travail. Alors, je vous invite à aller voir le kiosk et discuter avec eux. Ça peut rendre service à beaucoup de sections locales ou surtout à nos accidentés du travail.

Alors, ce matin, on va débiter ça avec le rapport des présences. Alors, je demanderais le micro à la table en avant et je demanderais au confrère Richard L'Heureux de faire le rapport s'il vous plaît. (Applaudissements). Non mais au moins debout là! T'sais? (Applaudissements).

**Richard L'Heureux** : Oui, merci, merci! On sait reconnaître nos amis. (Rires). Donc, aujourd'hui à huit (8) heures cinquante-cinq (55), deux cent vingt-deux (222) délégués de cent vingt-deux sections locales. Le Conseil exécutif national et l'exécutif un Conseil national des travailleurs et travailleuses retraitées inscrits au congrès. De plus, il y a trente-six (36) représentants et représentantes nationaux et vingt-cinq (25) délégués et déléguées spéciaux avec droit de parole mais sans droit de vote. Il y a également sept (7) suppléants, trois (3) invités de marque, cent deux (102) observateurs et observatrices, six (6) d'autre personnel et zéro (0) représentant des médias présent. Merci. J'en fais la proposition.

**Marcel Rondeau** : Merci Richard. Je veux aussi, hier, j'ai fait un petit oubli, j'ai mentionné les gens de l'exécutif national. Je sais que Michel en a parlé. Mais je tiens aussi à faire mention qu'il y a notre collègue des communications qui représente aussi ben, son secteur qui est les communications mais qui siège sur l'exécutif national avec Michel et moi ainsi que Jean-Pierre Lafont qui n'est pas dans la salle mais je veux faire mention aussi de Marc Rousseau. Si tu veux te lever, Marc juste pour qu'on puisse t'identifier. Fier représentant des communications et du Québec sur l'exécutif national. (Applaudissements).

OK, je vais demander au secrétaire-trésorier de faire le rapport ou le premier rapport financier du Conseil québécois. Alors, je demanderais à Daniel St-Pierre.

**Daniel St-Pierre** : Alors, bonjour à tous. Dans un premier temps, je tenais à remercier Jean-Yves Fillion pour la passation des livres au niveau du poste de trésorier. Il n'a pas été avare de son temps malgré un horaire chargé et je tenais à le souligner ici. Jean-Yves Fillion est de la section locale 510.

Alors, vous avez tous votre document devant vous? On va commencer le rapport financier qui est du 1<sup>er</sup> septembre, date de la création jusqu'au 28 février inclusivement. Vous voyez dans le haut « Balance du mois d'août 2013 ». C'est important là, de comprendre cette partie-là. Chez les TCA, avant la création d'Unifor, il y avait une balance de cent cinq mille cinq cent dix-huit dollars et quatre-vingt-quinze (105 518,95) en banque. Alors, ce montant-là a été tout simplement transféré au Conseil québécois d'Unifor.

Alors, les capitations et recettes : Au niveau « autres », ce qu'on ne voit pas dans les suivants, y en n'a pas eu; bourses d'étude : non-plus; capitations : quatre-vingt-neuf mille trois cent sept et deux sous (89 307,02); Conseil québécois des retraités : mille deux cent cinquante-huit et soixante-dix-huit (1258,78), c'était quelque chose qui existait à l'époque chez les TCA, il faut le mentionner. Au niveau des dons : dix milles (10 000) dollars; inscriptions au Conseil québécois, c'est aussi à l'époque, c'est une section locale de soixante-quinze (75) dollars qui n'avait pas été remis au Conseil québécois des TCA dans le passé. Alors on le voit ici au rapport, mille cent treize dollars et quatre-vingt-un (113 000,81) d'intérêts. Il n'y a pas eu de remboursement, alors pour un total des recettes de cent un mille sept cent cinquante-quatre et soixante-et-un (101 754,61), pour un grand total, alors, on additionne le fameux cent cinq mille cinq cent dix-huit et quatre-vingt-quinze (105 518,95), un grand total de deux cent sept mille deux cent soixante-treize dollars et cinquante-six (207 273,56).

Arrivent maintenant les dépenses : administration, il n'y en a pas; « autres », évidemment, pour ceux qui vont se poser la question « autres », c'est tout ce que vous ne voyez pas là, on vient le rajouter dans « autres » : cinq cent vingt-sept et dix (527,10) et oui, c'est ça. Bourses d'étude : y en n'a pas eu; Conseil québécois : six mille quatre-vingt-dix (6090); Conseil québécois des retraités : quatre mille neuf cent dix-sept et dix-huit (4917,18); au niveau des déplacements : y a eu mille vingt-sept et vingt-quatre (1027,24); pour les dons, y en n'a pas eu encore une fois; fourniture, ça peut être, écoutez, ça peut être des enveloppes, ça peut être toutes sortes de ce qui est nécessaire à la tenue de livres, trente-quatre et quarante-sept (34,47); pour ce qui est de l'hôtel : six cent cinquante-sept et quatre-vingt-dix (657,90). C'est des dépenses souvent relatives aux comités quand ils ont à se déplacer ou coucher. Les perdiems, il y a eu cinq cent trente-cinq (535) dollars; au niveau des remboursements : cent treize et quatorze (113,14), c'était des remboursements de trop payé sur la capitation à l'époque des TCA, le Conseil québécois des TCA; salles et repas : neuf cent vingt-six et cinquante-cinq (926,55), encore là, c'est des dépenses relatives aux comités. Remboursements de salaires, oui, excusez-moi, quatre mille neuf cent quatre-vingt-quatre et quatre-vingt-trois (4984,83); salles et repas : neuf cent vingt-six et cinquante-cinq (926,55); télécommunications : y en n'a pas; timbres vingt-et-un et dix-sept (21,17), pour un total des dépenses de dix-neuf mille huit cent trente-quatre et cinquante-huit (19 834,58) qui fait cent quatre-vingt-sept quatre cent trente-huit et quatre-vingt-dix-huit (187 438,98) comme solde en banque. Et là, vous voyez, on a cent quatre-vingt-sept mille quatre cent quarante-quatre et vingt (187 444,20). Y a un chèque toujours en circulation de cinq dollars vingt-deux (5,22), pour un actif total en caisse de cent quatre-vingt-sept mille quatre cent trente-huit et quatre-vingt-dix-huit (187 438,98).

Alors, c'est ça. Je propose donc le rapport financier.

**Marcel Rondeau** : Alors Daniel propose son rapport. J'ai quelqu'un qui appuie? Ça appuie dans la salle. Est-ce qu'il y a des discussions sur le rapport financier? Micro numéro deux s'il vous plaît.

**Yves Guérette** : Yves Guérette, section locale 299 Unifor. Conseil québécois, oui Conseil québécois, c'est tu la dépense du mois de février de la salle pis tout ce qui est rattaché au dernier Conseil québécois qu'on a eu?

**Daniel St-Pierre** : Exactement, c'est des réservations de salles, des montants.

**Yves Guérette** : OK.

**Daniel St-Pierre** : Y a eu, de mémoire là, on deux mille (2000) deux (2) fois mille (1000), c'est des réservations pour les salles. On doit faire des dépôts d'avance.

**Yves Guérette** : C'est beau! Pis, concernant les remboursements de salaires, c'est les salaires de qui qu'on a remboursé?

**Daniel St-Pierre** : Des comités. Les différents comités qui ont eu à...

**Yves Guérette** : OK. Ce serait peut-être bien qu'on ait un petit, un petit document qui... expliquer à côté, la dépense, c'est quoi qui est rattaché à la dépense. Prends comme « autres » cinq cent vingt-sept (527) piastres, ça paraît pas gros mais c'est quoi les cinq cent vingt-sept (527) piastres qu'on a dépensé? Faut être capable de l'expliquer aux gens. Les gens, cinq cent vingt-sept (527) piastres, de dire regarde, on a payé telle, telle, telle affaire. Avoir une petite feuille à côté pis expliquer le pourquoi de la dépense. Ça serait plus facile pour le monde de comprendre parce que là, qu'on revienne à toutes les fois, si on a le détail de la dépense, sans tout détailler mais le gros des détails pour que les gens comprennent c'est quoi qui a été dépensé. OK? C'est tu possible?

**Marcel Rondeau** : Oui. C'est parce qu'habituellement, comme Daniel expliquait là, dans, on a les catégories qui sont là pour les dépenses pis les revenus. Tout ce qui n'est pas inclus là-dedans, va être là. C'est parce qu'On peut avoir là, y a toutes les autres, on les met dans un groupe. On peut pas se mettre à faire des catégories pour chaque...

**Yves Guérette** : Non, non, mais dans ton « autre », tu m'as dit « autre : cinq cent vingt-sept (527) piastres », c'est ça, ça, ça, c'est ça qu'on a dépensé pour ça. C'est juste ça.

**Marcel Rondeau** : Ben écoute...

**Yves Guérette** : Parce que ça montre aux, ça montre aux gens, regarde là, l'argent qui a été dépensé, c'est là qu'il est allé.

**Marcel Rondeau** : Oui, oui. C'est ça, c'est parce que souvent, le « cinq cent vingt-sept (527) », là, on le sait c'est quoi là. Non, mais tu peux avoir quatorze (14) ou quinze (15) items, fait que tu voudrais qu'on nomme quatorze (14), quinze (15) items avec chacun des montants?

**Yves Guérette** : Ben grosso modo, c'est quoi? T'as dit « cinq cent vingt-sept (527) piastres, autres ». Mais qu'on soit capable de dire regarde, je ne sais pas moi, on a payé vingt (20) piastres « icitte », vingt (20) piastres là. T'sais? De spécifier un peu...

**Marcel Rondeau** : Ce que je comprends, c'est que tu voudrais qu'on mette les quatorze (14) items avec tous les montants.

**Yves Guérette** : Pas nécessairement les quatorze (14) items, mais grosso modo des dépenses. OK?

**Marcel Rondeau** : OK. Oui, oui, on va en faire un global là. Micro numéro deux.

**Jean-Michel Montiel** : Jean-Michel Montiel, section locale 62. Confrère président, est-ce qu'on pourrait avoir un rapport de syndic? Parce que finalement, je mets en doute à personne les chiffres qui sont là, mais si c'est pas vérifié par des personnes autres que le secrétaire-trésorier, que je ne mets pas en doute ses qualités. Donc, j'aimerais ça au moins qu'on puisse avoir aux moins des syndics à qui se fier entres autres quand on a des chèques en circulation ou qu'o des montants qui ne sont pas rentrés. C'était juste ça ma question.

**Marcel Rondeau** : Oui, ben, je vais répondre aussi à ça. Pour ce qui est des vérifications de livres, nos règlements nous disent qu'on peut faire-faire une vérification une fois par année. Et on va être dans le processus de décider par qui qu'on faire-faire les vérifications. Mais, ça va se faire une fois par année seulement. Mais ça va être fait, effectivement.

**Jean-Michel Montiel** : Merci.

**Marcel Rondeau** : Est-ce qu'il y a d'autres discussions sur le rapport du trésorier? Pas d'autres discussions? Quels sont ceux et celles qui sont en faveur? Contres? Adopté à l'unanimité! Félicitations Daniel! Ça s'est bien passé, merci. (Applaudissements).

Alors, j'aimerais maintenant, parce que vous-vous souviendrez pour ceux qui étaient là au dernier conseil québécois, on a eu une demande de nous informer ou d'informer la salle de ce qui serait la délégation au Conseil canadien. Et l'exécutif du Conseil québécois s'est réuni le 21 février, le 17 mars et s'est réuni encore le 29 avril. Et entre autres, on en a discuté, à savoir, comment ou combien on allait envoyer de gens. Et je vous réfère à l'article 8 au point 4 des statuts et règlements qui nous dit comment l'administration doit se faire pour les délégués au Conseil québécois. En fin de compte, ce que ça nous dit, c'est que l'exécutif est responsable des dépenses qui sont attribuées au comité et entre autres, pour les délégués du Conseil québécois et vous avez à l'article 7 des statuts ou des règlements qui vous dit qui peut être les délégués au Conseil canadien. Et c'est la question qui nous avait été posée, à savoir combien on allait envoyer de gens et combien on estimait. Alor, comme je vous le disais, l'exécutif, s'est rencontré, on s'est dit, écoutez, c'est à Vancouver, on pense que c'est important que les gens soient là et on a pris la décision basée sur notre obligation d'avoir une représentation, parce que les statuts nous demandent d'envoyer une représentation. On peut faire le choix d'en envoyer autan qu'on veut ou si peu qu'on veut, tout dépend des dépenses. Et l'exécutif, ce qu'on a décidé, c'est d'envoyer quatre (4) membres de l'exécutif et le président ou la présidente de chacun des sept (7) comités permanents. Ça fait un total de onze (11) personnes qu'on enverrait. Et le coût estimé, parce que dans le moment, on n'a pas encore réservé l'hôtel, on n'a pas encore réservé l'avion, ais on estime à un coût pour ces dépenses-là d'environ trente-cinq milles (35 000) dollars. Alors, ça répond à la question qui avait été posée. Je ne sais pas si vous avez des questions à ce sujet-là mais je vous rappelle, que selon nos règlements, on a une obligation de le faire, d'envoyer une délégation et l'exécutif, je pense que la salle est d'accord aussi qu'on doit avoir une représentation au Conseil canadien qui vient, qui nous oblige selon les statuts et d'envoyer une délégation au Conseil canadien du Conseil québécois. Et la même façon, ou la même chose va être faite par tous les autres conseils régionaux. Ça va tout le monde? C'est clair?

Alors, je demanderais maintenant à Sylvain Martin de venir faire la présentation des thèmes pour les ateliers.

**Sylvain Martin** : Merci Marcel. Je vais vous demander d'aller dans vos kits, y a un document qui, c'est une feuille huit (8) et demi par onze (11) là, c'est marqué : « Cahier du participant, assemblée du Conseil québécois d'Unifor ». C'est recto-verso, c'est le document qui réfère aux ateliers qui vont avoir lieu là, d'ici quelques minutes jusqu'à midi. Je vais revenir tantôt sur les détails du où pis du comment



parce qu'on va avoir cinq (5) ateliers. Pis on a des, trois (3) questions qui vont être posées dans chacun des ateliers. Avant d'aller là, je vais vous expliquer un peu faire l'entrée en matière pourquoi qu'on fait ces ateliers-là pis d'où vient l'idée de les faire, ces ateliers-là. Si on regarde le document que je vous ai demandé de prendre, on fait référence à la campagne membre à membre. De plus en plus, vous en entendez parler. On a, ben Michel hier, dans son rapport de directeur québécois en a amplement parlé, toute la question de la campagne membre à membre, les attaques de la droite, Jerry Dias, notre président national aussi dans son allocution en a fait mention de toutes les attaques. Je ne reviendrai pas sur tout ce qui a été dit. Les fameux projets de loi 377, 525 qui amènent le vote obligatoire quand on veut la syndicalisation dans les secteurs sous compétence fédérale, C-4 qui vient carrément changer les règles du jeu en négociation pour les gens de la fonction publique et toutes les règles là, entre autres, du droit de refus en Santé et sécurité, plus, plus, plus... Jerry et Michel nous ont fait état de toutes ces attaques-là de la droite qu'on a sans cesse depuis quelques années.

À tort, souvent, on pense que ça touche les gens de juridiction fédérale, ça touche, t'sais hier, Jerry nous parlait de Hudak en Ontario, on a toujours tendance à croire que ça se passe ailleurs au Canada, fédéral, en Ontario... Ici au Québec, j'ai même déjà entendu l'expression qu'on est un village gaulois pis on est comme à l'abri de ça pour toutes sorte de raisons. À cause de nos choix politiques, à cause du haut taux de syndicalisation, à cause du modèle québécois, vous l'avez entendu là. Que nous, les québécois pis les québécoises, on a un modèle pis je dirais, à tort, on se sent un petit peu à l'abri de ça. Mais on a exactement les mêmes discours « icitte » là. Exactement les mêmes attaques! Qu'on soit sous juridiction provinciale ou fédérale. Pour donner des exemples, toute la question de l'élimination de la formule Rand, la dernière campagne électorale, vous avez tous entendu la CAQ à Lévis pendant la campagne électorale dire si nous, on est élu, en anglais, c'est le « Right to Work State », là, les états de « Droit au travail », le vote obligatoire pour l'accréditation syndicale. Y avait même eu une tribune téléphonique, Daniel Boyer avec le critique économique de la CAQ sur le vote obligatoire lors de l'accréditation syndicale. On a exactement, exactement les mêmes discours ici!

La formule Rand, vous le savez tous ce que ça fait. Si on a l'élimination de la formule Rand, ça, ça veut dire que notre « job » à nous-autres, dorénavant, en plus de tout ce qu'on a à faire, c'est qu'une fois par mois, tu te promènes sur le plancher, tu vas voir tes membres un à un et dire tu veux-tu payer ta cotisation syndicale s'il vous plaît? Je ne sais pas comment qu'il y en a parmi vous-autres que ça leurs tente de rajouter ça à leur « job » syndicales, mais c'est ça! C'est ça, l'élimination de la formule Rand. C'est ça le « Right to Work State ». Pis en plus, en plus, t'as pas le droit de négocier le précompte de la cotisation syndicale. C'est-à-dire que même si t'avais une entente avec ton employeur d'avoir un précompte de la cotisation syndicale dans la convention collective, c'est illégal. Tu ne peux pas le faire! T'es condamné à collecter ton monde. Pis à tort aussi, on pense que c'est loin de nous, aux États-Unis, ils sont rendus avec vingt-quatre (24) états qui ont le « Right to Work State ». Pis moi, je me souviens de quelques années quand dans notre tête, on disait ben ça, c'est dans le sud des États-Unis. Ben c'est rendu au Wisconsin, les états du nord qui ont ça. Fait que c'est à nos portes t'sais? T'as l'Ontario qui en parle, les états du nord des États-Unis, pis nous, on a des partis politiques qui ne se gênent même plus de le dire en campagne électorale.

On a toute l'implantation, l'implication des syndicats en politique. Vous l'entendez pis même ici, au Québec, je l'ai entendu, le Conseil du patronat se sont payé un sondage pis à l'occasion, ils le ressortent. Pis t'as l'Institut économique de Montréal aussi. Ceux qui ne connaissent pas l'Institut économique de Montréal, c'est un « think tank » de droite, c'est des gens qui sont à la solde de la droite pour influencer les discours, les débats. Y ont des pseudo-économistes, tant qu'à moi, qui arrivent avec des idées de droite pis l'idée, c'est de faire avancer, cheminer tout ce que la droite veut au Québec. Eux

aussi, proclament qu'un syndicat, ça doit pas faire d'action politique. Le rôle d'un syndicat doit se limiter uniquement à négocier des conventions collectives, faire respecter la convention collective, c'est-à-dire, faire des griefs si nécessaire pis, aller les plaider, Santé et sécurité et c'est tout! On ne doit pas faire autre chose que ça. Mais eux, le patronat, aucun problème! Il faut qu'ils s'occupent de politique, ils ont le droit de le faire. Pis comme syndicat, on serait totalement irresponsable de ne pas s'occuper de politique. Juste à la base, sans même aller trop loin, à la base, toutes les lois qui règlent notre vie au quotidien dans nos milieux de travail, les normes minimales du travail, le Code du travail qui vient dire comment qu'on négocie, quand est-ce qu'on négocie, les lois en Santé et sécurité, ça touche notre quotidien pis on devait pas se mêler de politique. Pis c'est les politiciens soit à la Chambre des communes ou l'Assemblée nationale qui votent tout ça? On serait totalement irresponsable de ne pas le faire! Ça serait aussi stupide que de dire je vais négocier une convention collective pis je me fie que le « boss » va la respecter. C'est l'équivalent. Pis souvent, je ne sais pas si vous avez la chance, mais peut-être aller sur internet, si y en a qui ont déjà entendu le discours de Tommy Douglas qui est le père du CCF, du NPD qu'on entend aujourd'hui. Je pense que c'est lui qui avait le mieux imagé la place des syndicats pis des travailleurs au niveau de l'action politique. Pis y avait fait un discours qui remonte de longue date qu'on appelle « Au pays des souris ». Si vous avez la chance, allez sur Google ou nous, au service de l'éducation, on en a des copies. Grosso modo, l'image qu'il faisait, elle était excellente, l'image, ça dit « Au pays des souris ». Pis dans son discours aussi, ce qu'il explique, c'est que c'est un pays avec des souris pis à chaque fois qu'il y a des élections, c'est des chats qui se présentent aux élections. Pis y ont tous des bons discours. Pis une année, ils se sont laissés tenter par les chats blancs. Ils les ont élus. Pis pas longtemps après, ils commençaient à se faire bouffer par les chats. Pis l'année d'après, y ont dit, on ne se fera pas avoir là, ils se sont laissés tenter par les chats noirs. Pis ça n'a pas été long qu'après l'élection, ils se sont mis à bouffer des souris. Pis l'autre élection après, ils ont dit, crime, là, on ne se fera plus jamais avoir, y ont pris des chats « chamoisés », une petit peu de noir, un petit peu de blanc. Y ont fini par se faire bouffer. C'est sûr, « crisse », c'est des chats! (Rires). Fait que l'idée, c'est qu'à un moment donné, il faut élire des gens qui aspirent à ce que nous, on aspire comme travailleurs pis travailleuses. Fait que l'implication des syndicats au niveau de la politique, l'action politique, elle est nécessaire pis elle va loin. Il faut se questionner là-dessus pis eux, ce qu'ils nous disent, c'est non, non, non, non, ne touchez pas à ça, vous-autres! Non, non, vous n'avez pas d'affaires là! On va s'en occuper, nous-autres de ça.

L'autre discours qu'on entend aussi, c'est toute l'idée du vote obligatoire. On pense que c'est ailleurs, pour les accréditations syndicales. Je l'ai dit tantôt, la CAQ, à la dernière campagne électorale, ils l'avaient dans leur programme. Ils l'ont même annoncé. Avant l'ADQ l'avait, mais y en parlaient pas trop. La CAQ, eux-autres, ils en parlent. Pis le Conseil du patronat également se sont payé un sondage. Je m'en souviens quand ça avait sorti un peu plus public, pis ils le ressortent une fois de temps en temps pis la question du sondage, c'était : Pensez-vous que ça serait plus démocratique qu'il y ait un vote secret lors d'accréditations? Qu'est-ce que tu réponds à ça? Quand tu sais pas comment ça marche, c'est sûr que le résultat, ça avait sorti à soixante (60) et quelques pourcent. Oui, ça prend des votes secrets! T'sais, ta question sous-tend qu'il n'y a pas de vote secret quand... c'est fait tout croche. Quand t'explique aux gens comment ça fonctionne une campagne de recrutement, pis on le sait tous ce que ça fait, ceux qui ont vécu ça parce que ça existe au niveau du travail, la possibilité d'avoir un vote. Quand tu déposes plus que trente-cinq (35) pourcent pis c'est quoi qui arrive? C'est que le jour où est-ce que le ministère ordonne le vote, jusqu'à la date du vote, le «boss » a tout ce temps-là pour faire peur au monde ben comme il faut. C'est ça qui arrive! Pis c'est ce qu'ils mettent de l'avant pis c'est du monde du Québec. Fait qu'on n'est pas à l'abri de ça.

Pis les conservateurs, y ont un plan. T'sais, ceux qui pensent que tout ça est fait innocemment, y a rien d'innocent là-dedans! Harper pis sa « gang » pis la « gang » de droite, y ont un plan. Pis le plan à l'heure actuelle, c'est d'éliminer les syndicats. C'est aussi simple que ça. Pis il fonctionne le plan, là. T'sais, c'est une étape à la fois, une marche à la fois, ça prendra le temps que ça prendra mais on va y arriver. Pis ce plan-là, il a été fait aux États-Unis il y a quelques années, pis on voit les résultats. Eux, ils l'ont, le vote obligatoire. Eux, ils ont vingt-quatre (24) états de « Right to Work State », qu'il n'y a pas de précompte de la cotisation syndicale. Le taux de syndicalisation a passé d'un petit peu plus que trente (30) pourcent à neuf (9), dix (10) pourcent. Ça marche! Pis c'est exactement la même recette qu'ils sont en train de faire chez-nous. Éliminer les syndicats tranquillement, pas vite! Parce qu'on est une entrave. On est une entrave à la vision qu'ils ont de ce que devrait être le Canada. Pis la vision qu'eux ont, c'est des conservateurs, les conservateurs de droite, la vision qu'ils ont du pays, de un, c'est un état minimaliste, ça veut dire qu'on privatise. Le moins de services possible qui viennent de l'état, le moins de réglementations possible pour les entreprises. Pis ce qui règne en roi et maître, c'est les lois du marché. C'est tout! Nous, comme état, on va faire le minimum : la police, l'armée, on va aider les nécessiteux, ils les appellent comme ça pis c'est tout! C'est vers là qu'ils veulent aller. Parce qu'eux, pensent que c'est comme ça que ça doit marcher. C'est comme ça qu'un pays doit marcher. C'est vers là qu'ils nous emmènent. Pas demain-matin, là! Un pas à la fois, tranquillement, pas vite. On enlève les entraves pis on s'en va vers là. Pis il faut y mettre un frein le plus tôt possible parce que plus qu'on avance vers ça, plus c'est difficile de reculer.

L'élection provinciale, c'est un rendez-vous manqué. C'est fait, c'est passé, le rendez-vous a été manqué. Pis là, nonobstant les allégeances qu'on peut avoir, c'est clair, sûr et certain que si on avait eu un gouvernement PQ majoritaire, ça aurait freiné Harper pour une raison : il aurait été obligé de s'occuper de la question nationale. Là, y ont pas besoin de s'en occuper avec les libéraux. Même Couillard a même dit lui qu'il n'y en a pas de problème. Il est très, très heureux dans le Canada. Fait qu'ils n'ont pas à s'occuper de la question nationale, fait qu'ils ont le champ libre pour continuer à fesser sur les syndicats, un pas à la fois. Pis même, je pourrais même vous donner d'autres exemples, le nouveau ministre de finances, une des premières interviews que j'ai entendu de lui, il s'est fait poser la question parce que c'est tout le temps la même bébelle, quand ils pognent le pouvoir, ah, les finances publiques n'étaient pas comme on pensait! T'sais, c'est comme s'ils venaient de venir au monde. Là, y ont un plus gros déficit qu'ils pensaient pis là, ils lui posaient des questions de base au ministre des finances : « Avez-vous l'intention d'augmenter les impôts pour que ce soit plus équitable pour les personnes les plus riches ? ». C'est même pas nuancé là. « Non! ». « Avez-vous l'intention d'aller voir les entreprises pour qu'ils paient leur part du gâteau? ». « Non! On veut rester compétitif ». C'est un discours, c'est le beau gros discours de droite. Une des premières interventions qu'on a entendue du ministre des finances. Vous avez vu la semaine dernière, y ont appelé ça le rapport Montmarquette-Godbout, deux (2) beaux économiste. C'est quoi qu'ils recommandent? Privatisation d'Hydro-Québec! Privatisation de la SAQ pour nous sortir du marasme économique. C'est le discours de droite, état minimaliste. On privatise! On est dedans, là! On s'en va, le bulldozer avance.

Pis le prochain rendez-vous qu'on a, c'est l'élection fédérale. Pis moi, je dis tout le temps, je suis un éternel optimiste là. Ben demain-matin, vous me diriez, les conservateurs, penses-tu qu'ils ont des chances d'être élus? Des « câlisse » de bonnes chances! Des bonnes chances d'être élus. À partir de l'année prochaine, ils vont être dans les surplus budgétaires, vous l'avez vu. Ça commence à sortir. La semaine passée, ils en parlaient. Fait que là, ils vont être le bon gouvernement, surplus budgétaire, ils vont juste travailler à se faire réélire. Un coup que t'es réélu, t'en a encore pour quatre (4) ans à faire avancer ton bulldozer une marche à la fois. Fait que ne pensez pas, pis nous, on est dedans. T'sais, on a le nez dans la vitre. On voit les attaques « steady » égal mais nos membres, les gens dans nos

milieux de travail, selon le niveau de politisation qu'ils ont, ils n'ont pas le nez dans la vitre comme nous-autres. Pis je ne suis pas sûr que ça va les déranger ben, ben, C-525, C-4 pis tous les projets de loi. C'est tel que tel. Regarde, y a des surplus, c'est un bon gouvernement pis il devrait être bon pour nous-autres. Fait qu'on a une « job » à faire. Pis ce rendez-vous-là, faut pas le manquer. Si on le manque, c'est la mort annoncée des syndicats tel qu'on les connaît aujourd'hui. Regardez le modèle des États-Unis, comme je vous ai dit tantôt. Pis à partir du moment où est-ce que t'as une mort lente du syndicalisme, des progressistes, t'as plus d'entrave à un gouvernement de droite, aux idées de droites pis, aller vers où ils veulent aller. C'est ça le portrait qui se dresse devant nous.

Pis là, ça nous amène à nos ateliers parce qu'on veut en parler avec vous-autres. Le document qu'on vous a présenté, y a trois (3) grandes questions. Je n'irai pas dans les détails. Il y a des animateurs, animatrices dans chacun des ateliers qui vont tous vous expliquer ça. Mais essentiellement, la première question, c'est un peu un état des faits. C'est qu'on va se questionner chez-nous, où est-ce qu'ils en sont nos membres avec tout ça? Le discours de droite, les attaques, ils sentent tu un danger ou non? Toute la question de la perception qu'ils ont des syndicats, parce que ça fait partie du discours de droite d'envoyer une perception négative des syndicats. On en est où dans nos milieux de travail?

La deuxième question, on est plus dans les questions d'attitudes. C'est quoi les attitudes, nous, les leaders, vous êtes tous des leaders syndicaux, c'est quoi les attitudes qu'on doit avoir pour entamer un dialogue avec nos membres?

Pis la troisième question, ben là, on est plus dans les moyens, les moyens à utiliser pis on va avoir plus de détails avec d'autres intervenants, mais se poser la question, c'est quoi les moyens à utiliser pour vraiment aller parler à notre monde? L'idée ultimement, c'est qu'ils deviennent critiques au discours de droite, qu'ils développent une pensée critique pis qu'ils disent attend un peu là, toi, tu me dis ça, mais il faudrait peut-être que je me pose des questions sur ce que tu me dis. Pis un peu les galvaniser sur le discours de droite pis un peu qu'ils s'intéressent aussi à ce que nous, les syndicalistes, nous les leaders, on leur propose. C'est ça l'idée des ateliers que vous allez faire ce matin avec les animateurs, animatrices. Comme je vous ai dit, cinq (5) ateliers, vous avez en arrière de votre feuille, l'endroit où se font les ateliers. Vos cocardes, regardez vos cocardes, vous avez un numéro sur votre cocarde. Ça indique le numéro d'atelier auquel vous devez participer, chacune de vos cocardes. En arrière, c'est marqué 'atelier numéro un est au salon Drummond Ouest, c'est au troisième étage. Les animateurs, animatrices, c'est Sophie Albert, Sophie est où? Sophie est là. François Gignac? Beau bonhomme, lève-toi debout qu'ils te voient! Là, vous allez dire que j'ai pas de goût, vous avez raison! (Rires). Atelier numéro deux, salon Drummond Centre-Est, c'est au troisième étage. C'est un étage en dessous de nous. Nous on est au quatrième. Cathy St-Amand qui est animatrice, Laurent, y est où Laurent? Il est en arrière. Laurent Lévesque qui va être avec elle. Atelier numéro trois, deuxième étage, ça veut dire que vous descendez de deux (2) étages, salon quatre et cinq. Jean Simoneau qui est en avant, Jean dans le coin avec Serge Dupont, grand bonhomme. Atelier numéro quatre, troisième étage, salon six et sept. François Arseneault qui est ici avec Marie-Andrée. Est où Marie? Marie est là-bas. Atelier numéro cinq, deuxième étage, salon un. Richard qui est là, Richard L'Heureux avec Diane Mimeault, elle est où Diane? Diane, Diane, Diane, Diane est dans le coin là-bas. Fait que ça, c'est les animateurs, animatrices pour chacun des ateliers. Ça va se ternir à partir de maintenant jusqu'à midi. Pis après dîner, on reprend le conseil à l'ordre du jour normal à une (1) heure trente (30). Fait que bon atelier pis goûtez-vous! Merci.

### **Ateliers et dîner**

**Marcel Rondeau** : Je vais demander le micro à la table en avant s'il vous plaît.

**Richard L'Heureux** : Oui hello? Alors, comme on vous l'a dit hier, il y a la marche ce soir. Départ à seize (16) heures trente (30), pas à seize (16) heures trente (30) mais à six (6) heures et demie, dix-huit (18) heures trente (30). C'est au coin de McGill College pis Sherbrooke. On va partir s'ici, on va se rendre là-bas. Et c'est pas tellement long, ça prend même pas une demie heure. On va jusqu'à en face de la Place de la bourse. Fait qu'on va se rencontrer ici pis on va partir, on va aller jusqu'au coin. C'est pas loin d'ici, c'est Sherbrooke et McGill College. Fait que tout le monde va être prêt?

**Marcel Rondeau** : Good! Merci Richard. Micro numéro trois s'il vous plaît.

**Yvon Chiasson** : Bonjour tout le monde. Mon nom est Yvon Chiasson, local 143...

**Marcel Rondeau** : S'il vous plaît dans la salle. On a une intervention au micro.

**Yvon Chiasson** : On a passé sur l'heure du dîner une feuille sur vos tables concernant un tournoi de golf pour *Centraide*, venir en aide à *Centraide*. L'année passée, on a fait l'expérience. Ça a été bien. On a eu quatre-vingt-dix (90) golfeurs. Cette année, on aimerait atteindre notre cent quarante-quatre (144) golfeurs que ç nous prend. C'est un tournoi de golf fait pour la Montérégie dans le fond, qui est pour, qui représente *Centraide* Sud-Ouest et Richelieu-Yamaska. Donc, on invite tout le monde à participer. C'est important. *Centraide*, aide cent dix (110) organismes voués à des gens démunis. Je pense que c'est une bonne cause, donc, je souhaite de vous voir sur le terrain. Le terrain de golf, c'est le golf Bellevue, c'est près de Chateauguay. On l'a mis central. Donc, merci tout le monde.

**Marcel Rondeau** : Merci beaucoup confrère. Effectivement, et je viens de parler avec Michel. Ce qu'on va faire aussi pour s'assurer qu'on ait le plus de présence possible, on va faire un envoi par courriel à toutes les sections locales au Québec. Fait que vous allez recevoir de l'information pis possiblement un rappel vers la fin du mois d'août pour être sûr que... y a combien de place là-dedans? Cent cinquante (150)? Cent quarante-quatre (144). Pour s'assurer là, qu'on occupe, Unifor, les cent quarante-quatre (144) places. Merci confrère.

Alors, avant de poursuivre avec l'ordre du jour et de demander au confrère Dupont de venir faire la présentation sur l'éducation syndicale, je veux juste remercier les délégués d'avoir participé ce matin aux ateliers. Je vous avoue qu'avec l'exécutif, on avait un peu une crainte. On remercie Dame nature aussi qu'il pleuvait parce qu'on s'est dit s'il faut qu'il fasse beau, on va peut-être avoir un peu moins de monde. Alors, si on fait le calcul, on avait trois cent quarante-neuf (349) personnes qui auraient pu participer aux ateliers. On a eu deux cent six (206) participants, c'est bien. On a eu à peu près soixante (60) pourcent des gens. Fait que merci beaucoup d'avoir participé. On va voir les résultats demain. Mais merci beaucoup. (Applaudissements).

Alors, sans plus tarder, je vais céder la parole au confrère Dupont.

**Serge Dupont** : Bon ben bonjour tout le monde. J'espère que vous allez bien. Tout d'abord, avant de commencer, j'aimerais remercier l'exécutif du Conseil québécois et surtout, l'appui de mon directeur québécois, Michel, à l'intérieur du département de l'éducation. Je vais vous faire une présentation et je vais tenter d'être le plus bref et précis. Et je vais vous faire grâce des questions. Si jamais vous avez des questions, vous pourrez venir me voir au kiosk à la sortie là sans problème. Je vais me faire un plaisir d'y répondre. Et encore, si on n'a pas le temps de se rencontrer, vous me donnez un coup de téléphone, je garantie mes appels en dedans de deux (2) heures. Fait que vous m'appellez. Si vous voulez appeler au bureau, ça tombe directement sur mon cellulaire, vous me donnez : « Mon nom, je

m'appelle Marcel, s'il vous plaît rappelle-moi à tel numéro ». Je vais vous rappeler sans problème pour répondre à vos questions.

À l'intérieur de l'éducation, premièrement, d'entrée de jeu, on va expliquer qu'il existe présentement à l'heure actuelle deux (2) programmes, deux (2) programmes d'éducation qui s'appellent SCEP et TCA jusqu'en juin prochain. Il y a des gens qui nous posent la question mais pourquoi la raison? Qu'est-ce qui a motivé l'attente de faire un programme Unifor? La raison est fort simple, avant la création d'Unifor qui a eu lieu en septembre dernier, les deux (2) organisations avaient déjà placé à leur agenda des formations. Donc, quand on a une formation à « booker » à tel ou tel endroit, ben faut vérifier la disponibilité des salles, etc. Donc, les deux (2) programmes existaient pis on a continué à fonctionner comme ça. Et on a fonctionné en équipe tout au long de l'année. Et cette équipe-là est composée de Marie-Andrée, non, je vais y aller tantôt Marcel. Recule! Vas-y pis je vais revenir à l'autre après. Je vais présenter l'équipe immédiatement. L'équipe est composée de Marie-Andrée L'Heureux, Maire, je ne sais pas si elle est dans la salle? Tout le monde connaît Marie. Salut! (Applaudissements). Joseph Gargiso (Applaudissements), Stéphane Isabelle en arrière. Stéphane! (Applaudissements) Ainsi que moi-même. Si on revient à la première diapo, Marcel, je vais vous entretenir, bon, le comité de travail, qu'est-ce qu'on a fait? On va jaser de ça; je vais vous jaser également de la tournée du Québec qu'on va entreprendre au cours des prochains jours; La formation qui va se donner en région, je me répète, on va s'exprimer en région. Donc, j'ai un petit accent, même si j'habite sur la Rive-Sud de Montréal, je suis un gars qui vient de Rimouski. Fait que pour moi, Montréal, c'est pas une ville, c'est une région. Parce qu'à cause de mes valeurs, etc. Vous comprenez? Quand je m'explique en région là... En passant y en a tu qui suivent le Canadien? Oui? Ok. Oui? Vous êtes pas chanceux parce que Pittsburgh a gagné en six (6) pis c'est mon équipe favorite. J'habite à Sainte-Julie, donc, si vous êtes intéressés à participer au défilé de la Coupe Stanley, vous m'appellez! (Rires). Un petit challenge en passant.

Je vais vous expliquer brièvement les Congés d'éducation payés, qu'est-ce que ça mange en hiver et le programme familial. On va y aller sur la deux... Donc, le comité de travail, il faut comprendre qu'il y a deux (2) organisations donc, on appelle ça une famille reconstituée. Je vous image ça. Pis là, on fait un souper du Jour de l'an ensemble pis on se dit bon, ben, qu'est-ce qu'on fait cette année? Ben c'est ça qu'on a fait l'équipe de travail. Donc, il y a différentes formations qui existaient au niveau du SCEP, il y a différentes formations qui existaient au niveau des TCA. Premièrement, on avait deux (2) sapins. On a dit on va faire un sapin de Noël. L'exercice consistait à savoir quel cours qu'on conserve ou pas. C'est déjà fait. On a réussi à passer au travers de ça. Et ça s'est produit de façon simple mais surtout dans le respect. Fait qu'on ne se casse pas la tête avec ça, le travail s'est fait avec un respect mutuel mais surtout ce qu'il faut tenir compte, c'est que chacun pis chacune des organisations à l'époque avaient différentes formations. Moi, je dis tout le temps que je ne détiens pas la vérité. Parce que si on « s'assis » en comité pis je dis, moi, je détiens la vérité pis... Fait que c'est pas comme ça qu'on a travaillé. Donc, on a vraiment mis ce qu'il y avait sur la table pis on s'est entendu rapidement sur une panoplie de cours.

L'autre exercice qu'on va avoir à faire au cours des prochaines semaines, c'est de discuter au niveau des animateurs. Donc, y a deux (2) équipes d'animation qui vont faire une équipe à partir de juin parce qu'on se commet à donner le programme, Michel en avait parlé dans son rapport, à ce qu'on donne le programme d'éducation avant la période des vacances. Fait que c'est ça qu'on est en train de travailler. Y a aussi l'aspect des animateurs, on travaille présentement à harmoniser les deux (2) équipes d'animation. Soyez pas inquiets, ça va se faire le plus rapidement possible mais aussi ça va se faire avec un optimisme qui va être réalisable très, très facilement. Parce qu'en fait, les animateurs, on va

s'entre mêler entre nous-autres. On va travailler en équipe. Quand tu travailles en équipe, le risque est quasiment nul. Pis c'est notre manière de fonctionner pis c'est comme ça qu'on va travailler.

Il faut penser aussi à ce qui s'en vient pour le comité, y a tous les contenus de cours. À titre d'exemple, le cours « Délégué 1 », y en existait deux (2). Un dans les TCA, un dans les SCEP. Bon, ben on prend les deux (2), qu'est-ce qu'on met dedans ou pas. Pis encore là, ben c'est quasi similaire mais il faut quand-même finaliser le travail. Fait que là, on est en train de consolider les formations ensemble en fait. Donc, le comité de travail va continuer au cours des prochaines semaines à se pencher sur ce dossier-là.

Au niveau des formations, au niveau de la tournée du Québec, pardon! Chaque section locale a reçu au moment où je vous parle, là, malheureusement, ben c'est pas malheureux là, mais il y en a qui ne le savent pas qu'ils l'ont reçu. Parce que j'ai eu l'occasion de travailler à l'accueil pis j'ai essayé de donner le plus de poignées de main possible. Parce que moi, dans mon rôle, c'est de connaître, vous connaître le plus rapidement possible. Donc, si je vous connais le plus rapidement possible, ça va nous permettre avec l'équipe de faire un meilleur travail parce qu'on a déjà un contact humain.

À l'intérieur de notre stratégie, c'est de se rendre en région. Donc, on va faire une tournée du Québec. Les présidents et présidentes des sections locales ont reçu un document qui indique entre autres, bon, la raison pour laquelle on fait une tournée des besoins, parce que si on veut connaître vos besoins, ben on veut vous rencontrer. Vous allez nous donner des explications de vos besoins. On va vous expliquer aussi comment on va fonctionner au niveau du processus d'inscription pour les formations. Donc, les formations, les inscriptions vont rentrer où? Elles vont toutes rentrer exemple, à Montréal, parce que mon bureau est à Montréal. J'ai une adjointe qui fait un travail extraordinaire qui s'appelle Chantal Désilets pis elle va centraliser l'information. Mais ça, on va, c'est pour cette raison-là qu'on fait des rencontres auprès des présidents et présidentes de sections locales pour vous expliquer tout ça.

À l'intérieur du communiqué qui a été envoyé aux sections locales, on a un agenda de quatorze (14) rencontres. Donc, dans l'Outaouais, ben on va commencer avec l'Abitibi. On va faire deux (2) rencontres, une l'après-midi, une le soir. Outaouais, Montréal, Trois-Rivières, Québec, Saguenay, Bas-Saint-Laurent, Gaspésie. Les présidents et présidentes de sections locales sont invités à participer à ces rencontres-là. Dans la mesure où c'est pas possible, si vous êtes dans l'impossibilité de participer à ces rencontres-là, la mécanique est fort simple, dans le document en liasse que vous avez reçu par la poste, au moment où je vous parle, il a été posté, ça fait à peu près sept (7), huit (8) jours, ça va? C'est possible de compléter vos besoins de formation à l'aide d'un formulaire qui existe dans l'envoi postal. C'est très simple à comprendre. De la manière qu'on l'a fait, on l'a fait en quatre sections, un peu comme la présentation que je vais vous faire. J'ai pas tout mis les détails pour la présentation mais, par contre, vous allez être en mesure de comprendre. Il est très facile à comprendre. On l'a travaillé en équipe avec Joe, Marie-Andrée pis Stéphane. On a reviré ça de tous les bords plusieurs fois pour s'assurer que tout le monde comprenne très bien c'est quoi les besoins en éducation. Donc, vous m'envoyez votre feuille au bureau pour ceux et celles qui ne peuvent participer à la rencontre. C'est beau?

Qu'est-ce qu'on fait par la suite? On va consolider cette information-là. Pourquoi qu'on fait ça aussi, d'aller chercher vos besoins pis qu'on vous demande de répondre par écrit? Parce que, exemple, j'ai Michel de la section locale 145 qui est là que je vois que je connais. Michel complète la liste des cours qui sont intéressants en fait pour sa délégation. Il dit moi, j'ai cinq (5) délégués à former dans « Délégué 1 » pis là, Michel, tu me dis en plus, j'ai quatre introductions en Santé et sécurité, ça va? Moi, on va conserver vos demandes que vous avez soumises par écrit. Là, vous me voyez aller avec la rondelle là.

Quand il va y avoir un cours à l'agenda pis que Michel, c'est le silence-radio, ça fait quatre mois, qu'est-ce c'est que m'a faire d'après vous-autres? M'en va l'appeler. Je vais dire Michel, tu m'avais dit que tu avais quatre (4) délégués. Ah! C'est vrai! J'ai oublié. C'est vrai, je suis serré dans le temps. C'est vrai Serge mais j'en n'aurai pas parce que j'ai de problèmes de libération dans le milieu de travail. Fait que moi, je vais tenter de comprendre pourquoi. On fait des suivis serrés. On fait des rappels téléphoniques. Ça, ça va éviter de « annuler » des cours parce que justement, je vous rappelle, je dis eh, t'as inscrit des gens, c'est tu possible de... Également, dans la liste que vous allez fournir, exemple, j'ai des gens de Baie-Comeau qui ont huit (8) « Délégué 1 » pis j'ai nos amis de Matane qui en ont sept (7). Fait que là, on ne fera pas venir un radeau dans le milieu du fleuve Saint-Laurent à trente (30) kilomètres de la côte parce qu'il y a à peu près soixante (60) kilomètres entre les deux côtes. (Rires). Mais on va s'arranger, je vais faire des appels et dire OK, est-ce qu'on peut faire le cours à Matane ce coup-là pis l'autre cours, on va le donner à Baie-Comeau. Donc, ça va nous permettre de s'ajuster, de se déplacer pis d'aller donner des cours en région. Ça marche tu? C'est la raison pour laquelle on fait ça.

Vous avez l'explication également des CEP, Congés d'éducation payés dans ce que je vous ai envoyé que je vais expliquer davantage. Vous avez toute l'information qui va être envoyée par la poste. Mais, dans la mesure du possible, il serait intéressant de pouvoir vous rencontrer à une des rencontres que je vais faire. Parce que c'est là que je vais vous expliquer en détails tous les services qu'on peut vous offrir. Vous allez apprendre plein d'affaires. C'est beau!

Donc, les formations en région qui vont se donner, on parle de vingt-neuf (29) formations différentes. Fait que c'est pas rien, vous allez pourvoir faire, il y en a vingt-neuf (29). Donc, c'est beaucoup de formations. À titre d'exemple : « Délégué 1 », « Délégué 2 », « Santé et sécurité », « Pré-retraite », etc. Je ne les nommerai pas tous. Mais en fait, il y a des formations également, c'est pour ça que je le répète encore, vont être données en région. Ça veut dire que, et dans une neutralité. Ça veut dire que si on donne un cours sur la Rive-Sud, probablement qu'on va le faire au Conseil régional. On va essayer d'être neutre à l'intérieur des établissements où on va donner les formations justement, pour, justement faciliter les déplacements également et pas avoir de barrières politiques de dire ben moi, c'est tel local pis avant ça la formation se donnait à tel local, ben là, on va y aller de façon neutre dans des salles, le Conseil régional entre autres. Pis ça va être accessible, on va tenir compte des contraintes géographiques. D'ailleurs, on le fait déjà à des endroits.

Quand on parle de formation de semaine et la fin de semaine. Moi, c'est pas compliqué, le mandat que j'ai de mon « boss », c'est de répondre aux besoins des sections locales. Fait qu'avec ma canne de pèlerin, si je m'en vais dans une section locale qui est Abitibi pis qui dit moi, c'est ben de valeur, les sections locales dans la région là-bas, on veut des cours dans la semaine, ils vont être dans la semaine. S'il y en a qui en veulent la fin de semaine, les cours vont être dans la fin de semaine. On n'a pas de problème avec ça. Donc, je veux vous préciser qu'on va s'ajuster aux besoins des sections locales. Ça va tu pour ça? Formation en région, on fait la tournée. Donc, en passant, déjà, hier, on avait effectué cent (100) appels. Donc, il y a à peu près deux cent quarante-sept (247) sections locales. On a effectué cent (100) coups de téléphone au cours des trois (3) derniers jours. Donc, y a des présidents et présidentes des sections locales, quand ils vont retourner à la maison, ils vont avoir un message dans la boîte vocale à dire allez-vous participer aux rencontres? OK? On va demander un suivi téléphonique pis on va vous rappeler aussi la veille de dire oui, c'est important dans la mesure où c'est possible. Là où c'est pas possible, vous allez l'envoyer par la poste. Donc, on a pris des cours de journée, d'un (1) jour jusqu'à quatre (4) jours pis ça, dans votre tiroir là, on met ça de côté, c'est réglé. Là on change de sujet.



Y existe un programme à l'intérieur d'Unifor qui s'appelle Congé d'éducation payé. Donc, historiquement, on va expliquer l'historique des divers programmes, le fonctionnement, le financement pis je vais vous donner certain résultats. Pour les anciens TCA, c'est plus facile à comprendre parce que pour la plupart, vous l'avez déjà dans vos conventions collectives. Pour les gens du SCEP, c'est tout nouveau. Donc, c'est pour ça que dans l'envoi postal aussi, je vous donne des explications nécessaires et au kiosk on a des documents si vous êtes intéressés. Donc, les Congés éducation payés existent depuis 1978. C'est cours-là, vous savez, on est un syndicat pancanadiens sont dispensé à notre centre d'éducation en Ontario qui est à Port Elgin et ça a lieu chaque année. Donc le centre, là-bas, il est opérationnel de mi-février jusqu'au 15 décembre. OK? Y a strictement de la formation qui est donnée là-bas. Fait qu' imaginez, y a du monde qui passe là à chaque semaine. Ça va pis ça roule en fait dix (10) mois et demi par année. Y a entre autres, je suis toujours dans le volet Congé éducation payé. Il en existe un (1) qui a une durée de quatre (4) semaine consécutives. Par contre, j'ai un bémol, c'est marqué retour en 2015. À l'heure actuelle, on est en train de faire une mise à jour parce que vous comprendrez qu'on vient de créer un nouveau syndicat qui s'appelle Unifor et à titre d'exemple, si je vais parler de l'historique de notre syndicat, ben c'est important d'inclure le SCEP dans l'histoire. C'est un exemple que je vous donne. Donc, on est en train de réécrire le Congé éducation payé de quatre (4) semaines qui va être québéçisé en passant. Même si on donne le cours au centre d'éducation, premièrement, ça se passe en français, pis deuxièmement, c'est québéçisé. C'est nous-autres qui est libre de décider ce qu'on veut mettre dedans. Fait qu'exemple, si on veut mettre un bout d'histoire sur la loi 101, ben on va le mettre dedans. OK? Je vous donne un exemple. Donc, les Congés éducation payés il existe un programme de quatre (4) semaines et il existe un CEP spécialisé.

Comment on finance ça un CEP? C'est simple, c'est que la clause doit être négociée dans la convention collective. Donc, lors du dernier congrès de création d'Unifor, y a une résolution qui a été votée unanimement à l'effet de tout faire les efforts nécessaires afin de rentrer des clauses dans nos conventions collectives pour que l'employeur nous donne soit un montant forfaitaire ou des sous de l'heure travaillé par nos travailleurs et travailleuses. Pis là, je vous ai mis un exemple : deux cent (200) employés, deux cent (200) travailleurs, travailleuses à trois (3) « cennes » ça donne douze mille (12000) piastres par année. La personne s'en va suivre une formation à Port Elgin, qu'est-ce que ça implique? Premièrement, le salaire est remboursé aux sections locales, les participants sont logés, nourris, le transport évidemment est payé. Ils reçoivent une allocation quotidienne, un petit per diem de vingt (20) piastres par jour. OK? Donc, ce qu'il faut retenir, c'est pas vrai qu'il y a des frais pour la section locale. Y en n'a pas. Ça, c'est nos ancêtres prédécesseurs, ils ont dit eh, on va négocier des choses, c'est le « boss » qui va payer la formation pour notre monde. OK? Donc, aucun frais pour les sections locales et les unités.

Le programme quatre (4) semaines, je vous ai dit le programme quatre (4) semaine ne sera pas à l'automne, il va revenir en 2015. Vous-vous rappelez de ça que je vous ai dit ça il y a cinq (5) secondes? Les sujets discutés : on parle de syndicat, donc qu'est-ce qui se passe au niveau des syndicats, le lieu de travail, c'est quoi les changements en milieu de travail, les programmes qui existent, l'amélioration continue, « Kaisen », « Juste à temps », etc. Vous les connaissez tous, donc qu'est-ce qu'on vit en milieu de travail? L'économie, dans la semaine « 1 », on va parler d'économie, Dans ton frigidaire chez-vous là, quand tu ouvres ton petit robinet, c'est quoi l'économie pour toi dans ta maison, dans le village, dans la ville, l'économie provinciale, nationale et tous les accords de libre-échange qui sont signés par nos gouvernements, qu'est-ce que ça fait comme effet néfaste sur nos conditions de travail? On va parler d'identité sociale aussi. Sexisme, homophobie, racisme, etc. Ce que ça fait, c'est que ça divise les troupes. Le « boss » est sur le party pendant ce temps parce que diviser pour mieux régner. Pis là, qu'est-ce qui arrive, c'est qu'aucune solidarité, donc, ça nuit entre autre à nos

négociations ou dans nos autres sphères d'activité syndicale. Ce cours-là est entre la semaine trois et quatre, les gens ont à préparer un projet pis ils font une présentation à la semaine quatre. Ça, je vais vous revenir à l'automne là-dessus parce qu'en 2014, il n'a pas lieu. Il va revenir juste en 2015. OK?

Au niveau des Congés éducation payés spécialisés, précédemment, le quatre (4) semaine, c'est pas un cours-outil. Par contre, les CEP spécialisés, ce sont des cours-outils. À titre d'exemple, la semaine prochaine, on en fait un sur la communication pendant une semaine. Fait qu'on simule, c'est quoi une conférence de presse. On prépare les gens, s'ils sont appelés par Radio-communautaire face à leur conflit de travail. Comment se préparer? Comment se préparer à faire une interview à la radio? Y a tu des outils qui existent là-dessus? J'arrive tu cinq (5) minutes avant le temps pis je prends le téléphone ou ben donc je me prépare avant? Ah! OK! On se prépare avant. J'ai un discours à faire, comment je fais à un discours? Je prends tu des petites notes à droite, à gauche? Quand je fais mes assemblées syndicales, le meilleur ami des gardiens de but, c'est les poteaux, pour parler de hockey un peu. Le meilleur ami des présidents, c'est les micros. Ah oui? Comment ça? On l'explique. OK? Donc, pendant une semaine, on joue à la communication. Il y a trois (3) semaines, on a fait un CEP « Femmes impliquées, femmes en action ». Donc, on a eu dix-neuf (19) femmes qui sont venues à Port Elgin. C'est strictement en français. Le sujet que les femmes ont discuté à l'intérieur du cours, c'était l'embuche qu'elles ont à traverser au niveau des structures syndicales et au niveau de la politique parce que politiquement, les femmes en arrachent un peu plus pour s'impliquer parce qu'elles ont des contraintes, des barrières à traverser. Que ce soit en milieu de travail, que ce soit au niveau des sections locales, c'est quoi le comportement des employeurs face à leur égard au niveau de leur travail, etc. ? On a passé une semaine là-dessus.

Y a le responsable de grief, etc. Y en a un sur le bruit au mois de juin pendant une semaine. On a mon bon ami Tony Leroux qui est audiologiste à l'université de Montréal. On prend le kit du département d'audiologie de l'université de Montréal, on amène, on apporte ça à Port Elgin pis on a des gens qui sont inscrits, des gens de la prévention et de la réparation pis on va faire des tests d'échantillonnage de bruit sur nos employés qu'on a au centre en Ontario à Port Elgin. Fait qu'on va voir c'est quoi un dosimètre, c'est quoi un sonomètre, qu'est-ce que ça mange « Q-3 » en hiver? Qu'est-ce que ça mange « Q-5 »? Pourquoi que la loi au Québec (inaudible)... « C'est Q-5 » pis qu'on ne se colle pas sur « Q-3 »? Y a des raisons, le « boss » ne veut pas. Ça doit être parce qu'à un moment donné, le « Q-5 » sous-estime la dose d'exposition au bruit. On voit tout ça. Pis on fait des exercices pratiques. En même temps de donner le cours là-bas, on a une facilité avec l'université. On essaie de maintenir des liens avec les universités. Pourquoi? Parce que, « Christie », s'il y a ben une place où qu'il faut s'installer, c'est dans les écoles! Fait qu'en même temps, on fait du renforcement positif dans notre organisation. Donc, y a un CEP sur le bruit qui va être en juin. Les CEP spécialisés. Il peut en exister cinquante (50), soixante (60), quatre-vingt (80). Donc, si vous avez besoin un jour d'un Congé d'éducation payé spécial, je ne sais pas moi, ça peut être au niveau de la pétrochimie, exemple, ben on va le monter. Demandez-le nous au moins un mois et demi, deux (2) mois avant là! Mais on va le monter. Fait que c'est comme ça qu'on travaille. Donc, les CEP leadership, il en existe une panoplie.

OK, le fonctionnement, c'est bien simple. Ce que ça implique, c'est que les gens partent le dimanche. Quand vous êtes inscrits, on s'occupe du billet d'avion, du transport, le projet est clé-en-main. Fait que vous montez là-bas le dimanche, on vous accueille, ça finit le vendredi-matin. Vous retournez après pis on passe une semaine là-bas. Y a pas un hôtel qui peut te donner un service comme ça. Parce que tout est pensé en fonction de l'éducation. Et au niveau de l'établissement, les facilités, donc, c'est ce qui fait qu'on peut être professionnel dans notre travail, vous avez une bonne qualité de formation.

Donc, les points forts résultants d'une formation, c'est sûr que c'est entièrement payé par l'employeur. OK? Le comité permanent, ça fait des comités permanents qui sont actifs. Y a une augmentation du rapport de force. Plus que ton monde est éduqué, meilleure ton organisation syndicale parce que tes gens sont informés sur une panoplie de sujets. J'attire l'attention suivante, on ne change pas de... c'est beau Marcel. On ne change pas. Là, actuellement, il y a des gens du SCEP qui n'ont pas la clause du CEP. En passant, j'aimerais féliciter Louise Giguère, est-ce qu'elle est là, Louise? OK. Louis? En arrière, tu peux te lever? On l'applaudit, elle vient de négocier une clause CEP! C'est une collègue représentante qui vient, là, je dirai plus, on va dire l'autre organisation par qu'ils vont me charger une piastre. On fait un jeu. Quand on dit l'ancien syndicat, on paie une piastre. (Rires). Donc, Louise, c'est une collègue de travail pis elle a réussi à rentrer la clause du CEP dans une négociation avec le comité qui l'accompagnait évidemment. Et tout récemment, il y a Jean-Rod Morin, je ne sais pas si Jean-Rod est là? Un autre collègue de travail. Il vient de rentrer deux (2) clauses de Congé éducation payé dans deux (2) endroits différents. Donc, je profite de l'occasion aussi du support de Michel, parce que moi, j'ai ben beau m'en aller avec ma canne de pèlerin, mais de voir que Michel supporte grandement là-dedans pis parle à mes collègues représentant ben ça nous aide pis on réussit à avoir des clauses qui sont négociées. Les gens qui n'ont pas cette clause-là dans la convention collective, on va donner un exemple, je ne sais pas moi, je travaille chez Bell Canada. OK? J'aimerais pouvoir participer à un Congé éducation payé. Est-ce que c'est possible? La réponse, c'est oui! À ce moment-là, ce qu'on va faire, on va subventionner cinquante (50) pourcent du coût. Ça veut dire qu'une semaine là-bas, si je calcule l'hébergement, le transport, le remboursement de salaire, si ça coûte trois milles (3000) dollars, la section locale va payer mille cinq cent (1500) et on va subventionner mille cinq cent (1500). Donc, pour les deux (2) prochaines années, y a des budgets qui ont été débloqués par l'exécutif national pour permettre justement une transition. Fait que si ça vous intéresse, je ne rentrerai pas dans tous les détails parce qu'on va passer l'après-midi ici. Mais venez nous voir au kiosk. Il y a des présidents ou présidentes de sections locales qui ont un mille cinq cent (1500) à mettre comme formation qui les intéressent, venez nous voir, on va tout vous expliquer ça ou appelez-moi.

Le dernier sujet, fait que là, vous avez vu, on a des cours de journée. On va appeler ça de même en région. Ça marche tu? Ça, c'est réglé tout le monde dans votre tête? Oui? Tout le monde est là? Oui? OK. On a parlé des Congés éducation payés, payés par le « boss ». Ça marche tu? On ferme le tiroir, là, on est rendu à un troisième sujet qui est le Programme familial d'éducation. Le Programme familial d'éducation, pour le Québec, il existe à tous les deux (2) ans. C'est le plus beau programme qui ne peut pas exister sur la Terre pour l'organisation syndicale. Je m'explique : les gens qui désirent participer au Programme familial, premièrement, à qui ce cours s'adresse? C'est à tous les membres. À tous les membres. Pas juste aux officiers. À tous les membres qui ont une famille, des enfants. À titre d'exemple, l'été passé, on a fait le cours pendant deux (2) semaines. Premièrement, c'est pas un cours, c'est un scénario. On joue au syndicat pendant deux (2) semaines. Le mercredi-après-midi, y a pas de cours, samedi, dimanche, y en n'a pas. On fait tournois de balle, terrain de tennis, volleyball de plage, etc. Parce que l'endroit est magnifique là! Premièrement, les conjoints, conjointes participent à la formation. Fait que mettons que j'y vais avec Marcel, c'est mon conjoint, on est dans le même cours. C'est beau? Pendant qu'on est en semble, les enfants sont, c'est moi qui les garde, cassez-vous pas la tête là! (Inaudible)... pas de problème. Non, c'est pas vrai, on a une garderie sur place. On a des moniteurs, monitrices. Donc, les enfants en bas de douze (12) ans sont dans des camps de jour sur le lieu. Pis pendant qu'on joue au syndicat en « gougounes » de plage pis qu'on fait vivre une simili-section locale, ben â permet aux enfants de créer des liens pis de vivre un petit peu la vie syndicale à notre centre d'éducation. Les ados et pré-ados eux, c'est l'avant-midi. Donc, à chaque avant-midi, ils ont une petite formation. On leurs parle entre autres comment faire un CV? C'est quoi un refus de travail?

C'est quoi les normes minimales du travail? C'est quoi l'importance d'un syndicat? Je suis content d'avoir animé un atelier ce matin parce qu'il y a bien des gens qui disaient il faut s'impliquer dans les écoles. On fait plus que ça, on amène les jeunes avec nous-autres. Imaginez qu'est-ce que ça va faire plus tard! Ça fait des petits. Fait que tout le monde en profite. L'image de notre syndicat, le recrutement aussi. Le département de recrutement, pour eux-autres, c'est un puit inestimable parce que les gens vivent le programme pendant deux (2) semaines. Moi, j'ai vu des conjoints venir là avec leur « chum » pis ils étaient « boss ». Pis je dis pas que le « boss » a lâché sa « job » après mais il a dit « christie », il dit : je pensais pas que le syndicat était comme ça! ». On a eu cinquante-et-une (51) famille, deux cent quarante-deux (242) personnes. Au Service de garde, on prend même les petits poupons là! On avait en bas de vingt-quatre (24) mois, dix-huit (18) bébés. Les poussettes, on n'a pas de problème, on en a des poussettes. OK? Si les enfants ont des handicaps, l'organisation syndicale le dit depuis la création d'Unifor, on est un syndicat inclusif. Ça veut dire que s'il y a des gens qui ont des handicaps, on les accepte quand-même. Ça veut dire que s'il y a un enfant qui, une famille qui veut venir pis ils ont un enfant qui est autiste, pis s'il faut avoir un moniteur juste pour le petit bonhomme, on va s'en occuper. On va en avoir un. C'est comme ça qu'on fonctionne. On pose des questions avant pour savoir pis se préparer d'avance. Donc, ça fait partie du Programme familial. En passant, il est du 19 au 31 juillet 2015. Mais ça là, j'ai une expression, « restez semi-inconscients », c'est pas grave, moi je vais revenir à l'automne. À partir de l'automne, on va revenir avec des pamphlets pis on va fesser sur le clou, on va dire, eh, le familial en 2015, on prend les inscriptions. C'est les sections locales qui s'occupent d'inscrire les gens. Au même titre que les Congés éducation payés, c'est les sections locales qui inscrivent les gens. C'est pas nous-autres. C'est vous-autres. On va vous donner plein d'information.

Ok? On peut accueillir soixante-cinq (65) familles maximum. Est-ce qu'il y a des coûts pour les sections locales? La réponse, c'est non! Y en a pas de coût. Parce que les gens prennent leur temps de vacance pour participer. Maintenant, qui paie l'avion? Qui paie l'hébergement? C'est le syndicat national. Dans votre capitation que vous envoyez au syndicat national, il y a trois point soixante-quinze (3.75) pourcent du budget qui est pris pour l'éducation. À ce moment-là, c'est pris dans ce budget-là. Donc, est-ce que, là, je ne parle pas des Congés éducation payés. Je vous ai dit tantôt de mettre ça de côté, là. C'est beau? Donc, le congé familial, ça coûte zéro (0), à l'employeur, parce que c'est pas un Congé d'éducation payé. Ça coûte zéro (0) à la section locale pis ça prend le temps de vacance seulement. Une anecdote rapide : l'été passé, donc, pas l'été passé, il y a trois (3) ans, on a eu une famille, huit (8) enfants! Huit (8) plus deux (2), ça fait dix (10), ils étaient dix (10). Donc, huit (8) enfants avec Papa, Maman là. Cette famille-là nous a dit jamais qu'on aurait pu se payer des vacances comme ça! Ben imaginez-vous les petits syndicalistes que ça va faire plus tard! T'sais parce que c'est, en fait, on fait la promotion de notre syndicat. C'est le plus beau programme qui existe. Y a pas un syndicat qui a un programme comme ça. Donc, je répète, le Programme familial, on a encore du temps, on va revenir vous voir. C'est la raison pour laquelle c'est important de participer aux rencontres régionales qu'on va faire. Parce que je vais rentrer encore plus en détails, on va vous montrer les vidéos, etc. OK? Si vous ne pouvez pas participer aux rencontres, je répète, vous m'appellez pis je vais vous envoyer d'autre info pas de problème avec ça.

Si on y va... Parfait! Donc, pour vous exprimer un peu, pour le Québec, OK?, je dis bien pour le Québec, au cours des trente (30) dernières années, y a mille (1000) familles qui ont participé. C'est du monde, mille (1000) familles! Ça représente entre cinq (5) et six (6) milles personnes. Donc, avec la création d'Unifor, imaginez la grosseur de notre syndicat, on s'attend à ce que les soixante-cinq (65) places soient complétées l'an prochain. Pis comment on va le compléter? Ça va être au prorata des sections locales. Ça ne sera pas plus une que l'autre. On va s'assurer de respecter le ratio. Et soyez assurés que quand vous êtes inscrits au Programme familial, premièrement, on vous donne l'information

de « A » à « Z ». Ça veut dire que si je suis obligé de me rendre dans le coin de mon « chum » là-bas en Abitibi pour rencontrer les quatre familles qui vont venir à l'été, je vais y aller. On va aller expliquer comment ça marche. Je peux-tu faire le lavage là-bas? Oui, y a des laveuses, des sècheuses. Le transport, les enfants, etc. On va tout expliquer. Ce qui fait que quand les gens se présentent à l'aéroport, ils prennent l'avion pis ils arrivent à Toronto, on les attend avec des pancartes Unifor. On dit « welcome », on embarque le monde dans les autobus pis c'est parti. C'est même possible de vous rendre en auto aussi. Si vous-vous rendez en auto au programme familial, on va payer le kilométrage. Sans problème. Fait qu'il y a des balises mais on va vous rencontrer, on va vous expliquer ça.

Donc, il y a une panoplie de cours qui s'offrent à vous. J'espère ne pas avoir été trop endormant. J'ai essayé d'être le plus explicite possible avec le plus de précisions. Parce que je pourrais vous en parler jusqu'à huit (8) heures ce soir mais... C'est pas nécessaire. Pis « anyway » après, c'est prouvé qu'après vingt (20) minutes, je perds déjà l'attention du monde. Donc, sur ce, je vous remercie de votre attention. Gênez-vous pas pour venir chercher de l'information au kiosk. Ça va nous faire plaisir d'y répondre et je répète, si vous avez des interrogations comme dirigeant ou dirigeante de section locale, appelez-moi, ça va me faire plaisir d'y répondre. Merci beaucoup (Applaudissements).

**Marcel Rondeau** : Alors comme Serge disais, je vais rebaisser le micro, on n'est pas à la même grandeur lui et moi! Comme Serge le disais, si vous avez des questions, vous pouvez le rencontrer au kiosk à l'extérieur de la salle. Si on poursuit avec l'ordre du jour, on commence avec les rapports des comités du Conseil. Alors, dans l'ordre, je vais demander au Comité des jeunes, de la Condition féminine, des femmes, des Travailleurs, travailleuses ayant un handicap, d'y aller un à la suite de l'autre. Alors, je vais commencer avec, je vais demander à François Arseneault, président du Comité des jeunes. (Applaudissements).

**François Arseneault** : Donc, bonjour tout le monde. En fait, je vais commencer avec mon rapport, d'entrée de jeu, expliquer un peu... merci Marcel, expliquer un peu le rôle du Comité des jeunes. En fait, il est important de noter que c'est vraiment la porte d'entrée aux jeunes. Souvent nos structures sont déjà comblées sur les exécutifs ou y a pas de place. Ben donc, c'est vraiment la porte d'entrée. On utilise les mêmes statuts, on utilise la même structure qu'on utilise dans nos assemblées normales. Donc, ça initie les jeunes.

Au niveau du comité, ben notre objectif, ben surtout aussi les défis, c'est de sensibiliser les sections locales à partir un comité de jeunes. À partir un comité de jeunes, la raison est simple, c'est qu'il faut le voir comme un investissement. Faut le voir, en fait pour bâtir des sections locales fortes, faut avoir une relève pis à notre avis, c'est de cette façon-là qu'on va y arriver. Donc, je veux souligner d'ailleurs deux (2) sections locales qui ont fondé un comité de jeunes : le 6003 et le 98. Et je sais qu'il y en a d'autres qui sont en processus ou les jeunes vont peut-être commencer à parler à leurs instances de former un comité de jeune.

Aussi, le comité de jeunes, ce que ça apporte, c'est, on en a parlé aussi, en tous cas, je l'ai entendu souvent dans les ateliers ce matin, c'est le sentiment d'appartenance. Je pense que j'ai pas besoins de vous expliquer la force qu'un sentiment d'appartenance peu donner surtout, au niveau d'un syndicat. Donc, c'est vraiment, l'objectif, c'est d'avoir un sentiment d'appartenance. Évidemment, plus qu'on s'implique tôt, pis t'sais, y a plein de jeunes avec qui j'ai commencé à m'impliquer qui sont rendu président de section locale, vice-président de section locale, donc ça donne des liens forts partout au niveau du Québec. Donc, c'est un peu l'objectif de ça.

Le Comité des jeunes d'Unifor, en fait est actif depuis le mois de janvier dernier. Les TCA et le SCEP se rencontraient déjà pour parler des enjeux de jeunes. Donc, je voulais souligner en fait que depuis le

mois de janvier, ben pas dernier, mais 2013, on communique ensemble pis on fait nos assemblées ensemble. À partir de septembre, la création d'Unifor, le Camp des jeunes de la FTQ, je fais tout le temps un petit bout là-dessus, on était un peu plus de trente (30) personnes d'Unifor qui étaient présentes et il y avait un volet sur la création d'Unifor dans, comment je pourrais dire ça? Un des sujets du Camp des jeunes était le renouveau syndical et l'image syndicale. Donc, on a invité, ben par ce que je faisais partie du comité de préparation du Camp des jeunes, on a invité Unifor pour expliquer pourquoi qu'Unifor a créé, pourquoi les deux grandes organisations ont créé Unifor? Donc, on n'a pas, ça paraissait qu'on était dans la salle. Sur à peu près cent dix (110) personnes, ben on avait tous des casquettes rouges le matin que le confrère Lambert venait faire une présentation. Fait que là, oups! On a tous identifié qui était d'Unifor, le sentiment d'appartenance évidemment.

Dans ça, est arrivé un petit, ben on a un Léo Bureau-Blouin qui est venu se renseigner en fait, dans la campagne, « Destination vingt-trente (20-30) », le Parti québécois voulait changer la politique des jeunes au sein de son gouvernement. Donc, ils rencontraient les jeunes de la société, ils rencontraient les jeunes, les étudiants et c'était la première fois qu'ils venaient rencontrer des syndicalistes. Monsieur Bureau-Blouin a passé un mauvais trente (30) minutes pas pire! Il s'est fait bardasser par les jeunes. Les jeunes étant éduqués pis informés de qu'est-ce qui se passe au niveau du gouvernement. Ben il s'est fait un peu, en fait, revendiquer ou il s'est fait exprimer des positions que les jeunes avaient au sein de l'emploi. Entre autres, des jeunes d'Unifor qui sont venus parler de la vente de nos savoir-faire académiques à l'étranger. Les jeunes du 510 qui revendiquent, ben pas juste les jeunes, la section locale 510, chez Pratt & Whitney, ils revendiquent le fait que l'ÉNA, l'école d'aérotechnique, l'École nationale aérotechnique, excusez! En fait, le directeur de cette école-là se vantait, se vante de vendre nos savoir-faire académiques à l'étranger alors, qu'au Québec, on est reconnu mondialement pour notre qualité de travail au niveau de l'aéronautique, l'aérotechnique. Puis, on vend ça à l'étranger. Donc, lui, il se vantait qu'il vendait ça aux chinois. Mais alors, là, les jeunes se posent une question : Pourquoi que j'étudie? Pourquoi est-ce que je m'en vais dans un tel métier si même mes impôts servent à vendre ça à l'étranger? C'est vraiment pathétique.

Donc, on avait déjà rencontré Léo en janvier 2013. Donc, y a un jeune du 510 qui lui a relancé la question. Il s'est fait, bon, sur les redevances minières, y a un paquet de... et aussi sur la fabrication de nos autobus. Léo avait vanté à un moment donné, les produits d'un autobus à l'étranger. Alors que Prévost travaillait déjà sur un processus d'électrification des transports. Donc, à partir de ce moment-là, l'attaché politique avait comme pas aimé la façon dont ça s'était passé. Donc Unifor a rentré en communication, le Comité des jeunes avec Léo pour reparler de ce qui s'était passé au Camp des jeunes pis aussi pour remettre de l'avant nos revendications soit à l'exportation de notre savoir-faire, sur les lois, ben en fait changer les lois pour encourager l'achat responsable et surtout au niveau des lois qui pourraient interdire toutes formes de clauses orphelines. Donc, cependant, on n'a pas eu la rencontre avec Léo escomptée parce que les élections étaient enclenchées pis c'est vraiment dommage. Mais l'ouverture était là pis on aurait aimé vraiment débattre avec Léo qui représentait, pourquoi Léo? C'est parce qu'il représentait l'aile jeunesse du Parti québécois.

Le 30 novembre dernier, le Comité des jeunes a pour la première fois organisé un party de Noël à la section locale 698, sentiment d'appartenance, important! Fait qu'on s'est tous rencontré, on a fait un petit party comme ça. Je voulais le souligner parce que c'est rare qu'on se rencontre à l'extérieur, tous ensembles. On a réussi à le faire, non-seulement dans un congrès ou dans un meeting, mais on a été capable de se regrouper.

Officiellement, la première rencontre du Comité des jeunes d'Unifor s'est faite le 12 avril à l'hôtel Intercontinental. Il y avait dix-neuf (19) personnes présentes dont huit (8), non, excusez! Sept (7)

sections locales. Et on a parlé beaucoup de l'activité « Bateau-dragons ». Je ne sais pas si vous avez eu de ça? Le Comité des jeunes, ça fait, maintenant, ça va être la deuxième année qu'on participe à une course de bateaux-dragons au bénéfice d'un organisme qui s'appelle « Le Grand chemin ». L'organisme « Le Grand chemin » est un organisme qui aide les jeunes à se sortir de toutes formes de dépendance, que ce soit la drogue, les jeux ou l'alcool. Donc, c'est un organisme qui est totalement gratuit et c'est pour ça qu'on veut publiciser le maximum possible cet organisme-là parce qu'il y a des membres, y a certains de nos membres qui utilisent ces services-là et j'espère qu'il y en a d'autres qui seront ou qui, pour connaître en fait, cet organisme-là, c'est un peu l'objectif, c'est de dire à nos gens, connaît-tu ça l'organisme « Le Grand chemin »? Ça aide les jeunes en dépendance. Et nous savons que la génération, des fois, les dépendances sont de plus en plus présentes. Donc, c'est un peu ça le but. De faire connaître ça. Et l'objectif, c'est d'amasser au moins quatre milles (4000) dollars pour participer à cette course-là. Actuellement, Unifor-Québec, c'est sous le nom d'Unifor-Québec, pour faire un lien un peu avec la société civile. Donc, on veut être visible un peu partout. C'est important et c'est pour ça qu'on veut être là. Et actuellement, on a amassé mille cent (1100) dollars. Et vous pouvez vous rendre sur le site internet directement, legrandcheminbd.org. Très facile, vous voyez Unifor-Québec, vous pesez là-dessus. Après ça, vous allez faire un don, carte de crédit, c'est facile, On vous envoie une facture aussi pour les impôts.

Justement, toujours avec le « Grand chemin », on est actuellement en processus d'avoir un partenariat avec eux pour parler, en fait faire comme une formation ou venir parler de ce qu'on fait comme travail. En fait, si on a des ébénistes pour solliciter l'intérêt des jeunes, ben les gens pourraient venir parler de ce qu'ils font comme métier avec ces jeunes-là pour susciter un peu un intérêt pis s'attacher à quelque chose qui pourrait faciliter, se faciliter de sortir de leur dépendance. Et à cette rencontre-là, on s'est voté une structure en fait. On était d'office, moi président, Mylène Brault qui a été élue aussi au Conseil québécois et Michel Du Cap qui a été élu aussi au Conseil québécois. Mais vu que le Comité des jeunes, son objectif étant la participation aussi pis la sollicitation de tous, ben on élargie un peu nos structures et on s'est voté un secrétaire-archiviste, Francis Martin et un substitut même comme archiviste, si jamais il ne peut pas être présent, ben on a déjà quelqu'un d'attitré pour faire ça. Donc, un rapport est produit à chaque rencontre. Et Isabelle Lavoie du 510 comme responsable des communications. Donc, quand moi, je reçois de l'information du syndicat national, oups, j'envoie ça à elle. Elle a une liste, elle envoie ça à tous les jeunes dans le comité pis c'est efficace et ils sont au courant de principalement tout.

La FTQ, le Comité de jeunes de la FTQ a organisé une rencontre en fait, a demandé aux syndicats d'envoyer des jeunes qui s'impliquaient, des représentants de jeunes en fait pour discuter de qu'est-ce qu'on avait comme objectif en tant que syndicat affilié à la FTQ. Donc, Unifor, on va être présents à cette rencontre-là. Et lors de la rencontre du 12, on a demandé aux jeunes suite à la FTQ, quels sont nos trois (3) objectifs ou priorités dans notre syndicat? Donc, les jeunes se sont prononcés à l'effet que la première était protection des emplois, la deuxième étant d'enlever toutes formes de clauses orphelines et la troisième, l'implication syndicale et communautaire.

La Conférence nationale des jeunes d'Unifor qui aura lieu à Toronto en octobre qui s'en vient. Juste en fait, vous informer, si jamais... l'information devrait venir sous peu mais, ça, ça va se faire juste avant le Sommet des emplois de qualité organisé par Unifor même. Donc, ça se fait juste avant. Ça serait intéressant d'envoyer une bonne délégation jeune à cette conférence-là. Puis après ça, aller au Sommet de l'emploi.

Les jeunes ont discuté aussi d'une conférence-jeune québécoise. Donc, les jeunes en fait, avant on, les TCA organisaient une conférence à tous les deux (2) ans. C'était vraiment juste au niveau du Québec,

on est dans un hôtel syndiqué Unifor, TCA à l'époque. Et on parlait des enjeux de jeunes, que ce soit au niveau de la retraite, au niveau politique, etc. Donc, les jeunes veulent remettre de l'avant cette conférence-là. Puis on va travailler sur un comité, fonder un comité. Après ça, on va demander à notre organisation s'ils veulent participer à ça, évidemment.

Je veux saluer la section locale 510 qui a fait, en fait que les jeunes ont organisé une action communautaire, une action bénévole au restaurant Robin des bois en fait, ils se sont portés volontaires pour aller remettre des repas dans ce restaurant-là. Donc, ils ont évidemment développé l'esprit d'équipe là-dedans. Puis, vous allez voir, le Comité des jeunes, je vous dirais, ça fait à peu près trois (3) ans, prend vraiment une tournure communautaire, beaucoup d'implication communautaire. Ça tire beaucoup là-dedans pis heureusement, Unifor a créé aussi les chapitres communautaires, que notre syndicat est ouvert à tout. Donc, c'est de créer des liens dans le communautaire, c'est assez intéressant. Pis évidemment, ça a sorti dans les ateliers aussi, les projets de, les projets scolaires. En fait, aller dans les écoles pis parler. Ça a ressorti aussi au niveau du Comité des jeunes, rencontrer les jeunes du secondaire et on aurait un lien pour le faire. Donc, y a déjà une formation au niveau de la FTQ qui existe : « S'impliquer auprès des jeunes ». On a déjà des animateurs qui sont formés pour donner cette formation-là. Donc, la porte est ouverte et fort probablement qu'on va réussir à rentrer dedans. En tous cas... espérons!

Et c'est à peu près ça qui se passe dans, au niveau du Comité des jeunes. La prochaine rencontre se fera le 12 juin, non, oui, c'est ça! Le 12 juin et c'est pas officiel mais c'est fort probablement à l'hôtel Delta Trois-Rivières ou dans ces environs-là. Donc, à mi-chemin, Montréal-Québec, soit Drummondville, soit... la date, c'est sûr, c'est le 12 juin, il reste juste vraiment à centrer l'endroit. Donc, c'est ça qui est ça! Merci. (Applaudissements).

**Marcel Rondeau** : Merci François. Alors François propose le rapport du Comité des jeunes. J'ai quelqu'un qui appuie? C'est appuyé. Des discussions sur le rapport? Ben premièrement, je veux féliciter le Comité des jeunes pis je les ai fait passer en avant parce que je le savais que ce serait ça le Comité des jeunes. Pas parce que j'avais vu le rapport à l'avance mais je savais que le Comité des jeunes était capable de nous pousser dans le... vous savez quoi et que ça allait engendrer et je le souhaite, quelque chose au niveau des autres comités. Pis faites-vous-en pas, les autres comités, ce comité-là, il l'a dit François, ça fait depuis janvier 2013 qu'ils sont conjoints ensemble. Pour tous les autres comités, on a commencé récemment. Fait qu'on ne s'attend pas à ce que tous les comités aient ce même rapport-là. Mais je te félicite là, François pour ton rapport et le Comité des jeunes aussi. Micro numéro deux.

**Martin Lambert** : Martin Lambert, directeur local, bureau de Québec et surtout fier support technique au Comité des jeunes pour deux (2) raisons. Parce que c'est un comité qui est rempli de dynamisme pis qui bouge. À entendre le rapport à François, c'est impressionnant de voir la quantité d'actions qui ont été posées par le Comité des jeunes en si peu de temps. Unifor a été créé il n'y a même pas quelques mois et déjà, ils sont au travail depuis longtemps. Et l'autre raison, c'est que ça me permet de rester jeune un peu pis de me convaincre que je ne vieilli pas trop vite. Avec un peu plus de sérieux, je veux revenir, François, sur l'activité de bateaux-dragons dont t'as parlé. En fait, c'est plus qu'une simple course que vous allez participer. J'en parle pis je le partage avec les délégués parce que l'année passée, j'étais dans le bateau pour la première fois, on a, c'est le cas de le dire que j'étais dans le bateau, mais j'étais dans le bateau de l'organisation et dans le bateau pour ramer lorsqu'on l'a fait. C'était la première fois que le syndicat prédécesseur des TCA participait à ça. Et on peut le dire maintenant, ainsi Unifor est champion en titre de la course bateaux-dragons. Donc, vous avez vu que ma contribution a joué pour beaucoup. Un vingtième de la victoire m'appartient parce qu'on était vingt (20) rameurs. Mais, c'est quelque chose de super-important pis je suis content de voir que le Comité



des jeunes porte à bout de bras cette cause-là. C'est, non-seulement une activité du Comité des jeunes, mais c'est une activité qui est dédiée à des jeunes. La fondation « Grand chemin », ça vise une clientèle ben spécifique comme t'as dit, François. Les jeunes de douze (12) à dix-sept (17), si je ne me trompe pas ou douze (12) à dix-huit (18) qui sont au prise avec de graves problèmes. Des problèmes de dépendance à ces âges-là, pas besoin de vous dire que c'est souvent quelque chose que si c'est pas réglé, ça va perdurer très longtemps. Et le fait qu'ils puissent avoir des ressources comme la fondation « Grand chemin », ben ça l'aide ces gens-là, ces jeunes-là, pardon, je devrais dire, à redémarrer d'une belle façon dans la vie. Et l'activité de bateaux-dragons, c'est oui, vingt (20) rameurs qui vont cette journée-là, s'époumoner à tenter de défendre le titre d'Unifor, mais c'est aussi un comité, vingt (20) personnes qui ont besoin de votre support, de votre appui pour être dans la course de bateaux-dragons. François l'a dit, ça prend un minimum de quatre milles (4000) dollars pour avoir notre bateau cette journée-là et c'est quatre milles (4000) dollars qui vont être remis directement et qui vont aller à cent pourcent aux jeunes qu'on aide.

Ce qui est d'autant plus intéressant, c'est que dans un si court laps de temps, c'est-à-dire, un an, on a non-seulement, Unifor est non-seulement devenu champion en titre, Unifor a non-seulement contribué un montant monétaire l'année dernière, mais t'as pas mentionné ou j'ai pas en tendu mais l'année dernière, c'est six mille quatre cent quatre-vingt-dix (6 490) dollars qu'on avait ramassé. On est à onze cent (1100) piastres, donc, vous avez, vous pouvez comprendre qu'on a, vous devez tous mettre la main à la pâte pour qu'au moins, on défende notre titre sur l'eau mais qu'on défende aussi notre contribution de l'année dernière. Mais ce qui est super-intéressant avec ce projet-là, c'est qu'on est passé de l'implication syndical à de l'action syndicale. Et ça, François en a parlé, on est à, l'encre, en fait, le papier n'est pas encore signé mais on va signer prochainement une entente de partenariat avec la fondation « Grand chemin » où les jeunes d'Unifor vont aller plus loin que courir en bateau pis ramasser de l'argent. Ils vont aller rencontrer ces jeunes-là. Pis ils vont aller leur parler de ce qu'ils ont fait comme métier, de ce qu'ils ont fait comme étude, de ce qu'ils ont fait comme parcours. Pis « by the way », on va aussi leur parler de notre implication syndicale. Donc on va être passé d'une simple collecte d'argent ou d'une simple course de bateaux à une rencontre directe où on va pouvoir présenter ce que les jeunes d'Unifor font à des jeunes qui sont en difficulté. Et ça, c'est toute une réussite pour moi, pour le comité pis je voulais les féliciter parce que c'est et si tous les comités peuvent faire ce pas-là, c'est-à-dire de passer de l'implication syndical pure à une cause, à faire de l'action syndicale pour cette cause-là, moi, je pense qu'on va changer le monde. On va changer le Québec en premier mais on va changer le monde avec Unifor. Donc, félicitations François! Félicitations au comité! Fantastique, ce, que vous faites! Vous êtes une « gang » super-dynamique. Je suis super-content d'être avec vous-autres. (Applaudissements).

**Marcel Rondeau** : Merci confrère. Micro numéro un s'il vous plaît.

**Jonathan Blais** : Bonjour, Jonathan Blais, section locale 510, unité Pratt & Whitney. Premièrement, je tiens à féliciter François pour le rapport du Comité des jeunes, un excellent rapport! Très, très, très complet! Je suis content de voir que t'as parlé de 2013 à aller à aujourd'hui. Ça, c'est le « fun » de voir toute l'évolution pis le chemin que vous avez parcouru pour mettre le Comité des jeune officiel de Unifor, de l'avoir amené à terme comme vous l'avez fait, c'est un très, très, très beau travail! Moi, où je veux faire du pouce sur ton rapport, c'est au niveau de l'importance de créer des comités de jeunes au niveau des sections locales. Tu l'as mentionné tantôt, pis je tiens à préciser, c'est exactement ça. C'est la porte d'entrée des jeunes. Souvent les jeunes commencent à s'impliquer syndicalement, dans le fond, on commence un nouveau travail, ils sont perdus au niveau de l'implication syndicale, ils ne savent pas trop c'est quoi. La vision qui est perçue de ces jeunes-là des fois n'est pas nécessairement

bonne pis nécessairement véridique de ce qu'est un syndicat. Tandis qu'avec un comité des jeunes qui est actif, ça permet d'aller chercher ces jeunes-là, de les impliquer directement dans le mouvement syndical. Pis comme tu le mentionnais, ça les invite à participer à des événements qui sont organisés par le comité, que ce soit communautaire ou sinon, des manifestations. À l'époque, le Comité des jeunes, on était extrêmement actif au niveau des manifestations. Donc, les jeunes sont conscientisés politiquement, sont conscientisés aussi au niveau de l'importance de l'implication communautaire. Donc, j'invite toutes les sections locales Unifor à créer un comité des jeunes, s'assurer que ce soit un comité actif. Chez-nous au 510, on travaille activement là-dessus depuis plusieurs années. Comme François le mentionnait, il y a eu plusieurs activités qui ont été organisées conjointement avec le Comité des jeunes et même, maintenant, il y en a, le comité organise leurs propres actions. Fait qu'on voit que le vent commence à souffler au niveau de notre section locale pis ça apporte une vision pis un regain d'énergie au niveau de notre section locale. On a plusieurs personnes maintenant qui se sont impliquées dans des postes élus grâce au Comité des jeunes. Ils ont commencé, ils avaient zéro implication syndicale. Ils n'avaient aucune idée comment ça fonctionnait. Pis via le Comité des jeunes, ils ont réussi à créer une crédibilité, à apprendre le fonctionnement du mouvement syndical pis à devenir soit représentant, soit les plaideurs même au niveau de la CLP. Donc, c'est des gens qui ont commencé par là et maintenant, sont impliqués syndicalement. Donc, c'est vraiment un comité où il faut investir du temps, investir de l'énergie pour créer ça. Je suis convaincu que François en avant va pouvoir vous donner un coup de main à chacune des sections locales qui désirent créer un comité des jeunes. Donc, c'est ce que je voulais vous dire. (Applaudissements).

**Marcel Rondeau** : Merci confrère. Micro numéro deux s'il vous plaît.

**Michel Thibault** : Michel Thibault, section locale 698, président du Conseil québécois des retraités. Ben, félicitations champion! En tous cas, le Comité des jeunes, parce que moi, je suis impliqué, tout le monde le sais là, dans les TCA en tous cas, ils le savent que je suis impliqué dans le communautaire mais, chapeau de le faire comme ça, la fondation que vous appuyez! Maintenant, Monsieur le président, je voudrais demander si c'était possible, je veux en faire la proposition, qu'on fasse une collecte silencieuse pour aider, ça irait à la fondation mais quand-même, les bateaux-dragons, je pense que c'est important. J'en fais la proposition.

**Marcel Rondeau** : Confrère, juste avant, peux-tu juste expliquer c'est quoi, une collecte silencieuse?

**Michel Thibault** : OK. Bon, une collecte silencieuse, ben, on ne veut pas de change. Naturellement, on veut rien que du papier. (Rires). « Crisse »...

**Marcel Rondeau** : J'aime mieux que ce soit toi qu'il le dise que moi!

**Michel Thibault** : Ah! OK.

**Marcel Rondeau** : On ne veut pas entendre de « bling-bling »!

**Michel Thibault** : Non, c'est ça.

**Marcel Rondeau** : Alors, y a une proposition pour une collecte silencieuse. Est-ce que j'ai quelqu'un qui appuie? Tout le monde appuie? Quels sont ceux et celles qui sont en faveur? Contres? Adoptée! Fait qu'il y a quelqu'un qui va passer avec des boîtes pis vous mettez vos billets de banque dans la boîte. Micro numéro un s'il vous plaît.

**Éric Buisson** : Éric Buisson, section locale 510, unité Pratt. Premièrement François, félicitations pour ton rapport. Écoute, excellent rapport complet, plein d'actions du Comité des jeunes.

**Marcel Rondeau** : Excuse-moi confère. Je vais vous demander dans la salle de garder le silence sinon on n'entend pas le confrère au micro numéro un. Poursuivez.

**Éric Buisson** : J'aimerais te mentionner comme quoi qu'il y a une rencontre bientôt pour le Comité des jeunes du Conseil québécois qui va avoir lieu je crois, en juin, peut-être à Trois-Rivières. J'aimerais dire et t'as dit tantôt que la première rencontre a eu lieu, il y a à peu près sept (7) sections locales qui étaient représentées. Moi, j'incite les sections locales à envoyer des gens dans ces rencontres-là. C'est une rencontre qui n'engage aucun coût pour la section locale et les jeunes se rencontrent sur leur temps, souvent les weekends. Ils apprennent à se connaître, à tisser des liens pis on se promène un peu partout dans les régions, Montréal, on parle de Trois-Rivières, on a déjà été à Québec. Je pense que c'est important. On parlait tantôt dans les ateliers qu'on a de la misère à impliquer les jeunes, que les jeunes ne s'impliquent pas, qu'on ne sait pas comment aller les chercher. C'en est une belle façon d'aller se créer une relève pis de les intéresser au syndicat, de les informer. Je pense qu'il faut en profiter.

Tu parlais tantôt de l'organisme que, je ne me souviens plus c'est quoi le nom, mais que tu vas faire venir des gens expliquer leur métier, t'a donné l'exemple d'un ébéniste, un machiniste, peu importe. Je trouve que c'est important mais il y a une autre affaire qu'on avait commencée, le Comité des jeunes qui était la formation « S'impliquer auprès des jeunes ». Je sais qu'il y a eu un petit « down » là-dessus. Je pense que ce serait important avec le comité, les deux syndicats qui sont réunis ensemble, on pourrait remettre ça de l'avant. On allait dans les écoles, c'était important pis je pense qu'on pourrait le regarder encore.

En terminant, deux (2) derniers petits points. Un petit négatif, c'est François, ton rapport était intéressant, excellent mais j'aurais aimé ça l'avoir écrit comme on a d'habitude pour pouvoir le suivre, prendre des notes pis le montrer à d'autres jeunes dans ma section locale. Puis, positif, écoute, je veux pas rentrer dans ta vie personnelle, t'a été humble là-dessus, mais t'as parlé tout le long dans ton rapport du sentiment d'appartenance. Puis ce que t'as pas dit, t'as parlé d'un souper de Noël que t'as fait à ta section locale, ben juste pour montrer comment qu'il a un sentiment d'appartenance avec son syndicat, ben pendant le souper de Noël, François a demandé sa blonde en mariage, pendant sons souper! Félicitations en passant! (Applaudissements).

**Marcel Rondeau** : Micro numéro un s'il vous plaît.

**Richard Gascon** : Richard Gascon, section locale 62. Avant que vous posiez des questions, non, je ne fais pas partie du Comité des jeunes! (Rires). Je veux vous dire par exemple, chez-nous, on en a un, comité des jeunes qu'on a parti déjà v'là une couple d'années. On s'était donné comme mission d'essayer de faire vivre tous les comités pis on s'est dit on va les prendre un à un. On a commencé par le Comité des jeunes pis on s'est dit peut-être plus tard, ça va être le Comité des retraités qui à un moment donné, avec le temps, ils vont se rendre jusque-là. Pourquoi, des fois les jeunes, c'est dur qu'ils prennent leur place dans le syndicat? Y a du monde qui sont déjà en place pis y a du monde, beaucoup d'expérience. Fait que les jeunes des fois, ne se retrouvent pas vraiment dans notre syndicat. En ayant un comité de jeunes, ben ça leurs donne une place où est-ce qu'ils peuvent prendre la parole. Ça leurs donne une place où ils peuvent s'impliquer. Ça donne aussi une représentation de nos membres. Notre syndicat, c'est bon les comités, le comité des jeunes mais les autres comités aussi parce que ça donne l'image de tes membres. Ça amène un autre point de vue. Des fois, les jeunes n'ont pas le même point de vue, ils n'ont pas eu les mêmes expériences que nous. Ils n'ont pas vécu les mêmes combats. Ça amène un autre point de vue, une autre manière de faire, ça amène de l'énergie, du dynamisme. Ils sont très impliqués. Le monde quand ils disent les jeunes, ça fout rien, ben c'est pas vrai! Très

impliqués. Les manifs, quand je vais dans les manifs, ben souvent c'est les jeunes qui sont là. Les activités, tu peux leurs demander de s'impliquer dans les activités. Ils vont te donner un coup de main. On a parlé du bateau-dragon mais il y a une autre activité. Je me souviens moi, j'avais participé. C'était la *Maison Tangente*. Une maison qui vient en aide aux jeunes pis y avait plusieurs moins jeunes qui étaient là. Je vois mon confrère Richard là-bas. Il y avait plusieurs moins jeunes qui étaient là puis, qu'est-ce qu'on a fait, c'est une maison de trois (3) étages qui accueille des jeunes qui sont dans la rue. Pis une journée, on a peinturé la maison au complet. Les jeunes, les moins jeunes, tout le monde ensemble. Pis ça créé des liens ça aussi.

Une autre chose pourquoi les jeunes aussi que c'est bon, moi, à mon âge, là, la technologie, là, c'est peut-être pas moi qui est le meilleur. Les jeunes, il y en a qui connaissent ça, les réseaux sociaux Facebook, Twitter pis les sites web. Mettons qu'ils sont plus... les tic-tacs comme certains confrères ont déjà dit, ils sont très bons là-dessus. Pis on le voit, même les jeunes dans l'action politique. Il nous a parlé tout-à-l'heure de Léo Bureau-Blouin. Ben déjà les jeunes s'impliquent politiquement là-dedans. Fait qu'ils nous aident aussi, moi, chez-nous, notre comité de jeunes, mes autres comités, un coup que le comité de jeune a été parti, c'est grâce à eux-autres qu'ils ont fait du recrutement pour les autres comités. Ils ont été, on a parti le Comité de la condition féminine, le Comité de la fierté, le Comité des minorités visibles parce que veut, veut pas, dans le Comité des jeunes, t'as des femmes, t'as des personnes gaies pis t'as des personnes des minorités visibles. Fait que c'est un gros atout pour nos comités pis nos sections locales. Fait que bravos pis merci beaucoup! (Applaudissements).

**Marcel Rondeau** : Merci confrère.

**François Arseneault** : Juste rapidement, j'ai dit le 12 juin, c'est le 14 juin. Désolé! Désolé! Désolé! Et Jonathan a soulevé un point important à l'effet que si jamais vous voulez fonder un comité de jeunes, finalement, le comité est là pour vous aider. Un coup de téléphone pis on essaie de s'arranger pour organiser le tout sans problème. Donc, et les autres commentaires, ben merci à tous et à toutes. C'est très apprécié.

**Marcel Rondeau** : Dernière intervention au micro numéro trois s'il vous plaît.

**Jonathan Proteau** : Jonathan Proteau, section locale 761. Je vais être très, très bref. Dans le fond, je veux renchérir sur le point que vous apportiez quand vous disiez que d'entrée de jeu, c'est une porte d'entrée. Oui, mais par contre, ce que je trouve intéressant dans la solidarité du Comité des jeunes, vous en avez parlé, on a vu des plaideurs, des vice-présidents de section locale, des présidents de section locale, des présidents d'unité. Et même, si ce monde-là n'ont plus nécessairement d'expérience à tirer du comité, ben c'est gens-là restent et deviennent une source d'inspiration pour ceux qui rentrent. Et ça, je pense que c'est tout à l'honneur de ceux, justement qui restent et qui siègent au comité dans le but de faire profiter les autres jeunes de leur expérience. (Applaudissements).

**Marcel Rondeau** : Merci confrère. Directeur québécois! Micro à la table ne avant s'il vous plaît.

**Michel Ouimet** : Je ne commenterai pas tous les rapports parce que je ne veux pas comme prendre trop de temps pour eux. Mais, un petit commentaire sur celui-là, sur les jeunes. Ce comité-là, plusieurs avaient essayé d'en mettre sur pied dans notre ancienne organisation pis je vais au moins faire connaître ma position là-dessus. Quand j'ai assisté à vos conseils québécois, un des éléments que je trouvais vraiment positif, c'était le dynamisme des jeunes qu'on retrouvait dans votre ancienne organisation pis je l'ai souligné à François à plus d'une reprise. Pis j'avais, de notre côté, on avait Michel Du Cap qui était le président du Comité national des jeunes. Notre président national du Comité des jeunes venait du Québec pis j'en étais très fier. Michel, à plusieurs occasions m'a demandé de l'aide

pour le dégager puis son président de section locale aussi collaborait. Puis, François a déjà communiqué avec moi à quelques reprises pour des activités puis j'ai collaboré avec François pour lui dire oui, c'est correct, je vais vous aider, les jeunes sur ces comités-là. Pis le message que je refais à tout le monde, que j'ai déjà fait dans différentes réunions dans mon syndicat prédécesseur qui s'adressait aux présidents et présidentes des sections locales, c'est d'investir pis de ne pas se gêner nos jeunes. Parce que des fois quand je les rencontrais, les jeunes, c'est bon, ben on a certaines difficultés, mon local ne veut pas me libérer, je en suis pas sur l'exécutif. Fait qu'à quelques reprises, j'ai adressé ça aux présidents et présidentes anciennement du SCEP pis je vous lance la même invitation aujourd'hui aux présidents et présidentes d'Unifor. Gênez-vous pas pour laisser de la place aux jeunes et investir dans eux. C'est notre relève de demain pis on devrait tous mettre la main à la pâte. Moi, je le fais, le premier pour les aider et je pense que tous les présidents et présidentes des sections locales devraient faire la même chose. Merci. (Applaudissements).

**Marcel Rondeau** : Merci Michel. Juste avant d'ajourner pour la pause, écoutez, je vais vous demander quand vous allez sortir à la pause de vous prendre des écouteurs parce qu'on a le privilège d'avoir le confrère Hassan Yussuff qui va venir nous parler un deux (2), trois (3) minutes juste au retour de la pause et j'ai mon confrère Daniel aussi qui a une annonce. Alors, n'oubliez pas de prendre vos écouteurs de traduction.

**Daniel St-Pierre** : Pour les gens du Caucus des assurances, il y a un changement au niveau de la salle. Ça va être à la fin de la rencontre aujourd'hui autour de dix-sept (17) heures, salon Drummond Ouest. Merci.

**Marcel Rondeau** : Fait que vous pouvez aller en pause. (Rires).

### Pause

**Marcel Rondeau** : Est-ce qu'il reste encore des gens à l'extérieur de la salle? Je vais vous demander d'entrer s'il vous plaît. Je pourrais avoir quelqu'un qui irait chercher les gens à l'extérieur? Parce qu'il manque beaucoup de gens à l'intérieur et on a besoin du quorum parce que pour pouvoir voter sur les recommandations du Comité des résolutions. Alors, on a besoin d'avoir cinquante (50) pourcent plus un et en ce moment, je peux vous garantir qu'on ne l'a pas. Merci Pierre Lavoie. Il porte son nom...

Alors je vais commencer par vous dire et vous remercier. La collecte silencieuse qui s'est faite sur le plancher a accumulé mille quatre cent quatre-vingt-quinze (1495) dollars. Je vous remercie beaucoup! (Applaudissements).

J'ai deux (2) interventions au micro. Je vais prendre le micro numéro trois.

**Gilles Lepage** : Oui, Gilles Lepage, section locale 698, unité Gate Gourmet. Moi, je voudrais proposer que le Conseil québécois égalise la somme recueillie.

**Marcel Rondeau** : Alors, y a une proposition sur le plancher pour égaliser ou égaler la... Y a un appuieur. Quel sont ceux et celles qui sont en faveur? Contres? Adoptée! (Applaudissements). Et ça va de soi, en regardant le directeur québécois, il nous annonce que lui aussi va accoter... ah non? Oui! C'est ça! Effectivement, fait qu'ils vont repartir avec un beau chèque de quatre mille quatre cent quatre-vingt-cinq (4485) dollars! (Applaudissements et cris.)

Juste avant de céder la parole au confrère Hassan Yussuff, je vais, y a un petit vidéo d'introduction que je vais vous faire entendre si je peux faire le bon mouvement là-dessus!

### Vidéo

**Marcel Rondeau** : Alors c'est un privilège pour moi de présenter le futur président du Conseil du travail du Canada, Hassan Yussuff.

**Hassan Yussuff** : Merci Michel, merci Marcel. Bonjour consœurs et confrères, je suis content d'être avec vous aujourd'hui. (Applaudissements).

**Voix de l'interprète** : Confrères, consœurs, c'est un honneur d'être ici au Conseil québécois et d'être ici à Montréal. Et d'être ici avec vous. Merci de m'avoir donné l'occasion de vous parler. Depuis la fondation de notre nouveau syndicat, je suis membre tout comme vous, c'est un moment assez palpitant et je crois que c'est une merveilleuse occasion pour renouer certaines relations. Mais aussi de vous parler un peu, partager mes réflexions vu les élections au CTC. Votre lutte pour préserver votre culture et votre langue et votre droit de déterminer votre destin, c'est quelque chose que j'épouse même si je suis de l'extérieur du Québec. Je vous salue pour le travail que vous avez fait. J'aimerais vous dire aussi que je reconnais la spécificité québécoise et le rôle que la FTQ a joué dans cette lutte et c'est bien d'être avec, d'être solidaire du CTC. Un protocole avec la FTQ et je vous promets que nous allons honorer ce protocole et nous allons continuer à bâtir cette relation que nous avons avec la FTQ.

Confrères, consœurs, nous sommes à un carrefour en ce qui concerne les attaques contre le mouvement syndical. Y a des attaques, c'est du jamais vu. Des attaques qui viennent du gouvernement Harper mais aussi de la part des employeurs à l'échelle du pays. Je n'ai pas besoin de vous répéter que depuis les dix-huit (18) derniers mois, les travailleurs ont été attaqués au moins cinq fois avec des lois de retour au travail parce qu'ils voulaient tout simplement avoir des négociations pour des conventions collectives. Après des décennies de négociation, nos frères sont allés négocier une entente et voilà que Stephen Harper leurs a ordonné un retour au travail. Les attaques sociales de la part de ce gouvernement. C'est quelque chose de jamais vu. Lorsque Harper est allé Devos en Suisse pour annoncer que les travailleurs devraient travailler jusqu'à l'âge de soixante-sept (67) pour aller toucher les fonds de retraite canadiens, ce que ça veut dire pour vous, ici, dans ce public, ça veut dire que Harper va prendre six mille (6000) dollars de vos poches par année. Et si vous êtes en famille, c'est douze (12000) dollars des poches de votre famille. Et lorsqu'il n'y a aucune justification et pourquoi attaquer toutes les classes sociales jusqu'à date? Vous êtes là à défendre le système d'Assurance-chômage, un système pour lequel nous payons et pourtant on ne reçoit pas les prestations. Il y a des gens qui n'ont pas de prestations parce que les règles du jeu ont tellement changé. Notre mouvement n'a jamais été attaqué comme il l'est aujourd'hui par un groupe de la droite. Mais les groupes (Inaudible)... le mouvement des femmes, ces attaques continuent contre ces gens-là aussi. Alors, j'aimerais vous parler, vous dire comment ensemble nous devons bâtir un mouvement encore plus fort pour protéger les droits des travailleurs à l'échelle du pays et de changer notre pays pour l'avenir. Je suis ici bien sûr pour vous souligner qu'on doit être audacieux. On doit mobiliser nos trois virgule trois (3,3) millions de membres afin de défendre nos droits et de protéger l'avenir de notre pays. Je suis ici confrères, consœurs, pour vous dire que je suis prêt à mener ce mouvement. Depuis quinze (15) ans, Ken Georgetti nous empêche de mobiliser nos membres et moi je dis que ça suffit! On ne va plus s'asseoir sur nos lauriers. Fini! (Applaudissements).

On doit mobiliser nos membres au niveau populaire et avoir des conversations comment on va pouvoir élaborer une nouvelle feuille de route. On doit avoir une approche unifiée afin de confronter et défaire le gouvernement Harper en 2015. Confrères, consœurs, on doit éduquer nos membres quant à l'impact et les effets de l'agenda Harper. Les effets qu'on ressent maintenant et qu'on sentira à l'avenir pour les travailleurs, les familles et les communautés à l'échelle de ce pays. On doit jouer un rôle actif. On doit appuyer des candidats progressistes pour pouvoir défaire le gouvernement Harper l'année prochaine lorsqu'on aura l'occasion de voter. Pour aller parler à nos trois virgule trois (3,3) millions de membres,

pour les faire participer malgré tous les efforts déployés à date, si on n'engage pas, on ne mobilise pas nos membres pour les faire voter dans cette élection, on ne pourra pas changer l'avenir de notre pays. Et je sais que c'est un travail d'arrache-pied. C'est difficile! Mais croyez-moi, nous avons trois virgule trois (3,3) millions de membres au Canada. Si on les mobilise et si on peut démontrer ce que ce gouvernement fait, je suis sûr qu'on peut changer le résultat des prochaines élections. (Applaudissements).

Comme beaucoup d'entre vous ici qui ont des familles, des enfants et des petits enfants, moi, j'ai une fille de cinq (5) ans et demi et je ne peux pas imaginer quel serait son avenir si on ne change pas la direction de notre pays. Parce qu'elle va grandir dans un pays où les choses qui pour nous, sont acquises, ne le seront plus. Des choses pour lesquelles nous-nous sommes battus, que nous parents se sont battus ne seront plus là. On ne peut pas permettre à un gouvernement de droite de nous empêcher d'améliorer ce pays. Il faut (inaudible)... pour aller confronter cet agenda d'austérité qui menace l'appauvrissement de chacun de nous à l'échelle du pays et au Québec. On dit aux travailleurs tous les jours, on doit moins accepter, on est trop gourmand quand on veut améliorer nos régimes de retraite, qu'on est trop gourmand quand on demande des prestations qui accompagnent nos emplois. Mais je ne crois pas que nous sommes trop gourmands. C'est nous qui avons créé la richesse de ce pays et devrait partager cette richesse! (Applaudissements).

Pourquoi on nous dit de payer pour les excès des riches et des politiciens de droite, qu'on doit payer pour cette crise qui a eu lieu en 2008? On n'a rien à voir dans tout ça. Bon Dieu on ne devrait pas l'accepter! On n'a pas créé cette crise et on ne va pas payer les frais de cette crise non-plus! (Applaudissements).

Confrères et consœurs, il n'y a rien qu'on ne puisse pas faire si on se tient ensemble comme une famille, nos membres, nos trois virgule trois (3,3) millions de membres doivent se mobiliser pour se battre. Et vous l'avez prouvé ici au Québec. Et j'aimerais utiliser un exemple et c'est un peu votre histoire. La grève de l'aérospatiale au Québec, une des raisons pourquoi on avait besoin d'un gouvernement progressiste. Avec l'élection de René Lévesque au Québec, vous avez changé l'avenir et l'avenir des travailleurs parce qu'e Renée Lévesque a dit on ne peut plus battre les travailleurs, c'est pas les « boss », les patrons qui vont battre les travailleurs lorsqu'ils sont en grève et c'est vous qui avez changé l'histoire du Québec! (Applaudissements). C'était un héros pour les travailleurs. Confrères et consœurs, appuyez-moi! Participez au Congrès du CTC! Je sais que c'est difficile pour vous parce que vous avez votre propre version à la FTQ ici. Mais on a l'occasion d'écrire l'histoire. Parce ce qui se passe à l'extérieur du Québec est très important. Parce que si on continue à subir ces attaques, vous allez sentir les répercussions aussi.

Et j'aimerais conclure en vous disant confrères et consœurs, que c'est un moment historique pour le Congrès du CTC. C'est de pouvoir changer la direction. Est-ce qu'on va changer cette direction ou poursuivre cette même voie? Si on choisit cette même voie collectivement, on aura un avenir tout à fait différent où on dira aux travailleurs qu'ils peuvent s'attendre à rien de moins et qu'ils ne devraient pas exiger que leurs gouvernements respectent leur droit à négocier des conventions collectives et que les gouvernements doivent cesser de s'attaquer aux travailleurs. Confrères et consœurs, il est critique d'après moi tout ce qui va se passer au congrès sera un point critique. C'est une nouvelle direction. Nous sommes des militants qui ont bâti ce mouvement, on devrait honorer les militants pour la lutte et leur combat de tous les jours. Et là, on peut avoir une plus grande participation syndicale. Si notre participation continue à diminuer, on n'aura pas une influence auprès des employeurs et on n'aura pas l'influence non plus envers les travailleurs et les gouvernements. Alors, c'est tout-à-fait critique. On doit accroître notre mouvement et vous l'avez démontré ici au Québec que vous êtes capables de faire la

différence. Chaque fois que je viens ici, dans cette province, je reconnais de façon fondamentale, votre lutte et la différence qu'elle a faite. Vous avez des lois « anti-scabs » au Québec parce que vous avez exigé du PQ que les travailleurs ne peuvent pas être assujettis à ce genre de traitement lorsqu'ils sont en grève. Vous avez des certifications automatiques, ce qui aide à la participation syndicale et c'est quelque chose qu'on doit célébrer. Ailleurs dans le pays, on tente de voir comment on peut faire la même chose. Vous avez montré ici au Québec qu'on peut avoir un mouvement social pour rehausser les droits de tous les québécois, pas seulement ceux qui sont syndiqués. Donc, je vous salue pour vos luttes, vos combats, vos convictions mais de façon plus importante, j'aimerais vous demander s'il vous plaît, venez au Congrès du CTC et vous joindre au mouvement progressiste et envoyer ce message qu'on peut bâtir un mouvement qui est prêt à s'affronter aux Harper de ce monde et ces mesures d'austérité pour assurer un meilleur destin, un meilleur avenir pour nos enfants et accroître notre mouvement pour ne pas avoir à payer et qui fera la fierté de nous tous. Merci beaucoup! (Applaudissements et cris).

**Michel Ouimet** : Alors merci Hassan. Alors, pour ceux qui me questionnaient cette semaine, c'est qui Hassan Yussuff, ben je pense que maintenant, vous en connaissez un peu plus sur lui. Alors, Hassan, je voulais juste te dire que dans mon rapport de directeur québécois, il a été assez longuement question de ton élection au CTC et les directives à nos sections locales. Je te souhaite bonne chance. J'ai appuyé ta campagne officiellement comme directeur québécois en (inaudible)... la lettre qu'Annie m'avait demandé de supporter. Alors, c'est officiel que pour le Québec, t'as tout notre appui pis je réitère encore une fois aux présidents et présidentes des sections locales comme Hassan l'a dit lui-même, je l'avais dit dans mon rapport que nos liens sont plutôt loin avec le CTC mais qu'exceptionnellement, cette année, je demandais aux sections locales de Montréal et les environs de faire un effort. Maintenant, je pense qu'Hassan vient probablement de vous convaincre d'en faire un peu plus. Et je vous avais dirigé vers Sylvain pis je vous le répète encore une fois, il faut lire entre les lignes, on va faciliter votre participation la semaine prochaine au CTC. C'est donc, tous ceux et celles qui ont des doutes, allez voir Sylvain pour avoir plus de détails pour votre participation pis vous allez voir, on vous attend en grand nombre pour jeudi le 8 mai. Alors, je vous remercie et encore une fois Hassan, bonne chance pour l'élection!

**Hassan Yussuff** : Merci Michel! Merci! (Applaudissements).

**Marcel Rondeau** : Juste avant de poursuivre avec l'ordre du jour, justement dans le même... Oups! Micro numéro deux.

**Mohsen Ben Kheder** : Mohsen de la section 6000

**Marcel Rondeau** : C'est tu une question pour Hassan?

**Mohsen Ben Kheder** : Oui pour Hassan oui.

**Marcel Rondeau** : OK. Juste un moment, il va remettre ses écouteurs.

**Mohsen Ben Kheder** : Moi, je suis membre du Comité des autochtones et travailleurs, travailleuses « racisés », un nom que je n'aime pas. Je suis fier que Hassan porte les mêmes couleurs que les gens des minorités visibles et puis, c'est vraiment, et qu'il fait partie de l'exécutif, c'est vraiment une fierté pour nous. Merci beaucoup. (Applaudissements).

**Marcel Rondeau** : Merci confrère. Alors, je vais demander au confrère Martin qu'il nous donne les précisions sur toute la technique pour ce que Michel a annoncé et tout ça. Alors, micro numéro trois s'il vous plaît.



**Sylvain Martin** : Merci Marcel. Dans un premier temps, merci Hassan de ta belle présentation. Ça nous aide beaucoup ça. Qui que t'es? C'est quoi ta vision? Pis moi, je pense que c'est nécessaire, qu'il faut absolument t'appuyer. Merci Michel. Quand on a commencé à essayer de trouver des gens pour participer à la rencontre du CTC, je t'avais demandé peux-tu me donner quelqu'un pour m'aider? Tu m'as envoyé Jean-Pierre Lacoste. Je peux vous dire qu'il est efficace en « tabarnac » ce gars-là! Je ne le connaissais pas, en tous cas, il est très efficace! (Rires). OK. Là, ce qu'on fait jusqu'à demain, je dirais demain soir, c'est qu'on ramasse du monde. C'est ça qu'on fait. À chaque jour, ça rentre par courriel. Merci à tous les présidents, présidentes de sections locales puis y a des représentants de service aussi qui ont mis la main à la pâte. Y a plein de monde qui vient me voir Sylvain, j'ai deux (2) personnes, Sylvain, j'ai trois (3) personnes. Y en a, c'est à coup de vingt (20). En tous cas, ça rentre. On en ramasse jusqu'à demain après-midi ou soirée. Ce qu'on va faire lundi, c'est qu'on a récupéré toutes les lettres de créances au Bureau de Toronto. Là, l'équipe à Toronto va inscrire tous ces gens-là au CTC pis là, va falloir que vous récupériez vos cocardes pour pouvoir entrer sur le plancher du congrès. Deux (2) façons de le faire : première des choses, si vous voulez, ceux qui sont proches pis ça vous adonne, vous pouvez venir mercredi le 7 mai à dix-sept (17) heures à l'hôtel Intercontinental. C'est « drette » à côté du Palais des congrès à la salle Maisonneuve. Il va y avoir quelqu'un qui va pouvoir vous donner vos cocardes. Ce que ça prend, c'est vous avec une carte d'identité. Sylvain Martin, j'arrive avec mon permis de conduire, je le montre, ils « checkent » sur la liste, ils vont me donner ma carte pour entrer. Là, pis y a un cocktail Unifor cette journée-là aussi qui est organisé par notre syndicat. Fait que vous allez pouvoir joindre l'utile à l'agréable pour ceux qui sont proches pis c'est pas un problème d'y aller mercredi le 7 mai à dix-sept (17) heures.

L'autre façon, c'est le jour du vote. Le vote va avoir lieu le matin. Première chose à l'ordre du jour à neuf (9) heures. Pis comment que ça fonctionne, c'est qu'un coup qu'ils partent, qu'ils commencent le congrès, ils ferment les portes. Fait que si vous n'êtes pas rentrés, vous êtes allés là pour rien. Il faut que tu sois là dans la place. Fait que pour avoir vos cartes, vous pouvez les avoir le jeudi-matin. Arrivez tôt. Sept (7) heures et demie, huit (8) heures le matin. Vous allez aller au Palais des congrès à la salle C-515. C-515 au cinquième étage. Ça, c'est comme le bureau d'Unifor pour le temps du congrès. Il va y avoir quelqu'un là, même méthode. Vous arrivez là avec identification, photo-identification, vous-vous présentez là. Ils vont vous donner votre cocarde pour pouvoir entrer en dedans.

Ya à date, j'ai une section locale pis y en a peut-être une autre mais en tous cas, j'en ai une confirmée qu'eux, y ont rempli un autobus. Fait que cette section locale-là, pour simplifier les choses, ce que je vais vous demander, c'est nommez-vous une personne responsable pour toute la « gang » dans l'autobus. Cette personne-là, ben elle a deux (2) choix. Soit, qu'elle y va comme je l'ai dit tantôt, mercredi à dix-sept (17) heures, elle ramasse les cocardes pour toute sa « gang » ou jeudi-matin, même affaire quand l'autobus arrive, le monde reste dans l'autobus, la personne responsable rentre en dedans, va au C-515, arrive avec sa liste pis les gens vont être avisés là qu'il y a un autobus avec les noms, elle va ramasser le paquet de cocardes pour le monde dans l'autobus. Fait que c'est comme ça que ça va fonctionner parce que c'est toute une maudite logistique. C'est pas évident parce qu'on a ben du monde. Fait que c'est comme ça que ça va fonctionner pour récupérer pis je le répète, si vous arrivez là à neuf (9) heures, neuf (9) heures et quart, oubliez ça, vous n'entrerez même pas. Ça va rentrer parce qu'on n'est pas le seul syndicat qui fait ça là. À peu près tous les syndicats le font là. Les autobus, ça va rentrer un derrière l'autre. Fait que si on arrive sur la pine trop tard, on va avoir tout fait ça pour rien parce que vous ne pourrez même pas rentrer. Pis je remercie encore tous ceux qui mettent la main à la pâte parce que c'est très apprécié ce que vous avez fait pis ça rentre pis je vous en remercie beaucoup.

**Marcel Rondeau** : Merci Sylvain. Juste pour préciser, Sylvain, les informations avec les salles et tout ça, est-ce qu'on va avoir ça prêt, je ne sais pas si on peut en imprimer ou les envoyer pour les sections locales là? Parce que je ne suis pas sûr que tout le monde a pris note de ça, moi le premier.

**Sylvain Martin** : Ouais. Ben, on me dit tout le temps que je ne parle pas vite, ben vous devez avoir le temps d'écrire là! (Rires). Quand on demande aux gens de s'inscrire, on dit à tout le monde donnez-nous votre nom, numéro de téléphone, adresse courriel. Y a deux (2) choses qu'on va faire, on le dit ici, après ça, les présidents, présidents des sections locales, on va leurs envoyer l'information soit demain ou lundi pis j'essaie de faire une liste courrielle avec tous ceux qu'on a eus pour « pitcher » ça par courriel à tous ceux qui se sont inscrits, les mêmes informations tôt en début de semaine prochaine.

**Marcel Rondeau** : Parfait! Merci beaucoup Sylvain. Alors on va procéder avec l'ordre du jour. Je vais vous demander, en ce moment, je vais demander au Comité des résolutions de se présenter à l'avant s'il vous plaît. Et je vous avais demandé votre indulgence pour pouvoir modifier l'ordre du jour. Alors, ce que je vais faire, on va procéder avec le rapport du Comité des résolutions et tout-de-suite après le Comité des résolutions, on va procéder avec les rapports des comités. Alors, micro à la table s'il vous plaît. Comité des résolutions!

Ben, peut-être attendre parce qu'il n'y a personne qui a de résolutions je pense. C'est le temps? (Rires). Oui. Il faudrait qu'il y en ait aussi pour les membres de l'exécutif à l'avant s'il vous plaît. Ce ne sera pas tellement long...

Alors, les gens ont les résolutions? Oui? On peut débiter. Comité s'il vous plaît. Micro à la table s'il vous plaît.

**Stéphane Daigneault** : C'est beau! C'est correct?

**Marcel Rondeau** : Allez-y Comité.

**Stéphane Daigneault** : Tout le monde a les papiers? Bon! C'est beau! Bonjour tout le monde, je me présente, Stéphane Daigneault, section locale 145. Je vais vous présenter le comité : À ma droite, c'est Nicolas Montagne du 956, à ma droite, c'est Richard St-Onge du local 720 et Joe Gargiso, directeur adjoint. On va vous faire la lecture des résolutions qu'on a reçues au Comité. Le Comité s'est réuni le vendredi 24 avril 2014 pour considérer les résolutions envoyées au trésorier du Conseil québécois d'Unifor en prévision de sa première assemblée régulière.

Point 1. Résolution soumise par la section locale 522 portant sur le Comité permanent de la francisation. Cette résolution a été retirée par la section locale le 22 avril dernier.

Point 2. Résolution soumise par la section locale 1946 portant sur les fonds, la formation et Port Elgin. Cette résolution a été jugée hors délai et ne visait pas le bon forum.

Point 3 Résolution pour le maintien de la capitation des comités québécois des retraités. Attendu que le Conseil québécois des retraités existait depuis le 18 novembre 1987. Attendu que le Conseil québécois des retraités a pour mission de voir au bien-être des membres retraités d'Unifor-Québec et de s'assurer que les lois fédérales et provinciales touchant les retraités soient respectées. Attendu que le Conseil québécois des retraités d'Unifor-Québec a été créé les 23 et 24 octobre 2013. Attendu que toutes les sections locales des TCA cotisaient une capitation de deux (2) cents par membre actif par mois au Conseil des retraités. Qu'il soit résolu que le Conseil québécois recommande fortement à toutes les sections locales de contribuer une capitation de deux (2) cents par membre actif par mois au Conseil

des retraités d'Unifor. Résolution soumise par la section locale 698. Recommandation : Le Comité recommande l'Adoption de la résolution telle qu'amendée.

**Marcel Rondeau** : Alors, vous avez entendu la recommandation du Comité. Est-ce que j'ai quelqu'un qui appui? J'ai un appui dans la salle. Est-ce qu'il y a des questions? J'ai besoin aussi de vous faire, ben c'est la procédure là, c'est que vous parlez sur la recommandation du Comité et non-pas sur la résolution en tant que tel. Alors micro numéro deux.

**Nicolas Lalonde** : Je me lève en faveur, Nicolas Lalonde, section locale 698, unité Gate Gourmet. Je me lève en faveur de la recommandation du Comité. Ce matin, les membres retraités ont déposé des, un petit feuillet d'explication, c'est quoi leur mission, leurs actions et les objectifs, recommandations, etc. Très bien fait! Moi, je pense qu'on doit appuyer cette résolution-là pour nos retraités. Quand on parle de deux (2) sous par membre, c'est pas gros là! Exemple, une section locale de mille (1000) membres, on parle de vingt (20) dollars par mois. Fait que ce serait bien qu'on appuie cette résolution. Je demande à tous les congressistes de l'appuyer. Parce que pour moi, si on n'est pas capable de passer un petit deux (2) sous par membre, ben c'est comme si tu prends tes parents ou tes grands-parents, t'est place dans un centre d'accueil pis tu ne vas pas les voir. Merci. (Applaudissements).

**Marcel Rondeau** : Merci confrère. Micro numéro trois s'il vous plaît.

**Martin Labonté** : Martin Labonté, section locale 761. Moi aussi, je me lève en faveur de la résolution. Écoutez, c'est gens-là présentement sont encore actifs. Ils participent aux comités, ils participent quand il y a des actions. Quand y ont été peinturer, les jeunes, y ont été là. Auparavant, ils faisaient les kits pour le Conseil québécois. C'est des membres quand ils étaient, avant qu'ils soient retraités qui participaient activement aussi. Il y en a dans ça qui se sont occupés de recrutement, qui ont été représentants de service. Je pense qu'on leurs doit bien ça! Ils continuent encore pis ils veulent continuer encore à s'impliquer. Fait je suis en faveur de ça pis j'espère que tout le monde a voté pour parce qu'ils méritent bien ce respect-là. (Applaudissements).

**Marcel Rondeau** : Merci confrère. Est-ce qu'il y a d'autres interventions sur la recommandation du Comité? Micro numéro trois s'il vous plaît.

**Johanne Duplantie** : Johanne Duplantie, section locale 728. Je voulais juste savoir pourquoi vous avez modifié la résolution sans avoir mentionné que le Comité de résolution l'avait modifiée?

**Marcel Rondeau** : Comité! Micro à la table en avant.

**Stéphane Daigneault** : Ben, hello? Oui? C'est marqué qu'on l'a modifiée. « Amendée », on l'a amendée. C'est marqué. Et le pourquoi qu'on l'a amendée? C'est que le Comité en regardant ça s'est aperçu que ce n'est pas le forum ici pour faire les modifications, que ça se fait au Congrès d'Unifor.

**Marcel Rondeau** : Merci Comité. Est-ce qu'il y a d'autres interventions? Micro numéro deux s'il vous plaît.

**Martin Lambert** : Martin Lambert, directeur local, bureau de Québec, fier soutien technique aussi au Conseil québécois des retraités d'Unifor. Tout-à-l'heure, je vous disais que je jouais ce rôle avec les jeunes pis ça me gardait jeune. Je joue le même rôle avec les retraités et ça m'apporte sagesse et connaissances. Donc, ça met une corde de plus à mon arc. Bien sûr, vous comprendrez qu'en tant que directeur local, j'ai pas le droit de vote sur la résolution mais je vais enjoindre les délégués à adopter, en fait à supporter la recommandation du Comité des résolutions. Je peux vous dire que depuis que je travaille avec le groupe autant à l'époque du syndicat prédécesseur des TCA mais aussi depuis

quelques mois avec le Conseil québécois des retraités d'Unifor. Un, j'en apprend beaucoup mais ce groupe de militants et militantes-là sont des gens hyper-important pour notre organisation. C'est des gens qui ont du temps à consacrer, qui ont de l'intérêt envers les causes ou les actions syndicales. C'est aussi des gens qui sont prêts à donner beaucoup d'énergie, beaucoup d'efforts dans différentes actions que le syndicat Unifor a à mettre de l'avant. Et je veux n'en toucher que quelques-unes pour vous montrer l'importance de cette cotisation-là, cette capitation-là va avoir sur le développement des activités du Conseil québécois d'Unifor. QU'on parle d'éducation, le confrère Dupont qui est venu faire une présentation sur l'éducation, je faisais une « joke », je disais que les retraités m'apportaient sagesse et connaissances mais ils apportent aussi sagesse et connaissances lorsqu'ils sont impliqués dans les programmes d'éducation. Ils transmettent le passé de notre organisation. Même si Unifor est venu au monde il y a à peine un an. Ils sont là pour transmettre le passé et la connaissance des deux (2) syndicats prédécesseurs. Ils jouent un rôle important à cet égard-là. En termes de recrutement, c'est des gens qu'on utilise qu'on a utilisé et qu'on va continuer à utiliser pour des campagnes de recrutement mais aussi pour les contacts de recrutement. Nos retraités sont des gens qui sont peut-être absent de notre milieu de travail mais qui sont toujours présents dans la société qui rencontrent des personnes qui ne sont pas syndiquées, qui rencontrent des besoins, y a des gens qui ont besoin d'un syndicat. Et pour vous donner qu'un exemple, l'année dernière, c'est un retraité qui nous a amené un contact dans une usine de la région de Châteauguay. Cent nouveaux membres Unifor grâce à un retraité! Donc, c'est pas vrai que ces gens-là ne font plus d'action syndicale une fois qu'ils ont passé le statut de travailleur actif. Au contraire, ils sont des retraités actifs.

Et je terminerais avec une, deux derniers petits exemples d'actions où les retraités sont partie prenante, en terme d'action politique. La dernière campagne électorale provinciale, on a des groupes de retraités dans la région de Saint-Jérôme, Boisbriand, en tous cas, dans cette... les Laurentides qui ont été actifs dans les comtés pour des candidats, qui ont supporté des candidats et des candidates, notamment Martine Desjardins dans Groulx où les retraités ont travaillés très fort à la pose de pancartes et leur carte de visite lorsqu'ils font ça, savez-vous c'est quoi? Ils ne disent pas qu'ils sont retraités pis qu'ils n'ont rien à faire. Je suis retraité d'Unifor. Un syndicat! C'est comme ça qu'ils se présentent. Donc, une cotisation comme il est demandé dans la résolution, ça permet à ces gens-là non-seulement de se regrouper, de travailler mais aussi d'être actifs.

Dernier exemple, Sylvain en a parlé tantôt. La semaine prochaine, on va vivre le Congrès CTC. Et il y a des retraités qui ont été mis à contribution dans toute l'organisation de Sylvain, des gens qui ont participé à recruter des membres pour aller au Congrès du CTC pis je parie qu'il y a des gens qui vont être présents au Congrès du Palais des congrès jeudi prochain pour l'élection. Donc, c'est des gens qu'on se doit de garder dans le giron d'Unifor et pour les garder, il faut faire en sorte qu'on leurs donne les moyens de leur ambition, ça prend la fameuse capitation qui est demandée dans la résolution. Donc, encore une fois, je recommande aux délégués de voter en faveur de la recommandation du Comité des résolutions. Merci. (Applaudissements).

**Marcel Rondeau** : Merci confrère. Est-ce qu'il y a d'autres interventions? Alors, quels sont ceux et celles qui sont en faveur de la recommandation? Contres? Adoptée! Merci Comité. (Applaudissements).

**Inconnu** : Bonjour. Est-ce qu'on m'entend?

**Marcel Rondeau** : Confrère, le Comité n'a pas fait sa recommandation encore sur le prochain... Allez-y Comité.

**Nicolas Montagne** : Nicolas Montagne, 956. Résolution sur l'amendement au point 4 du chapitre 8 « Finances ». Je vais vous faire la lecture de la résolution. Parce que la délégation au Conseil canadien

des membres du Conseil québécois est définie au point 9 du chapitre 9 des statuts et règlements nationaux, parce que la délégation au Conseil canadien des sections locales est définie au point 8 du chapitre 9 des statuts et règlements nationaux. Parce que le syndicat national Unifor reconnaît le caractère distinctif du Québec. Parce que le Conseil québécois est notre instance au Québec et devrait être notre priorité. Parce que les dépenses du Conseil québécois devraient servir à notre militantisme, à noter solidarité et notre pouvoir syndical au Québec. Qu'il soit résolu d'amender les statuts et règlements du Conseil québécois afin d'exclure les dépenses pour les délégués et déléguées du Conseil québécois au Conseil canadien. Résolution soumise par les sections locales 728 et 761. Donc, le Comité des résolutions recommande le rejet de la résolution et je vais vous fournir quelques explications à ce sujet. Donc, le Conseil canadien, c'est une nouvelle instance qui est décisionnelle d'Unifor. Donc à ce niveau-là, pour nous, c'est important d'avoir une bonne représentativité du Québec qui va assister à ça, au Conseil canadien. Ensuite de ça, comme autre explication, c'est que les statuts d'Unifor du Conseil canadien prévoient la délégation du Conseil québécois et des conseils régionaux. Donc, les conseils régionaux, c'est le même, c'est le même niveau d'instance dans le fond que le Conseil québécois, sauf qu'il s'appelle un conseil régional pour les gens, les autres régions au Canada. Et que les dépenses pour cette délégation viennent des conseils régionaux ailleurs aussi au Canada. Ailleurs au Canada, y ont tous adopté aussi le même principe avec les mêmes comités permanents qu'on a ici dans le fond, la Condition féminine, Travailleuses et travailleurs autochtones racisés, Jeunes travailleuses et travailleurs, LGBT, Travailleuses et travailleurs ayant un handicap, Santé, la sécurité et l'environnement et Action politique. Et les conseils régionaux ailleurs au Canada ont adopté que c'était pleine délégation donc, ces sept (7) comités-là envoient les trois (3) membres systématiquement alors que nous ici au Québec, nos statuts et règlements stipulent que c'est jusqu'au trois (3) membres de ces comités-là et là, je pense que Marcel a même fait l'annonce ce matin que le Conseil québécois amenait une (1) personne pour chacun de ces comités-là au prochain Conseil canadien.

Autre explication aussi qui vient avec ça, c'est que sur le même principe dans le fond que les délégués qui assistent ici au Conseil québécois, leurs dépenses sont payées et assumées dans le fond par leur section locale parce qu'ils sont des délégués de leur section locale. Donc, si notre Conseil québécois envoie et délègue ces gens-là au Conseil canadien, ben c'est sur le même principe que ça devrait être le Conseil québécois étant donné qu'il délègue ces gens-là qui devrait assumer les dépenses qu'ils reviennent là-dessus. Donc, c'était les explications qu'on voulait fournir pour la recommandation du rejet.

**Marcel Rondeau** : Merci Nicolas. Alors, vous avez entendu la recommandation du Comité qui est de rejeter la résolution. Est-ce que j'ai quelqu'un qui appuie? C'est appuyé. Des discussions sur la recommandation? Alors encore une fois, on parle sur la recommandation du Comité et non-pas la résolution en tant que tel. Micro numéro trois s'il vous plaît.

**Johanne Duplantie** : Johanne Duplantie, section locale 728. Je me lève contre le rejet de la résolution. J'ai les statuts et règlements ici d'Unifor-Canada. À l'article 2, la déclaration de principe. Je vous lis : « Unifor est une organisation bénévole appartenant à ses membres. Ce sont eux qui le contrôlent et le dirige. Son rôle est de servir l'intérêt collectif de nos membres dans leur milieu de travail et leur communauté. La vie d'Unifor repose sur la participation démocratique de nos membres à tous les niveaux. Ses valeurs démocratiques sont à la base de tout ce que nous faisons. Notre engagement envers les pratiques et les principes d'un syndicalisme démocratique défini qui nous sommes et se reflète dans nos règles, nos structures et nos procédures ». La résolution a été déposée en bon et due forme dans les délais, votée par mon conseil général et je trouve que c'est anti-démocratique que le Comité des résolutions en propose le rejet! Nous sommes trois cent (300) délégués dans la salle qu'on

a dire ou à peu près ou deux (200) ou je sais pas? Je pense qu'on devrait faire confiance au plancher, d'être capable d'en débattre entre nous. Ça serait que démocratie. Merci. (Applaudissements réservés)

**Marcel Rondeau** : Merci consœur. Micro numéro trois s'il vous plaît.

**Martin Labonté** : Martin Labonté, section locale 761. Je vais en avoir moins à dire parce que Johanne en a dit beaucoup là. Moi aussi, je suis contre le rejet de la proposition. Exactement, je pense qu'on pourrait en discuter sur le plancher. Exactement je pense que si on pouvait en discuter sur le plancher, on aurait la chance d'amener des arguments pour pouvoir dire, pour pouvoir faire comprendre aux gens le pourquoi qu'on a fait cette résolution-là nous aussi, la section locale 761. Pis ça serait très important d'en discuter tout simplement.

**Marcel Rondeau** : Merci confrère. Je vais juste ajouter à ce niveau-là. Écoutez, on ne peut pas déroger de ce que les statuts du national disent. Et les statuts du national sont clairs. C'est que si on envoie des délégués qui viennent des conseils régionaux, les conseils régionaux incluant le Conseil québécois doivent défrayer. C'est simple une des raisons pourquoi ça doit être rejeté. Mais on ne va pas en débattre continuellement. On peut en discuter. Je vais juste céder la parole s'il y a quelqu'un qui veut continuer le débat sur la recommandation. Alors micro numéro deux s'il vous plaît.

**Sophie Albert** : Bonjour, Sophie Albert, section locale 522. Moi, je me demande en fait, c'est une question au Comité des résolutions. C'est si effectivement la résolution contrevient, bon je suis d'accord avec les principes que Johanne a mentionnés par rapport à la démocratie et tout ça. Mais si je me rappelle bien, dans les statuts nationaux aussi ça dit que le Congrès est l'instance décisionnelle. Les statuts nationaux ont été adoptés par le Congrès et donc, si cette résolution va à l'encontre des statuts nationaux, pourquoi n'est-elle pas tout simplement irrecevable plutôt que d'avoir une recommandation de rejet?

**Marcel Rondeau** : Comité. Parce que c'est effectivement le cas, ça aurait pu être simplement irrecevable mais je pense que le débat peu avoir lieu en ce sens où les sections locales ont le droit de savoir pourquoi ça a été rejeté de cette façon-là. Pis je pense que c'est ce que le Comité des résolutions a fait effectivement.

**Sophie Albert** : Oui mais c'est parce que si on passe au vote et on adopte quelque chose...

**Marcel Rondeau** : On ne pourra pas! De toutes façons on ne pourra pas, t'as tout-à-fait raison. On ne pourra pas adopter quelque chose qui va à l'encontre des statuts du national. Micro numéro deux s'il vous plaît. Attendez, je vais laisser le Comité des résolutions. Allez-y.

**Nicolas Montagne** : Vous m'entendez? Oui? Comme deuxième explication, ça l'a été fourni que les statuts d'Unifor à l'article 9 du Conseil canadien prévoient la délégation du Conseil québécois. Donc, c'est aussi prévu effectivement c'est prévu pis on l'a déjà adressé.

**Marcel Rondeau** : Micro numéro deux, je vous rappelle qu'on parle, si c'est pas un point d'information, on parle sur la recommandation s'il vous plaît.

**Inconnu** : Je parle de la recommandation. Dans les statuts, c'est marqué si j'ai bien lu les statuts à l'article 9, on dit que : « Le Conseil québécois pourra délégués quatre (4) délégués aux Conseil canadien ». Mais on ne parle pas de délégués, des gens additionnels, de la Condition féminine. On ne parle pas de ça. Y a rien qui parle de ça! On parle juste fournir, de déléguer quatre personnes. J'ai pas amené mon livre des statuts mais j'ai vu ça à mon bureau avant de venir ici comme de quoi que comme moi, ma section locale, j'ai le droit d'envoyer quatre (4) personnes au congrès. Question financière, on

en envoie trois (3) au Conseil canadien. Parce qu'on n'a pas les moyens d'en envoyer quatre (4). Moi, ce que je dis, c'est que le Conseil québécois, si on envoie des gens, faut pas liquider nos fonds non-plus. Parce qu'on a une cotisation de point cent trente-cinq (0.135) pis de dire, moi, je pense que regardez là, ceux qui sont, faut y aller selon les statuts du, qui ont été adoptés au Congrès, c'est avec ça qu'on doit déterminer la délégation. Moi, je ne comprends pas que les autres, pourquoi les autres conseils régionaux y ont payé, ils paient pour les trois (3) de chaque comité. Les statuts, ils disent que t'en paie pour quatre (4) donc aux conseils régionaux, ils devraient payer pour (4) personnes. Et les autres, c'est leur section locale qui l'assumera s'ils veulent aller au Conseil canadien. Mois, c'est comme ça que je le vois. C'est exactement comme ça qu'on devrait l'appliquer tout simplement. Pis les statuts d'Unifor disent qu'on paie, qu'on délègue quatre (4) personnes. Si, je vous donne là-dessus raison, s'ils disent, les statuts du Conseil canadien qu'on délègue quatre (4) personnes, que le Conseil québécois paie pour ces quatre (4) personnes-là mais les autres, s'ils veulent y aller la Condition féminine, les retraités pis tout ça, ben leur section locale paieront pour eux-autres.

**Marcel Rondeau** : Merci confrère. Micro numéro trois.

**Martin Labonté** : Martin Labonté, section locale 761. Pour l'article des statuts et règlements qu'elle a dit là, je le comprends, c'est correct. Mais nous, en tant que section locale, on a droit à trois (3) délégués. Si on décide, excusez de ne pas envoyer trois (3) délégués parce qu'on trouve qu'on n'a pas les moyens, on n'est pas obligé d'en envoyer trois (3) délégués. C'est pas parce que le règlement dit que à soit pleine délégation que le Conseil québécois est obligé d'envoyer pleine délégation. Je pense que présentement, Unifor est déjà bien représenté là-bas au Conseil canadien parce qu'il y a des sections locales qui y vont. Moi, en tant que président de section locale, quand je reviens d'ici, j'ai un rapport à faire à mon exécutif, à mes membres ben, ceux qui y vont là, Michel y va, toi, Marcel, tu y vas, vous pouvez nous faire votre rapport sur ce qu'est-ce qui s'est passé là-bas pis tout va se faire pareil. Pareil comme nous-autres dans les sections locales on est obligé de faire. Moi, dire à mes membres quand je propose ça à mes membres là, mes membres ont dit écoute, on a de la misère des fois parce qu'on n'est pas libérés à temps plein. Y a des discussions parce qu'on ne peut pas envoyer pleine délégation au Conseil québécois. On paie pour ça. Pis là, y a des gens avec l'argent qu'on paie, nous-autres, on ne peut pas y aller, ils vont envoyer d'autres gens sur le Conseil canadien mais chez-nous, ça ne passe pas là!

**Marcel Rondeau** : Confrère, c'est exactement pour ça que le Conseil québécois, l'exécutif du Conseil québécois on s'est réuni parce que si tu regardes bien les règlements, ce que ça dit, c'est qu'on peut envoyer quatre (4) membres de l'exécutif et on peut envoyer jusqu'à trois (3) personnes de chacun des comités. Fait qu'on enverrait vingt-cinq (25) personnes. Pis le Conseil, l'exécutif du Conseil québécois, on s'est réuni pis on s'est dit qu'on ne peut pas faire ça. On ne peut pas pis on est d'accord avec ce que tu dis, de la façon que si on envoie toute une délégation comme ça, on va ruiner le Conseil québécois. C'est pour ça qu'on s'est dit, c'est le premier Conseil canadien, on va réduire la délégation parce qu'on sait que ça va coûter plus cher et de cette façon-là, on va s'assurer de gérer les cotisations des sections locales au Conseil québécois de façon convenable. Et à l'avenir, on va juger au fur et à mesure qu'on va avoir un Conseil canadien toutes les années. C'est exactement le même principe qu'on a dit. On n'envoie pas pleine délégation, on va envoyer seulement...

**Johanne Duplantie** : Point d'ordre Monsieur le président. Est-ce qu'on débat du rejet de la recommandation ou on débat sur le fond? Parce que si on débat sur le fond, j'ai aussi des...

**Marcel Rondeau** : J'essaie de répondre aux questions. Si vous voulez qu'on aille sur la recommandation, j'aurais mis tout le monde hors d'ordre depuis tout-à-l'heure. Fait qu'on y va sur la

recommandation, est-ce qu'il y a d'autres discussions sur la recommandation? Pas d'autres discussions? Alors je rappelle que la recommandation du Comité est de rejeter la résolution. Alors, quels sont ceux et celles qui sont en faveur de la recommandation de rejeter la résolution? Quels sont ceux et celles qui sont contre le rejet de la résolution? La résolution est rejetée! (Applaudissements). Ben en fin de compte, ben oui c'est ça. Comité.

**Membre du Comité des résolutions** : Résolution sur l'amendement au chapitre 8 des statuts et règlements, « finances ». Parce que le ...

**Marcel Rondeau** : S'il vous plaît, s'il vous plaît. Micro numéro deux.

**Inconnu** : Je veux juste revenir OK? Elle est rejetée la résolution passe pas?

**Marcel Rondeau** : La recommandation

**Inconnu** : La recommandation du rejet ne passe pas? Mais il arrive quoi avec ce qu'on a voté sur les quatre (4) membres qui vont au Conseil canadien plus les...?

**Marcel Rondeau** : On n'a pas à discuter de ça, on a avisé plus tôt aujourd'hui pis là, je le fais là, vous êtes hors d'ordre.

**Inconnu** : Je suis hors d'ordre mais à matin, on n'en a pas parlé parce qu'on savait qu'il y avait des résolutions là-dessus.

**Marcel Rondeau** : Oui.

**Inconnu** : Mais peut-être, il aurait peut-être fallu attendre pour donner la délégation qui allait au Conseil canadien d'avoir voté sur la résolution avant pour avoir un peu le pouls de tout le monde.

**Marcel Rondeau** : Non mais on n'a pas à voter sur ce qu'on envoie. Ça fait partie des responsabilités de l'exécutif pis là, je le répète, je le sais que c'est hors d'ordre là pis je ne vais pas prendre une autre intervention là-dessus. Je vous le dis tout-de-suite. Je vais l'expliquer. L'exécutif du Conseil québécois, de par le mandat qu'on a des règlements du Conseil québécois doit décider des dépenses des comités ainsi que de la délégation qu'ils vont envoyer au Conseil canadien. Je le répète, on a pris une décision éclairée en disant on n'enverra pas vingt-cinq (25) personnes, on va en envoyer onze (11). On vous a avisé ce matin que c'est ça qu'on envoyait. La prochaine fois, ça sera peut-être trois (3), ça sera peut-être quinze (15). Ça dépend d'où est-ce qu'on va.

**Inconnu** : Humm, Humm

**Marcel Rondeau** : Comité

**Membre du Comité des résolutions** : Donc, résolution sur l'amendement au chapitre 8 des statuts et règlements « finances ». Parce que le Conseil québécois doit respecter les statuts et règlements du syndicat national. Parce que le Conseil québécois doit s'engager à une gouvernance saine et à des règles de pratiques claires. Parce que le Conseil québécois est redevable et responsable. Parce que le Conseil québécois doit se donner des procédures qui soient transparentes. Parce que le Conseil québécois doit avoir des rapports financiers fiables et remis en temps opportun. Qu'il soit résolu que le Conseil québécois élisent trois (3) syndics qui seraient indépendants du durée du mandat serait de la même que celle des dirigeants et dirigeantes de l'exécutif soit de trois (3) ans. Qu'il soit résolu que le Conseil québécois soumette leurs états financiers pour vérification par le dit syndic. Finalement, qu'il soit résolu que le syndicat fasse rapport de leur... excusez! Que le syndic fasse rapport de leurs



vérifications à toutes les réunions du Conseil québécois. Résolution soumise par les sections 728 et 761. Recommandation du comité, le comité recommande le rejet de la résolution pour la raison suivante : C'est déjà prévu dans les règlements du Conseil québécois à l'article, excusez-moi! À l'article 3, section 1-C des règlements qu'on a adoptés en février de cette année. Le texte se lit, pour votre information : « Le trésorier s'assure de la vérification annuelle de l'état financier ». C'est dans les tâches qu'on a données aux trésoriers.

**Marcel Rondeau** : Alors, vous avez entendu la recommandation du Comité. Est-ce que j'ai quelqu'un qui appuie la recommandation du Comité de rejeter la résolution? J'ai quelqu'un qui appuie là-bas. Discussions sur la recommandation du Comité de rejeter. Micro numéro trois s'il vous plaît.

**Johanne Duplantie** : Johanne Duplantie, section locale 728. Alors bravos au Comité de résolutions. Vive la démocratie!

**Marcel Rondeau** : Consœur, je vais vous demander de parler de la recommandation et non...

**Johanne Duplantie** : J'y vais avec mes émotions, je m'excuse, je suis une fille!

**Marcel Rondeau** : OK. J'ai le droit d'exiger le respect pour le Comité parce que je pense que le Comité fait en sorte de s'assurer du bien-être de tous. (Applaudissements).

**Johanne Duplantie** : Et je dois quand-même mentionner que j'ai entièrement confiance en notre secrétaire-trésorier. J'ai entièrement confiance. On se doit d'être transparent. On se doit, pour la crédibilité du syndicat, pour la crédibilité de nos membres d'être transparent. La raison qu'on nous a donnée, c'est qu'à l'article 3, 1-C : « les secrétaire-trésorier présente un rapport des revenus et des dépenses et s'assure de la vérification annuelle ». Alors bravos! Personnes ne fait d'erreurs. Et c'est pas pour trouver des erreurs au contraire! Plus on est de gens, plus on est transparent, plus on s'assure de ne pas faire ces erreurs. Alors, je regrette qu'on ait rejeté la résolution.

**Marcel Rondeau** : Merci consœur. Micro numéro trois s'il vous plaît.

**Martin Labonté** : Martin Labonté, section locale 761. Moi aussi je ne suis pas d'accord avec le rejet là. Si je lis l'article 3, paragraphe « C », comme Johanne le dit, oui, il faut qu'il vérifie, « le trésorier présente un rapport des revenus et dépenses ». Nous, en tant que section locale s'il y a juste un trésorier, un président pis un VP, soit par un comptable ou par des syndics, c'est écrit dans nos statuts et règlements du national, il faut qu'on fasse vérifier les livres quand-même. Pis ça a tout le temps été aussi, l'ancien Conseil québécois. On ne demande pas grand-chose là. On demande juste que ça soit fait ça aussi, question de transparence. Si nous, on est obligés de le faire, les sections locales, pourquoi le Conseil québécois ne le fait pas? T'sais ? Dans ça, je veux dire, avoir les statuts du Conseil québécois vont à l'encontre des statuts du national. Les statuts du national nous disent que nous-autres, on n'a pas le choix de le faire dans les sections locale. T'sais?

**Marcel Rondeau** : Juste une petite explication à ce niveau-là. Le Conseil québécois a l'obligation de le faire. Ce que ça dit, maintenant avec le rejet, c'est qu'on va le faire-faire par une firme externe. On a l'obligation de le faire et on va le faire. Micro numéro deux.

**Inconnu** : Ben, moi, je suis du même avis qu'eux-autres aussi. Je veux dire regarde, j'ai une section locale composée. Moi, je fais faire mes vérifications à l'externe par un comptable externe, j'envoie mes états financiers à Unifor. Mais par contre, j'ai mes vérificateurs internes qui viennent vérifier si je respecte mes statuts et règlements de la section locale quand que je paie les dépenses de mes membres. Moi, avec un rapport d'états financiers... Avec un rapport d'états financiers comme la feuille

de papier qu'on a eue à matin, je suis pas content d'avoir ça moi là! Ce que vous nous avez présenté à matin comme état financier, je l'ai questionné pis j'ai dit regarde, on n'a rien! Une feuille de papier, je peux écrire n'importe quoi sur une feuille de papier. OK? Quand c'est vérifié par des syndics que t'aies des états financiers et que tu justifies les dépenses à côtés pourquoi? On le fait tous. Moi, quand je fais ma tournée régionale de ma section locale, j'arrive avec les états financiers et j'ai un document à côté qui vient dire regardes, les frais juridiques, c'est quoi que ça a coûté? Ben tel groupe, ça a coûté ça, ça, ça. Et je l'explique à mon monde. Et si on est cinquante-trois milles (53 000) membres pis on a une petite feuille de papier huit et demi (8 ½) Par onze (11) qui vient dire voici les revenus pis les dépenses qu'on a faites dans les six (6) derniers mois. J'ai un peu de misère avec ça moi là!

**Marcel Rondeau** : Confrère, je vais vous demander de parler de la recommandation s'il vous plaît. Là, vous êtes sur le rapport du trésorier de ce matin.

**Inconnu** : Ben, ça revient à ça aussi. Moi, je suis pour qu'il y ait des syndics. OK?

**Marcel Rondeau** : Si vous votez contre la recommandation, la résolution va être adoptée!

**Iconnu** : C'est beau!

**Marcel Rondeau** : Micro numéro trois.

**Richard Vincent** : Richard Vincent, section locale 728. Je voudrais juste savoir. Nous-autres on se bat à l'année contre la sous-traitance, là, vous envoyez ça en sous-traitance. J'espère que votre comptable, j'espère qu'il est syndiqué! (Applaudissements).

**Marcel Rondeau** : Est-ce qu'il y a d'autres interventions? S'il n'y a pas d'autres interventions, je vous demande de voter sur la recommandation du rejet de la résolution. Alors, je m'explique, si vous votez en faveur de la recommandation, la résolution va être rejetée. Si vous votez contre la recommandation, la résolution va être acceptée! Quels sont ceux et celles qui sont en faveur de la recommandation? Quels sont ceux et celles qui sont contres? La recommandation est rejetée! Maintenant, on va débattre la résolution. Pardon? Bon, tant qu'à ça, c'est vrai! Alors là, la recommandation est rejetée, ça veut dire que la résolution est acceptée! Fait qu'il va y avoir des syndics au Conseil québécois. (Applaudissements).

Comité? Alors, c'était le rapport du Comité des résolutions. Merci beaucoup le Comité des résolutions. On sait que ça n'a pas été facile. Vous avez fait une bonne « job ». (Applaudissements). Alors, il y aura...Y aura des élections pour trois syndics au prochain Conseil québécois. Je vous l'annonce en primeur.

Micro numéro deux s'il vous plaît.

**Yannick Houle** : J'ai un point d'information. Yannick Houle, section locale 62, unité Bombardier. Juste pour le bien de l'Assemblée, donc, je voudrais savoir la façon qu'il va falloir amender les statuts et règlements pour inclure les syndics à l'intérieur de l'exécutif du Conseil québécois. Donc, je voulais savoir comment que ça allait procéder.

**Marcel Rondeau** : Ben y a pas nécessité à le faire parce que les règlements, ce qu'ils disent, c'est qu'il faut qu'on fasse vérifier nos livres. On a eu une résolution qui a été en fin de compte acceptée, adoptée, alors, ça devient en fin de compte la procédure. Ça convient? Parfait!

Alors on poursuit avec l'ordre du jour. Alors, je vais demander à Cathy St-Amand de faire, de venir faire le rapport sur la Condition féminine.

**Cathy St-Amand** : Bonjour tout le monde. Je vais vous faire la présentation du nouveau drapeau pour la Condition féminine. Je ne veux pas trop éreinter messieurs. C'est le nouveau drapeau. (Applaudissements). Je suis la seule qu'il l'a présenté. On va le laisser tomber messieurs, je ne veux pas vous « scrapper » les... Ben oui, c'est un défi, mais passer après toi, c'est un gros défi. Mon rapport ne sera pas aussi long en passant. Nous, on a mis au monde un nouveau comité de la Condition féminine. Donc, on a eu notre première réunion le 5 avril. Nous étions huit (8) participantes avec les nouvelles participantes des deux organisations. On a commencé ça par un petit tous de table. On a appris à se connaître. J'ai découvert beaucoup d'enthousiasme, beaucoup de leadership qui ont le goût vraiment de participer dans ce nouveau syndicat Unifor. On a discuté du mandat du comité, les nouveaux objectifs, vers où est-ce qu'on va s'en aller en 2014. On a discuté aussi des activités. On a les activités que vous entendez souvent parler. Les activités du 8 mars, du 6 décembre. C'est des sujets qui sont encore d'actualité beaucoup. On va faire une conférence comme ils se sont fait, comme les jeunes se font souvent, qu'ils se sont fait dans le passé avec les TCA et le SCEP. On va, on a sorti des sujets, des sujets qui sont criant d'actualité. La violence, la violence conjugale, violence auprès des femmes, l'éducation économique, comment gérer son budget. On voit avec Tout ce que Harper nous fait subir côté Assurance-chômage, côté... on a besoin vraiment de travailler sur nos budgets, les finances, l'implication syndicale, les femmes dans nos syndicats ont besoin d'outils pour comment s'impliquer plus. Le côté juridique aussi et aussi, vous avez vu les petites boîtes pour les savons, ce qu'on va aller donner dans les maisons de femmes. Comment aider les maisons de femmes? C'est un sujet aussi qui vient vraiment beaucoup nous toucher. C'est quelques sujets qu'on a sortis. On va en sortir d'autres naturellement. C'est vraiment un petit tour de table vite fait qu'on a fait.

On a fait la présentation du CEP. Y a une formation pour les femmes, spécialement CEP femmes qui est très intéressant que je dis à toutes les femmes d'aller suivre. C'est important. Il y en a eu un cette année. On avait, je crois c'est à peu près dix-neuf (19) femmes qui ont participé. Allez-y mes dames! Messieurs, poussez vos femmes à y aller. Moi, je pense que vous avez besoin de leurs donner votre appui. On a parlé aussi, il y a beaucoup de formations Unifor pour les femmes des deux (2) côté. Il y en a du côté de SCEP, des TCS. On continue encore pour les deux (2) prochaines années, on continue comme on disait ensuite, Unifor.

En gros, c'était ça. La prochaine rencontre va avoir lieu samedi le 31 mai. Ça va avoir lieu au 545 Crémazie. C'est la bâtisse du Fonds de solidarité. Alors, en attendant que notre grande salle de l'autre côté soit prête. Alors, messieurs, envoyez toutes vos femmes à cette réunion. On a besoin, on veut de plus en plus de femmes. On va faire des réunions, nous autres aussi, on veut battre la popularité des jeunes. On va s'impliquer et on a besoin de votre appui. Merci. (Applaudissements).

**Marcel Rondeau** : Alors, Cathy propose le rapport du Comité de la condition féminine, J'ai quelqu'un qui appuie? C'est appuyé. Des discussions sur le rapport du Comité de la condition féminine? Y a quelqu'un qui s'en vient au micro, je le sais. Micro numéro un s'il vous plaît.

**Marie-France Florentin** : Marie-France Florentin, section locale 62, unité Bombardier. Je suis ici pour effectivement parler au nom des femmes. Parler à vous, chers monsieur, d'envoyer, de parler aux femmes autour de vous par rapport au comité. De faire comprendre que la place de la femme, elle a son importance. Je ne veux pas parler très longtemps. Je veux juste vous laisser sincèrement là-dessus. C'est qu'en formation, parce qu'avec Unifor, on sait, la formation est très importante. C'est ce qui fait que les gens deviennent assez militants. En formation, on a appris que dans cette société, toutes les femmes, tous les gains que les femmes ont eus m toutes les batailles qu'elles ont gagnées, la société au grand complet en a bénéficié. Alors, pus que les femmes vont s'impliquer, plus qu'on va engager les combats et les gagner, tout le monde va en bénéficier. Fait qu'engager vos femmes, parlez-

en aux femmes autour de vous. Faites-les venir dans notre comité, faites des comités dans vos sections locales pis la société au grand complet va en bénéficier. Merci. (Applaudissements).

**Marcel Rondeau** : Merci consœur. Effectivement, il faudrait là, c'est important de pousser, souvent les femmes, pis on ne se cachera pas au Québec, le fardeau dans les familles, c'est encore à quatre-vingt (80) pourcent des femmes. Les hommes qui pensent qu'on partage cinquante (50), cinquante (50), regardez bien comment ça se passe chez-vous. Moi, je pense que je suis assez ouvert. On n'est pas là encore. Ça revient toujours aux femmes. Fait qu'il faut faire un effort supplémentaire justement pour impliquer nos femmes pis des fois, il faut leur donner un coup de pouce un peu plus qu'on donne aux autres. Alors, n'hésitez pas, les présidents et présidentes des sections locales d'impliquer les femmes et de les envoyer au comité. Est-ce qu'il y a d'autres discussions sur le rapport de la Condition féminine? Pas d'autres discussions? Quels sont ceux et celles qui sont en faveur? Contres? Adopté! Merci Cathy.

Alors, le prochain rapport, est le rapport des Travailleurs, et travailleuses ayant un handicap. La présidente du comité est une observatrice, alors, pour permettre à une observatrice ou un observateur mais dans ce cas-ci, c'est une observatrice de pouvoir présenter ou d'adresser la salle, j'ai besoin d'un vote au deux tiers (2/3). Quels sont ceux et celles qui sont en faveur? Contres? Adopté! C'est unanime. Manon Camiré s'il vous plaît. On peut l'applaudir entre temps. C'est moins gênant.

**Manon Camiré** : Bonjour tout monde. Comme Marcel l'a dit, mon nom est Manon Camiré. Et j'ai le plaisir de présider un comité qui n'existait pas avant dans les instances TCA et j'ai posé beaucoup de questions pis on m'a dit que ça n'existait pas non-plus au SCEP. Par contre, on m'a dit que ça existait peut-être dans le reste du Canada. Alors, il faut que je fasse beaucoup de recherche. On part de rien. C'est un comité qui part avec pas grand-chose. Il faut comprendre, on a parlé, Hassan tout-à-l'heure parlait de la crise économique de 2008. Moi, je peux vous parler de celle de 87, le crash boursier. C'est le moment où les programmes d'équité en emploi ont arrêté d'être populaires. Qu'est-ce que ça mange ne hiver, un programme d'équité en emploi? C'est de faire entrer des personnes des minorités, soit des minorités visibles, des femmes, des handicapés, des autochtones dans vos lieux de travail. Moi, je cherche les personnes handicapées. Je sais que quand les gens me regarde, ils cherchent y est où son handicap? Pis si vous regardez mon comité, j'ai deux (2) grands gars comme ça avec moi. Tout le monde chercher nos handicaps. La majorité des gens présentement dans nos lieux de travail qui ont un handicap sont devenus malades soit par le travail, soit par la vie ou sont devenus handicapés à cause de leur travail. Et ces handicaps-là, naturellement, c'est par nos comités de Santé et de sécurité souvent qu'on a des accommodements raisonnables aussi dans les, c'est pas juste religieux, c'est... Surtout, on sait qu'au Canada, la majorité des accommodements, c'est pour des gens qui ont des maladies, des handicaps et non-pas religieux. Malgré que ce soit surtout ceux-là qui sont populaires dans les médias. On a des batailles à faire dans nos lieux de travail. Et ça va être entre nous et avec les membres. Pour intégrer les personnes handicapées. Les personnes handicapées peuvent contribuer, payer des impôts, avoir une fierté et faire partie de la force ouvrière. Et je pense qu'il est de notre devoir, si on est un syndicat progressiste de ramener ça de l'avant. Parce que c'est depuis 87, ça fait un méchant bout qu'on n'en entend plus parler. Et je cherche vraiment. Alors, là, ce que notre comité a fait nous, on s'est rencontré le 15 mars. Lorsqu'on a eu cette rencontre-là, on était beaucoup, on était trois (3) plus Sophie qui est venue se joindre à nous après qui est notre lien au Conseil québécois. Je ne vous demande pas de « outer » vos handicapés, c'est –à-dire de me nommer des handicapés que vous pensez qu'ils le sont, mais il y a sûrement des gens chez-vous qui ont des handicaps. Et ce serait le « fun » que vous les envoyiez venir participer à notre comité pour qu'on puisse voir ce qu'on peut faire aussi. Mais on ne veut pas réinventer la roue. Parce que dans les années 80, il y en a certains d'entre vous qui avez négocié des politiques d'équité en emploi. Elles existent peut-être. Moi, j'ai besoin

de tous les présidents de section locale, j'ai besoin que vous regardiez dans vos entreprises s'il y a des politiques d'équité en emploi. Ensuite, est-ce qu'elles sont appliquées? Si elles ne le sont pas, est-ce qu'elles sont applicables? Comment est-ce qu'on va faire pour pouvoir pousser les employeurs à les appliquer? Comment est-ce qu'on va faire pour expliquer ça à nos membres? Alors, mon petit comité de trois (3) a beaucoup d'ouvrage pis j'ai besoin de tous vous-autres pour le faire parce qu'on ne peut pas le faire à trois (3).

Samedi prochain, le 10 mai, on a notre deuxième réunion et j'espère qu'on va être plus que trois (3). Vous avez jusqu'au 5 mai pour nous envoyer vos noms, les noms des gens qui vont vouloir participer à notre rencontre. Tout est à faire. Nous, présentement, on aimerait ça avoir un recensement des personnes qui ont un handicap, qui se disent handicapée. Naturellement, je ne veux pas que vous me disiez eh, je pense qu'un tel a mal au dos, il est handicapé. C'est à lui de dire s'il sent que pour lui, son mal de dos c'est un handicap. OK?

J'ai besoin de savoir où ils sont ces gens-là. J'ai besoin de connaître, comme je vous ai dit, vos politiques d'équité en emploi. Pis aussi, il va falloir qu'on s'assoie pour savoir comment est-ce qu'on va pouvoir faire pour négocier ça dans le futur. La force ouvrière est vieillissante au Québec pis des gens handicapés qui peuvent contribuer, il y en a beaucoup. Pis il faut qu'on leurs fasse une place. Et on a besoin de la participation de tous. Là on a commencé à discuter des liens à créer avec la FTQ, les conseils régionaux pis différents groupes qui représentent les personnes ayant un handicap dans la société parce qu'on est à cette étape-là. Essayer de trouver notre place pis les entreprises pis... pas les entreprises, mais les groupes qui existent pis de voir comment est-ce qu'on peut s'arrimer sans, parce que là, je veux dire, si y a des choses qui existent, on ne va pas en inventer d'autres, on va embarquer dans les bateaux qui sont déjà OK.

Donc, avant le 5 mai, donc c'est bientôt, vous pouvez confirmer votre présence à moi-même. Mon adresse courriel : [manon@unifor2002.org](mailto:manon@unifor2002.org). Alors je vous soumetts respectueusement mon rapport et j'espère voir beaucoup de gens. On a, notre réunion se trouve au 565 boulevard Crémazie au dixième étage dans la grande salle de conférence. Y a à peu près dix (10) chaises. J'aimerais ça pouvoir en prendre dans les autres salles pis voir que j'ai une salle paquetée de monde. J'espère qu'on serait au moins douze (12). En tous cas, je suis très, très optimiste. Je vous remercie beaucoup. (Applaudissements).

**Marcel Rondeau** : Merci beaucoup Manon. Alors Manon propose son rapport. Est-ce que j'ai quelqu'un qui appuie? C'est appuyé. Des discussions sur le rapport? Micro numéro un s'il vous plaît.

**Richard Gascon** : Richard Gascon, section locale 62. Tout-à-l'heure, je vous ai parlé des comités. Comme t'as dit, c'est un nouveau comité. Je veux l'implanter chez-moi. J'ai quelqu'un qui veut aller à ta réunion pis je suis très content parce que c'est une personne sourde. Ça fait qu'en partant, ça va prendre un interprète. Fait que vous allez déjà être deux (2) per4sonnes de plus dans la salle. (Rires). Fait que j'attends votre confirmation puis ça va me faire un plaisir si j'en ai d'autres de vous les envoyer. Merci. (Applaudissements).

**Marcel Rondeau** : Merci Richard. Manon, je vais répondre pour Manon. J'ai fait les démarches. Effectivement, on va faire affaire avec le (inaudible)... pour qui fournissent le service, on dit traduction, transcription? D'interprète, c'est ça! Exactement!

Et ça va se faire dans les prochains jours. On va confirmer le tout pis on va communiquer toi Richard pour confirmer effectivement pour ton travailleur ou ta travailleuse. Merci beaucoup d'envoyer cette personne-là. D'autres discussions sur le rapport? Pas d'autres discussions sur le rapport? Quels sont

ceux et celles qui sont en faveur? Contres? Adopté! Je vous remercie, merci beaucoup Manon! (Applaudissements).

Alors si on procède avec l'ordre du jour, on aimerait que le confrère Martin nous présente les nouveaux groupes qui se sont joints à Unifor tout dernièrement. Micro numéro trois s'il vous plaît. Micro numéro trois? Micro numéro trois. Vas-y donc Sylvain. Change de micro! Courre jusqu'au micro numéro quatre! (Rires). Est-ce que tu peux y aller parce qu'on a un problème technique ou vient en avant ici si c'est moins long. Oui c'est plus court pour toi...

**Sylvain Martin** : Oui. Merci Marcel. L'idée de présenter les nouveaux groupes c'est au niveau du recrutement, avec Michel pis je remercie Michel de l'initiative. C'est de présenter les gens qu'on recrute avec notre service de recrutement d'Unifor. Pis on va tenter de le faire à chaque Conseil québécois. C'est pas toujours évident parce que quand tu syndiques une nouvelle place, libérer les gens, souvent, ça te prends une convention collective pour avoir des clauses de conventions collectives pour avoir des clauses qui le permettent. Pis on ne peut pas toujours le faire. Mais dans la mesure du possible on va le faire. La personne que je voulais vous présenter, la première, c'est le confrère François Tremblay, y es-tu « icitte » François? Ça va ben, il n'est pas là! (Rires). Du local 4511? Y est parti? Ah, oui? Merde! « Anyway », eux-autres, c'est la première accréditation qu'on a eue, Unifor-Québec, c'est la section locale 4511, c'est Desrosiers Ford à Lachute. C'est notre première accréditation totalement Unifor. (Applaudissements). On a de la section locale 2004Q, eux-autres ils sont là, je les vois. On a la consœur Guylaine Gagné, peux-tu te lever s'il te plaît, Guylaine? (Applaudissements). Guylaine qui vient de l'unité Biolab. Pis on a ne confrère Maxime Villeneuve à côté (applaudissements) qui vient de l'unité Noxan. C'est deux (2), ils viennent de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Pis en terminant, on a de la section locale 2889, c'est l'unité AMT, on a Kevin Marquis, es-tu là Kevin? Là-bas! (Applaudissements). Kevin, c'est deuxième génération de membres Unifor. Son père est déjà membre pis son gars a syndiqué la place où est-ce qu'il travaillait. (Applaudissements). Kevin est accompagné de Charles Lauzon qui est maintenant le président du Comité de négociation de AMT et Jocelyn Jehan qui est aussi membre du Comité de négociation. Sont-ils avec toi Kevin? J'ai pas compris.

**Marcel Rondeau** : Sont pas là!

**Sylvain Martin**. OK. Bon, le prochain coup on les présentera plus de bonne heure. Fait que je remercie ces gens-là pis je ne sais pas comment qu'il y en a parmi vous-autres qui ont vécu c'est quoi syndiquer ta place là, ça prend du courage. T'sais, malgré qu'on aide et qu'on a un code du travail qui est quand-même mieux qu'ailleurs au Canada. Ici au Québec, ça prend une bonne dose de courage de dire regarde, moi, je m'implique, je vais voir mes confrères, consœurs de travail, je leurs demande de signer une carte d'adhésion, tu vas au batte pour eux-autres, ça prend une bonne dose de courage pis pour ça, je vous remercie aussi d'avoir choisi notre syndicat. Parce qu'ils n'étaient pas obligés de le choisir, Unifor. C'est sûr, que vous avez fait le bon choix parce que c'est le meilleur! (Rires). Mais merci d'avoir choisi notre syndicat, pis bienvenus dans la famille Unifor. (Applaudissements).

**Marcel Rondeau** : Sylvain, reste pas loin du micro...Merci et bienvenue aux nouveaux membres d'Unifor. Oui, c'est vrai qu'on devrait les applaudir. (Applaudissements).

Écoutez, y est presque cinq (5) heures moins quart et je regarde le nombre de personnes qui est dans la salle, ça me déçoit un peu pis j'ai pas envie que les trois prochains comités fassent leur rapport devant une salle vide. Fait que je vais, on va, je pense qu'on va ajourner maintenant. On va reprendre demain matin. Par respect pour les comités, je pense que c'est important que ces gens-là soient entendus. Et quand on a une salle à moitié vide, à moitié pleine, moi, ça ne me plaît pas pis je pense que ce n'est pas encourageant non-plus pour les comités. Ça démontre pas beaucoup d'appui de la

part des sections locales quand on fait ça. Alors on va ajourner. (Applaudissements). Mais attendez avant l'ajournement. Sylvain va nous donner les précisions pour la marche parce qu'on s'attend que ceux qui sont partis déjà, sont partis mettre leurs souliers, leurs vestons parce qu'ils s'en viennent à la marche avec nous-autres. Micro numéro quatre.

**Sylvain Martin** : Oui merci. Richard a invité tout le monde à une marche. Il vous a expliqué c'était quoi le trajet. Moi, c'est pas là-dessus, c'est qu'on est venus avec des drapeaux Unifor. C'est des petits drapeaux, c'est marqué Unifor-Québec. On va en faire la distribution ici dans les portes là à dix-huit (18) heures. C'est-à-dire qu'on se rejoint tous « icitte » pis on va donner des drapeaux à toutes la « gang ». On en a amené pour tout le monde. On en a au-dessus de trois cent (300) pis c'est une activité qu'Unifor fait en masse. Fait qu'on va se déplacer « d'icitte » toute la « gang » pis on va aller participer à la marche que Richard nous a conviée pour la fête du 1<sup>er</sup> mai. Fait qu'ici à dix-huit (18) heures pis on va vous donner les drapeaux.

**Marcel Rondeau** : Merci beaucoup et on reprendra demain à neuf (9) heures, c'est dix-huit (18) heures tout le monde ici en avant. Merci!

**Fin de la deuxième journée.**

**Début de la troisième journée.**

**Marcel Rondeau** : Tout le monde m'entend bien hein? Si on veut demander aux gens à l'extérieur de la salle de prendre place ou de leurs demander d'entrer s'il vous plaît...

Alors bonjour tout le monde! J'espère que tout le monde est content de la soirée d'hier. J'ai appris que le Canadien avait gagné, fait que... (Cris et applaudissements de la salle). Alors en débutant, je pense que la première chose que je veux faire, c'est remercier tous les gens qui se sont joints à nous pour la manifestation hier. Et surtout, je veux remercier le confrère Richard L'Heureux qui a pris la peine de tout organiser, de s'assurer qu'on avait les informations. Fait que merci beaucoup Richard L'Heureux! (Applaudissements). Vous voyez que même si on le met de côté, on l'aime beaucoup quand-même. Juste pour vous dire un peu le déroulement de l'ordre du jour aujourd'hui, suite à notre première invitée, on va procéder avec les comités qu'on n'a pas pu faire hier. Alors dans l'ordre, on va y aller avec le Comité LGBT, Travailleurs, travailleuses autochtones et racisés, Santé, sécurité et environnement et Action politique. Mais seulement à la suite des, de notre premier invité.

Alors, si vous regardez à l'ordre du jour, notre premier invité est professeur au Collège militaire royal de Saint-Jean. Détenteur d'un doctorat en philosophie de l'université de Paris. Ses travaux de recherche portent principalement sur les idéologies politiques et la question nationale québécoise. Parmi ses publications récentes, il y a *Les idéologies politiques* avec son frère Ian Parenteau, *Le clivage gauche-droite* et une anthologie qui a été faite avec Charles-Philippe Courtois, *Les cinquante discours qui ont marqué le Québec*. Il a récemment fait paraître un essai remarqué : *Précis républicain à l'usage des québécois*. Intellectuel engagé, il collabore régulièrement aux revues *Arguments* et *L'Action nationale* en plus de signer à l'occasion des textes dans *le Devoir*. Sans plus tarder, je vous présente Danic Parenteau. (Applaudissements).

**Danic Parenteau** : Bonjour. Je vous remercie de l'invitation, les organisateurs pour l'occasion de m'adresser à vous sur un sujet d'intérêt pour vous et pour moi également. L'évolution de question de la gauche et de la droite au Québec. Au Canada en général, mais particulièrement au Québec, je dirais, ce qui m'intéresse ici. J'aimerais faire deux (2) choses. Ce matin, j'ai appris, en arrivant ce matin que je

disposais d'un peu moins de temps que prévu, une question de contretemps. Et donc, je vais essayer de faire un peu plus court. Mais j'aimerais quand-même faire deux (2) choses avec vous ce matin. D'abord, c'est revenir sur la question des idéologies de gauche et de droite. Donc, la distinction entre idéologie de gauche et de droite, ce que ça signifie. Et plus particulièrement, à l'intérieur des idéologies de droite, comment on distingue, à l'intérieur même de cette grande famille idéologique, des forces qu'on associe au conservatisme et les autres qu'on associe, que j'associe au « libértarianisme ». Donc cette distinction qui est essentielle lorsqu'on veut mener un travail, notamment le vôtre, qui est celui de lutter contre les forces de droite. Ben, savoir quel est notre adversaire. Donc, distinction plus conceptuelle ici.

Dans un deuxième temps, j'aimerais faire quelques réflexions d'ordre plus stratégiques sur qu'est-ce qui devrait être fait pour mener un tel travail, une telle lutte contre les force de droite. Donc, une réflexion plus stratégique. J'aborderai à ce moment-là cette distinction entre « libertarianisme » et conservatisme. Et enfin je ferai quelques mots également sur la question, le thème qui à mes yeux, est un peu négligé ces derniers temps et devrait être remis de l'avant, la question de l'accroissement des inégalités économiques au Québec et au Canada mais surtout au Québec. Et enfin, quelques mots sur la conjoncture politique actuelle, celle qui est ouverte depuis les élections du 7 avril dernier, donc, ce qui nous attend nous-tous comme québécois. Voilà, donc, c'est le programme aujourd'hui. Je réserverai évidemment à la toute fin une période de questions, commentaires, discussions, là, c'est pas des questions formelles là. Donc soyez à l'aise de poser les questions et formuler des commentaires au terme de ma présentation.

Donc, La gauche et la droite. Dans toutes les sociétés occidentales, à travers, donc dans toutes les sociétés occidentales à l'exception du Québec, je dirais peut-être de la Catalogne et de l'Écosse, l'antagonisme fondamental, c'est-à-dire là où se divisent les forces politiques, c'est celui entre la gauche et la droite. C'est une division très classique. Y a rien de nouveau là-dedans, mais ce que j'aimerais voir, c'est de revenir sur cette question-là. Pourquoi je dis le Québec, Catalogne et Écosse, c'est parce qu'évidemment en raison de la question nationale, la division politique fondamentale au Québec est bien plutôt entre les souverainistes, indépendantistes et les fédéralistes d'un côté. Le clivage gauche-droite vient en quelque sorte s'inscrire par-dessus le clivage national au Québec si bien que, comment dire, on a une scène politique très complexe ce qu'on ne retrouve pas dans les autres pays, en France par exemple, les forces sont clairement divisée entre une gauche et une droite. Aux États-Unis, entre je vous dirais une gauche très modérée et une droite plus à droite que chez-nous là. Mais en tous cas, entre gauche et droite, naturellement.

Un instant, suivant... Voilà. Là, c'est un survol plus général d'où on se situe, les principales idéologies, pour être capable de mieux comprendre où on s'en va. La gauche, la droite, le centre, évidemment, ça, c'est très classique, plus on va à gauche, on a gradé en quelque sorte le clivage gauche-droite entre une gauche, le centre, une gauche plus modérée et l'extrême gauche. Bon j'ai perdu la souris! Un instant... C'est le chat qui l'a mangée? Ouais, non! (Rires). Voilà! Ben là... C'est ça. Un instant, je vais mettre... c'est ça. Ah! Voilà, bon! Merci.

Donc, les idéologies, on les connaît, c'est les plus classiques. Remarquez là qu'il manque le nationalisme. Je reviendrai tantôt. Donc, à l'extrême gauche, généralement on classe l'anarchisme pis le communisme. Deux (2) idéologies qui partagent de nombreux points de similarité. Mais également des points de discorde très importants, notamment, sur la place de l'état dans la société; Le socialisme qui est en quelque sorte une forme plus modérée de communisme. Je le dis simplement, une forme plus modérée de communisme ou à l'inverse, le communisme, une forme plus radicale de socialisme; le libéralisme, sa grande particularité, c'est qu'il se distingue à la fois, il peut être de gauche ou de droite.



C'est-à-dire, pour illustrer cela, pensons par exemple à Pierre-Elliott Trudeau au fédéral qui était un libéral plus de gauche alors que celui qui va lui succéder à la tête du parti libéral dans les années 2000 est Paul Martin était davantage un libéral de droite. OK? Donc, on trouve également au Québec cette même distinction. On a des gens qui sont plus proches du milieu des affaires mais qui sont quand-même des libéraux dans le sens idéologique du terme. Donc, une distinction entre la gauche et la droite. Et dans les grandes idéologies de droites, ce qui va vous intéresser parce qu'évidemment aujourd'hui, c'est ici. Le conservatisme et le « libertarianisme », c'est-à-dire, dans cette position de droite, on retrouve en quelque sorte deux (2) idéologies distinctes. Elles sont suffisamment distinctes pour qu'on s'y attarde et on voit comment on peut à ce moment-là parer à ces deux (2) forces politiques que sont le « libertarianisme » et le conservatisme. Pis en fin à l'extrême droite, on a le fascisme qui, Dieu merci au Québec, on n'en trouve pas ou en tous cas, des groupuscules mais c'est pas une force politique organisée. Donc, sur le clivage gauche-droite, voici où se situent les principales idéologies politiques.

Sur le nationalisme, donc, j'ai oublié de le dire. Sur le nationalisme, la grande particularité du nationalisme, c'est que son positionnement sur le clivage gauche-droite va varier de société en société. En général, en général, dans les Amériques et plus particulièrement en Amérique latine et le Québec en ce sens-ci participe de l'univers de l'Amérique latine, le nationalisme est surtout de gauche, voire de centre-gauche et dans certains cas comme avec Hugo Chavez au Venezuela, d'extrême gauche. Alors, qu'en général en Europe, en général en Europe, le nationalisme se situe davantage à droite. Ce qui explique par exemple, le Front national qui est clairement un parti nationaliste en France qui lui, est d'extrême droite. Donc, c'est une chose qui est très importante surtout, quand on voyage en Europe, ici on a une fibre nationaliste, les québécois en général, certains l'ont plus poussé pour d'autres, lorsqu'on arrive en Europe et on dit qu'on est nationaliste, ben, les gens généralement nous comprennent très mal parce qu'ils estiment qu'on est à ce moment-là des admirateurs de Jean-Marie Le Pen, ce qui est absolument pas le cas au Québec là! Donc, c'est parce que précisément, le nationalisme en général au Québec, dans les Amériques latines se décline à gauche. Ce qui explique pourquoi par exemple, le Parti québécois a toujours été de centre-gauche. À certaines époques, je vous l'accorde, il a tourné davantage à droite, je pense notamment, sous le leadership de Lucien Bouchard, mais en général, ce parti était de centre-gauche. Le Bloc québécois du moins, sous la gouverne de Gilles Duceppe était clairement un parti de centre-gauche. Donc, c'est généralement au Québec, le nationalisme est plus de centre-gauche.

Donc, je poursuis. Lorsqu'on parle de leadership politique, on dit essentiellement deux (2) choses. Une conception du monde, c'est-à-dire une manière de concevoir la réalité, et bien sûr un programme politique qui accompagne cette conception du monde. Les idéologies politiques ne sont pas simplement là pour expliquer le réel, ça c'est la science qui fait ça. Les idéologies politiques sont également là pour donner un sens au réel, pour dire pourquoi les choses sont telles et surtout, pourquoi elles devraient être différentes. C'est le programme politique. Bon pourquoi ça recule toujours là? Voilà! Donc, en général, lorsqu'on appartient davantage à la gauche, lorsqu'on a une sensibilité de gauche, on estime d'emblée que l'ordre établi est injuste. Je pense que tout le monde va être d'accord ici si vous militez au sein d'une organisation syndicale comme Unifor, d'après moi, vous devez trouver un certain sens à une telle idée. C'est que l'ordre établi actuel est injuste. On va décliner les manières d'expliquer cette injustice. Mais on s'entend tous là-dessus. Évidemment à divers degrés. Si on est d'extrême gauche, non-seulement cet ordre est-il injuste, mais il doit être renversé dès maintenant par une révolution. Si on est plus centre-gauche, on se dit l'ordre est injuste, voyons comment on peut le réformer. Comment on peut travailler pour le changer de l'intérieur sans pour autant aller vers la révolution. Donc, il y a différents degrés d'injustice ici. Évidemment, le programme politique qui en découle, c'est de changer le

monde. C'est le grand terme « changer le monde ». Divers moyens peuvent être employés soit les plus radicaux quand on pense que « changer le monde » doit nécessairement passer par une révolution. Si on est plus modéré, ça va passer surtout par des réformes qui peuvent être majeures, mais ce sont des réformes et non pas une révolution.

À droite, la différence de ce qu'on trouve à gauche, à droite en général, les gens estiment que l'ordre du monde est légitime. Et là, j'ai une distinction à faire. J'entends par ordre du monde ici, essentiellement, l'idée que les gens de droite ont que derrière les institutions, derrière les forces politiques, derrière ce qui régit l'ordre établi, le système économique et tout, il y a en quelque sorte un ordre du monde, une structure indépendante des êtres humains qui fonctionne en quelque sorte par elle-même. Et aux yeux des conservateurs de quiconque est de droite, il estime que cet ordre-là doit être préservé. Il doit être conservé, c'est le conservatisme. Donc, les idéologies de droites, généralement sont les conservateurs. Et là, le terme conservateur, pour éviter toute confusion, il désigne en réalité deux (2) choses. Il désigne à la fois tous les gens qui sont de droite, l'acceptation très générale et ensuite, ceux précisément dans les idéologies de droite qui se réclament du conservatisme qui est une idéologie parmi les idéologies de droite. Donc, y a deux (2) sens spécifiques à conservateurs. Au même titre qu'à gauche, les gens ont peut généralement les qualifier de progressistes, les gens de droite, on les dit conservateurs. Mais à l'intérieur comme je vous dis, des idéologies de droite, il y a également une idéologie qui s'appelle précisément le conservatisme, donc, il y a deux (2) sens à conservatisme. Donc le programme politique se résume essentiellement à conserver, à préserver l'ordre du monde.

Ici, à gauche, on a dit, les gens s'entendent pour dire que l'ordre établi est injuste. En quoi tient cette injustice? Comment expliquons-nous cette injustice? Puis, à ce moment-là, à gauche, on a essentiellement trois (3) schémas explicatifs, ce que j'appelle des schémas explicatifs. Essentiellement, ça, c'est le schéma le plus classique. Les gens de gauche, je dirais mettons de tradition marxiste ou ceux qui souscrivent encore à l'idée que le monde est constitué de classes sociales, vont dire le problème tient au déséquilibre entre le petit nombre et le grand nombre. Dans la terminologie marxiste, c'était, dans la terminologie marxiste, on disait quoi? Les plus vieux vont s'en rappeler. La terminologie marxiste, comment on appelait le petit nombre, c'était quoi? Oui mais le petit nombre, c'était qui? Pas les riches, les bourgeois! Hein donc, le petit nombre, c'est la bourgeoisie. Par définition, dans une société, la bourgeoisie, est toujours en petit nombre. Hein? Et le grand nombre, dans la terminologie marxiste, c'était qui? Les travailleurs, les prolétaires. Donc, ici le rapport tient au fait qu'un petit nombre d'individus dans la société détient une grande quantité de richesse. Beaucoup plus que le nombre d'individus eux-mêmes. Donc, y a un déséquilibre entre les deux (2). Ça, c'est le schéma le plus classique. Donc, l'ordre établi est injuste, pourquoi est-il injuste? Précisément parce que le petit nombre en a trop dans ses poches. Alors que le grand nombre en a trop peu. Ça, c'est l'explication la plus classique. Le deuxième schéma plus explicatif, il s'applique à peu près à la même logique. Mais cette fois-ci, on applique cette logique au cadre planétaire. À l'échelle mondiale, pourquoi l'ordre établi est-il injuste? Ben, précisément parce qu'il y a des pays dominants et des pays dominés. On employait l'expression durant la guerre froide, le tiers-monde et les pays du premier monde. Aujourd'hui, on dit les pays développés, en voie de développement. Ça a changé tout ça là, mais on s'entend, les pays pauvres, les pays riches. Effectivement, lorsqu'on regarde l'économie mondiale, il se trouve qu'un certain nombre de petits pays dont font partie le Canada et le Québec s'accaparent d'une grande part de la richesse alors même que d'autres pays sont très pauvres. Hein? Le niveau de revenu moyen d'un habitant au Mali, c'est de deux cent vingt (220) dollars par année. OK? Bon, vous me direz ça coûte moins cher habiter à Bamako qu'à Montréal. Mais y a quand-même des limites là! Deux cent vingt (220) dollars! Quand vous prenez un billet d'avion pour aller à Paris, ben ça coûte le même prix, que vous habitez au Mali ou que vous habitez à Montréal! Donc, il y a ici des différences très importantes dans

les écarts de richesses dans les pays. Donc, le caractère injuste de l'ordre établi sur la base du deuxième schéma explicatif tient à ce déséquilibre entre les pays.

Le troisième schéma explicatif, il est plus récent. Il va émerger dans les années 60 avec les luttes pour les droits civiques. C'est essentiellement la manière dont la majorité traite ses minorités. Et là, on entend dans minorité, essentiellement, les femmes, bien sûr c'est paradoxal parce que les femmes sont majoritaires dans toutes sociétés. Mais on les considère sur le plan idéologique comme des minorités; les nouveaux arrivants, les immigrants, les amérindiens au Québec par exemple, les personnes handicapées, les gais, les lesbiennes, (inaudible)... Toute cette série de personnes qu'on dit des minorités. La manière dont la majorité traite ces minorités. Donc, c'est les luttes pour la discrimination, les luttes contre le racisme, les luttes contre les stéréotypes, nommez-les, il y a une série de luttes qui ont été menées ces dernières années par la gauche. Ces schémas explicatifs, on les trouve davantage chez, je dirais chez la gauche plus modérée. La gauche plus radicale, s'en est toujours tenue au premier schéma explicatif. Davantage au schéma explicatif qui est celui du déséquilibre entre le petit nombre et le grand nombre alors que le combat pour lutter contre les discriminations en général, c'est un combat que l'on trouve davantage dans la gauche modérée. Ce sont les trois schémas explicatifs pour expliquer le caractère injuste du, de l'ordre établi actuel.

Donc, je pense qu'avec ça, vous êtes en mesure de vous y retrouver là. Hein? Je pense qu'en général, quiconque a une sensibilité de gauche sera en mesure de trouver un certain sens à ses explications. L'engagement en faveur des idées de gauche ou au contraire, la lutte contre les idéologies de droite généralement trouve appui sur une telle explication du réel. Hein? On trouve le caractère injuste, on trouve là, une explication. Merci, merci...Ok parfait, merci. Il est là, merci parfait! C'est encore mieux.

À droite maintenant. Je vais passer plus rapidement sur les schémas explicatifs de la droite parce que je vais y revenir. Le premier explicatif de la droite, c'est celui qui met l'accent sur la question de la tradition. Tous les conservateurs en général estiment que les institutions en place, le pouvoir politique, l'État, les organisations tel que les syndicats, l'Église, toutes les institutions, sont le fruit d'un travail des générations passées et ces générations passées nous ont légué cette œuvre. Et si ces institutions sont légitimes, c'est parce qu'elles ont passé le test ou l'épreuve du temps. Elles ont réussi. Pourquoi les changer à ce moment-là? Pourquoi changer des institutions qui fonctionnent bien? Et pourquoi elles fonctionnent bien? Parce que les générations passées, elles ont testé des choses. Elles en ont essayé des choses et certaines n'ont pas fonctionné. Elles n'ont pas été léguées. Celles qui fonctionnent nous ont été léguées. C'est l'idée de tradition qui est vraiment centrale dans la conception du monde de quiconque est conservateur. L'accent qui est mis sur la question de la tradition.

Un instant, j'ai un petit problème parce que quand je clique, ça devrait... OK, voilà! La deuxième explication est complémentaire à la première. On la trouve essentiellement dans la droite religieuse. Si l'ordre du monde doit être préservé, c'est essentiellement parce que c'est une création de Dieu. Donc, évidemment, au Québec, une telle idée peut avoir très peu d'écho. Mais dans certaines parties du Canada, notamment en Alberta ou dans les provinces de l'ouest et aux États-Unis dans certaines régions dont la « Bible Belt », une telle idée est très, très, très importante. Hein? Les institutions qui sont les nôtres, l'ordre du monde est une création divine, nous ne sommes rien, nous, êtres humains, nous n'avons pas à le changer, c'est une création de Dieu. Donc, ça c'est une explication qui est complémentaire à la première.

La troisième, elle est très importante notamment pour les « libertariens ». Là, je vais y revenir mais l'idée de processus spontané, gardons ça ici, je vais y revenir tantôt parce que ça mérite une explication plus complexe.

Et enfin la dernière, elle, évidemment, est celle qui justifiait, je le dis au passé, le programme fasciste. Le fascisme reposait sur l'idée que l'ordre du monde repose sur une sélection naturelle, ce qu'on appelle le social-darwinisme. Il y a une sélection dans l'idéal nazi qui était entre les races. Donc, il y avait des races inférieures et des races supérieures. Il était parfaitement naturel que certaines races supérieures non-seulement dominent les races inférieures mais qu'elles aillent même jusqu'à les éliminer, ce qui va donner la catastrophe de l'holocauste ou de la Shoa. Donc, c'est le processus explicatif qu'on trouve évidemment à l'extrême droite là. On ne le trouve pas bien sûr avec les conservateurs qu'on a au Québec et au Canada. C'est un processus qui n'existe pratiquement pas au Québec. Encore là, merci! C'est ce qui expliquait le programme fasciste. Donc, on va passer rapidement là-dessus.

Donc on a les quatre schémas explicatifs de la droite. On va revenir sur le premier et le troisième lorsqu'on va opérer la distinction entre les deux (2) forces que sont le « libertarianisme » et le conservatisme. Donc, soit le conservatisme. Essentiellement, si on a à définir l'idéologie conservatrice. Je mettrai ici l'accent sur quatre idées maîtresses. Pis ça, d'ailleurs, je vais revenir, tantôt on en a parlé, ces idées sont tirées de l'ouvrage que j'ai fait paraître en 2008, *Les Idéologies politiques*. Donc ça, c'est ce petit ouvrage qui résume les huit (8) grandes idéologies politiques à partir de leurs idées maîtresses. Donc, c'est ce que je fais ici là. À partir des idées maîtresses, comment on peut donner un sens aux grandes idéologies que sont le conservatisme, le socialisme, le communisme et compagnie là. Donc, d'une manière synthétique. Donc, première idée, c'est le respect des traditions. Donc, on en a déjà parlé, les conservateurs sont convaincus que ce qui faut faire, c'est préserver les traditions actuelles, les institutions actuelles, l'ordre établi précisément parce que cet ordre est le résultat d'un certain processus qui émane des générations passées que sont les traditions. Donc, l'accent qui est mis sur les traditions. On le voit au Canada anglais, on le voit très bien avec l'insistance par exemple qui est mise par Stephen Harper pour rappeler l'héritage ou le patrimoine canadien tournant autour des symboles du monarchisme. Donc, on insiste sur ces questions parce que ça nous rattache à une tradition que certains auraient pu avoir oublié. Donc, on revient sur, une insistance qui est placée sur la question des traditions.

La deuxième idée maîtresse, c'est la hiérarchie sociale. À la différence des idéologies de gauche et du libéralisme, qui postulent que tous les êtres humains sont égaux en droits. Dans le cas du communisme et de l'anarchisme, on va même jusqu'à décréter que les institutions politiques doivent s'assurer qu'elles doivent demeurer ces institutions ou ces personnes égales en droit et en statut. Les conservateurs en général, admettent qu'il y a une certaine hiérarchie, qu'il y a une certaine hiérarchie sociale. Il y a des inégalités partout. Certaines de ces inégalités, notamment économiques, on ne peut rien faire contre celles-ci. Les conservateurs en général admettent l'idée qu'il y a certaines inégalités. OK? Elles sont inévitables. C'est vraiment évidemment dans le discours des conservateurs l'idée qu'il y a des classes sociales supérieures, des gens qui méritent leur position sociale. D'autres, qui méritent précisément leur statut d'infériorité. Les classes sociales défavorisées. En quelque sorte, méritent leur statut de pauvre et compagnie parce qu'elles n'ont pas travaillé suffisamment, elles n'ont pas fait ce qu'elles devaient faire alors que les gens qui eux, sont à la tête de la hiérarchie sociale méritent également leur position parce qu'elles ont travaillé fort pour parvenir à cet état de supériorité dans la société. Donc l'idée de hiérarchie sociale est très importante chez les conservateurs. Bien sûr, on n'est pas encore dans l'idée radicale que va donner dans le fascisme, l'idée d'une supériorité des uns par rapport aux autres jusqu'au point où est-ce qu'on peut aller les éliminer, mais l'idée d'une hiérarchie est bien présente dans le discours conservateur.

Évidemment, il y a un moralisme qui accompagne l'idéologie conservatrice. Les conservateurs sont ceux qui veulent préserver certaines règles morales et certaines conceptions conservatrices des choses. Ce sont les conservateurs qui en général vont s'opposer au mariage entre personnes, entre conjoint de même sexe, les conservateurs qui vont s'opposer à la prostitution par exemple pour des questions morales, les conservateurs qui vont s'opposer bien sûr à la consommation des drogues. Donc, tout ce qui peut paraître aux yeux des conservateurs comme étant des idéaux, des pratiques progressistes, les conservateurs vont les rejeter sur la base d'une forme de moralisme. C'est pas quelque chose qu'on retrouve beaucoup au Québec. C'est quelque chose qu'on retrouve davantage au Canada anglais, notamment chez les conservateurs de Stephen Harper où notamment il y a une branche très moralisatrice des choses. Les positions anti-avortement par exemple sur l'avance d'arguments moraux, un argument qui est très fort au Canada anglais, dans certains cercles du moins, c'est pas le Canada au complet qui est comme ça, dans certains cercles. Donc un certain moralisme.

Et enfin, l'idée de la cohésion sociale. C'est-à-dire pour les conservateurs, l'idée du maintien de la loi et de l'ordre est très importante. On l'a vu, je dirais, c'est l'aspect du conservatisme de Jean Charest qu'on a vu lors du printemps érable, le maintien de l'ordre. Hein? Le rappel que la société ne doit pas dérapier dans des manifestations incontrôlées et compagnie. C'est l'idéal de l'ordre qui est évidemment mis de l'avant chez les conservateurs à Ottawa. Valorisation par exemple d'une institution comme les Forces armées canadiennes qui incarne en quelque sorte un ordre, une cohésion, le maintien de l'ordre. Valorisation donc de tout ce qui, on va traduire également cette valorisation de cohésion sociale, du maintien de l'ordre par l'imposition d'un code criminel plus, je vais employer l'expression « plus toffe » à l'endroit des criminels. Alors au Québec par exemple on a une pratique de réhabilitation, alors que les conservateurs mettent de l'avant l'idée qu'à chaque crime il doit y avoir une peine sévère qui est imposée. Donc, c'est le discours que l'on trouve chez les conservateurs. Évidemment, c'est un survol très rapide. Généralement lorsque j'enseigne ces idéologies au Collège militaire, je dispose d'une heure pour expliquer le conservatisme. Donc, mais en très synthétique. Mais ça résume en quelque sorte ici, l'idéal du conservatisme.

Pour le « libertarianisme » maintenant. On a bien sûr d'abord chez les libertariens en général, pour expliquer davantage, ce sont eux qui s'appuient sur cette doctrine économique très connue qui s'appelle le néolibéralisme. Le néolibéralisme comme tel, n'est pas une idéologie politique, c'est une doctrine économique. Et cette doctrine économique, elle se traduit en idéologie politique dans ce que je nomme le « libertarianisme ». Les libertariens. OK? À ne pas confondre avec les libertaires. Les libertaires, sont les anarchistes de gauche. Les libertariens, sont de droite. Donc, évidemment, c'est pas la même chose. Donc, dans le « libertarianisme » bien sûr, principalement, c'est un antiétatiste. L'idéologie « libertarienne » est née après la seconde guerre mondiale. Elle a pris son envol à la fin des années 70 avec Thatcher en Grande-Bretagne, avec Reagan aux États-Unis, avec Mulroney au Canada. Donc, l'idée ici, c'est que depuis la fin de la seconde guerre mondiale, même depuis les années 30 on a vu dans toutes les sociétés occidentales, un accroissement de la taille des états, ce qui va donner l'État-providence. L'État s'est accaparé de certaines fonctions sociales qui relevaient auparavant de d'autres organisations comme l'Église par exemple. L'état veut désormais, depuis les années 40, 50, 60, a pris en charge les systèmes d'éducation. Il a pris également en charge les soins de santé alors qu'auparavant, on se faisait soigner dans le privé, l'État va prendre en charge. Donc toutes ces fonctions sont venues s'ajouter aux fonctions essentielles de l'État. Les libertariens disent c'est trop, l'État ne devrait pas être partout, il faut réduire la taille de l'État. Il faut absolument le réduire. C'est le discours que l'on entend avec l'Institut Fraser au Canada, avec l'Institut économique de Montréal ici au Québec. Donc, c'est le discours libertarien qui est antiétatique. Donc, évidemment, c'est l'idée maîtresse du « libertarianisme ».

Tout ce discours s'appuie sur le principe de la liberté individuelle. Les individus sont libres. Ils devraient absolument être laissés libres en tout point. C'est-à-dire que c'est à eux à prendre en main leur destin économique, leur santé, leur éducation. C'est à eux de faire des choix. L'État n'a pas à intervenir. On a entendu récemment, cette semaine même, c'est l'Institut Fraser ou l'EDM qui est sorti pour, sur le thème de l'obésité. Vous avez probablement déjà vu dans les journaux. Cette semaine, on est sorti là-dessus. Bon évidemment, un discours anti-étatique. Toutes les mesures mises de l'avant par l'État pour contre l'obésité ne fonctionnent pas donc, on devrait toutes les abolir. C'est pas surprenant de la part de l'Institut économique de Montréal. Mais sous-jacent à cet argument, c'est l'idée que s'il y a des obèses dans notre société, c'est pas notre problème! C'est leur problème! Qu'ils se prennent en charge eux-mêmes! Donc, c'est le discours qui relève, qui s'appuie sur l'idée de la liberté. Individuelle. S'il y a des pauvres dans la société, ben c'est leur problème! Pourquoi sont-elles pauvres, ces personnes? Probablement parce qu'elles n'ont pas travaillé. Elles ont quitté l'école, elles ont fumé du pot au secondaire ou je ne sais pas quoi? Mais essentiellement, l'accent est mis sur la liberté et la responsabilité individuelle qu'il l'accompagne. Donc, ça, c'est le discours vraiment libertarien. Comme si la société n'existait pas en quelque sorte, comme si la société n'avait pas de responsabilité dans la manière dont les gens ont de vivre et de grandir et de socialiser. Donc, ça, c'est évidemment l'approche libertarienne.

Troisième idée, pardon, qui elle est propre du néolibéralisme est celle du laisser-faire. L'État ne devrait pas intervenir dans l'économie. Laissons faire les choses! Laissons les entreprises privées gérer l'économie de la manière dont elle souhaite le faire. Précisément parce qu'elles savent comment ça fonctionne, mieux que l'État! Ça, c'est le discours de l'Institut Fraser. Mais également derrière ce principe et là, je reviens sur l'idée du processus auto-spontané, les libertariens sont convaincus que la réalité sait comment s'organiser naturellement mieux que ce que nous, on est capable de faire lorsqu'on intervient dans la réalité. C'est ce que j'appelle les processus auto-spontanés. C'est l'idéal en économie du marché. Le marché, c'est quoi? D'abord, le marché ça n'existe pas. Les économistes parlent toujours du marché mais c'est une construction de l'esprit, c'est une vue de l'esprit. C'est une construction qu'on plaque au réel pour expliquer des phénomènes. Le marché repose sur le principe qu'il y a des lois qui régissent le marché et ces lois fonctionnent d'elles-mêmes. C'est la « main invisible » d'Adam Smith pis c'est la loi de l'offre et la demande. Le marché donc, incarne cette idée de processus-spontané. Il fonctionne par lui-même. Il y a augmentation de l'offre, il y a diminution de la demande. Augmentation de la demande, diminution de l'offre. Donc, règle élémentaire de l'économie. C'est le principe donc, du « laisser-faire ». Laissons faire les choses et ça va mieux aller. Bon, la pratique est plus complexe que ça parce qu'on sait que lorsqu'on laisse faire les choses, il y a des oligarchies qui prennent place, qui s'installent et qui élimine les plus petits joueurs économiques. Mais ça, évidemment, les libertariens n'en parlent pas. Mais ce qu'ils parlent, évidemment, c'est le principe du laisser-faire, laissons faire les choses. L'état intervient beaucoup trop dans les affaires de la société alors qu'il ne devrait pas le faire.

Évidemment, dernière idée, la propriété privée. La propriété privée est quelque chose de sacré pour les libertariens et toutes les formes d'imposition quelle qu'elle soit, directe ou indirecte, impôt sur le revenu ou taxation sur les biens et services sont une aberration aux yeux des libertariens. Ce qui explique pourquoi autour, au Québec, on est toujours autour du 15 juin, vous allez toujours voir dans certains journaux la publication d'un article qui dit que désormais, à partir du 15 juin, les québécois commencent à travailler pour s'en mettre dans leurs poches. Parce qu'avant cela, ils travaillaient pour en mettre dans les poches de l'État. Hein? À toutes les années, ça vient. Toutes les années, ça revient, on répète toujours la même chose. Mais c'est l'idée précisément que tout ce qu'on gagne devrait nous revenir dans nos poches. Très bien! J'en suis! Moi, je souhaiterais bien avoir cent (100) pourcent de mon

salaire. Mais évidemment, si on fait cela, on se prive des services qui viennent avec l'État. On se prive de l'État. Donc, cet argument comme quoi la propriété est un bien sacré. Et évidemment l'État ici, est un joueur malhonnête parce qu'il vient nous voler dans nos poches notre propriété privée, notre dû qu'on a durement gagné. Donc ça, c'est l'argument qui est mis de l'avant par les libertariens sur la base du sacro-saint principe de la propriété privée. Donc, ce sont là, je pense, les quatre (4) idées qui résument le « libertarianisme », l'idéologie politique. Ce sont donc, la manière de rendre compte de cette force politique.

Cela étant dit, donc, je reconnais que je vais assez vite là... là, ce que j'aimerais faire, c'est former quelques réflexions plus stratégiques. Je vais me concentrer avec le temps qui reste sur deux (2) aspects : le premier, donc, j'avais énuméré trois (3) éléments mais je vais m'intéresser au premier et au troisième, je vais manquer de temps pour le deuxième. La distinction à faire bien sûr entre le « libertarianisme », les libertariens et les conservateurs et la conjoncture politique québécoise. Ce sont les deux (2) éléments que je vais faire et je vais laisser une place à la discussion par la suite, un petit dix minutes de discussion. Là, le problème, c'est que si on veut lutter contre la droite, il faut savoir distinguer entre les libertariens et les conservateurs. Sur le plan politique, en général, au Canada, c'est vrai, au Québec également, les libertariens et les conservateurs se retrouvent dans les mêmes formations politiques. Ce sont des alliés naturels. Ce sont des forces distinctes mais ce sont des alliés naturels. Donc, on les retrouve au Canada par exemple, dans le Parti conservateur du Canada. Le Parti conservateur de Harper regroupe à la fois, des libertariens et des conservateurs. Des libertariens, on pense par exemple à Maxime Bernier. Un ancien de l'Institut économique de Montréal. On pense à Michael Fortier, qui est toujours sénateur de Montréal. Donc, des hommes d'affaire. Ceux qui sont proches du milieu des affaires, en général, appartiennent davantage au courant libertarien que conservateur. Tous les groupes lobbys proches du « Big Business », notamment bien sûr les pétrolières qui sont proches du Parti conservateur poussent pour cette dimension, cette aspect du Parti conservateur qui est le « libertarianisme ». Mais à l'intérieur du Parti conservateur, on a également des conservateurs. Je pense, notamment à tous les députés qui sont anti-avortement. Les libertariens là, ils s'en balancent un peu de la question de l'avortement. Même, les libertariens sur certains aspects sont même opposés aux conservateurs. Les libertariens par exemple, sont contre les lois qui interdisent l'usage des drogues. Ils sont contre les lois qui interdisent la prostitution. Pourquoi? Ben, liberté individuelle! Pourquoi l'État aurait à intervenir pis interdire de telles choses. C'est aux individus à déterminer ce qui est bon pour eux. Alors que bien sûr les conservateurs vont faire de la question du contrôle des drogues et anti-avortement ou anti-prostitution un élément central de leur programme politique. Donc, il y a des différences importantes. Mais ici, les conservateurs et els libertariens sont, se retrouvent au sein d'une même force politique qui est le Parti conservateur. Les conservateurs, on les trouve également chez les groupes religieux, la droite religieuse qui est très importante, très influente auprès du Parti conservateur. Des groupes qu'on connaît peu ici, bien sûr comme le « Canada Family Action » de Calgary, d'autres groupes comme le « Christian & Missionary Alliance Canada » ou des groupes comme « Focus on the Family ». Des groupes qui sont très proches des conservateurs qui sont donc, de la droite religieuse. Donc ça c'est la dimension plus conservatrice.

Pis là maintenant, si on a dit une telle chose, qu'est-ce qu'on choisit d'attaquer en premier? Moi, je dirais que dans la conjoncture actuelle, il serait préférable de s'en prendre d'abord et avant tout aux libertariens. Je dirais que le néolibéralisme, ces dernières années est dans une position de faiblesse relative. C'est-à-dire que nous n'en sommes plus dans les années, fins des années 90, début des années 2000, le néolibéralisme était une force politique dominante. Elle justifiait les ajustements structurels du FMI par exemple en Afrique. Elle justifiait par exemple un programme tel que celui de la réingénierie de l'État de Jean Charest en 2003 qui n'a évidemment pas réussi à mettre en place. Mais

donc, le néolibéralisme et le « libertarianisme » étaient des forces politiques très importantes il y a encore quelques années, ce qui n'est plus tout-à-fait le cas aujourd'hui. Elles sont toujours importantes mais elles sont aujourd'hui dans une position de faiblesse. Et moi, à mes yeux, la gauche devrait davantage se concentrer sur cet aspect qui a négligé un peu le conservatisme en s'attaquant à cette position de faiblesse qui est celle des libertariens.

Comment? Ben d'abord, le « libertarianisme » et le néolibéralisme, la grande force de cette doctrine politique, de cette force politique tenait dans les années 90 à cet argument béton qui était celui que les mesures mises de l'avant étaient inévitables. En Grande-Bretagne, Thatcher y allait toujours de ce même discours : « There is no alternative to globalization ». Y a pas de solution de rechange à la mondialisation. Cela est inévitable! On n'y peut rien. C'est ça la mondialisation. Hein, vous-vous rappelez très bien ce discours? C'est de plus un discours qu'on entend tellement aujourd'hui. Pourquoi on ne l'entend plus? Ben parce que visiblement, il ne produit plus le même effet. Les gens savent très bien que ce n'est pas vrai. Ce n'est pas inévitable. Les sociétés sont encore capables, les communautés politiques sont encore capables de faire des choix de société. Le Québec pourrait faire le choix d'adopter le modèle économique et social de l'Alberta. Il ne le fera probablement pas, tant mieux! Mais c'est un choix de société. Y a rien d'inévitable là-dedans. Donc, c'était un argument qui était vraiment utilisé par les libertariens et les néolibéraux dans les années 90 pour justifier l'ampleur de leurs programmes et les mesures qu'ils mettaient de l'avant. Tout cet argument-là est tombé dès le moment où les gens ont bien vu que ce n'était pas inévitable. C'est un choix qui avantage bien sûr les biens nantis de la société, le petit nombre, hein? Le petit nombre! Ce que les mouvements comme *Occupons Montréal* avaient bien compris, qu'ils avaient renommé le un (1) pourcent. C'est le un (1) pourcent qui trouve intérêt à nous faire miroiter l'idée que toutes ces mesures sont inévitables alors qu'elles ne le sont pas. Elles tiennent à des choix politiques, à des choix politiques qui sont fait par les dirigeants à la tête de l'État. Donc, revenir sur cette question-là, axer la lutte sur je pense, cet aspect donc du « libertarianisme ».

Si j'ai parlé de l'existence des forces libertariennes et conservatrices dans le Parti conservateur du Canada, au Québec, c'est plus compliqué. En raison de la question nationale, le clivage gauche-droite s'ajoute au clivage souverainistes-fédéralistes. Si bien que les libertariens en réalité, on les trouve à la fois au Parti libéral et à la CAQ. Un petit peu, certains diront au Parti québécois, notamment sous Bouchard. Certains vont voir dans Pierre-Karl Péladeau l'incarnation de ce retour du néolibéralisme au Parti québécois. Je pense qu'il est encore un peu trop tôt pour juger d'une telle chose. Surtout que j'ai entendu Pierre-Karl Péladeau à des radios-poubelles de Québec faire l'apologie du syndicalisme au Québec et de l'État-providence. C'est vrai! Bon, est-ce que c'était un discours qui lui avait été imposé par la direction du Parti québécois? Je ne le sais pas. Mais c'était quand-même assez comique de l'entendre dire une telle chose devant les radios-poubelles de Québec. Donc, ce que je veux dire par là, c'est qu'il est un peu tôt pour savoir à quel bois il se chauffe vraiment, Péladeau en politique. Sur le plan de la doctrine économique, on sait très bien ce qu'il faisait. Sur le plan politique, on verra.

Les libertariens donc, on les retrouve essentiellement à la CAQ et au Parti libéral. Les conservateurs quant à eux, on les retrouve dans les trois (3) principales formations politiques québécoises. Au Parti libéral, on les retrouve essentiellement dans le fond de Canada-Français qui reste encore chez les libéraux, essentiellement les personnes âgées. Il y a par contre chez les personnes âgées, dans les milieux ruraux encore des gens qui votent libéral parce qu'elles se sentent canadiennes-françaises et c'est l'identité qui est encore la leur. Chez les plus jeunes générations, évidemment, on en retrouve plus une telle chose, le fond conservateur du Parti libéral, on en trouve encore. Évidemment, à la CAQ, ce fond conservateur, c'est celui de l'ADQ. En 2007, lors du moment de la crise des accommodements



raisonnables, on avait vu ce fond conservateur monter contre les émigrants qui viennent prendre nos « jobs » ou je sais pas quoi! Donc, c'est fond conservateur qu'on trouve effectivement, chez la CAQ. Et au Parti conservateur, on le retrouve essentiellement chez les nationalistes identitaires. Mathieu-Bob Côté et compagnie, Éric Bédard qui sont très attachés à la question de la tradition canadienne-française, le projet souverainiste, s'inscrivant dans, comment dire? Dans ce long parcours historique des québécois qui remonte au Canada Français. Donc, le conservatisme, on le retrouve dans trois (3) partis. Alors que les libertariens, essentiellement au Parti libéral et à la CAQ.

Donc, si j'ai dit que... si j'ai dit que si on veut lutter contre la droite, faudrait davantage se concentrer sur les libertariens mais d'abord s'attaquer à la question du discours comme quoi tout cela est inévitable. Et pour contrer un tel message, il faut davantage montrer que non, il en tient à des choix politiques, à des choix de société. C'est à nous, québécois, c'est à nous, peuple du Québec à déterminer la meilleure manière de vivre ensemble dans la société qui est la nôtre. C'est un choix de société. Ça, à mes yeux, c'est ce qui devrait ressortir dans les messages qui émanent de la gauche comme quoi on est capable de démolir à ce moment-là l'argument qu'on entend chez les libertariens.

Enfin, quelques mots sur la conjoncture politiques actuelles. Vraiment quelques mots. Le 7 avril, les québécois ont élu un parti fédéraliste et de droite, le Parti libéral du Québec. Déjà Philippe Couillard a annoncé ses couleurs, il allait mettre de l'avant des politiques de compression, des politiques d'austérité. On le voit venir, évidemment. Sans minimiser les choix politiques qui sont les siens, j'aimerais quand-même éclairer une chose sur la réalité de ce qui est possible. Je vais passer rapidement sur les présentations que j'ai dû sauter là... Excusez-moi! Voilà. Une réalité qu'on ne devrait négliger. Dans la structure politique actuelle au Québec, en réalité, les pouvoirs à Québec, quels qu'ils soient, libéraux, péquistes ont en réalité très peu de marge de manœuvre sur les questions de finances publiques. Évidemment qu'un parti québécois n'aurait probablement pas fait les coupures qui s'en viennent comme le Parti libéral. Cela étant dit, il y a des différences importantes entre les deux (2). Cela étant dit, il y a également une réalité économique qui fait en sorte qu'au Québec, en fonction de la répartition des champs de compétence dans la constitution canadienne, le Québec comme gouvernement, hérite d'importants postes de dépenses. Pour illustrer ça, on le retrouve à l'avant ici, total des dépenses, mettons, soixante-treize (73) milliards. Des soixante-treize (73) milliards, y en a trente-et-un (31) qui s'en vont à la Santé, dix (10) à l'éducation, six point trois (6.3) à l'éducation supérieure. C'est-à-dire que sur l'ensemble des dépenses du Québec, il y en a quarante-sept point huit (47.8) milliards, c'est-à-dire soixante-six (66) pourcent des dépenses de l'État du Québec vont dans ces trois (3) postes de dépense. Trois (3) postes qui sont incompressibles. On ne peut pas jouer. Y a des limites au genre de coupures qu'on peut faire dans ces trois (3) postes budgétaires. C'est à peu près impossible. Le Québec dans l'ordre canadien dispose d'à peu près pas de marge de manœuvre. Même si on portait au pouvoir un parti comme Québec-solidaire, ben il y aurait encore soixante-six (66) pourcent du poste budgétaire qui serait octroyé par ces trois (3) ministères. Évidemment, on dirait que le Québec pourrait trouver d'autres sources de revenu. Je vous l'accorde. Ça, on est d'accord. Mais sur les dépenses, c'est une réalité qu'il y a soixante-six (66) pourcent de toutes nos dépenses qui sont incompressibles. Allons voir ce qui se passe à Ottawa à ce moment-là. Ça, c'est les revenus d'Ottawa. Ça, c'est ses postes dépense. Donc lui, il dépense deux cent soixante-dix-neuf (279) milliards de dollars. Des deux cent soixante-dix-neuf (279) milliards de dollars, regardez ça, il y a soixante-et-onze (71) milliards qui vont... soixante-douze (72) qui vont dans les ministères. Et de ceux-là, il y en a un vingt (20) milliards qui va à la défense nationale. Ben, ça, la défense nationale, on peut assez bien compresser. Hein? On peut assez facilement faire des compressions dans un poste budgétaire comme celui-là. Quand on a quarante-quatre (44) milliards qui vont dans les transferts de santé et sociaux, notamment aux provinces et le gouvernement fédéral ne s'est pas gêné de le faire ces dernières

années. On peut assez bien couper facilement. Donc, ce que je veux illustrer par-là, c'est que le Québec comme province, dans le cadre fédéral, en raison de la répartition des pouvoirs entre le fédéral et le provincial, n'a pratiquement pas de marge de manœuvre, même s'il voulait agir différemment, il pourrait très difficilement. Ça s'appelle, le déséquilibre fiscal. Le fédéral a des marges de manœuvre qu'on n'a pas pour des postes de dépense qui sont moins nombreux et facilement compressibles. Nous, on n'a pratiquement pas de revenu et on a des postes de dépense qui sont très incompressibles. Donc, c'est ce que j'appelle le déséquilibre fiscal. Donc y a des limites à ce qu'on peut faire comme province au sein du cadre fédéral.

Et l'autre chose que je veux ajouter avant la discussion, c'est qu'il s'agit de savoir, le Canada et le gouvernement fédéral gouvernent sur le plan économique en fonction de ses intérêts économiques. Et les intérêts économiques ne sont plus à Montréal. Ils ne sont même plus à Toronto, ils sont désormais à Calgary. Le centre de gravité économique du Canada s'est déplacé à Calgary. Si bien que Montréal, ayant été déclassée par Toronto dans les années 60, est désormais déclassée par Calgary. C'est la réalité économique de la structure économique du Canada. On a aujourd'hui bien sûr un gouvernement conservateur à Ottawa. Mais même si demain matin Justin Trudeau prenait le pouvoir ou Thomas Mulcair prenait le pouvoir, y en demeure pas moins que le gouvernement fédéral continuerait de gouverner en fonction de ses intérêts économiques qui sont désormais à Calgary. Y aurait des différences bien sûr. J'imagine qu'un gouvernement de Mulcair ou de Trudeau ne mettrait pas les lois antisyndicales comme ont mis de l'avant les conservateurs. On est d'accord. Mais la gouvernance économique du Canada ne changerait pas tant que ça sous les libéraux et les conservateurs. Évidemment, vous me voyez venir avec tout ça, la vraie solution pour mettre de l'avant une société plus juste, plus équitable ne peut pas passer sans s'attaquer à la question nationale. Tant que le Québec demeure au sein du Canada comme une simple province, ben évidemment, il sera pris avec la réalité qui est la sienne comme j'ai tenté de l'illustrer ici, très brièvement je vous l'accorde. Donc la question sociale ne trouvera pas de solution au Québec sans une solution à la question nationale. Merci. Je prendrai quelques questions, quelques questions, commentaires. (Applaudissements).

**Marcel Rondeau** : Alors pour les questions, si les micros sont ouverts, il va en prendre deux (2) à la fois, il va répondre, ainsi de suite. Fait que j'ouvre les micros pour les discussions.

**Danic Parenteau** : Ça peut être des commentaires, pas seulement des questions.

**Marcel Rondeau** : Pas de commentaires, pas de discussion? Micro numéro quatre s'il vous plaît.

**Jacques Ouimet** : Premièrement, c'est juste un commentaire. Je tiens à remercier Monsieur Parenteau pour les éclaircissements qu'il nous a donnés aujourd'hui. J'ai trouvé ça extrêmement intéressant au niveau de ma responsabilité au niveau du Comité d'action politique pour Unifor. Et puis si jamais vous êtes libre le 24 décembre pour venir au party de famille, chez-nous, vous seriez le bienvenu. (Rires). Ça nous donnerait un sérieux coup de main! Alors je vous remercie beaucoup et puis au nom des membres de mon comité, j'ai extrêmement apprécié votre présentation. Merci. (Applaudissements).

**Marcel Rondeau** : Micro numéro deux s'il vous plaît.

**Pierre Parent** : Pierre Parent, 9114, Prévost Car. Hier, dans les ateliers, je faisais part à mes confrères et à mes consœurs que le syndicalisme, ça passe par l'éducation, pis ça passe par tout ce qui nous renseigne ben, je pense que c'est une preuve évidente que nous-autres aussi on a besoin d'avoir des hommes comme lui qui viennent nous parler. J'aimerais ça qu'on le réinvite. J'aimerais juste savoir qu'est-ce que, comment il se situe Stephen Harper dans son parti. Juste voir un peu comment toi, tu le vois parce qu'on dit que c'est un magnat du pétrole mais je pense que c'est plus que ça.

**Danic Parenteau** : Ben Stephen Harper en fait, il appartient à la fois à la tradition libertarienne, parce qu'il a fait sa thèse de maîtrise à Calgary donc sous l'égide d'un libertarien à l'école de Calgary, l'École économique de Calgary. Mais c'est également un conservateur. Et on a vu par exemple Stephen Harper réhabiliter le patrimoine monarchique du Canada ces dernières années. Ça, c'est pas les libertariens qui font ça là! Les libertariens s'en balancent un peu de la reine. Par contre, c'est vraiment la tradition conservatrice. Donc on a vu, on a enlevé le portrait de Pellan au ministère des affaires étrangères à Ottawa. On l'a remplacé par la reine. Dans toutes les ambassades, ils ont reçu la consigne de mettre en haut lieu le portrait de la reine, notre souveraine. Hein? Le Canada, on l'oublie, Les québécois, on a tendance à oublier cela. On vit dans une monarchie hein? Vous savez que le chef d'État au Canada, c'est la Reine d'Angleterre. Une reine étrangère en plus! Vous êtes tous conscients de ça hein? Je pense que les québécois oublient ça là! Le chef de l'État, c'est la reine. Le chef du gouvernement, c'est le premier ministre. Donc, Harper enfin se situe à mi-chemin entre la tradition conservatrice et la tradition libertarienne. Je pense que c'est à peu près ça. Alors que dans son parti, il y en a que c'est clairement libertarien ou clairement conservateur, lui, il est à mi-chemin, je pense.

**Marcel Rondeau** : Micro numéro deux s'il vous plaît.

**Richard Labossière** : Richard Labossière, section local 2889, Montréal, aérospatiale. Moi, j'ai bien aimé aussi votre présentation, C'est très éclaircissant, j'ai pris beaucoup de notes et ainsi de suite. Au niveau de Calgary, vous nous dites que le, que l'intérêt économique était Calgary. On parle beaucoup des sables bitumineux dans ce coin-là et ainsi de suite, de la pollution que ça crée et ainsi de suite. C'est ben beau d'envoyer quelque chose dans l'Ouest, mais si on pollue la province de l'Ouest et ainsi de suite, alors, j'aimerais ça savoir vos vues ainsi qu'aussi, on parle de la péréquation de plus en plus que nous, on reçoit de la péréquation mais moi, ce que je me souviens aussi quand j'étais plus jeune, c'est qu'on en donnait beaucoup aussi à l'Ouest. Alors, je pense que c'est un juste milieu si on veut rester dans une confédération canadienne. Merci.

**Marcel Rondeau** : Micro numéro trois s'il vous plaît.

**Joe Gargiso** : Joe Gargiso, directeur adjoint. Y aura des élections fédérales au mois d'octobre en 2015 et pour se débarrasser du gouvernement conservateur, du gouvernement Harper, ça va être très important que les libéraux et les néodémocrates à l'extérieur du Québec, à l'extérieur du Québec s'organisent, fassent quelque chose qu'ils n'ont jamais fait : s'entendre afin de ne pas diviser le vote pour barrer la route aux conservateurs. C'est la seule façon qu'ils peuvent être défaits. Est-ce que ça, c'est quelque chose de possible ou envisageable pis comment, de quelle façon ils pourraient s'y prendre?

**Danic Parenteau** : Je vais répondre à la dernière question en premier. Les partis politiques sont des machines qui sont difficiles à comprendre qui ont leur logique interne et il a été évoqué après la défaite historique du Parti libéral du Canada, il faut savoir qu'en 2011, le Parti libéral a obtenu son pire score depuis 1867. Malgré une dégelée comme celle-là, là, c'est pire encore que le PQ le 7 là! Malgré une dégelée comme celle-là, l'establishment de ce parti n'a pas jugé bon de tenter de voir comment il pourrait se rapprocher du parti du NPD. Le NPD, fort de son succès de cent un (101) députés, prochaine étape, c'est le pouvoir! On verra en 2015. OK? Donc, les partis ont des logiques internes rationnellement, lorsqu'on regarde cela, on se dit ben voyons, s'ils se mettaient ensemble, ils pourraient réussir! Mais ça n'arrivera pas, ça m'étonnerais beaucoup. Et là, on a des leçons à apprendre des conservateurs. Parce que le Parti progressiste-conservateur lui, a fusionné avec l'Alliance canadienne et là, à cette époque, le Parti progressiste, je crois, ils avaient deux (2) députés, ou trois (3), quatre (4) députés, les alliancistes, ils devaient en avoir une cinquantaine. On parle quand-même des machines

là. Eux-autres, après trois (3) mois de discussions, ils ont fondé un nouveau parti, ils ont nommé un chef pis ils ont pris le pouvoir à la prochaine élection. En trois (3) mois! Y ont pas « tataouiné » là! Hein? Les questions de principe, ouais, mais c'est pas assez à gauche pour moi, c'est pas assez ça... Non, non! Les conservateurs ont dit si on veut prendre le pouvoir, il faut qu'on s'entende, c'est là qu'on va! OK?

Pour illustrer cela à l'inverse de ce qu'il ne faut pas faire, les discussions qui ont mené à la création de Québec-Solidaire en 2006, entre Option citoyenne et l'UFP de l'époque, c'étaient échelonnées sur une année et demie! Une année et demie pour fusionner deux (2) partis qui avaient aucun élu qui avaient même les chiffres à l'époque, je ne sais pas, peut-être mille (1000) d'un côté pis deux mille (2000) de l'autre. Les conservateurs à Ottawa en trois (3) mois de discussions, cinquante (50) députés, trois (3), quatre (4) du Parti progressiste-conservateur. En trois mois, tout était réglé pis ils prenaient le pouvoir! Sur le plan de l'efficacité politique, il faut quand-même reconnaître qu'ils sont pas mal plus efficaces qu'une bonne partie de la gauche là! On est d'accord là-dessus. Hein? Donc, là, c'est pour ça, est-ce que le Parti libéral, et le parti NPD vont fusionner ou s'entendre pour mitiger la distribution du vote? J'en doute fortement! Comme le PQ ne l'a pas fait avec Québec-Solidaire et... (Inaudible)... de la dernière élection, ça m'étonnerait que ça arrive aussi au fédéral.

Sur la question de la péréquation, c'est une des questions qui revient. La péréquation, c'est un système qui a été mis en place pour s'assurer que tous les canadiens reçoivent à peu près le même niveau de services sociaux dans toutes les provinces. Si bien que les provinces paient la péréquation ou en reçoivent. Le Québec, effectivement en reçoit de la péréquation ces dernières années, un assez grand nombre. Toutefois, c'est la nature du système politique qui fait en sorte qu'on touche la péréquation. Et là, je vais renvoyer, là, évidemment l'argument fédéraliste, on ne peut pas quitter le Canada parce qu'on reçoit de la péréquation. Ben oui, je veux ben, on prend de la péréquation, mais pendant ce temps-là, les québécois envoient quand-même quatre point cinq (4.5) milliards de dollars pour le ministère de la défense nationale. On peut présumer qu'un Québec indépendant n'aurait probablement pas la même taille d'armée que les Forces armées canadiennes. Il y aura au moins des économies à faire là. Quand on décortique tout ça, OK? Et là, Stéphane Gobeil, Stéphane Gobeil dans un ouvrage magnifique qui s'appelle *Un gouvernement de trop*, vous aurez deviné c'est le quel qui est de trop. Lui a dit que si on garde tel quel tous les programmes en place actuellement, sans rien changer, on imagine que si le Québec accède à l'indépendance, il va changer des choses mais tel quel, un Québec indépendant dégage deux (2) milliards de dollars. Et ça simplement parce qu'il y a beaucoup de doublons. Beaucoup de doublons dans la structure actuelle du pays. Des sommes sont versées à des gros ministères comme le ministère de la défense nationale, un Québec indépendant aurait probablement d'autres priorités. Donc, quand on décortique tout ça, l'argument de la péréquation n'en n'est pas vraiment un. Certes, en attendant, on touche, cette année, je pense que c'est seize (16) milliards, mais un Québec indépendant s'en sortirait sans péréquation. C'est pas un argument. On peut être pour ou contre l'indépendance du Québec, ça c'est autre chose là, mais l'argument de la péréquation, à mes yeux, n'en n'est pas un pour justifier, être défavorable pour l'argument de l'indépendance du Québec. Monsieur? Allez-y.

**Jacques Ouimet** : En additionnelle, Jacques Ouimet, local 100. Écoutez nous, afin de nous aider au Comité d'action politique, pourriez-vous nous définir clairement les talons d'Achilles du gouvernement conservateur afin qu'on puisse se préparer adéquatement à la prochaine élection?

**Danic Parenteau** : Ben les talons d'Achilles, on peut jouer la carte des valeurs différentes. Ça, on l'a fait, Gilles Duceppe l'a fait, montrer que les québécois ont des valeurs différentes dans ce que c'est, du Canada ou des conservateurs. Ça n'a pas très bien fonctionné la dernière fois. Ce qu'on peut montrer et

là, c'est là-dessus que j'insiste beaucoup, les québécois comme peuple, comme société politique peuvent faire des choix politiques qui sont les leurs. Et actuellement, c'est impossible avec le gouvernement Harper qui contrôle tout, tout, tout, tout! En 2006, il avait reconnu que les québécois formaient une nation. Depuis, qu'est-ce qu'on a eu comme reconnaissance? Qu'est-ce qui est venu avec une telle reconnaissance? Rien? Y a rien! Donc, je pense qu'on peut encore jouer la carte du fait que le Québec dans le système fédéral canadien et encore plus avec Harper, encore plus, n'a pas sa place. Je veux dire, je ne peux pas sortir d'autres arguments que des arguments souverainistes. Parce qu'on peut s'attaquer et là, si on s'attaque à la dimension libertarienne du Parti conservateur, là, on va mettre de l'avant le caractère, le fait que les mesures sont contrôlées par le Parti conservateur n'ont rien d'inévitables. Ils ne sont que des choix économiques. L'argent massif qui est investi dans les sables bitumineux ne l'est pas dans l'industrie manufacturière du Québec. Fait que ça, c'était assez évident. Et là, il y a de l'argent. Et ça, cet argent-là vient d'où d'après vous? Qui finance les sables bitumineux? Par les crédits d'impôts j'entends. Qui finance? C'est les canadiens et les québécois. C'est notre argent qui sert à financer les crédits d'impôts des grandes pétrolières de l'Ouest. Ça, c'est indéniable! Donc, ça, y a des arguments plus concrets qu'on peut mettre de l'avant. Mais votre question est bonne mais je réponds pas comme ça, la piste... On me dit une dernière question Monsieur.

**Stéphane Giroux** : Ça ne sera pas très long, Alors Stéphane Giroux du local 614M, Bell Média. Veut, veut pas, ça fait quand-même vingt-cinq (25) ans que les québécois à Ottawa votent majoritairement pour le Bloc québécois. Dernière élection, le NPD, mais quelque part, on n'est pas en train de se tirer dans le pied en embarquant jamais avec un parti qui a une chance de prendre le pouvoir? Exception faite peut-être du NPD la prochaine fois, je ne veux pas m'aventurer. Mais le fait est, est-ce qu'on ne s'est pas tiré dans le pied?

**Danic Parenteau** : Ben c'est une bonne question. Moi je vous ferai remarquer que dans les années 80, on a élu trois (3) premiers ministres en provenance du Québec, on a contrôlé le ministère des affaires étrangères avec André Ouellet. On a contrôlé également le ministère de la défense avec un autre québécois dont j'oublie le nom. On était au gouvernement dans les années 80. C'est ce même gouvernement qui a rapatrié la constitution de 82 de Londres qui nous l'a imposé dans la *Nuit des longs couteaux*, qui nous a imposé un système de la péréquation, qui... on était au gouvernement pendant ce temps-là! Mais qu'est-ce que ça a changé? Ça n'a rien changé! (Applaudissements).

**Stéphane Giroux** : Je voulais surtout parlé économiquement.

**Danic Parenteau** : Oui, économiquement, ben évidemment si on réussissait à imposer, à comment dire? À jouer davantage à Ottawa dans un parti qui peut prendre le pouvoir, est-ce que ça serait plus avantageux pour le Québec? Peut-être, peut-être! Mais c'est très hypothétique. Encore là, si on se fie à l'histoire, les années 80 n'ont pas été des années très glorieuses pour le Québec y compris sur le plan économique de la part du gouvernement fédéral alors qu'on était au pouvoir à Ottawa, les québécois. Donc, c'est une drôle de question mais j'entends toujours, souvent cet argument-là. Si on veut influencer le Canada, faut être à Ottawa. J'entends très bien cela. Mais quand on y était, ça n'a rien changé. Je ne sais pas qu'est-ce qu'on fait la prochaine fois? Est-ce qu'on travaille à ce qu'une alliance entre le Parti libéral et le NPD soit en mesure de défaire les conservateurs? Peut-être. J'en suis. Mais je doute qu'une telle chose puisse advenir. Qu'est-ce qu'on fait du Bloc québécois? Je pense qu'effectivement, le Bloc québécois a assez bien défendu les intérêts du Québec. Ça n'a pas donné grand-chose. Est-ce que la mission par ailleurs du Bloc québécois ne devrait pas justement de revenir à sa base un parti faisant la promotion de la souveraineté du Québec? Ce qu'il ne faisait plus ces

dernières années. Là, je ne peux pas vous aider malheureusement, j'ai pas... ça s'arrête là mes explications. (Rires). Merci! (Applaudissements et cris).

**Marcel Rondeau** : Alors merci Danic. La raison pour laquelle on a invité Danic, on a eu l'occasion de l'entendre dans un bureau de la FTQ pis les vice-présidents avaient été, de la FTQ, avaient été bien content de ta présentation, ton dynamisme mais le contenu de ta présentation bien que je sais que t'as été obligé de l'écouter ce matin. Alors, au nom d'Unifor-Québec, j'avais un présent à te remettre pour ton excellente présentation. Merci Danic!

**Danic Parenteau** : Ben merci! (Applaudissements).

**Marcel Rondeau** : Je vais y remettre sa montre. (Rires). Y est venu la chercher vite cette montre-là hein? (Rires). Merci beaucoup. Excellente présentation. On va poursuivre avec l'ordre du jour. Comme je disais. Je vais appeler maintenant le président du Comité LGBT, Pierre Demontigny à venir faire le rapport du comité. (Applaudissements).

**Pierre Demontigny** : Bon matin. C'est un peu difficile passer mon allocution après Monsieur mais je vais faire mon possible. Donc, bon matin, Mon nom est Pierre Demontigny de la section locale 6000. Mon employeur, c'est Bell Canada. Je suis président du Comité LGBT. Je veux présenter aussi les deux (2) membres qui sont avec moi, qui ont été dûment élus. Malheureusement Benoit Lapointe a dû quitter pour aller au Comité LGBT de la FTQ que vous connaissez du TCA. Donc, Benoit est mon confrère, mon vice-président et j'ai aussi Marcel Trudel, anciennement du SCEP qui est aussi dans le comité avec moi. Marcel a dû quitter aussi pour prendre son transport ce matin. Donc, je félicite mes deux (2) collègues qui ont été élus dernièrement.

On a fait notre premier comité LGBT et malheureusement, j'aurais aimé ça fièrement vous annoncer comme mon collègue du Comité des jeunes qu'il y a eu beaucoup de membres qui sont venus assister à notre comité mais malheureusement, il y a seulement une (1) personne qui est venue. Donc, je m'adresse à vous les présidents et présidentes des sections locales, les délégués, les secrétaires, c'est important que quand on envoie une invitation, si c'est possible de la diffuser à tous vos membres. Parce que quand on dit qu'il y a dix (10) pourcent de la population qui font partie de la famille LGBT, pour ceux qui ne savent pas c'est quoi l'acronyme, c'est lesbiennes, gais, bisexuels, transgenres. Mais on devrait avoir quand-même beaucoup de gens qui assistent à nos comités. Donc on a été un peu déçu de l'Assistance. Mais les prochains comités, ben on va s'assurer qu'avec votre participation, et la diffusion des invitations qu'il va y avoir beaucoup de participants.

La première chose qu'on a décidée dans le comité, ben je voulais aussi présenter Marcel Rondeau, que vous connaissez mais qui s'occupe de notre comité, qui le chapeaute et qui nous soutient. Il y a aussi Laurent Lévesque qui est le représentant national qui a été attiré à notre comité. Notre première réunion qui a eu lieu le 5 avril, ben la première chose qu'on a faite, c'est notre mandat. Notre mandat, c'est de s'assurer que les sections locales qui le peuvent et on vous encourage à le faire, de s'assurer que vous avez des comités LGBT dans vos sections locales. C'est notre premier mandat de vous soutenir dans ce, c'est dans les statuts et règlements, on doit s'assurer que cette communauté-là est représentée dans vos sections locales. Donc, on va être là pour vous, on est des gens qui sont des ressources pour vous si jamais vous avez besoin d'aide pour partir ces comités-là. Ben, fièrement, on va être disponible pour vous, vous assister comment faire et ainsi de suite.

On a aussi établi deux (2) dates importantes qui sont le 7 juin et le 6 septembre qui sont les deux (2) prochaines dates de nos comités. Donc, on va les diffuser à l'avance. Le 7 juin ça s'en vient bientôt. Donc, on va les diffuser encore par Unifor, la distribution de l'invitation à assister au comité sur la rue

Crémazie. On est au courant aussi qu'on dessert les régions et on va s'assurer aussi que les gens vont pouvoir participer par appels-conférences. Donc, on va voir la quantité de gens qui vont s'inscrire pour le prochain comité parce qu'on sait qu'on le fait à Montréal pis Montréal, c'est pas le centre d'Unifor mais c'est l'endroit où les membres du comité sont. Donc, on va s'assurer qu'on peut représenter les gens des régions aussi. Donc, c'est très important aussi pour nous.

On a fait un caucus, on avait demandé à Marcel si c'était possible de faire un caucus mercredi à l'ouverture de l'assemblée du Conseil québécois. On a eu quand-même douze (12) personnes qui sont venues dans l'heure du dîner. Ces gens-là, c'était des alliés à notre comité. On était fier de la présence. C'était le premier caucus pis on espère que dans les prochains conseils québécois, ben on pourra faire la même chose. Mais on invite les gens LGBT de venir à ces caucus-là parce qu'on vous présente notre plan d'action. Là, je le présente dans mon rapport, mais on veut parler aussi aux gens qui font partie de cette famille-là, LGBT.

L'autre chose qu'on a décidée, de faire dans notre mandat, ben c'est de s'assurer que l'information est diffusée. Donc, on a un site-web qui est Unifor. Marie-Andrée L'Heureux s'occupe de la communication. On a un Facebook et on va essayer d'être présent le plus possible pour que les gens puissent connaître notre comité.

L'Autre chose dont je vais vous parler qui est très importante, c'est qu'on a eu le soutien de Marcel et de Michel concernant une affiche que vous avez reçue, deux (2) exemplaires que vous avez maintenant devant vous. Et c'est la campagne contre l'homophobie. Donc, c'est une affiche qui a été créée par Unifor. Fait qu'il faut être fier parce que c'est notre première affiche qu'on a maintenant.

(Applaudissements). Et le 17 mai, pour les membres qui ne le savent pas qu'est-ce que c'est ben c'est la Journée internationale de la lutte contre l'homophobie. Et on sait que dans les milieux de travail, des fois, c'est difficile pour la famille LGBT. Et on pense que c'est important de la voir cette affiche-là et non pas qu'elle reste dans vos sections locales mais qu'elles soient distribuées dans vos milieux de travail. Donc, le message est clair, c'est pas deux (2) gars qui s'embrasse, c'est pas des joueurs de hockey, c'est vraiment *Lutter contre l'homophobie, c'est aussi notre travail!* Donc, nous, comme membre, comme délégué, comme exécutif, on aimerait que chacun d'entre vous puisse les distribuer sur vos babillards dans les milieux de travail pour que les gens aient une discussion et vous en parle. En ce moment, vous en avez seulement deux (2) devant vous. Pis ceux qui n'en n'ont pas ou qui en veulent plus, y a une table qui est à l'extérieur, juste là-bas à ma droite et on en a plusieurs. Comme moi, je travaille chez Bell, j'ai vingt-sept (27) babillards, je vais avoir besoin d'une trentaine d'affiches. On en a amplement pour vous avant de partir. On va les distribuer. Et la beauté de la chose, c'est que c'est prévu que la semaine prochaine, vous allez recevoir aussi le format JPEG pour que vous puissiez l'imprimer si jamais vous voulez en faire des copies à votre travail pour les distribuer. Fait que je suis très fier parce que c'est une affiche, pour ceux qui ont à cœur les dépenses, vu qu'il n'y a pas l'année, c'est le 17 mai, on va pouvoir la réutiliser dans les prochaines années. Donc... Pardon? Oui on est génial! (Rires). Sauf que je remercie Laurent Lévesque parce que Laurent a travaillé beaucoup là-dessus avec Marcel et je suis fier de cette affiche-là. Y a, pour ceux qui le remarquent, il y a aussi les travailleurs qui sont là, on a le drapeau gai, on a Unifor, fait qu'on est vraiment comme rassembleur sur cette affiche-là.

L'autre chose dont je voulais vous parler, c'est que pendant l'été, y a les festivités de la fierté gaie à Montréal. Y en a un peu partout au Canada. Mais je vais vous parler de celle de Montréal qui est le 16 et le 17 août. Grâce à Benoit, Benoit Lapointe qui est aussi le bras droit pour la FTQ. Michel a appointé Benoit pour le Comité LGBT de la FTQ. On va s'impliquer dans la Journée communautaire du 16 août et on va s'impliquer aussi dans la parade gaie le 17 avec les couleurs d'Unifor. Et j'invite aussi l'exécutif

de chacun des côtés ici et vous membres à participer cette journée-là. On va vous donner plus d'information au courant des prochaines, des prochains mois. Mais c'est important qu'on soit présent, qu'on soit vu par le public parce que la Journée communautaire, c'est qu'on rencontre pas juste les gens LGBT mais on rencontre le public qui aime se promener sur la rue Sainte-Catherine et on distribue des pamphlets de notre syndicat. Ça fait qu'on se fait connaître, on est un nouveau syndicat, c'est important que la population sache qu'on est dans les milieux communautaires et on s'implique autant pour les jeunes que pour les autres comités qui vont venir parler aujourd'hui.

L'autre chose importante, c'est que Marcel a réussi à avoir trois (3) exemplaires d'un drapeau. Un avec les couleurs de l'arc-en-ciel que vous connaissez. Quand on voit ce drapeau-là, on sait que ça représente le milieu LGBT. Les deux (2) autres sont un drapeau de couleur rouge avec le Conseil québécois, Comité LGBT. Ben ce drapeau-là va être vu à plusieurs endroits. Donc, ces drapeaux, on les garde nous, pour le Comité. Mais aussitôt qu'il va y avoir des manifestations, des marches de solidarité ou des événements comme la diversité, donc, des drapeaux-là vont être utilisés dans les marches, Ne soyez pas surpris, on va être présent et on va être vu pour qu'Unifor nous supporte et vous nous supportiez.

Dernière chose, on a été invité au World Pride à Toronto qui se tient à la fin juin. Les cinq (5) comités LGBT des cinq (5) régions d'Unifor vont être présents parce que c'est un événement international. Il va y avoir deux (2) millions de personnes à Toronto qui vont regarder Unifor des cinq (5) régions avec des informations en français et en anglais à Toronto pour que la communauté mondiale nous voie et on va être présent. On a été invité pendant trois (3) jours et on va être là pendant les trois (3) jours. Et on le fait aussi pour être vu, reconnu et aussi que le public puisse voir que notre syndicat est présent partout. C'est important pour nous de le faire et on remercie aussi le national qui a réussi à débloquer un fond pour que nos trois (3) personnes du Comité LGBT du Québec puisse être là à Toronto. Donc, on est fier de ça et ça conclut mon rapport. Je ne parlerai pas de l'autre chose parce que c'est vraiment un moyen de communication qu'on essaie de développer avec Marcel et le Comité du Conseil québécois qui est, je ne sais même pas comment ça s'appelle? Le Web -X? Ou en tous cas quelque chose comme ça pour que les gens soient présents même en vidéo quand on fait des comités. Donc, c'est tout pour moi. En espérant que j'ai rien oublié. Fait si vous avez des questions... (Applaudissements).

**Marcel Rondeau** : Merci Pierre. Excellent rapport. Alors Pierre propose son rapport. J'ai quelqu'un qui appuie? C'est appuyé. Des discussions sur le rapport? Ben j'en profiterais juste pour mentionner là, quand Pierre fait mention du, de l'affiche, je pense que c'est le comité qui y a pensé avec l'aide de Michel aussi. C'est vraiment, il faut en être fier. Ça a été pensé de toutes pièces par les membres du comité et on est fier comme il le disait là, ça peut être réutilisé à toutes les années. Pis avant, si vous n'aviez pas remarqué, on utilisait les affiches qui appartenaient soit à *Émergence* ou à la FTQ. Et cette fois-ci, on peut être fier de dire que là, c'est Unifor, c'est nous qui l'avons montée de toute pièce. Ça, c'est grâce au comité et à Pierre. Et quand Pierre parlait des drapeaux, il disait on remercie Marcel d'avoir eu des drapeaux. C'est pas Marcel qui a eu des drapeaux, c'est tout l'exécutif. On a pris cette décision-là, chacun des comités en aurait. Y quelqu'un qui les a déjà présentés. Mais chacun des sept (7) comités permanents, ont des drapeaux. On a fait-faire trois (3) drapeaux pour chacun des comités. Fait qu'on va être vraiment, quand on va avoir des manifestations, on va avoir vraiment nos comités représentés, nos membres représentés, nos sections locales. Fait que c'est vraiment, ça a été un honneur aussi de se présenter avec nos drapeaux. Alors pas de discussions sur le rapport? Je vous invite aussi, Pierre disait si vous voulez en prendre, des affiches, non, no, c'est pas si vous voulez en prendre, tout le monde devrait sortir ici, je pense au 698, vous avez combien d'unités? Quarante (40) et quelques là? Vous partez avec une affiche pour chacune de vos unités minimum pour s'assurer que



c'est dans les lieux de travail et que le 17 mai que tout le monde soit conscient et présent de ce qui se passe et qu'on y participe pleinement parce que ce que le comité a mis dessus, qui est assez extraordinaire, ça dit : « Lutter contre l'homophobie, c'est aussi notre travail! ». Quand on y pense bien, c'est pas juste d'y penser, c'est notre travail de s'assurer qu'il y a de l'équité dans nos milieux de travail pis qu'il n'y ait pas de discrimination. Alors, c'est important. Alors encore, une fois, merci et quels sont ceux et celles qui sont en faveur du rapport ? Contres? Adopté! Merci Pierre. (Applaudissements).

Je demanderais maintenant à Luc Léopold Heheng de venir faire le rapport pour le Comité des travailleuses et travailleurs autochtones et racisés. Pendant qu'il s'en vient, on l'applaudit. (Applaudissements). On peut même faire une ovation debout, Il va être long, il s'en vient, il prend son temps. (Rires).

**Luc-Léopold Heheng** : Bonjour tout le monde. Mon nom est Luc Léopold Heheng de la section locale 62, unité Bombardier. Je pense que Pierre a mis la barre un peu haute pour moi. Notre comité, c'est un nouveau comité du Conseil québécois. C'est l'un des sept (7) comités permanents du Conseil québécois. Par le passé, c'est ce comité était connu comme le Comité des minorités visibles. Je pense que dans plusieurs des sections locales TCA, ce comité existait et ils ont légués un peu en (inaudible)... comme je peux le dire. L'unité 62, chez Bombardier, c'est le seul comité qui restait actif. Donc on s'est un peu inspiré de lui pour pouvoir partir le comité. Notre première réunion a eu lieu le 12 du mois, de ce mois. Parce que nous avons reçu les invitations, il fallait qu'on puisse présenter un rapport pour ces jours. Alors, nous étions six (6) de trois (3) sections locales différentes. Ça n'a pas été facile pour nous de rejoindre tout le monde parce que les invitations sont parties du national, de notre national, je veux dire. On a eu plusieurs points à l'ordre du jour pour pouvoir partir la réunion, il a fallu que j'ai l'appui de Daniel avec les (Inaudible)... de communications tout le temps. Donc, nous sommes revenus sur la conférence parce qu'il y a une conférence le 27 octobre de l'année dernière à Port Elgin. La conférence portait sur la création d'Unifor. Et le comité des minorités visibles des anciens TCA. Mais c'est un comité qui existe au niveau national parce qu'au Québec, il n'existait pas au niveau du Conseil québécois. Mais du côté anglais, il existait. Ben nous avons été invités, toutes les sections locales du Québec. Je suppose on a reçu des invitations parce qu'on a été en très petit nombre à Port Elgin. Nous étions huit (8) personnes qui représentions le Québec. Et toutes les huit (8) personnes sortaient de la section locale 62. Donc je tiens à remercier Richard Gascon pour son excellent travail pour qu'est-ce qu'il a pu faire. Et à cette conférence, on a discuté de plusieurs points. Y a un point qui est ressorti, qui a été négatif pour tout le monde, à savoir, le nom que nous utilisons, « les racisés ». Ça faisait pas l'affaire, ici au Québec déjà. Et on e savait pas que le même problème existait dans le reste du Canada. Selon les statuts et règlements qui ont été, qui sont sortis du Congrès de fondation au mois de septembre à Toronto, il était question qu'après la fondation, puisqu'il n'y avait pas de nom pour ce comité, le nom était sorti, qu'à la première conférence nationale qui aura lieu on déciderait du nom et on ferait le vote sur notre représentant national. On sait que l'exécutif national est composé de vingt-cinq (25) personnes. Parmi ces vingt-cinq (25) personnes, le Comité des minorités visibles est représenté. Mais son représentant était élu par défaut. Donc son élection va jusqu'au mois de juin, donc le mois prochain. Il revient au comité, aux différents comités d'élire ces sept (7) personnes. Comme nous avons discuté du comment ça se ferait. Et Daniel n'était pas très sûr. Il était supposé nous revenir avec la réponse mais de mon côté, je me suis fait un devoir dans une région, section locale (inaudible), si ce n'est pas déjà fait... qui recevront une invitation leur demandant pour ceux qui ont un comité actif, qu'ils puissent libérer les personnes qui iront à cette conférence. Cette conférence aura lieu du 20 au 22 juin, donc le mois prochain à Port Elgin. Alors, certains de mes confrères me parlaient tout-à-l'heure à savoir qui défraierait les coûts? Comme je l'ai dit, ça revient aux sections locales, dépendamment de vos statuts et règlements.

Donc, notre réunion, c'était plus une causerie qu'autre chose parce que c'était la première fois qu'on s'était rencontré. Puis on ne savait pas vraiment où aller. Et ça a été vraiment bien. J'aimerais remercier Daniel et puis (Inaudible) Giguère, représentant national aussi qui nous a apporté vraiment plusieurs points parce qu'elle connaît le milieu culturel. Travaillant chez Bell, donc, elle a eu à « dealer » avec plusieurs communautés. Donc, c'était un peu facile pour nous en partant.

Donc, parlant de la réunion, de la rencontre à Port Elgin, on a arrêté une date. La date, c'est le 24 de ce mois. On devrait se retrouver au siège de la FTQ sur Crémazie aux environs de neuf (9) heures. (Inaudible)... parce qu'on ira à Port Elgin pour ceux qui iront. Il faudrait quand-même que le Québec aille avec un nom. Un nom qu'on proposera au reste du Canada qui fera leur affaire. Parce que comme je vous l'ai dit, le nom « les racisés », ça ne plaît à personnes. Et moi, j'ai toujours appelé le comité le Comité des minorités visibles. Mais puisqu'on n'a pas le choix de l'appeler les « racisés » parce que c'est un nom national, on l'appelle en attendant que le nom puisse changer. Donc, nous avons décidé tous ensemble de nous retrouver une seconde fois et de discuter. Donc, je voudrais demander à Andrée si c'est possible de le mettre sur le site internet pour que les gens soient au courant.

Donc, c'est ce qui met fin à mon rapport. (Applaudissements).

**Marcel Rondeau** : Merci beaucoup Luc-Léopold. Luc-Léopold propose son rapport. J'ai quelqu'un qui appuie? C'est appuyé. Des discussions sur le rapport? Luc-Léopold parlait du fait que c'est important pour le comité que les sections locales y participent. Même si on regarde juste ici dans la salle, on ne peut pas dire qu'on a vraiment une représentation des autres communautés ou des autochtones ou personnes « racisées », parce qu'il faut l'appeler de même pour le moment. Je pense que c'est important que chacune des sections locales fasse l'effort, effectivement d'envoyer des délégués. On peut les envoyer en tant que délégués spéciaux parce qu'ils font partie d'un des comités qui recherchent l'équité. C'est important. Et aussi parlait aussi d'envoyer des gens à la conférence qui va avoir lieu du 20 au 22 juin à Port Elgin. Je demande aux sections locales de faire un effort à ce niveau-là. Je sais que ce n'est pas toujours possible. Mais c'est important pour que ces comités-là puissent prendre leur envol, qu'on puisse avoir de l'essor là-dedans et qu'on puisse s'assurer qu'on a une bonne représentativité. Alors micro numéro un s'il vous plaît.

**Marie-France Florentin** : Marie-France Florentin, section locale 62, unité Bombardier. Pour pouvoir faire suite à mon confrère, quelque chose que je pourrais renchérir par rapport à ce comité, c'est que j'en ai parlé lors des discussions sur les choses qu'on pourrait faire pour améliorer notre syndicat. Alors, je vais en faire part aussi ici également. C'est que vous avez dans les sections locales et dans les entreprises qui ont de la diversité culturelle. Moi, je vais l'appeler comme ça, on n'a pas encore fixé un terme qu'on veut employer. C'est sûr que c'est pas « racisé ». On s'entend. (Rires). D'aller chercher ces gens, ces personnes que vous avez parce que c'est une force tranquille, excusez-moi de vous dire qu'on n'utilise pas à sa juste valeur. La plupart du temps, les gens des cultures, de minorités culturelles, je ne sais plus comment les appeler, ne savent pas nécessairement si le syndicat est là pour eux. Si je prends exemple avec ma famille à moi, voir mon implication que j'ai présentement au sein du syndicat, c'est là qu'ils constatent que ah, finalement, le syndicat est là pour nous, ce n'est pas là que pour le reste de la société. Ça a fait vraiment, ça prend vraiment, actif dans nos vies. Alors parlez-en autour de vous si c'est possible, autant que j'ai pu en parler avec les femmes, autant que je vais en parler pour ce comité-là également. Comme vous pouvez le constater, je fais partie des deux (2) n'est-ce pas? (Rires). Alors, parlez-en autour de vous, faites en sorte que ces gens-là puissent venir dans ces comités. Envoyez des gens à cette conférence et vous allez voir, vous allez faire une grande différence. Parce que c'est une communauté qui n'est pas très, très, très utilisé et qui est en population, autour de vous que vous pouvez constater en grand nombre. Alors, je vous invite à faire la... pas la demande mais à

encourager ces gens à venir dans les assemblées et surtout à la conférence. Merci.  
(Applaudissements).

**Marcel Rondeau** : Merci consœur. Micro numéro deux s'il vous plaît.

**Marc Paquet** : Marc Paquet, 2889. Luc, tu mentionnais les, le sujet du nom à réviser. Mais, avez-vous élaboré une liste des défis à envisager pour le comité? Quels genres de sujets avez-vous relevé pour travailler sur ce dossier?

**Luc-Léopold Heheng** : Comme je le disais tout-à-l'heure la rencontre du 24 de ce mois aura pour but, il y aura un seul point à l'ordre du jour, ce sera le choix de nom. Donc, on laisse court à chaque membre qui sera à la réunion d'avoir une liste de noms, on les votera puis (Inaudible)... le mois prochain.

**Marcel Rondeau** : S'il n'y a pas d'autres interventions, quels sont ceux et celles qui sont en faveur du rapport? Contres? Adopté! Merci, excellent rapport. (Applaudissements).

Et juste pour faire suite, avant qu'on ajourne pour la pause, je veux juste vous faire mention comme vous le savez ou ceux qui se souviennent, lorsqu'on a fait les élections pour tous les comités, y avait seulement deux (2) personnes qui étaient à même ce comité qui s'étaient portées volontaires. Et les règlements du Conseil québécois prévoient qu'il doit y avoir au moins trois (3) personnes. Et s'il n'y a pas trois (3) personnes, selon les règlements, l'exécutif du Conseil québécois peut nommer une personne. Et avec les discussions qu'on a eues avec le comité, l'exécutif du Conseil québécois propose le nom de Mohamed Gadi de la section locale 98 et on doit avoir l'autorisation du Conseil québécois pour pouvoir poursuivre avec ça. Alors, j'aimerais en faire la proposition. Est-ce que j'ai quelqu'un qui appuie? C'est appuyé. Est-ce qu'il y a des discussions? Oups! Micro numéro un.

Bonjour tout le monde, c'est Mohamed Gadi, je suis du local 98. Je suis vraiment content et fier de prendre part à un comité des minorités visibles ou d'un autre nom à venir. On va choisir bientôt. Merci.  
(Applaudissements).

**Marcel Rondeau** : Merci beaucoup Mohamed. Alors quels sont ceux et celles qui sont en faveur? Contres? Adopté! Merci beaucoup. Et j'ai deux (2) petites annonces, ben, Michel a une annonce à faire mais j'ai une annonce aussi. N'oubliez pas, je vous ai demandé pour vos cocardes et vos languettes, quand vous allez quitter ou avant de quitter, y a une boîte à l'arrière. Déposez-les là s'il vous plaît. Et je vais céder la parole au directeur.

**Michel Ouimet** : Merci Marcel. Deux choses. Luc, je sais que tu as fait allusion pendant ton rapport au national à propos du nom. Effectivement, on va y travailler pis on va respecter vos décisions, vos choix là-dedans. Ce que je déplore par exemple, c'est que moi, j'aurais aimé ça le savoir avant qu'il y avait un problème parce que j'ai siégé sur le comité de constitution avec Joe Gargiso, Sylvain pis tu peux être sûr que j'aurais véhiculé votre message. Je ne sais pas trop comment ça se fait que c'est arrivé de même, mais finalement, quand le nom est sorti, y a pas eu un tollé mais en tous cas, il y a eu de l'insatisfaction pis moi, je suis sensible à ça pis je vais vous appuyer dans votre changement de nom, peu importa lequel vous allez choisir. Ce sera votre décision.

L'annonce que j'ai à faire, c'est en relation avec le Congrès du CTC de la semaine prochaine. Là, la FTQ a envoyé un peu à la dernière minute la convocation du caucus FTQ qui va avoir lieu lundi à cinq (5) heures et demie. Fait que là, quand j'ai regardé, je fais abstraction de la sollicitation qu'on a faite auprès de vous pour participer à l'élection de jeudi mais, rien que pour vous dire que des fois comment cette semaine, comme j'ai dit, on est un peu loin du CTC. J'ai regardé les inscriptions vendredi. Il y avait dix (10) sections locales d'Unifor-Québec pour dix-huit (18) délégués. Ça, c'est déjà pas mal parce que

d'habitude, on en a moins que ça au Congrès du CTC. Ça, c'est parce qu'il est à Montréal qu'on avait cette participation-là. Vous pouvez voir qu'il n'y a pas grand client au rendez-vous mais en tous cas. Ça fait partie comme j'ai dit vraiment de dire, nous nos activités sont vraiment à la FTQ. Tout ça pour vous dire, là, on est un peu pris à la dernière minute, on va envoyer un courriel, on va envoyer un courriel après-midi mais je suis sûr qu'il y en a plusieurs de ces dix (10) là qui sont dans la salle, Fait que ceux qui sont dans la salle, le caucus est à dix-sept (17) heures trente (30) au salon 516-C. 516-C à cinq (5) heures et demie, lundi, c'est le caucus de la FTQ.

**Inconnu:** Oui, excuse-moi Michel, c'était juste, j'aimerais revenir sur le nom parce qu'on nous a expliqué que lors du Congrès de fondation, c'est Luc qui représentait le comité nouveau du Québec. Ils ne s'étaient pas présentés pour pouvoir donner un nom. Donc le nom était une tradition qu'ils ont pris je ne sais pas trop de où? C'est le même parce que même dans les statuts et règlements, c'est bien mentionné comme quoi le nom devait changer. Au premier congrès.

**Michel Ouimet :** Oui. Effectivement, t'as raison. C'est pour ça que vous allez comme j'ai dit, c'est entre vos mains pis vous allez pouvoir le modifier temporairement évidemment, il faudrait que ça soit échangé constitutionnellement au prochain congrès, ça, c'est certain. Il est campé dans la constitution pour le moment.

**Inconnu :** OK. Merci

**Michel Ouimet :** Merci.

**Marcel Rondeau :** Alors, on prend une petite pause de quinze (15) minutes. Dix (10) peut-être? (Rires).

### Pause

**Marcel Rondeau :** Un, deux, un, deux, un, deux... Si les délégués veulent prendre place, on va reprendre. Je vais demander aussi aux gens à l'arrière de la salle de faire vent au gens à l'extérieur qu'ils rentrent dans la salle pour qu'on puisse reprendre s'il vous plaît... Sinon, on devrait finir vers quatre (4) heures, quatre (4) heures et demie...

Alors, pendant que les gens entrent, je vais inviter René Émond pour venir faire le rapport du Comité, Santé, sécurité et environnement à la place du président Christian Comeau.

Est-ce qu'on peut me confirmer que les gens qui sont à l'extérieur de la salle sont tous entrés s'il vous plaît?

Écoutez, je sais qu'on a pris un peu de retard, ça me désole un peu de voir qu'il manque beaucoup de gens dans la salle. Mais je vais demander aux gens par respect à ceux qui vont faire des rapports et ce qui suit, que les gens restent dans la salle jusqu'à ce qu'on ait terminé s'il vous plaît. Alors, sans plus tarder, René Émond. (Applaudissements).

**René Émond :** Bonjour à tous. Comme Marcel l'a dit, je suis un membre du comité. Aussi dans la salle, il y a Martin Labonté du 761 qui est aussi membre. Pis à notre première rencontre, le 12 avril dernier, à Drummondville, Martin nous a fièrement accueilli pis je voudrais te remercier de nous avoir accueilli dans ta section locale. Y avait dix-sept (17) personnes qui se sont présentées de douze (12) sections locales. On était très fier de ça. Des gens de partout au Québec. À la première rencontre, on a pu côtoyer des gens qui étaient passionnés en Santé et sécurité et en environnement. C'est vraiment quelque chose qui nous a beaucoup surpris que la Santé et sécurité pouvait être étroitement liée avec aussi l'environnement.

On a fait connaissance des gens puis aussi, on a parlé dans un tour de table c'est quoi les attentes qu'on avait face au comité. Donc, les gens nous ont tout d'abord parlé qu'il fallait sensibiliser les jeunes travailleurs à la Santé et sécurité et à l'environnement. On a parlé aussi du projet d'inversion de la ligne 9-B d'Enbridge qui était en accord avec Unifor. Mais on voulait savoir c'est quoi les risques environnementaux d'un tel projet.

Aussi, il y en a qui se sont inquiété de la victoire des libéraux pis on voulait savoir s'il y aurait un risque de réforme sur les lois en accident de travail pis aussi sur les retraits préventifs des gens qui vont accoucher ou qui vont allaiter.

Certaines personnes aussi nous ont posé des questions sur le bienfondé de faire ces rencontres-là le samedi. Pis nous-autres, on va retourner cette question-là à l'exécutif. Donc, dans les objectifs qu'on s'est donné, c'est de parler de comités Santé et sécurité au travail qui va être efficace. Y a des gens qui nous ont parlés aussi que dans leur milieu de travail, il y avait beaucoup de temps libéré pour faire leurs tâches pis on voyait que ce n'était pas qu'est-ce qui était général dans la salle. Y a des niveaux que certaines personnes ne sont pas capables d'avoir dans certains milieux de travail.

Donc, on vu que les tours de table, c'était très intéressant parce que c'est pas tout le monde qui vit la même chose dans certains milieux de travail. Donc, dans les discussions aussi, on nous a parlé du côté environnemental. Anciennement, il y avait un comité qui existait juste pour ça. Pis on s'est posé comme question si on devrait faire un sous-comité pour parler aussi d'environnement pour ne pas que le côté environnement soit oublié dans ce comité-là.

Donc, on a aussi fait un tour de table pis on a demandé aux gens qui participaient de nous envoyer des histoires qu'on pouvait rencontrer sur les choses qui se passent bien dans leur milieu de travail puis de faire une sorte de journal qu'on pourrait envoyer dans les sections locales.

Pour terminer, notre prochaine rencontre, ça va se tenir à Trois-Rivières au bureau régional de la FTQ. Ça va être le 31 mai dès dix (10) heures. Donc, je vous invite en grand nombre pis le rapport était de Christian Comeau, notre président. Merci beaucoup. (Applaudissements).

**Marcel Rondeau** : Merci beaucoup René. Alors René propose son rapport. Est-ce que j'ai quelqu'un qui appuie? C'est appuyé. Des discussions sur le rapport? Micro numéro trois s'il vous plaît.

**Martin Labonté** : Martin Labonté, section locale 76. Et je suis content d'être avec René dans le comité Santé, sécurité et environnement. Je veux juste remercier un peu sur le rapport qu'il a fait. Vu que c'est un nouveau comité, pis je félicite les gens qui étaient là on n'a jamais eu tant de monde que ça à un comité environnement. C'est vrai que ça touchait beaucoup la Santé et sécurité aussi. On s'est vraiment questionné comment qu'on peut rejoindre Santé et sécurité et environnement. Et à force de discuter, on s'est rendu compte qu'il y avait des moyens de le faire. Ça ne sera pas évident, c'est pour ça que l'idée est venue des sous-comités. Dans un sous-comité, dans le comité de la Santé, sécurité et environnement, et aussi, qu'est-ce qu'on a décidé pour la prochaine rencontre, on a demandé aux gens aussi de venir avec un projet, quelque chose qu'on pourrait monter là. Qu'à la prochaine rencontre qui va avoir lieu à Trois-Rivières, on va prendre toutes les idées des gens. S'il y en a que c'est en Santé et sécurité pis qu'ils ont fait des bonnes choses dans leur boîte parce qu'on, bon, y en a qui sont très efficaces en Santé et sécurité dans leur boîte, on s'est rendu compte. Pis on va faire un petit journal avec ça pis on va essayer de distribuer ça pour faire montrer aux gens les bonnes choses qui peuvent se faire.

Et aussi, on va amener un (1) ou deux (2) projets, il y avait un projet qui avait été commencé auparavant par l'ancien syndicat où est-ce qu'il y avait un comité d'environnement, c'était le projet des berges. On va vous revenir avec ça, qui va se faire en septembre, on va communiquer avec Isabelle Lavoie pour en discuter. C'est celle qui chapeautait ce projet-là avec les TCA dans le temps. Ça va être un projet très intéressant. Vous allez en avoir des nouvelles sous peu après la prochaine rencontre de notre comité. Voilà.

**Marcel Rondeau** : Merci confrère. Micro numéro un s'il vous plaît.

**Jean-Michel Montiel** : Jean-Michel Montiel, section locale 62, unité Intercontinental. D'abord, ben, je remercie René pour son beau rapport. Et moi, je viens au micro justement pour la question des sous-comités. Je peux vous dire que nous-autres à la section locale 62, quand on a reçu la convocation du Comité santé, sécurité et environnement, on s'est posé la question : est-ce qu'on devrait vraiment se présenter à ce comité-là? Est-ce que, c'est quoi qui va arriver? Est-ce que la Santé et sécurité va prendre le dessus? Finalement, on s'est dit, si on n'y va pas, on n'aura pas la réponse et la politique de la chaise vide, c'est pas une solution. Donc, on s'est présenté à cette réunion. Effectivement, il y avait dix-sept (17) personnes autour de la table. Et sur ces dix-sept (17) personnes, on avait quatorze (14) confrères qui s'occupaient de santé et sécurité et trois (3) personnes seulement qui s'occupaient d'environnement. À mon grand étonnement, on s'est aperçu aussi qu'il manquait pas mal de sections locales qui traditionnellement, se présentaient aux réunions du Comité d'environnement, notamment, les sections locales 911, 510, 1044, 4004, 2002. En tous cas, je pourrais tous les nommer. Donc, j'ai vu qu'on a conclu que c'est une appréhension qu'on avait mis de l'avant, certaines sections locales s'étaient posées la question. Ben c'est sûr que la Santé et sécurité, l'environnement à un moment donnée se rencontrent. On a des objectifs qui pourraient être communs parce que la ligne est vraiment mince des fois. Mais c'est vraiment, on a tous des objectifs différents. Je suis en admiration devant mes confrères de Santé et sécurité qui défendent admirablement bien nos travailleurs. Pis je suis d'accord avec eux-autres mais je me sentrais peut-être mal à l'aise et pas une personne aidante si jamais ce comité de Santé et sécurité-là son devoir, mettons, ça serait de défendre les droits de la CSST qui vont être démolis par le futur gouvernement. Donc, je pense que notre place ne serait pas là.

Par contre, le comité d'environnement, aussi son devoir, c'est de veiller au bien-être des travailleurs dans leur milieu de travail mais aussi dans la communauté. Donc, je pense que probablement que de faire deux (2) sous-comités dans ce comité-là premièrement, ça serait peut-être une chose qui serait équitable. Ça permettrait aussi peut-être à d'autres membres, à d'autres sections locales à venir s'impliquer. On veut l'implication des membres, on veut un syndicat fort. Un syndicat fort, c'est un syndicat où les membres s'impliquent. On ne veut pas non-plus bouleverser les statuts et règlements, t'sais? Ce qu'on propose peut-être, c'est que lors de l'envoi de l'ordre du jour, on pourrait avoir des ordres du jour distincts OK? On se servirait toujours également des personnes qui ont été élues pour servir de lien par rapport au Conseil. Donc, c'est pas des choses qu'on veut changer. On veut aussi dans le fond, on a des projets communs, comme René nous l'a dit. Le projet d'inverser la ligne 9-B, c'est un projet commun. On a aussi entendu des horreurs à propos des confrères qui travaillent chez Silicium. J'ai entendu ça, je suis tombé de ma chaise, je pensais qu'on était rendu dans les années 1800. Mais non, on est vraiment au 21<sup>ème</sup> siècle. Donc, c'est des projets qu'on pourrait mettre en commun l'environnement et la Santé et sécurité. Et en plus on pourrait en faire bénéficier toute la communauté entourant, ce qui permettrait peut-être aussi de faire grandir notre syndicat et de le faire connaître. Parce que la mission du Comité d'environnement, c'est pas seulement dans les milieux de travail mais ça pourrait être dans la communauté et ça pourrait servir à faire connaître notre syndicat.

Donc, moi, vraiment, on pense que ça serait une solution pis je remercie le comité si jamais il prend ma demande en considération. Merci. (Applaudissements).

**Marcel Rondeau** : Merci confrère. Ben, ce que je peux conclure de ça, c'est qu'effectivement, il va y avoir des discussions pis le comité va nous revenir mais je suis heureux d'entendre que t'es conscient qu'on ne peut pas changer la façon que les comités ont été mis en place. Ça répondait à mon interrogation. Est-ce qu'il y a d'autres discussions sur le rapport du Comité Santé et sécurité et environnement? Pas de discussions? Quels sont ceux et celles qui sont en faveur? Contres? Adopté! Merci René. (Applaudissements).

Alors, j'inviterais maintenant le président du Comité d'action politique, Jacques Ouimet à venir faire le rapport du Comité d'action politique. (Applaudissements).

**Jacques Ouimet** : Bonjour confrères, bonjour consœurs. Premièrement, au niveau du Comité d'action politique, on avait cédulé... Ah oui! Je voudrais premièrement présenter les membres qui sont avec moi au comité Il y a Monsieur Philippe Lavoie et Véronique Figliuzzi qui m'accompagnent et qui font un travail extraordinaire. (Applaudissements). Et on a le privilège à part ça dans ce comité-là, c'est qu'on a un mentor qui est là pis qui est comme, comment je vous dirais ça? Notre, notre guide afin de nous supporter dans nos actions, donc la participation de Sylvain Martin qui est là avec nous pis que je vous dis que c'est toute un aide, c'est quelqu'un d'efficace. On parlait de l'efficacité des autres là, mais on peut dire que Sylvain, c'est un gars extrêmement efficace. Merci.

On a eu une rencontre préparatoire qu'on peut voir en survol dans le document qui a été présenté au Conseil, le rapport de service à la page 80. Sylvain a présenté comme un genre d'introduction à nos rencontres préliminaires à celles qui a eu lieu, j'ai un petit blanc de mémoire, attendez, je vais vérifier... le 12 à Drummondville. Dans cette rencontre préparatoire-là, on a fait, le comité a fait un échange d'idées où est-ce qu'on en était politiquement en parlant les trois (3), ensemble et les quatre (4), où est-ce qu'on se situait politiquement pour nos échanges. Pis ça a été extrêmement constructif. Il faut dire que la rencontre a quand-même duré trois (3) heures. Et puis, on est sorti de là, on était vraiment tous les trois (3) sur la même page avec Sylvain, c'est sûr. Et puis, ça a super-bien fonctionné.

Quand on a eu notre rencontre, on a été quand-même assez privilégié, il y a eu vingt-quatre (24) membres qui se sont présentés de toutes sorte de, de partout à travers le Québec de différentes sections locales. On a commencé par un tour de table, c'est sûr qu'on a présenté le comité. Et puis, on a aussi présenté le mandat qu'on avait. Pis je voudrais vous le présenter aussi en même temps. Je voudrais en profiter pour présenter le mandat. Alors, le mandat du Comité d'action politique vise à susciter l'implication des membres dans nos sections locales, même si aucun pouvoir décisionnel n'est détenu par ce comité. Un rôle consultatif, on doit faire rapport au Conseil au niveau des délégués du Conseil québécois. L'implication des membres du comité vient ajouter à la démarche des décisions prises lors des conseils québécois par les délégués en ce qui a trait de mener des campagnes portant sur des affaires régionales, provinciales ainsi que celles liées aux élections municipales, provinciales et fédérales. Ce comité peut suggérer des actions constructives et a comme tâche, notamment de politiser et de mobiliser les membres relativement aux questions politiques et sociales. Les membres du comité mettent en œuvre les mandats qui leurs sont confiés par le bureau exécutif du Conseil québécois.

Alors, quand on a fait, là, c'est sûr, quand on a fait notre tour de table le 12 avril dernier, c'était quelques jours suite à l'élection. Et c'est ben sûr que tout le monde dans les vingt-quatre (24) membres qui étaient là avait on peut dire, un certain niveau de frustration suite à l'élection. Et on a fait aussi un, ça a été extrêmement constructif parce qu'on a pris beaucoup de notes pour le futur. Et puis, je pense qu'on est garant de la qualité des membres qui étaient là. Et puis je voudrais porter à votre attention aussi,

confrère, consœurs, qu'on a eu vingt-quatre (24) personnes qui se sont présentées à cette réunion-là, mais moi, en tant que président du comité, je suis un peu déçu de cette situation-là. Je pense qu'en vertu de toute la propagande qu'on fait au niveau du Conseil québécois ainsi que de l'implication de Sylvain pis de l'ensemble du comité, même si le comité est récent là, avoir vingt-quatre (24) membres dans une réunion d'action politique en vertu de qu'est-ce qui se passait à ce moment-là au Québec, je pense que vingt-quatre (24) membres, c'est nettement insuffisant! Je dois vous dire aussi qu'on a décidé à l'intérieur de ce tour de table-là que les vingt-quatre (24) membres s'engageaient à amener quelqu'un d'autre lors de la prochaine réunion. Moi, je m'attends à quarante-huit (48) membres la prochaine réunion. Ça, c'est un minimum. Alors, je m'attends à ce que l'ensemble des sections locales nous envoient des membres et puis qu'on soit en mesure de bâtir des ateliers parce qu'on a ça en projet. De bâtir des ateliers à l'intérieur de ces réunions-là pour mieux se structurer lors de la prochaine élection provinciale et surtout de la prochaine élection fédérale en 2015. Alors, s'il vous plaît, faites le nécessaire pour nous envoyer des membres pour qu'on puisse descendre dans les sections locales par la suite. Pis faire la propagande voulue en vertu de renverser le gouvernement Harper dans la prochaine élection. S'il vous plaît! Impliquez-vous!

Ensuite de ça, dans cette réunion-là, on a décidé aussi de faire un kiosk qui vient joindre ce document-là que vous avez sûrement vu. On a rencontré des gens d'ailleurs, on a fait des interviews sur la révolution pour des emplois de qualité. Et le but de ces interviews-là, c'était de présenter comme un genre de document qui va être présenté au Sommet de l'emploi à Toronto en octobre. Alors, nous, au niveau du Conseil québécois, on a déjà un élément de filmé, de propagande à présenter lors de cette réunion-là.

En ce qui concerne la prochaine réunion du comité, ça va avoir lieu le 7 juin 2014 à Drummondville à neuf (9) heures. C'est sûr qu'en vertu de, ça va avoir lieu à la section locale du confrère Martin Labonté. C'est notre intention. Alors, moi, je m'attends à un niveau de participation assez élevé. Alors, ça, ça va conclure mon rapport au niveau du Comité d'action politique. Merci. (Applaudissements).

**Marcel Rondeau** : Merci Jacques. Alors, Jacques propose le rapport du Comité d'action politique. Quelqu'un qui appuie? C'est appuyé. Des discussions sur le rapport? Micro numéro deux s'il vous plaît.

**François Arseneault** : François Arseneault, section locale 698. Ben merci de ton rapport Jacques. Je voulais juste revenir parce que tu disais la déception de la participation des gens. Le Comité des jeunes, habituellement, il y a tout le temps des jeunes qui y vont et malheureusement, ça s'est fait en même temps, un adon qui est arrivé. Pis généralement, dans notre, ça arrive que les jeunes vont faire rapport aussi ou état de ce qui s'est passé lors de vos réunions si c'est pas tous qui seront présents. Mais aussi, je voulais savoir, y avait tu une raison pourquoi vous avez fait la rencontre après les élections et est-ce que tu ne penses pas que ça a joué un peu à la participation? Parce que l'action politique, c'est peut-être de la faire avant. Et après, moi, je ne sais pas pour vous-autres là, mais je pense que j'ai pas mangé pendant trois (3) jours. Fait que... (Rires). Ça ne me tente pas d'aller à une place où est-ce que tu vas dire que c'est de la « marde » pis c'est de la « marde », pis c'est de la « marde ». (Rires). Je voulais voir c'était quoi la raison que ça a été fait après?

**Marcel Rondeau** : Je vais répondre. La première partie de ta question parce que ça traite en fin de compte de la situation où on avait demandé à tous les comités de tenir une réunion avant le prochain Conseil québécois, fait qu'il ne restait pas beaucoup de fin de semaines là-dedans. Fait que tous les comités, c'est ça qui a fait en sorte... Mais là, on s'assure le plus possible de diffuser l'information pour que les comités ne tiennent pas leurs réunions durant les mêmes journées. Deuxième partie par exemple...



**Jacques Ouimet** : Juste te dire aussi, François, qu'on avait eu une réunion à Trois-Rivières le 18 mars, tous les présidents de sections locales justement pour, c'était avant l'élection. On avait fait un pas là-dedans et malheureusement, j'avais pas été capable de me présenter parce que j'étais dans l'Est canadien. Mais quand-même, il y a eu cette réunion-là où on avait signalé qu'on... il y avait eu la plate-forme qui avait été présentée au membres. Alors, je pense qu'on a quand-même fait un petit bout de travail là-dedans. Ça répond tu à l'ensemble de tes questions? Merci. Oui confrère.

**Richard Labossière** : Richard Labossière, section locale 2889 Montréal. Moi, j'ai pas compris quand ça va être la prochaine rencontre?

**Jacques Ouimet** : Le 7 juin à Drummondville.

**Richard Labossière** : Le 7 juin à Drummondville. Et puis, je veux juste renchérir...

**Jacques Ouimet** : Excusez-moi! J'ai, c'est le 14, excuse-moi, c'est le 14 juin.

**Richard Labossière** : 14 juin?

**Jacques Ouimet** : Oui.

**Richard Labossière** : Y a une différence!

**Jacques Ouimet** : Oui, oui, c'est ça. C'est parce que dans mon horaire à moi, là, j'avais initialé le 7 juin la première présentation mais après ça, on est révisée. C'est le 14 juin, excusez-moi!

**Richard Labossière** : OK. Merci beaucoup encore pour ton rapport. Pis moi, j'y étais le 18 mars. Je me souviens très bien, on était à peu près une quarantaine de présidents sur place qu'on a entériné la plate-forme électorale d'Unifor à ce moment-là. C'était à nous de la diffuser et ainsi de suite, on l'a fait dans nos, moi, je l'ai fait dans ma section locale et ainsi de suite. J'ai fait ça. Et puis, bon, écoutez, on va essayer d'être là à un moment donné le 14 juin. Et puis continuez votre bon travail. Ce qui serait intéressant, c'est que je demande si pour le prochain Conseil québécois, on serait capable d'avoir des rapports écrits de tous les comités. Ça serait intéressant d'avoir ça. Moi, j'ai pris beaucoup de notes aujourd'hui, mais ça pourrait peut-être être, on pourrait être capable de continuer et diffuser ça dans nos sections locales. Merci.

**Jacques Ouimet** : Je te remercie confrère pis je m'engage à le faire.

**Richard Labossière** : Merci Jacques. (Applaudissements).

**Marcel Rondeau** : Dernier intervenant au micro numéro un s'il vous plaît.

**Francis Martin** : Francis Martin, section locale 62. Je suis un observateur. Ça fait que je demanderais le droit de parole.

**Marcel Rondeau** : Ah! Parfait! Alors, j'ai un observateur au micro, merci de le mentionner. Parce que je ne l'ai pas remarqué. Alors, j'ai besoin d'un vote au deux tiers (2/3). Quels sont ceux et celles qui sont en faveur? Contres? Allez-y confrère.

**Francis Martin** : Simplement une observation. Le Comité des jeunes va se rencontrer le 14 juin. Ça fait qu'il n'y aura pas aucun jeune à ta rencontre. La seule chose que j'ai que je trouve peut-être déplorable, c'est que je ne sais pas si les comités se parlent mais encore, on va se retrouver dans la même façon qu'avec le mois d'avril. Toutes les mêmes réunions en même temps. C'est illogique pis ça évite la participation des gens pis les jeunes ne vont pas aller encore une fois aller porter leur voix là-bas.

**Marcel Rondeau** : Malheureusement, c'est le seul comité qui se réunit. Tous les autres comités, en tous cas, on a essayé de s'assurer qu'il n'y avait pas d'autres comités en même temps. Et ce qu'on fait, c'est qu'on diffuse l'information au département des communications qu'ils le mettent sur le site web pour que les gens puissent le voir aussi. On me dit qu'on va essayer de trouver une autre date pour le comité pour effectivement que le Comité des jeunes soit présent. (Cris et applaudissements de la salle).

Par contre, ce que ça implique, c'est que là, on ne sera pas quarante-huit (48), on va probablement être une centaine là. (Rires). Alors, avez-vous compris, le Comité des jeunes là? (Rires). Alors, est-ce qu'il y a d'autres discussions? Pas d'autres discussions? Quels sont ceux et celles qui sont en faveur? Contres? Adopté! Merci Jacques. (Applaudissements).

Alors si on poursuit avec l'ordre du jour, je demanderais à Marie-Andrée L'Heureux de venir nous faire le rapport des ateliers.

**Marie-Andrée L'Heureux** : Alors bonjour tout le monde. Je vais vous lire, donc, le rapport-synthèse qu'on a préparé. D'entrée de jeu, là, contrairement aux présidents hier, on a demandé à tous les animateurs, on arrivait plutôt aux environs de deux cent vingt (220) personnes dans les ateliers selon les chiffres que les animateurs m'ont donnés. Donc, plus de deux cent vingt (220) ont participé activement aux discussions hier en ateliers. On a pu constater que les opinions étaient pas mal variées sur les questions. Pis plusieurs nous ont mentionné qu'ils avaient vraiment aimé l'exercice. Alors, je voudrais juste préciser qu'il s'agit d'un rapport-synthèse qui résume les échanges que ça ne fait pas une énumération exhaustive de tout ce qui a été dit là dans les ateliers.

À la question numéro un, je vous rappelle, c'était : « Quelles sont les critiques ou les attaques que vous entendez le plus souvent envers les syndicats autant dans votre milieu de travail que dans votre environnement en général? » Alors, on s'y attendait, en posant la question la liste des commentaires négatifs était variée. Voici les éléments qui sont revenus dans tous les ateliers ou encore dans plusieurs de ceux-ci et qui proviennent tant des membres que de l'environnement en général :

Donc, on nous a dit ou ce que vous nous avez rapporté, c'est les syndicats défendent les indéfendables, les pourris, les voleurs, les paresseux.

Les syndicats, vous êtes des voleurs en référence à la Commission Charbonneau qui a été faite dans tous les ateliers; les dirigeants et les dirigeantes, les représentants, les représentantes syndicaux des sections locales ne sont pas assez visibles dans les milieux de travail; le service est déficient.

Les cotisations sont trop élevées. Les syndicats s'occupent trop ou pas assez, on a eu des deux (2), de politique; les syndicats freinent les travailleurs dans leurs possibilités d'avancement à cause des règles dans les conventions collectives, on pense à l'ancienneté, aux règles de mouvement de main-d'œuvre, les choses comme celles-là; les syndicats défendent les intérêts d'une petite élite qui se partage le butin et qui ne profite pas à la majorité, ça m'a fait rire quand j'ai vu la présentation plus tôt, où est-ce qu'il nous parlait des bourgeois justement qui se... ah, mon Dieu! C'est exactement ce qui s'est dit en atelier hier. Et donc, les syndicats seraient devenus des bourgeois. Les syndicats ne sont jamais contents, ils sont toujours à se plaindre, ils sont négatif; les syndicats empêchent les jeunes de prendre leur place; les syndicats sont déconnectés de leur base; les syndicats ferment les usines; les délégués et les dirigeants syndicaux libérés à plein temps ou quand ils sont libérés pour aller à une activité, ils sont payés à rien faire, ils sont payés pour aller faire la fête, ils sont payés pour s'amuser; les syndicats se plaignent le ventre plein; les syndicats sont dépassés; les syndicats ne sont plus ce qu'ils étaient car les délais de procédures des griefs ou des règlements de problèmes sont tellement rendu compliqués, tellement longs que finalement, ils ne sont plus vraiment efficaces pis au cours des dernières années,

avec tous les problèmes de l'économie qu'on a vécus, ça fait en sorte qu'on a dû concéder certains acquis pis à ce moment-là, on a perdu notre force. On n'est même pas capable des défendre. Ça fait un beau tour. C'est un peu négatif mais bon, voilà.

Question numéro deux, la question c'était : « Quelles sont les attitudes à adopter afin d'amorcer un réel dialogue avec nos membres sur ces sujets? ». Alors, de loin, les deux éléments les plus mentionnés dans tous les ateliers ont été l'écoute active et l'ouverture d'esprit. Plusieurs ont aussi insisté sur le fait qu'il ne fallait pas amorcer le dialogue en pensant convaincre à tout prix ou en voulant imposer sa vision; il fallait plutôt poser des questions sur les raisons qui motivent nos membres à avoir ces idées-là ou avoir ces critiques-là; essayer d'être empathiques à ces situations, à respecter les opinions différentes, à demeurer calme, à ne pas prendre la discussion personnellement même si des fois la critique vient nous chercher quand-même personnellement; amener les membre à réfléchir; bâtir sa crédibilité en donnant l'exemple et en étant disponible, sensible, engagé au quotidien et partout, pas juste de neuf (9) à cinq (5); voir le côté humain des choses, pas juste le problème de relation de travail; être transparent; être honnête; ne pas avoir peur de dire les choses comme elles sont même si des fois, à ne fait pas l'affaire; adapter nos approches selon les publics et dans ce sens-là, c'était selon les différent corps de métier dans une usine, ça pourrait être différent selon certains secteurs d'activité et aussi selon que la personne est membre d'une communauté culturelle ou non, il faudrait adapter notre façon de les, notre attitudes envers ces gens-là. Ça faisait le tour pour la question numéro deux.

Finalement, la dernière question sur les « moyens concrets qui ont été mis en place ou que vous comptez mettre en place afin de faciliter le dialogue ». Comme on pouvait aussi le prévoir, les idées sont allées dans bien des directions. Cependant, certains moyens sont revenus dans la totalité ou dans en tous cas, plusieurs des ateliers. Je les ai regroupés par, un peu par des sujets parce que c'est allé vraiment dans plusieurs directions.

Donc au niveau de la formation, ça, c'est le sujet de loin qui est revenu dans tous les ateliers. Donc, l'importance de négocier des clauses de libération automatiques pour les nouveaux employés afin de pouvoir les rencontrer et offrir un cours du type « mon syndicat ». Y a toutes sortes de formules qui ont été données en exemple, formule quatre (4) heures, huit (8) heures, une (1) heure, peu importe comment mais, d'avoir cette possibilité-là; développer une trousse d'outils pour les nouveaux membres : les coordonnées des dirigeants, leur photo, la convention collective, etc.; la formation des délégués et des déléguées afin de leur donner les outils pour répondre aux membres; former davantage les gens en préparation des événements, donc si on a une campagne qui s'en vient, si on a une manif qui s'en vient, de préparer de la formation avant pour nous aider à mobiliser parce que souvent, on est dernière minute pis c'est difficile de mobiliser les gens si on n'a pas des bons outils; pis la formation en général à tous les niveau a été mentionnée dans tous les ateliers comme je vous le disais d'entrés de jeu.

Au niveau des assemblées syndicales, presque tous les ateliers ont discuté de la difficulté d'amener nos membres aux assemblées et ont mentionné qu'elles sont parfois très plates. Alors divers moyens ont été proposés dont essayer de les tenir à différents moments ou à différents pour accommoder les gens; inviter des conférencières ou des conférenciers autres que des représentants et représentantes syndicaux ou que les dirigeants et les dirigeantes qu'on voit habituellement; faire des assemblées thématiques sur des sujets précis; inviter des membres à témoigner de ce que le syndicat a fait pour eux.

Au niveau des communications, tous les ateliers aussi on aussi souligné l'importance de la communication; plusieurs ont indiqué que les courriels étaient le meilleur moyen de communiquer directement avec leurs membres, mais aussi de recevoir une rétroaction très rapide de leur part; y a

plusieurs qui ont mentionné les textos ou SMS avec notamment les plus jeunes, dépendamment des milieux de travail; publiciser davantage nos bons coups, sites internet, médias sociaux mais avec toujours l'attention pour les deux (2) de s'assurer qu'on les tienne bien jour; journal syndical, le bon vieux journal syndical a été mentionné et est utilisé beaucoup; utiliser les sondages auprès des membres pour savoir ce qu'ils veulent autant au niveau de la section locale que peut-être justement dans le journal, qu'est-ce qu'ils voudraient voir comme sujet; être plus visible par nos objets promotionnels, je pense notamment avec la création d'Unifor, les gens disaient à un moment donné, on avait des fois de la misère à se procurer des objets promotionnels avec les nouveaux logos et le nouveau nom; campagnes publicitaires; diffuser l'information auprès de nos membres, ne pas la garder au niveau de la section locale donc, s'assurer qu'elle descende jusqu'au membre à la base et répéter nos messages.

Et puis je termine en vrac avec plusieurs autres moyens qui ont été mentionnés. Donc aller rencontrer les membres sur le plancher des vaches en étant visible et disponible, revenir à la base donc, aller vraiment dans les milieux de travail et se promener, rencontrer les gens; mettre en place des comités permanents et impliquer les membres qui n'occupe pas déjà un rôle au sein de la section locales pour essayer d'impliquer le plus de monde possible finalement; mettre en place des stratégies pour développer le sentiment d'appartenance comme le font certains employeurs, là, faire des 5 à 7, comités de loisirs, des activités autres que plus spécifiquement relations de travail; refaire signer le cartes de membres un par un, ça a été mentionné notamment avec la création d'Unifor, c'était une belle opportunité de pouvoir aller rencontrer chacun des membres pis les re-syndiquer en quelque sorte; impliquer nos familles; choisir un combat et le faire jusqu'au bout au lieu d'en avoir quarante (40) devant nous parce que ça peut être des fois un peu décourageant; faire davantage de bilans suite à nos campagnes pour essayer de s'améliorer pis ne pas reproduire nos erreurs passées et puis, analyser la mobilisation étudiante pour s'en inspirer pis peut-être prendre les bons coups qu'ils ont fait.

Donc, ça fait un tour global. Merci. (Applaudissements).

**Marcel Rondeau** : Merci Marie-Andrée. Alors, c'est pas un rapport qu'on doit adopter, c'est un rapport informatif. Alors, merci beaucoup et merci beaucoup aux participants aussi. Je pense que c'est avec ça qu'on va évoluer pis on va être en mesure de progresser chez Unifor.

Maintenant, à l'ordre du jour, on a pensé inviter Isabelle Gareau pour parler de la campagne membre à membre, plus particulièrement du site web. Isabelle est assise à côté de moi. Pour ceux qui sont de ce côté-là, vous ne la verrez pas parce qu'elle a besoin de présenter le site web. Alors, je vous la présente un peu mieux. Elle a été embauchée en 2005 au Service des communications de la FTQ comme rédactrice en chef du *Monde ouvrier*. Elle assure également la mise à jour des contenus sur le portail internet de la FTQ, la gestion des réseaux sociaux de la centrale et collabore aux relations avec les médias et avec différentes activités de relations publiques. De 99 à 2005, Isabelle était agente d'information à la Centrale des syndicats du Québec, la CSQ. À ce titre, elle assurait la rédaction de publications et d'articles divers en plus de collaborer aux activités de promotion et de relations publiques ainsi qu'aux relations avec les média. Diplômée en littérature et en relations publiques, Isabelle a aussi été engagée dans le mouvement la FEUQ et a travaillé avec les groupes communautaires au sein des Carrefours Jeunesse-emploi. Alors, sans plus tarder, je vous présente, je vous laisse dans les mains d'Isabelle Gareau. (Applaudissements).

**Isabelle Gareau** : Bonjour, je ne sais pas si ce... non mais attendez! (Rires). Est-ce que vous m'entendez bien comme ça? OK. Ben juste prendre deux (2) secondes pour vous dire que c'était vraiment beau de vous voir arriver hier à la manif du 1<sup>er</sup> mai tous en rouge. Ça fait tout un effet! J'avais

un photographe pour le *Monde ouvrier*, j'ai envoyé des photos à Marie-Andrée, vous pouvez les voir aussi, j'ai fait des albums hier sur le Facebook de la FTQ. Alors, au Conseil général qui a précédé le dernier Congrès de la FTQ, les syndicats se sont engagés dans la campagne dans deux (2) volets du CTC, je pense que vous en avez entre autres, parlé dans vos ateliers hier. C'est ce qu'on m'a dit tantôt. À partir de ce moment-là, on avait déjà mis sur le site de la FTQ dans les campagnes en cours, l'onglet que vous voyez ici. Le matériel qui avait été rendu disponible par le CTC pis entre autres les textes qui expliquaient un peu c'était quoi la campagne qu'on avait fait notamment pour le *Monde ouvrier*. On a décidé de faire un pas de plus pis de créer une plate-forme sur laquelle on allait pouvoir mettre tous les outils qui ont été fait. C'est un travail de collaboration qui a été fait avec le Service de la recherche, le Service de l'éducation et le Service de la FTQ. Alors, on a fait un site web sur lequel vous pouvez accéder directement par le bandeau qui est à la une du site de la FTQ. On a acheté les deux (2) noms de domaine. Le site s'appelle *Pour un monde plus juste*, l'adresse, c'est le [www.plusjuste.org](http://www.plusjuste.org). Pour des questions de référencement pis de recherche sur Google, on a aussi acheté le nom de domaine Campagne CTC-FTQ en disant qu'il y avait probablement des gens qui allaient chercher de cette façon-là. Alors, ce nom de domaine-là mène aussi à l'adresse [http](http://www.plusjuste.org).

Alors, je vais faire avec vous rapidement le tour des menus que vous avez en haut puis des manchettes qui sont ici à gauche. Je reviendrai à la toute fin rapidement sur le carrousel d'images que vous voyez ici. Alors, contrairement au site qu'on a par exemple de la FTQ ou de Radio-Canada ou de La Presse, vous avez un menu qui défile avec des nouvelles tout le temps, on a décidé à l'accueil du site *Un monde plus juste*, d'avoir toujours le même texte qui explique brièvement en quoi consiste les deux (2) volets de la campagne. Donc, le premier volet qui a été lancé à l'automne 2013 par les syndicats affiliés au CTC qui était une campagne qui visait à faire la promotion des valeurs syndicales pis en renforcer le mouvement syndical dans ses capacités de représentation. On avait vraiment l'objectif de faire un site sur lequel à différents endroits on pouvait rebondir sur les mêmes informations. Alors, vous allez voir qu'il y a des hyperliens un peu partout. Si on arrive à la une ici après cette brève présentation, on peut déjà aller sur un hyperlien qui, pour en savoir davantage sur la campagne CTC qui va nous mener à la même manchette ici qu'on verra tout-à-l'heure ensemble à gauche. Ensuite, le deuxième paragraphe explique plus précisément le deuxième volet de la campagne à laquelle les syndicats de la FTQ se sont engagés qui est de faire le pari que c'est en allant rencontrer les six cent mille (600 000) membres pis en allant entamer un dialogue avec les membres qu'on allait réussir à mener, à gagner cette victoire-là contre les attaques de la droite.

Alors, vous avez un hyperlien ici qui nous amène directement sur le deuxième menu qu'on va voir ici en haut qui est la campagne FTQ. Alors, c'est un texte un petit peu plus long qui explique les différents volets de la campagne. Donc, premièrement, une mise en contexte des dernières décennies où l'influence néolibérale a rendu de plus en plus virulentes les attaques faites sur nos acquis sociaux, nos conditions de vie et de travail. D'où viennent les attaques? Alors, le programme politique cohérent des « think tanks » de droite de certains partis politique, de commentateurs, d'institutions comme l'IEDM. Vous avez un hyperlien ici qui va vous mener pour en savoir davantage au menu qu'on verra tout-à-l'heure qui est les attaques, le troisième menu en haut. Et finalement, quels sont les différents types d'attaques? Comment on peut s'argumenter pour se défendre face à ceux qui tentent de saper les formats juridiques de l'action syndicale, de diminuer le rôle des syndicaux dans le mouvement socio-économique et de réduire notre capacité d'intervention dans les débats sociaux? Cette section-là, vous avez de l'hyperlien ici pour en savoir plus qui nous fait rebondir sur le quatrième menu qui est l'argumentaire qu'on verra ensemble tout-à-l'heure où là, le Service de la recherche a vraiment détaillé en trois (3) catégories. On a fait des fiches argumentaires que vous pouvez imprimer qui défont un peu chacun des grands mythes qu'on entend le plus souvent. Et finalement, la dernière, le dernier volet de

la campagne qui est les scénarios de formation qui ont été élaborés par le Service de l'éducation. Et le lien ici nous mène au cinquième menu qui est les scénarios de formation.

Alors, si on se rend au troisième menu, « Les attaques », au dernier congrès, les militants avaient identifié les groupes ou les personnes qui attaquent les syndicats et les effets que ces attaques ont sur nos membres. Ça a été découpé en trois grandes catégories. Donc, les entrepreneurs et les employeurs, les gouvernements et les commentateurs de la droite relayés par les médias. Fait que vous avez un texte qui va un petit peu plus en profondeur dans ce contenu-là. Finalement, le menu le plus important, les argumentaires ici, alors ça, sur quoi sommes-nous attaqués? Quels sont les arguments de nos adversaires et quelles sont nos réponses? On a élaboré vraiment en trois (3) catégories, donc, pis les fiches thématiques sont faites à l'intérieure de chacune de ces catégorie-là. Premièrement, les syndicats attaqués au plan juridique. Alors, là, vous avez une brève description et y a quatre (4) fiches argumentaires qui sont disponibles. Une sur les réponses, tout ce qui concerne le « Right to Work », le deuxième sur les arguments entourant la formule Rand et « Les syndicats, qui défendent-ils? » Je vais prendre quand-même le temps de vous montrer ici par exemple, on clique sur la fiche argumentaire sur le « Right to Work ». On va arriver directement sur une page où le contenu de la fiche est mais vous avez pour chacune des fiches à la toute fin, la possibilité de télécharger en format PDF. Pis là, on a fait des normes graphiques. Fait que c'est soit un recto-verso, dépendamment des grandeurs de fiches ou des, en quatre (4) feuilles. Mais c'est vraiment imprimable toujours sur le même modèle. Fait que si jamais pour des rencontres, vous voulez juste imprimer un ou deux (2) arguments, ils sont tous fait sous ce modèle-là.

Alors, je vais revenir, je suis sur la fiche... Donc, le deuxième volet : « Les syndicats, bon pour le développement socio-économique? ». Alors, là, on a aussi des fiches argumentaires sur l'idéologie néolibérale, « Le Fonds de solidarité, une institution à protéger ». Donc, des réponses un peu à toutes les mesures de coupures qui sont annoncées. « Est-ce que les syndicats sont un frein au développement économique? ». « Est-ce que les syndicats mènent la productivité des entreprises? ». Et dans chacun des volets, on a mis aussi d'autres documents qui pouvaient être pertinents, par exemple, des brochures qui ont été faites par le groupe *Pas de démocratie sans voix* avec qui la FTQ travaille ou encore *l'Alliance sociale*. Le troisième champ : « Les syndicats acteurs de changements dans la société ». Alors, ici, vous retrouvez deux (2) fiches qui sont notre capacité d'intervention dans les débats sociaux. Et plus précisément en ce qui concerne les dossiers de la Condition féminine. Alors, c'était pour le menu argumentaire.

Les scénarios de formation. Le Service de l'éducation a élaboré différents scénarios d'une demi-journée, d'une journée ou de deux (2) journées complètes. Fait que vous avez à cet onglet-là, déjà téléchargeable, le guide de formation qui a été élaboré, le cahier des participants pis pour les différents là, donc, une activité de formation de deux (2), trois(3) heures, d'une demi-journée ou d'une journée. Le site au complet est un « work in progress », vraiment. On ajoute des choses à toutes les semaines. Le Service d'éducation travaille présentement à offrir, faire des journées de perfectionnement pour les formateurs, probablement à l'automne. Alors, ça aussi, si vous allez régulièrement sur le site, vous allez voir qu'il y a différentes affaires qui sont ajoutées régulièrement. Alors, j'ai fait le tour rapidement avec vous des menus d'en haut. Comme je vous disais tantôt, on a conçu le site pour que les gens retrouvent l'information à différents endroits.

Fait que les manchettes que vous retrouvez à gauche nous mènent aux mêmes endroits. On a les fiches argumentaires qui vont nous amener au menu argumentaire qu'on avait en haut. « Rencontrer les membres », ici, la manchette qui mène vers les scénarios de formation. « La machine à mythes », je vous ai dit tantôt que je reviendrais sur le carrousel d'images. Il y en a un qui, « La machine à mythe »,

je vous l'ai montrée rapidement tout-à-l'heure. Ici dans « La machine à mythe », on avait lancé au dernier congrès des vidéos qui avaient été faites en collaboration avec le Comité des jeunes de la FTQ. C'est vraiment des vidéos qui sont passées virales pour les médias sociaux. Il n'y en a aucune qui est plus longue que deux (2) minutes, en général, c'est une (1) minute et quelques. Et c'est tous des membres du Comité des jeunes qui répondent aux grands mythes qu'on entend. Alors, vous avez par exemple : « Un syndicat, j'ai jamais besoin d'eux-autres »; « Le syndicat n'est plus nécessaire aujourd'hui parce qu'on a de bonnes conditions de travail »; « J'ai jamais demandé ça »; « Les syndicats sont trop forts »; « J'ai pas besoin d'un syndicat, je peux m'arranger tout seul avec le boss »... différentes mythes comme ça qui sont débouloonnés par les membres du Comité des jeunes. Si vous ne les avez pas vus au congrès, allez les voir. C'est assez bien fait.

Ici, « Outils des syndicats affiliés », cette manchette-là même, on a lancé un appel aux syndicats affiliés parce qu'on savait qu'il y en a plusieurs qui avaient déjà commencé qui sont actifs dans la campagne, il y a des documents qui sont préparés. Il y a du matériel promotionnel, il y a de la recherche qui a été faite. Alors, on met au fur et à mesure là, on a entre autres d'Unifor, on a plusieurs documents, dont celui que je voyais tout-à-l'heure qui est distribué ici. Celui-là. Alors, Marie-Andrée nous a acheminé différents documents qui avaient été faits par Unifor qu'on a mis là. Y a aussi des vidéos de différentes affaires qui ont été faites par le Syndicat de Métallos et par l'Alliance de la fonction publique aussi qui pas mal active aussi dans le cadre de la campagne. Ça aussi, c'est un « work in progress ». On ajoute des affaires au fur et à mesure qu'on les reçoit des syndicats.

L'avant-dernière manchette, la campagne du CTC nous mène vers, directement un lien vers le site, cette section-là dans le site du CTC, les publicités, le lien sur You Tube pour les publicités que vous avez vues à la télé à l'automne dernier (Inaudible)... les publicités qu'ils ont faites avec les « popcycles » là. Et on a aussi mis ici différents formats téléchargeables des affiches. Alors, je vais juste vous en montrer une (1) pour vous donner un exemple là, mais. On a découpé en grand thèmes. Donc, le premier : « Ensemble nous avons des avantages égaux ». On a fait des affiches qui sont téléchargeables qui sont en PDF mais en haute résolution. Vous pouvez directement les imprimer par ici sur les différents sujets. Fait que juste pour vous donner une idée là. Je vous en ouvre une (1) mais... y en a une vingtaine déjà disponibles.

Et finalement, les activités à venir, d'ailleurs, je pense qu'on ne l'a pas mis à jour pour le Conseil consultatif qui est déjà passé. Il y a la tournée régionale des dirigeants qui va avoir lieu à l'automne, la fête du 1<sup>er</sup> mai hier, qui était sur le même thème un peu que la campagne, le Congrès du CTC à Montréal la semaine prochaine, et finalement, le Forum social des peuples qui se tient à Ottawa au mois d'août prochain qui va porter, qui va vraiment être une occasion, qui rejoint complètement les objectifs de la campagne.

Alors, juste rapidement en finissant, juste revenir sur le carrousel. On a mis des images qui mènent un peu, qui mènent vers les thèmes sur les argumentaires. Alors, par exemple, vous avez ici : « Les syndicats nuisent au développement économique ». Notre réponse va nous mener à cette fiche argumentaire-là qui répond à cet exemple-là précisément. Donc, on a mis différentes photos comme ça ici. Et vous avez aussi la « Machine à mythe » qui mène vers la page que je vous ai montrée tout-à-l'heure avec les vidéos du Comité des jeunes. Sinon, ici, ben vous avez les onglets pour les réseaux sociaux qui mènent vers les comptes de la FTQ. Pis un onglet « commentaires, questions » qui rentre directement dans ma boîte courriel alors n'hésitez pas si vous avez des questions, des commentaires, y a déjà plusieurs personnes qui semblent intéressées qui nous envoient des messages. Alors, on les regarde quotidiennement pis on y répond. Alors ça fait le tour. (Applaudissements).

**Marcel Rondeau** : Merci beaucoup Isabelle. Merci beaucoup isabelle et comme Michel en faisait mention, le portail en fin de compte est un outil de plus en plus du rapport de Michel là, pour effectivement qu'on puisse faire une bonne campagne et de bien avoir, d'avoir les bons arguments pour cette campagne pour bien défendre nos membres. Merci encore Isabelle.

Maintenant, je vais ouvrir les discussions sur le rapport des représentants, représentantes nationaux, des directeurs-adjoints, des directrices-adjointes et directeurs locaux. Alors les micros sont ouverts. Micro numéro deux. Je vais vous demander de citer ou à quelle page vous êtes dans le rapport pour que tout le monde puisse suivre s'il vous plaît.

**Martin Lambert** : Oui, ça va être... Martin Lambert, excusez, directeur local, bureau de Québec. En lien avec mon rapport à la page 61, qui débute à la page 61, pardon! Je veux juste toucher quelques petits points d'intérêt général. Actuellement, on est en négociation avec la section locale 4511. La section locale 4511, c'est une section locale qui regroupe environ soixante-dix (70) concessionnaires automobiles dans la grande région de Montréal, la très grande région de Montréal, je devrais dire parce que ça déborde un petit peu. Pas besoin de vous dire qu'avec ce qui s'est passé au Saguenay, nos membres étaient inquiets. Mais au moment où on se parle, la négociation roule quand-même à bon train. On a plusieurs dates de négo au mois de mai, juin, la convention vient à échéance au mois de juillet. Et il n'est pas dit éventuellement qu'on n'aura pas besoin de soutien de votre part là-dedans. Essentiellement, j'en parle pour la simple et bonne raison qu'hier, on a adopté une recommandation du, de Michel dans son rapport, pas hier, excusez! Mercredi! Dans son rapport de directeur québécois, à l'effet d'encourager en fait d'adopter une politique d'achat de produits de fabrication québécoise. Mais je veux m'assurer que Michel, à travers ton bureau on puisse faire parvenir la liste de ces concessionnaires-là. Donc, quand il sera le temps pour vous de changer de véhicule ou de vous procurer ou de faire réparer votre véhicule et que vous êtes des citoyens, citoyennes de la grande région de Montréal, que vous puissiez à tout le moins connaître les garages syndiqués Unifor pour où nos membres travaillent et où nos membres sont présentement en négociation.

Je touche à un autre petit point de mon rapport qui est ce matin, hier, avant-hier, sur vos tables, on a distribué différentes informations sur les sections communautaires. Y avait un kiosk juste à côté du kiosk de recrutement qui traitait, en fait qui distribuait de l'information à cet effet-là. Juste vous rappeler que les sections communautaires, c'est la nouvelle façon, la nouvelle, j'aime ça l'appeler la nouvelle bébelle mais c'est pas un bon terme. C'est la nouvelle façon de faire du syndicalisme chez Unifor, c'est-à-dire, que oui, on défend nos membres bien entendu qui ont la chance et le privilège d'avoir une convention collective. Mais on a ouvert nos portes comme organisation à des gens qui traditionnellement, n'ont pas la possibilité d'être syndiqués et c'est à travers les sections communautaires que ça peut se faire.

Sur votre table ce matin, je vous ai mis un petit guide rouge, Il en existait deux (2), il me manquait de copies pour distribuer l'autre mais, celui-là, c'est à l'attention des membres qui voudraient se joindre dans une section communautaire. Le deuxième guide, c'est à l'attention des représentants et représentantes des sections locales, si jamais vous en voulez copies, si vous êtes intéressés, si vous voulez plus d'information sur les sections communautaires, je vous invite à faire joindre vos demandes à travers le bureau de Sylvain Martin qui est responsable du volet recrutement. Je donne un petit coup de main à Sylvain pour ce qui est des sections communautaires.

Et je conclue en vous disant qu'Unifor sera présent à une activité qui est traditionnellement pas une activité syndicale, mais dans mon rapport, vous voyez qu'on a, avec l'accord du bureau de Michel, mis en place une équipe Unifor qui va rouler au défi, en fait à la boucle du défi Pierre Lavoie, le samedi 14



juin prochain. Je vous rappelle que le Grand défi Pierre-Lavoie sert à amasser des, d l'argent pour la Fondation Pierre-Lavoie, qui, essentiellement, sert à faire de la recherche pour des maladies dites orphelines, donc des maladies qui ne sont pas communément sous le chapeau des grandes chères de recherche. Et donc, il y aura une équipe Unifor qui sera constituée de quelques représentants, représentantes de sections locales Unifor qui vont rouler à la boucle du défi, ce qui est une journée, cent trente-cinq (135) kilomètres dans la région de Québec. C'est une étape du grand défi. Donc, samedi 14 juin prochain, si vous êtes dans la région de Québec, venez nous faire un petit coucou. Vous devriez nous reconnaître, vous allez voir nos couleurs Unifor pas mal apparaissant sur nos maillots. Donc, merci. (Applaudissements).

**Marcel Rondeau** : Merci confrère. Et juste par rapport aux sections communautaires, j'ai parlé avec Martin et Roxanne hier et je vous avise déjà, là, on avait un kiosk, pour le prochain Conseil québécois, il va y avoir une présentation pour vraiment bien faire comprendre à tout le monde, c'est quoi les sections communautaires et comment on peut y participer et y adhérer. Alors, merci Martin. Micro numéro trois s'il vous plaît.

**François Arseneault** : Bonjour, François Arseneault, section locale 698, président de l'unité UAP Nappa pièces d'auto Montréal et je réfère les délégués à la page 127, le rapport de la consœur St-Germain. Révision judiciaire, je voulais juste pour le bénéfice des délégués là, parler un peu d'une décision de la Cour supérieure, quoique la salle se vide peu à peu. En fait, un travailleur a été congédié à la suite d'une preuve vidéo en accident de travail. Et le travailleur, quinze (15) ans d'ancienneté, ben une vingtaine d'années d'ancienneté, excusez, s'est fait mettre en filature vidéo et on a, avec notre représentante, la preuve vidéo a été rejetée par l'arbitre pour le visionner parce qu'elle a été obtenue illégalement selon ce qu'on a trouvé. Et évidemment, l'employeur a fait une requête et puis la Cour supérieure a retourné le dossier devant l'arbitre, refusant la requête de l'employeur par contre, recommande fortement, ben recommande, recommande clairement en fait aux arbitres de regarder les vidéos sous réserve. Lui, ce qu'il dit, c'est que comment qu'on fait pour refuser, comment qu'on fait pour refuser une preuve vidéo si l'arbitre ne l'a pas visionnée. Alors, que notre optique, c'est plutôt de dire que ça a été obtenu illégalement, fait qu'on ne la regarde pas, point final! Mais la Cour supérieure s'est penchée à l'effet que les arbitres devraient regarder sous-réserve. On sait ce que ça veut dire quand-même sous réserve. Étant un être humain, ben on regarde la vidéo, fait que ça peut porter à confusion. Et ben c'est ça! Fait que là, on retourne devant l'arbitre. Ça a été quand-même refusé, cependant, on va être obligé de regarder la vidéo mais, soit dit en passant, le travailleur était à tout-à-fait à l'aise avec ça aussi là. Donc je voulais simplement partager cette information-là parce que de plus en plus dans nos dossiers, ben ils vont accepter sous réserve. Merci. (Applaudissements).

**Marcel Rondeau** : Merci confrère. Je vais prendre un dernier intervenant au micro numéro quatre.

**Jacques Ouimet** : Oui, Jacques Ouimet, local 100, division du chemin de fer. Le, mon intervention nient au niveau du rapport de Lyne Brisson à la page 11 où est-ce qu'elle signale qu'actuellement que certains, au niveau des transporteurs fédéraux, dans l'unité 4000 on a des problématiques. Cependant, au niveau de chemins de fer Canadian National, nous on s'en va bientôt en négo en septembre. On prévoit certains échanges. Et avant, madame j'aimerais ça qu'on puisse fixer une date de rencontre avec les unités qui sont touchées, Montréal pour concerter, pour vous expliquer qu'est-ce qui se passe au niveau de transport, chemin de fer Canadian National pour qu'on puisse éventuellement se préparer et avoir votre soutien à l'intérieur de tout ce processus-là. Alors, merci.

**Marcel Rondeau** : Micro numéro trois, je vais laisser répondre Lyne.

**Lyne Brisson** : Lyne Brisson, directrice national, ça va nous faire plaisir de concerter une rencontre. Comme je disais dans mon rapport, on a déjà mis une représentante nationale qui est Myriam Germain pour travailler avec le groupe en question. Y a beaucoup de travail à faire mais effectivement, ça peut être une bonne idée de faire une rencontre concertée avec les deux (2) groupes, ça va nous faire plaisir de le faire.

**Marcel Rondeau** : Merci Lyne et le dernier, dernier intervenant, micro numéro deux.

**René Émond** : Merci beaucoup Monsieur le président. René Émond, section locale 894. C'est à la page 116, le représentant national Carl Proulx. On voit la section locale 189 de Fortress Cellulose. C'est pas la bonne section locale, c'est bien la 894 dont je suis le président. Donc, on peut lire là-dedans qu'on a réglé de nombreux griefs. Donc, on a réglé un grief qui avait cent (100) événements pis dans le dossier, je voudrais remercier mon équipe qui est ici avec moi. Donc, merci Jean, merci Guy. Je voudrais remercier Renaud qui est venu à deux (2) reprises à l'usine. Je voudrais remercier mon ancien représentant qui est Maurice Parisien pis aussi, je voudrais remercier Michel. Michel, on a eu une discussion à Port Elgin ensemble, on a discuté de la stratégie qu'on avait employée. Puis, il m'a dit ben, vous n'êtes pas en tout dans le champ! Je ne sais pas pourquoi que ça n'a pas fonctionné. Mais de te faire dire ça par ton directeur québécois, ça a fait qu'on n'a pas baissé les bras pis on a continué. Donc, merci Michel. C'est tout! (Applaudissements).

**Marcel Rondeau** : Merci confrère. Ne voyant pas d'autres intervenants, quels sont ceux et celles qui sont en faveur du rapport ou des rapports? Contres? Adoptés! Alors maintenant, je vais céder la parole au confrère Guy Trépanier pour la présentation du Fond de solidarité.

**Guy Trépanier** : Bonjour, je pense que je suis le dernier intervenant, tout le monde est fatigué après quatre (4) jours de congrès. Je vais essayer de faire ça vite. Je vais sauter des acétates. Dans un premier temps, ceux qui ne me connaissent pas, je suis Guy Trépanier, je travaille au Fonds de solidarité. Anciennement, j'étais au SCEP ainsi de suite. Et Michel m'a demandé avec la création du nouveau syndicat de prendre en charge Unifor pour le Fonds de solidarité. Et donc, c'est moi qui à partir du mois de juin va prendre tout Unifor. Et je voudrais remercier aussi Jean-Pierre Guay qui, Jean-Pierre qui était avant avec les TCA pour tout son travail et son appui. Écoutez, Jean-Pierre ne s'en va pas, parce que tout-à-l'heure on parlait ensemble, et puis, il y avait des gens qui pensaient qu'il s'en allait. Fait que Jean-Pierre est loin de quitter. Il reste avec nous au Fonds de solidarité et moi, je vais, j'avais le SCEP avant et d'autres syndicats, je vais lui donner tous les autres syndicats et Jean-Pierre va continuer avec les syndicats qu'il avait avec lui. Pis on est en train de faire la transition tranquillement. On est en tournée régionale présentement. Il nous reste la semaine prochaine, qu'on va aller à Rouyn, Jonquière et à chaque fois qu'on a des personnels, des RL qui viennent des syndicats qu'on va, on fait le transfert, on se présente et ça va très bien jusqu'à date. Fait que merci beaucoup Jean-Pierre de ton support et ça va très bien. (Applaudissements). Merci.

L'autre chose... là, je vais demander, je voudrais vous présenter un peu l'état de la situation du Fond de solidarité pis surtout, à la fin, j'ai de très bonnes nouvelles. Et vous savez, le rendement de douze (12) mois, dernièrement, au mois de janvier, c'était de sept point quatre (7.4) pourcent et de quatre point quatre (4.4) pourcent pour les derniers six (6) mois. On a eu un bénéfice net de quatre cent onze (411) millions pour un actif net de neuf point sept (9.7) milliards et ça, c'est en date du 30 novembre 2013 ces « stats-là ». Donc, vous pouvez dire qu'on a dépassé les dix (10) milliards d'actifs et plus de six cent seize milles (616 000) actionnaires qui ont été dépassés. Donc, l'action aujourd'hui est passée à vingt-neuf et vingt-et-une (29,21). Donc, c'est des très bonnes nouvelles, surtout au mois de janvier quand,

on va en parler tout-à-l'heure brièvement, avec tout ce qu'on a entendu parler, les scandales avec la Commission Charbonneau. Fait que ça, ça nous a aidés beaucoup.

Encore là, le rendement composé du Fonds de solidarité depuis sa création, ça a été le trois point huit (3.8) pourcent de rendement depuis trente (30) ans. Et dernière année, pour une année, sept point quatre (7.4) comme j'ai dit, â, c'est sans tenir compte des crédits d'impôt. Là, Michel en a parlé au début du congrès, les effets de la Commission Charbonneau, je ne veux pas trop, je vais passer vite là-dessus, y en a passé, on va passer à l'autre mais ce qui es important, c'est le nouveau président qui en a parlé, c'est un monsieur Robert Parizeau. J'ai laissé l'acétate là pour que vous voyiez peut-être un visage, la personne qui va être le prochain président du conseil d'administration. J'ai eu d'ailleurs le plaisir de le rencontrer. C'est un monsieur qui a soixante-dix-huit (78) ans et je vais vous dire une chose, c'est qu'à soixante-dix-huit (78) ans j'aimerais ça être aussi alerte que lui. Il est vraiment là!

Les nouvelles règles d'administration, Michel en a parlé vite, mais avant le Fonds, on passait de dix (10) administrateurs nommés par la FTQ. Dorénavant, ça va être sept (7). Les administrateurs indépendants avant, c'était quatre (4), ils étaient nommés, il va avoir sept (7) postes qui vont être élus. Plus, des administrateurs élus par les actionnaires suite aux appels publics. Avant, il y en avait deux (2), ceux qui venaient à nos rencontres aux assemblées des actionnaires les fin de septembre, ben là, ça va passer à quatre (4) qui vont être élus. Et il va avoir aussi le président-directeur général qui va être là. Donc, ça va passer de dix-sept (17) à dix-neuf (19). Ça, c'est la composition dans le fond des comités sectoriels. Michel en a parlé un petit peu hier que les comités sectoriels vont avoir plus d'ampleur, vont pouvoir procéder à des investissements de vingt-cinq (25) millions. Mais tout ça, c'est tous des changements de règles de gouvernance, c'est qu'on a changé de gouvernement comme vous le savez dernièrement et il faut que tout ça, ça passe au niveau de l'Assemblée nationale par une loi. Donc, tout ça, ça va être soumis à l'AMF et ça va être soumis au ministre des finances pour approbation. Et c'est ce que nous-autres on souhaite avoir. C'est pas sûr encore que ce soit comme ça. Peut-être qu'au niveau du gouvernement, ils vont faire des changements.

Le retour sur... (Inaudible), ben on en a parlé brièvement, Michel en a parlé un petit peu dans son rapport, trente (30) pourcent. Ce qui est important de retenir, c'est que pour cette année, il y a quinze (15) pourcent en vigueur jusqu'au 2, le quinze (15) pourcent de crédit d'impôt est en vigueur jusqu'au 2 mars 2015. Vous avez dix (10) pourcent en 2015, cinq (5) pourcent en 2016 et zéro (0) pourcent en 2017. Écoutez, on espère, la loi est passée. C'est sûr que s'il y a un changement de gouvernement, on penserait que peut-être ça pourrait rester mais on n'a jamais vu dans le fond, un gouvernement qui est rentré qui a défait une loi qui a déjà été faite. Mais, ça pourrait toujours arriver. Tout ça pour dire, par rapport aux crédits d'impôts que c'est, faut continuer à faire la promotion du Fonds parce que c'est peut-être juste dans l'autre année qu'on va être capable après ça de trouver une nouvelle stratégie.

Vous voyez les entrées de fonds au Fonds jusqu'à date. Ben on est rendu à six cent soixante-dix-neuf (679) millions. En épargne systématique, vous voyez en bleu foncé trois cent quarante-quatre (344) mis en montants forfaitaires, c'est surtout des montants amassés pendant la période de janvier à février, ben y en a eu trois cent trente-cinq (335).

Répartition des nouveaux actionnaires, vous voyez un peu l'effet négatif de tout ce qui est arrivé par rapport à la campagne mais ça n'a pas été trop dramatique par rapport à la rentrée d'argent. C'est qu'au niveau des nouveaux actionnaires, on a eu trente-huit mille huit cent quatorze (38 814). Au niveau de l'année passée, 2013 pis en 2014, là c'est toujours des statistiques qui sont su 7 mars, on a eu vingt mille six cent trente-six (20 636). On a eu une légère baisse.

Au niveau des rachats, oups, clique encore... c'est ça. Au niveau des rachats, ben vous voyez, c'est l'année passée, on a eu pour trois cent soixante-six (366) millions de rachats. En jaune, c'est tous les critères, exemple les diminutions de revenu familial et ainsi de suite. Entre autres, pour le président de Silicium, je voyais le président tout-à-l'heure, entre autres, il y a des personnes qui ont été rejetées parce qu'ils ont été en lockout pendant un bout de temps. Mais c'est toutes des choses semblables. Ce qui est en jaune, on a racheté pour trente-huit (38) millions, dix-neuf (19) millions en bas en bleu, c'est les RAP, c'est le deuxième critère assez populaire, un critère assez populaire. Puis, c'est ça. Puis, la retraite, ben c'est sûr quatre cent quatre-vingt-neuf (489) millions pour l'année 2014 ben, c'est ça qui est le critère le plus populaire au Fonds. Et il y a beaucoup de gens qui s'en sont prévalus.

Par contre, si vous voyez entre cinq cent cinquante-cinq (555) millions de rachats pour cette année pis l'année passée, c'était 2013, seulement trois cent soixante-six (366), c'est pas dramatique, on avait prévu cinq cent (500) quelques millions de rachats mais les gens ne sont pas venus racheter parce qu'on avait des bons rendements. Fait que là, les gens ont tendance à même s'ils pensent à leur retraite, de laisser l'argent au Fonds de solidarité parce qu'on a des bons rendements.

Ce qui est bon à retenir, c'est que dans les fonds, les gens comment est-ce qu'ils contribuent aujourd'hui? Par des prélèvements uniques, vous voyez ça là, quarante-sept (47) pourcent. Les gens et beaucoup de personnes s'en vont sur l'internet pour venir faire des contributions au Fonds. Mais ce qui est important dans cet acétate, entre autres, c'est l'âge moyen. L'année passée, on était à quarante-deux (42) ans et on a baissé à quarante-et-un (41) ans. Fait que le focus est beaucoup sur les jeunes pour la pérennité du Fonds et on atteint, pratiquement année, après année, on va chercher des plus jeunes pis ça, c'est vraiment bon pour baisser d'un an pour le Fonds. C'est vraiment bon, l'âge moyen.

Pour, ouais c'est bon, continue... Là, on voit ici la tendance là, comme je vous ai dit, encore... c'est ça. Vous voyez cette année, malgré toute la controverse et ainsi de suite, on va probablement aller à une campagne de sept cent quatre-vingt-trois (783) millions avec les petits pointillés rouges qui va être quand-même la deuxième campagne la plus importante au Fonds de solidarité depuis trente (30) ans. Fait que c'est pas rien. Pis je vais vous parler un petit peu pourquoi tout-à-l'heure. Regardez les « blitzs », les « blitzs », c'est quand on va dans vos milieux de travail, nos responsables locaux et locales, et puis qu'on fait une activité d'une (1) journée ou deux (2) jours, ben regardez en 2014, on a haussé de quatre point deux (4.2) pourcent nos « blitzs », nos activités dans les milieux de travail. De quatre point deux (4.2) pourcent pour mille sept cent vingt-neuf (1729) « blitzs » à travers, si vous voulez, le réseau de la souscription au Fonds de solidarité, tous les syndicats FTQ. Mais écoutez, imaginez-vous dans la peau de nos RL avec toute la controverse qu'il y a eue depuis le mois de décembre. On faisait des « blitzs », pis les gens arrivaient dans les milieux de travail, dans les cafétérias pour défendre le Fonds de solidarité malgré tout ce qu'on entendait parler pis ainsi de suite. Moi, je vais vous dire une chose, j'ai déjà envoyé des emails mais, c'est une « job » incroyable qu'ils ont fait nos RL. Et puis, sans eux-autres, je pense qu'on n'aurait pas maintenu notre cadence parce qu'à travers toutes les usines qu'on faisait, à travers tous les syndicats de la FTQ, pas rien que nous-autres, je vais vous dire ben franchement, y a pas eu de diminution en masse. Les gens ont compris. On a fait une méchante bonne « job ». Juste pour vous donner un exemple, au mois de janvier j'étais à Résolu à Amos, dans l'usine, et puis on se faisait parler pis j'étais avec les RL pis le gars il parlait : « Bla, bla, bla... ». Il chialait après nous-autres pis il mettait soixante (60) piastres par paie. Pis à la fin de la discussion, ben y a dit bon ben monte-moi ça à cent (100) piastres. T'sais? C'est des choses de même que les gens ont faites pour le Fonds pis pour faire comprendre tout ça. Fait que c'est tout à leurs honneurs pis moi, je pense que, y a plus grand monde, mais, j'en ai vu peut-être une cinquantaine cette

semaine de RL. Fait que je pense que... ils mériteraient une bonne main d'applaudissements si on se rend à cinq, six cent (600) je pense! (Applaudissements).

L'AMF, très rapidement, l'AMF, c'est qu'on va, on donne de la formation à nos RL. Il faut leurs dire qu'ils viennent prendre la formation, on continue. Le RVER, ben c'est une nouvelle, c'est le Régime volontaire d'épargne-retraite. Juste pour vous dire brièvement que là, si vous avez ça, si vous avez le Fonds de solidarité dans votre usine et puis vous l'offrez, les REER du Fonds de solidarité par retenue sur le salaire, vous êtes comme considéré de respecter la loi au niveau du RVER. Je comprends que la FTQ, c'est pas sa position, on n'adopte pas ça, mais la loi est passée, on vit avec. Donc, les gens qui ont dans leur usine une retenue sur le salaire, l'employeur se conforme à la loi.

On continue... on continue... on continue...(Rires). On s'en va! (Rires). Plus loin! C'est ça, j'étais rendu là. J'ai dit SCEP, moi, je suis ben fier de ça. Écoutez, les SCEP, on avait deux cent quatre-vingt-un (281) responsables locaux, TCA, deux cent soixante-douze (272) et puis les deux en semble Unifor, on va être quatre cent cinquante-trois (453) RL. C'est la dernière fois que vous allez voir ces acétates-là qui a une différence parce que notre système au mois de juin va être complètement marqué Unifor dans tous nos systèmes au complet. C'est une question d'informatique qu'on pouvait pas le faire tout-de-suite pis que moi pis Jean-Pierre, ben on continuait à faire chacun nos « job ». Ben la prochaine fois, ça va être juste Unifor. Avec quatre cent cinquante-trois (453) RL, on est le premier syndicat confondu à travers la FTQ qui a le plus de RL pis on bat n'importe qui par cent (100) quelques RL de plus. Fat que m'a vous dire quelque chose... (Applaudissements). Le deuxième ne a à peu près trois cent trois (303), fait que je vais vous dire une affaire, on fait la « job ». En passant, il y a de la formation pour les RL, si y a des RL qui prennent leur retraite, à un an de leur retrait, on a de la formation qui se donne au mois d'octobre, novembre, décembre, juste à m'appeler pis me le dire.

On continue... Là, vous voyez ça ici, les groupes, les statistiques un peu comme on a fait tout le monde ensemble. On a fait, juste des modifications, mille quatre cent dix-sept (1417) modifications qu'on a faites, tout notre syndicat ensemble. On a rentré total des adhésions, six cent quatre-vingt-onze (691). Et là-dessus, il y a des adhésions en retenue sur le salaire, cinq cent soixante-huit (568), des adhésions forfaitaire cent vingt-trois (123). Et quand vous voyez « total groupe » là, exemple, ça, c'est de système de paie qu'on a pour nous. Exemple, Résolu peu avoir un système de paie qui couvre exemple huit (8) usines ou Bell, un système de paie qui couvre quatre-vingt-dix (90) endroits, ben ça, c'est un mais ça veut dire c'est un employeur avec beaucoup d'endroits de travail.

Continue... Et vous voyez, ça, c'est un peu le total de toutes les adhésions qu'on a dans notre système au Fonds de solidarité pour cinquante-et-un mille trois cent cinquante-sept personnes qui sont au Fonds de solidarité qui sont cotées Unifor. Pis là, là-dedans, il y a des gens qui sont à leur retraite qui ont laissé leurs argents là et ainsi de suite pis qui sont encore codés par rapport à nous. Et l'argent qui est rentré, vous voyez en 2012-2013, versus 2013-2014, cinquante-trois (53) millions qui sont rentrés versus cinquante-quatre millions six cent mille (54 600 000). Ça veut dire que malgré tout ça, on a été capable aussi encore d'aller chercher un montant d'argent qui est plus élevé et encore là, le cinquante-quatre point six (54.6) millions, on est le syndicat qui donne le plus d'argent au Fonds de solidarité par dizaine de millions de vente sur tous les autres. Fait que félicitations! (Applaudissements).

Fait que... ben, j'ai terminé. Merci beaucoup. (Applaudissements).

**Marcel Rondeau** : Merci Guy. Est-ce qu'il y a des questions pour Guy? Micro numéro deux s'il vous plaît.

**Richard Labossière** : Richard Labossière, section locale 2889. Premièrement, bienvenue Guy. On va travailler fort ensemble pis on va y aller. Deuxièmement, merci Jean-Pierre de tout ce que tu nous as donné au niveau TCA, je m'excuse, je le dis encore mais, ta disponibilité, d'être là tout le temps pour nous et ainsi de suite. Merci beaucoup Jean-Pierre pis on va se rencontrer sûrement dans les assemblées. (Applaudissements prolongés).

**Marcel Rondeau** : Excuse-moi Jean-Pierre. Je ne te demanderai pas de faire un « speech » à l'heure qui est là, je te connais trop! (Rires).

**Richard Labossière** : Confrère président, je vais être juste bref. Je veux inciter les gens à continuer à donner, à contribuer dans le Fonds de solidarité. C'est très important même si on a des coupures avec le pourcentage, y a plusieurs gens qui sont venues me voir au bureau pis y ont dit qu'est-ce qu'on fait? J'ai dit continue au moins jusqu'en mars 2015 pis après, on verra. Mais continuez encore! Pis je veux insister, tous les RL qui sont ici, tous les présidents de sections locales, tous les présidents d'unités, qu'à l'assemblée générale qu'on a habituellement au Fonds de solidarité en septembre, que y a toujours une lettre de procuration qui est donnée aux gens qui ne peuvent pas se présenter, donnez-là aux RL qui vont aller se présenter à cette assemblée générale-là. Je pense que cette année, ça va être encore plus une valeur pis ainsi de suite pour qu'on ait le plus de vote au niveau de nos représentations syndicales. Bonjour, merci. (Applaudissements)

**Marcel Rondeau** : Merci beaucoup confrère. Alors je vous annonce que le prochain Conseil québécois aura lieu le 28, 29 et 30 novembre prochain à Québec à l'hôtel Hilton. On vous a dit qu'on allait vous demander des inscriptions à l'avance là, on va tous vous envoyer les informations pour s'assurer qu'on n'a pas, on n'aura pas ce qu'on a eu là, à l'inscription où il nous manquait des kits. On n'était un peu à la dernière minute. Alors, on va avoir besoin de votre coopération là-dessus aussi.

Et au nom de Michel, au nom de l'exécutif du Conseil québécois et en mon nom personnel, je vous souhaite un très bon été et on va se revoir au mois de novembre. Alors, j'ai besoin d'un « proposeur » pour lever l'assemblée. C'est proposé. Alors, bon été tout le monde, merci beaucoup! Pis n'oubliez pas de remettre vos cocardes dans la boîte en arrière. (Applaudissements).

**Fin de l'enregistrement.**